14-18 : écrivains et martyrs

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15397 – 7 F

VENDREDI 29 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Commission de Bruxelles omniprésente

ON pourra s'interroger à l'infini pour savoir si le « oui » de Bruxelles à la recapitalisation d'Air France, mercredi 27 juillet, constitue, compte tenu des conditions qui y sont jointes, une victoire pour Paris ou seulement un feu orange. L'affaire n'est d'ailleurs pas close, si l'on en juge par le courroux des plus féroces concurrents de la compagnie nationale, le géant privé British Airways en tête, ou par le refus du président Christian Blanc lui-même de rembourser, comme le demandent les commissaires communautaires, un prêt à la Caisse des dépôts.

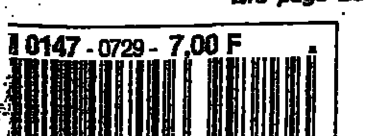
Air France ne sortira de sa situation désastreuse que par une mobilisation énergique de son personnel et une politique commerciale irréprochable, tant la concurrence fait rage dans le ciel mondial avec des compagnies aussi performantes qu'ambitieuses, comme les sociétés asiatiques, et bientôt avec la liberté totale, en 1997, dans l'espace communautaire.

MAIS l'affaire d'Air France démontre, s'il en était encore besoin, combien désormais – qu'elles soient publiques ou privées – les grandes entreprises des Douze sont avant tout européennes et multinationales, tant par leur statut (on songe notamment à GEC-Alsthom) que par leur envergure, leur importance politique et leur stratégie. S'il n'y a pas encore, au grand dam d'un Jacques Calvet, le président de PSA, de véritable politique industrielle commune de l'Union européenne, en revanche il n'est pas exagéré de dire – et la négociation sur les aides à Air France le démontre – que la Commission de Bruxelles exerce désormais, au nom du sacro-saint principe de l'égalité des conditions de concurrence, un pouvoir considérable sur les entreprises des Douze.

Certains ne manqueront pas d'y voir l'illustration néfaste du rôle exorbitant d'un collège de commissaires se substituant à des pouvoirs et à des attributs d'Etat. D'autres en prendront leur parti, en admettant qu'il est sain qu'un organe réputé objectif puisse éviter une ruineuse surenchère d'aides toujours plus ou moins opaques. Les pouvoirs de la Commission dans la vie industrielle des Etats ont d'ailleurs pris d'autres formes ces derniers jours que l'examen du dossier Air France.

LA Commission a exigé que les producteurs français de porcs remboursent à Paris des aides indûment perçues. Elle a dit « oui » à l'octroi de subventions pour le groupe franco-italien SGS Thomson et donné son accord au plan de restructuration du sidérurgiste allemand Kloeckner. Il y a quelques jours, les commissaires, obsédés par les ententes, avaient infligé de lourdes amendes à des entreprises du secteur du carton, soupçonnées d'avoir constitué un cartel. C'est aussi Bruxelles qui négocie au sein de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) un accord sur la réduction des aides à la construction navale (sur lequel Paris a émis un veto), et qui cherche, avec l'appui des onze autres partenaires de la France, à faire interdire en 1996 la pêche aux filets maillants dérivants. Des airs à la mer, Bruxelles veille.

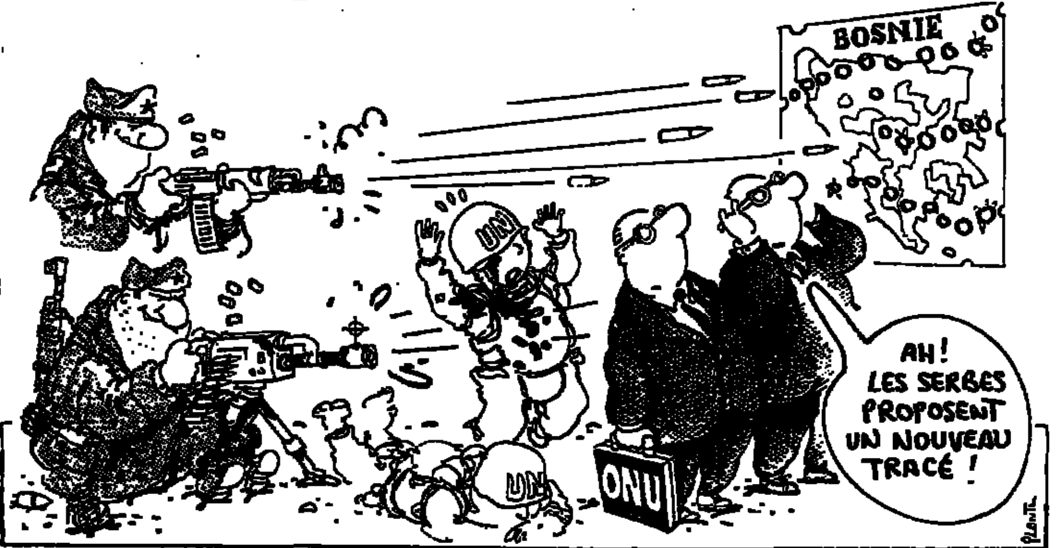
Lire page 20



Alors que les grandes puissances apparaissent divisées

Les Serbes accroissent leur pression sur les « casques bleus » en Bosnie

Les Serbes ont accru leur pression sur les forces de l'ONU en Bosnie-Herzégovine, attaquant, mercredi 27 juillet, un convoi de la Force de protection des Nations unies près de Sarajevo. Un soldat britannique a été tué et un autre blessé dans cette attaque que les Serbes ont présentée comme une « méprise ». Pour les « casques bleus », il s'agissait d'une agression « délibérée ». Cependant, des dissensions sont apparues entre les grandes puissances traitant du dossier bosniaque : un diplomate russe a annoncé, mercredi, que la réunion ministérielle du « groupe de contact » prévue samedi 30 juillet à Genève pourrait être annulée si une position commune ne pouvait être arrêtée vis-à-vis des Serbes bosniaques.



Lire nos informations page 4

Le corps humain protégé par la loi

Le Conseil constitutionnel a accepté la législation sur la bioéthique

Un long marathon législatif vient de s'achever. Fruit d'une réflexion commencée au Conseil d'Etat, à la demande de Jacques Chirac, alors premier ministre, à la fin de 1986, voulue tant par Michel Rocard, Edith Cresson, Pierre Bérégovoy que par Edouard Balladur, la législation sur la bioéthique, dont la discussion au Parlement avait commencé en novembre 1992, va pouvoir entrer en vigueur, le Conseil constitutionnel ayant, mercredi 27 juillet, validé les principes sur lesquels elle est bâtie. La France est ainsi un des premiers pays occidentaux à se doter d'un corps de lois s'efforçant de concilier les progrès de la science et la protection du corps humain.

Les problèmes soulevés par une telle législation sont plus moraux que consitutionnels. Il ne fallait donc pas s'attendre à ce que l'organe chargé de vérifier la conformité de l'œuvre du législateur aux principes posés par les textes de valeur constitutionnelle tranche des questions relevant de la morale individuelle ou collective. Comme le Conseil constitutionnel le rappelle fréquemment, et comme il le fait encore cette fois, il ne *« détient pas un pouvoir d'appréciation et de décision identique à celui du Parlement »*. Il n'est pas non plus un conclave religieux ou une académie des sciences. Mais, en l'espèce, cela lui permet de ne pas trancher certaines questions essentielles, tout particulièrement celle sur le point de départ de la « vie » : Est-ce au moment de la conception ? Est-ce au moment de la naissance ?

Plus grave pour tous ceux qui estiment indispensable que l'Etat contrôle l'utilisation des progrès de la science, le seul principe formellement écrit dans les trois textes formant le corpus constitutionnel (la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le préambule de la Constitution de 1946, la Constitution de 1958) est celui de la liberté individuelle.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 7

La Belgique sans Baudouin

Il y a un an, la mort du roi avait soulevé une émotion unanime, mais l'élan unitaire est retombé

BRUXELLES

de notre correspondant

Il y a bientôt un an, le samedi 31 juillet 1993, le roi Baudouin mourait subitement en Espagne. Que reste-t-il, sur le plan intérieur, des grands moments d'émotion collective vécus pendant les funérailles ? Albert II a-t-il profité du courant de sympathie envers la monarchie pour renforcer le rôle de celle-ci dans un pays qui commençait une expérience fédérale au moment où disparut son frère ? Globalement, le résultat ne paraît pas à la hauteur des espérances nourries par ceux qui voulaient croire en un réveil du royaume quand ils défilèrent par dizaines de milliers devant la dépouille du souverain.

Les journées d'août 1993, où la Belgique parut vibrer à l'unisson, ont laissé une trace sur la lunette arrière de certaines voitures. Il s'agit d'un autocollant rédigé en français et en néerlandais et proclamant : *« Belges unis nous resterons, en souvenir de SM le roi Baudouin »*. Ce vœu est sans doute partagé par toutes les couches de la population. Ce n'est qu'une minorité, mais tout de même plus importante que les effectifs du parti unioniste Belgique-Europe-België (BEB), qui prétendit transcender les clivages linguistiques – jusque dans son nom bilingue – et trouver un nouveau souffle, après la mort de Baudouin, en présentant les partis traditionnels comme les fauteurs de divisions.

Aux élections européennes de juin, le BEB a obtenu seulement 0,7 % des voix en Flandre et à Bruxelles, alors que le Vlaams Blok, parti des flamingants séparatistes, en remportait 12,6 %, soit le double de son score en 1989. En Wallonie – où le BEB n'avait même pas pu présenter de candidats, faute du nombre de signatures nécessaire pour constituer une liste –, le grand vainqueur fut José Happart, tête de liste du PS et autonomiste wallon déclaré.

Le système belge, dit des *« voix de préférence »*, permet à l'électeur de montrer qui a sa sympathie sur une liste. Malgré les réserves qu'il suscite jusque dans son parti, M. Happart distança largement tous les candidats des autres listes dans le décompte des *« voix de préférence »*. Ce score l'a d'ailleurs incité à reprendre l'agitation dans la région des Fourons, dont il est originaire, où francophones et néerlandophones s'affrontent régulièrement en raison d'un statut de bilinguisme local très complexe.

Divers livres viennent d'être publiés à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Baudouin. L'un de ceux-ci (1) est d'un ton particulièrement désabusé : *« Dans tous les domaines essentiels de notre vie politique, économique et sociale, la disparition de Baudouin et l'avènement d'Albert n'ont strictement rien modifié. Les tentatives de récupération politique ont fait long feu »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 4

(1) *Questions royales*, ouvrage colectif sous la direction d'Hugues Le Paige. Editions Labor, 156 Chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles. 165 pages, environ 100 francs français.

Jean-Pierre Elkabbach le rescapé

Longtemps ballotté entre disgrâce et réussite, le président de France Télévision goûte aujourd'hui à la relativité des choses...

Fidèles, ou fidèles détracteurs, beaucoup de compagnons de route de l'univers fraternel du PAF insistent sur ce détail apparemment révélateur : Jean-Pierre Elkabbach est incapable d'entrer comme les autres dans un lieu public. « *Il se produit le même phénomène que pour Alain Delon, tout le monde se retourne sur son passage* », explique Jean-François Rabilloud d'Europe 1, un disciple, animateur heureux de « Découvertes » (il ne s'attire que rarement les critiques du créateur de l'émission). « *Il paraît toujours arriver quelque part précédé d'électricité et suivi de souffle* », précise Alain Duhamel, l'ami (il totalise, sur quinze ans, plus de périodes de bonne entente que d'agacement). Et tous, ou à peu près, confient une anecdote récente, comme si l'art de s'introduire faisait l'homme, plutôt que les cicatrices, les blâmes, les décorations reçus sur le front de l'information. « *Diva* », « *star* », lâchent les moins inspirés, satisfaits d'enfermer leur cher confrère dans la métaphore commode du spectacle. La descente d'escalier passée au scanner, après l'aveu, vite expédié, du talent de l'acteur. Bien sûr, parmi les tentatives d'interprétation de la ronde supposée du paon, figurent de plus fines analyses. Un fort mélange de certitude et d'incertitude de soi ; l'étonnement, contrarié par le plaisir, jamais épuisé, d'être distingué dans l'instant, surtout par les femmes ; la nostalgie, même après tant de démentis, de s'être dit, voici des années, qu'on existe par et pour les autres. Bref, les mille complications de celui qui croit jouer sa vie ou son moral de la journée en pénétrant dans un magasin de miroirs déformants.

Oui, ils insistent sur leurs impressions de Jean-Pierre Elkabbach à la ville. A tout prendre, c'est preuve de reconnaissance. Tant d'autres ne sont plus rien, hors antenne, et s'en font une raison. Alors, pourquoi, à propos du rival, du successeur, ces notations sur ce que les amis qualifient de magnétisme, les autres de narcissisme ?

Or, un samedi, un samedi pluvieux de juin, lendemain maussade de mise à pieds pour Paul Amar, Jean-Pierre Elkabbach pousse, en écharpe, la porte du café de Flore. Fidèles et fidèles détracteurs avaient raison : l'air enfumé se tétanise brusquement. La salle bondée suspend les gestes de ses petits déjeuners. Une fille lui adresse un sourire, et lui, sincèrement ou faussement empêtré, répond à ce sourire. De leur table, les clients filment, comme au ralenti, la haute silhouette de ténébreux et l'œil brun. En une fraction de seconde, le président de France Télévision, puissant parmi les puissants, doué du pouvoir médiatique du service public, s'inquiète et se rassure. Il mesure, d'un coup d'œil, quelque chose de secret qui paraît lui tenir à cœur. Plutôt sa propre vibration que la leur. La preuve d'un miracle chaque fois renouvelé, d'être là, d'être lui.

PHILIPPE BOGGIO

Lire la suite page 17

M. Balladur se rendra auprès des réfugiés rwandais

Edouard Balladur a annoncé, jeudi 28 juillet, à Dakar, qu'il se rendrait dimanche à Goma, au Zaïre. Il a précisé que son voyage avait pour but de manifester la solidarité du gouvernement avec les militaires français et de rendre visite aux réfugiés rwandais. *page 3*

Moins de maîtres auxiliaires étrangers

Le gouvernement ne veut plus recruter qu'au compte-goutte les étudiants étrangers pour des postes de maîtres auxiliaires. Une circulaire des affaires sociales, de l'éducation nationale et du travail définit les mesures prises pour réserver dès la rentrée prochaine ces recrutements à des cas exceptionnels. *page 8*

Le Monde des livres : Jaurès, DeLillo

Jaurès a été assassiné le 31 juillet 1914 : on réédite *De la réalité du monde sensible*, la thèse du grand orateur du socialisme français. Egalement dans *le Monde des livres* : Seféris, Pansélinos, Roïdis... et l'Américain Don DeLillo. *pages 11 à 16*

Le Crédit lyonnais fait enlever les meubles de Bernard Tapie

Sur ordre du Crédit lyonnais, les camions d'une entreprise spécialisée dans le transport de mobilier d'art ont enlevé, jeudi 28 juillet, à partir de 8 heures, les meubles de Bernard Tapie, à son hôtel particulier, rue des Saints-Pères à Paris. La saisie conservatoire effectuée le 20 mai étant devenue exécutoire, la banque publique entend regrouper ce mobilier pour l'estimer avant de procéder à sa vente aux enchères, afin de récupérer une partie de sa créance. *page 26*

La demande d'arrestation de M. Arreckx examinée au Sénat

Le bureau du Sénat a examiné, jeudi 28 juillet, à partir de 9 h 30, la requête « en autorisation d'arrestation et de placement en détention provisoire », déposée par la justice à l'encontre du sénateur (UREI) du Var, Maurice Arreckx. Celle-ci concerne une commission occulte de 1,5 million de francs versée à l'occasion de la construction d'une école d'ingénieurs à Toulon. *page 26*

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 560 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2.50 $ (N.Y. 2 $).

10. *La mort des écrivains*

Alain-Fournier, Péguy, Psichari et tant d'autres : des centaines d'écrivains, illustres ou encore peu connus, perdent la vie sur les champs de bataille. Très vite, amis ou disciples s'emparent de certaines de ces morts pour forger la mystique combattante. Et toutes ces morts symbolisent bientôt le consentement de la France, au-delà de ses élites, à la guerre.

« *IL est tombé, les armes à la main, face à l'ennemi, le lieutenant de ligne Charles Péguy.* [...] *Le voilà sacré. Ce mort est un guide, ce mort continuera plus que jamais d'agir, ce mort plus qu'aucun est aujourd'hui vivant.* » Péguy est « mort au champ d'honneur » le 3 septembre 1914, à Villeroy, près de Meaux. Maurice Barrès en rend compte le 17 septembre dans *l'Echo de Paris*. Il transforme, transcende la disparition de Péguy, dont il fait le symbole de l'enthousiasme et du sacrifice en temps de guerre.

Avant le 31 décembre 1914, 133 écrivains français seront tombés sur les champs de bataille, la plupart d'entre eux dans les terribles combats d'août, de septembre et d'octobre. Leur milieu social, leur niveau d'études, les avait presque tous amenés à être officiers. C'est à la tête de leurs hommes que la plupart d'entre eux tombent. Après la guerre, il faudra cinq volumes, 3 959 pages, de *l'Anthologie des écrivains morts à la guerre*, pour rappeler les noms et les œuvres des 403 hommes de lettres français morts dans le conflit.

« La blessure symbolique de l'intellectuel, une balle au front »

Péguy est le plus célèbre des écrivains morts en 1914. Né en 1873, il est aussi un des plus âgés. Deux très jeunes écrivains qui lui sont liés par l'amitié, Henri Alain-Fournier, ou par le partage de valeurs, Ernest Psichari, disparaissent au même moment.

Mais la plupart des autres écrivains morts en 1914, qui s'en souvient encore aujourd'hui ? Ils avaient publié quelques recueils de vers, participé à la création de nombreuses revues littéraires plus ou moins éphémères. Ils étaient trop jeunes pour avoir laissé une œuvre importante. D'autres commençaient à avoir une certaine notoriété, comme Jean de la Ville de Mirmont ou Charles Müller.

Tous, morts trop tôt dans le conflit, n'ont pas pu témoigner sur lui, sauf en de rares lettres volontairement laissées dans l'oubli après la guerre par des anciens combattants devenus pacifistes et désireux d'oublier ce qu'ils avaient pu alors penser aussi. Ne révélaient-elles pas pour la plupart un enthousiasme pour cette guerre dont on croyait encore qu'elle serait courte et rapidement victorieuse ?

Le poète Jacques Baguenier-Desormeaux écrivait le 19 août : « *Rien n'est plus gai que ce régiment.* [...] *Personne n'a l'air de prévoir que dans deux ou trois jours peut-être il y aura des absents à l'appel. Pour ma part je suis très rassuré.* [...] *Je rapporterai des souvenirs rares et qui peuvent modifier tout un esprit.* » Il est mort trois jours après, avec Georges Battanchon, Pierre Ginisty, Olivier Hourcade, Charles Perrot, Art Roë, Paul Rioux, Fernand Bidault, Charles Bourcier...

Ernest Psichari était encore peu connu. Il avait cependant été l'un des témoins de l'enquête que Henri Massis et Alfred de Tarde avaient fait paraître en 1913 sous le pseudonyme d'Agathon, *les Jeunes gens d'aujourd'hui* : il s'y montrait un des porte-parole véhéments du renouveau nationaliste dans le milieu (restreint) de la jeunesse intellectuelle. Dès août, il mourait dans les Ardennes belges.

Paul Claudel, dans *la Nuit de Noël 1914* (rédigé en février 1915), lie les noms de Péguy et Psichari : « *Je vois le petit-fils de Renan* [Ernest Psichari]. [...] *Il est par terre, les bras en croix.* [...] *Je vois Charles Péguy qui tombe la face contre terre.* [...] » Claudel rapproche les deux destins, car, comme lui, ils sont des convertis d'avant-guerre qui trouvent dans leur mort à la guerre, pense-t-il, l'achèvement idéal de leur vie. Leur mort est le pendant exact de leur conversion : elle les a transfigurés, pour qu'ils continuent à vivre à tout jamais.

Au-delà des différences d'âge, de pratique du catholicisme, de gloire littéraire qui séparaient les deux hommes, leur mort presque jumelle à quelques jours d'intervalle, la façon dont leurs amis, Henri Massis, Jacques Maritain, Barrès, allaient s'emparer de leur mémoire, la répercuter dans le monde littéraire et dans la partie du monde combattant qui lisait des livres, est tout à fait exemplaire.

Le lieutenant Charles de Gaulle, par exemple, abonné avant-guerre aux *Cahiers de la quinzaine*, évoque le « *rayonnement secret de Péguy* » et lit Psichari, qu'il cite très souvent dans ses *Carnets*.

Si Péguy et Psichari morts prennent tant d'importance, c'est bien sûr pour la préparation mystique de leur devenir, la prémonition de leur mort. Ils sont des prophètes devenus héros. Psichari, dont on disait en 1913 « *qu'il allait l'instant d'après communier ou mourir* » était parti pour cette guerre « *comme à une croisade* ».

En 1914 paraissait de façon posthume *le Voyage du Centurion*, récit d'une initiation au désert et d'une conversion à la foi pour un jeune militaire patriote, Maxence. La lecture du récit de la mort de Maxence/Psichari est d'une attraction troublante pour ceux qui sont en train d'imiter et Psichari et Maxence : « *Il est l'envoyé d'un peuple qui sait bien ce que vaut le sang des martyrs. Il sait bien ce que c'est de mourir pour une idée. Il a derrière lui 20 000 croisés.* [...] *Il est l'enfant de la souffrance.* » La souffrance littéraire avait pris le goût de la terre de Champagne, d'Artois, des Ardennes où Psichari le soldat était mort.

Heureux ceux qui sont morts
[dans une juste guerre
Heureux les épis morts et les blés
[moissonnés

En 1913, Péguy avait publié un immense poème, *Eve*, dont ces deux vers, jugés comme prémonitoires, sont cités à l'envi pendant le conflit. Un des jeunes amis de Péguy, l'écrivain Henri Alain-Fournier, les avait justement choisis pour illustrer sa critique des 8 000 vers d'*Eve*, parue le 18 janvier 1914. Le 22 septembre, il disparaissait face à l'ennemi dans les Hauts de Meuse.

En 1991, on a découvert l'emplacement du corps de l'auteur du *Grand Meaulnes*. L'archéologie a révélé que l'officier de vingt-huit ans du 228e régiment d'infanterie était bien mort face au 5e corps d'armée prussien et avait été enterré sommairement par les Allemands. Il reste toujours à retrouver le corps de l'écrivain Louis Pergaud, mort en 1915 non loin de là.

Quant à Joseph Lotte, un de ceux qui avaient le plus œuvré pour faire connaître et apprécier *Eve*, engagé volontaire de plus de cinquante ans, comme son ami Péguy, il mourait à son tour le 27 décembre. La nécrologie parue dans *Etudes* donne bien le ton des milieux catholiques nationalistes : « *Sur la tombe des Psichari, des Lotte, des Péguy, jurons-nous de reprendre leur œuvre inachevée.* [...] *Dieu donnera la victoire.* »

Ces morts sont souvent utilisés aux fins de propagande par le milieu auquel ils appartenaient avant-guerre à divers titres. Mais ils n'en sont pas moins exemplaires du consentement du pays – et pas seulement des élites – à la guerre, dans un idéal de sacrifice, où pour eux, et pour beaucoup en ces temps de renouveau religieux provoqué par le conflit, Dieu et la patrie sont liés.

Au moment où les combattants s'enfonçaient dans les tranchées, signe de l'incapacité des deux camps à l'emporter, il était nécessaire que les morts de la guerre de mouvement soient bien présents. La guerre ne serait pas courte, comme ils l'avaient cru. Encore fallait-il qu'elle fût victorieuse.

Péguy et Psichari, prophètes mystiques devenus héros

Le beau-frère d'Alain-Fournier, Jacques Rivière, de la NRF, fait prisonnier en septembre 1914, apprend depuis le camp de Koenigsbrück que Péguy est mort et qu'Alain-Fournier est porté disparu. Il n'ose bientôt plus attendre son retour. Lui aussi converti d'avant-guerre, il veut continuer à considérer ses amis comme vivants : « *Il serait absurde de penser que parce que un petit morceau de fer leur a traversé la tête, il est devenu impossible de s'entendre avec des gens comme Péguy ou comme Henri* [Alain-Fournier]. [...] *Jamais je n'ai senti plus fort sur moi l'action de Péguy et d'Henri que depuis que je les ai perdus. La communion des morts et des vivants. La communion des saints.* » En 1925, à la mort de Jacques Rivière, Paul Claudel la relie à sa longue captivité, à la disparition de ses amis chers dès 1914 : « *Il n'avait pas complètement échappé à la mort en 1914, il avait été simplement l'objet d'une mesure d'ajournement et son livret comportait le fatal fascicule. Quelques jours de permission et de répit jusqu'à la convocation individuelle.* »

Ainsi, la génération perdue de 1914 se prolongeait dans les années vingt. Les différentes préfaces des volumes de *l'Anthologie des écrivains morts à la guerre* reprennent inlassablement le même thème : « *Nous souffrirons toujours de cette blessure à la tête.* » On se persuade que la mort de ces cerveaux est une spécificité française, que la France, « *cerveau du monde, a subi une manière de trépanation* ».

Bien plus, certains remarquent que nombre d'écrivains ont été frappés de « *la blessure symbolique de l'intellectuel, une balle au front* ».

Le combat de la civilisation supérieure contre la barbarie, de la France contre l'Allemagne, du héros sacrifié contre « *l'odieux ennemi* », selon les termes de Charles de Gaulle, était bien mené par des Français particulièrement doués, les écrivains.

Pour leurs familles, la Société des gens de lettres a fait frapper en 1916 une médaille : « *Credidi, propter quod locutus sum et mortuus.* » (J'ai attesté ce que j'ai cru par ma parole et par ma mort.)



Alain-Fournier (à gauche) en manœuvres en 1913. (Photo collection Alain Rivière.)

Avant de mourir je dois juste écrire
[ce poème.
Faites silence, camarades,
[ne me dérangez pas.

Nous partons pour la guerre.
[La mort est notre destin.
Oh ! Si seulement ma fiancée pouvait
[arrêter de brailler.

En quoi ai-je de l'importance ?
Je suis heureux de partir.
Ma mère pleure. On a besoin d'être
[fait d'acier.

Le soleil se couche sur l'horizon.
Bientôt on me jettera dans une jolie
[fosse commune.

Dans le ciel, le bon vieux
[crépuscule est tout rouge.
Dans treize jours, peut-être,
[je serai mort.

L'auteur de ces lignes écrites en août 1914, sous le titre *Départ pour le front*, est l'écrivain Alfred Lichtenstein, juif de Prusse qui écrivait avec humour contre la société bourgeoise berlinoise et contre lui-même. Le 24 septembre, il meurt dans la Somme. Dans l'été et l'automne 1914, plusieurs des autres espoirs de la littérature allemande, expressionnistes ou pas, Ernst Wilhem Lotz, Ernst Stadler, alsacien et traducteur de Péguy en allemand, Hans Leybold, poète de la bohème de Münich, Hermann Lönss, etc., sont morts eux aussi face à Péguy, à Psichari, à Alain-Fournier et aux autres.

Qui pouvait être *au-dessus de la mêlée*, comme prétendit le rester, avec tant de difficulté, l'écrivain Romain Rolland ?

Annette Becker
Historial de la Grande Guerre

LIRE

- *Anthologie des écrivains morts à la guerre*
  Edgar Malfère, 5 volumes, Amiens, 1924-1926
- Tim Cross
  The Lost Voices of World War One. An International Anthology of Writers, Poets & Playrights
  University of Iowa Press, 1987
- Annette Becker
  La Guerre et la Foi, de la mort à la mémoire, 1914-1930
  Armand Colin, 1994
- Sur Alain-Fournier
  Le Monde, 16 novembre 1991 et 12 novembre 1993

PROCHAIN ÉPISODE : « AU-DESSUS DE LA MÊLÉE » ?

RWANDA

Les Etats-Unis s'interrogent toujours sur le lieu de déploiement de leurs soldats

Le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Perry, a annoncé le prochain envoi de 3 000 nouveaux soldats, pour renforcer les 750 déjà présents en Ouganda et au Zaïre, dans le cadre de l'opération « Soutenir l'espoir ».

■ Edouard Balladur a commencé, mercredi 27 juillet, par le Sénégal, sa première tournée africaine en tant que premier ministre. Il fera halte dimanche 31 juillet à Goma, au Zaïre, pour visiter les camps de réfugiés rwandais.

Les sept cent cinquante soldats américains déjà présents dans les camps de réfugiés du Zaïre et de l'Ouganda pourraient recevoir, *« d'ici une semaine »*, le renfort de plus de trois mille hommes. C'est ce qu'a annoncé, mercredi 27 juillet, à Washington, le secrétaire américain à la défense, William Perry, lui-même attendu, en fin de semaine, à Goma (Zaïre) et à Entebbe (Ouganda).

Les Etats-Unis, échaudés par l'expérience somalienne et les déboires sanglants de l'opération « Restore Hope », n'ont pas encore décidé du lieu de déploiement de ces troupes. Soit elles sont envoyées en territoire rwandais pour aider au retour des populations, soit elles restent en dehors, au Zaïre et en Ouganda, afin d'appuyer les efforts d'assistance auprès des réfugiés. Le premier scénario *« impliquerait une collaboration avec le gouvernement rwandais, dans les opérations de maintien de la paix »*, a estimé M. Perry. Un point de vue qui, visiblement, ne fait pas l'unanimité : si des soldats américains doivent se rendre au Rwanda, ce ne sera que *« dans un rôle humanitaire, pas dans un rôle de maintien de la paix »*, a prévenu la porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers. Ces propos contradictoires sont révélateurs des hésitations américaines. Le débat se poursuit au sein du Conseil national de sécurité.

A Genève, le responsable de l'Agence américaine pour le développement de l'aide internationale (USAID), Brian Atwood, a jugé *« possible »* la nomination, à Kigali, d'*« un gouvernement représentatif des composantes ethniques, mais aussi des courants politiques »*, prélude à la mise en place d'*« une société de droit »* et d'un gouvernement *« légitime, éventuellement élu »*. Selon lui, les autorités rwandaises ne seraient plus opposées à la poursuite devant un tribunal international des *« extrémistes hutus »*, responsables du *« génocide »*.

Appel au retour

En Belgique, plusieurs plaintes ont été déposées mardi devant le parquet de Bruxelles contre des responsables présumés des massacres au Rwanda.

A Kigali, le gouvernement a lancé, mercredi, un appel aux réfugiés afin qu'ils regagnent leur pays. Tout en se félicitant du fait que 50 000 personnes soient déjà rentrées du Zaïre, les ministres ont noté que ces retours étaient contrariés par des responsables de l'ancien régime. Le ministre de la défense, Paul Kagame, a souligné que la sécurité s'était considérablement améliorée dans le pays et que la nouvelle armée nationale contrôlait la frontière rwando-zaïroise, ainsi que les abords de la « zone humanitaire sûre », tenue par les troupes françaises.

C'est précisément dans cette zone, située au sud du Rwanda, dans la région de Cyangugu, que s'est dernièrement déclenchée une nouvelle épidémie de choléra, dont on ignore encore l'ampleur. L'un des porte-parole des militaires français a lancé un appel pour que des secours médicaux soient apportés, au plus vite, aux populations. A Goma, où l'on estime à seize mille le nombre des personnes mortes du choléra au cours de ces dix derniers jours, 115 000 litres d'eau ont été distribués, mercredi, par les soldats de l'opération « Turquoise ». Les troupes françaises ont, dans le même temps, inhumé 2 890 cadavres.

Le chef d'état-major des armées français, l'amiral Jacques Lanxade, a quitté Paris mercredi pour une visite de vingt-quatre heures au Rwanda. Vendredi, le ministre délégué à l'action humanitaire, Lucette Michaux-Chevry, devrait à son tour quitter Paris pour le Rwanda, avant de faire escale samedi au Burundi voisin. – *(AFP, Reuter.)*

Informations contradictoires sur des massacres au Burundi

La crise rwandaise serait-elle en passe de s'étendre au Burundi voisin, comme le laissent craindre les informations – contradictoires – en provenance de Bujumbura ? A en croire le ministre de l'intérieur, Leonard Nyamgoma, interrogé, mercredi 27 juillet, par la radio belge RTBF, quelque deux mille personnes auraient été tuées, ces derniers jours, dans des camps de réfugiés à M'Buye, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale.

S'appuyant sur des sources *« bien informées »*, M. Nyamgoma, un Hutu, considéré comme peu modéré, a attribué ces massacres à *« des groupes paramilitaires »* et à *« des Tutsis »*, sans donner d'autre précision. Ces estimations contredisent celles du président par intérim, Sylvestre Ntipantuganya, qui a fait état jeudi de deux cents morts, dans cette même région. *« Les forces de l'ordre essayent de se déployer partout, pour tenter de contenir »* les troubles, a-t-il seulement commenté sur les ondes de la RTBF. – *(Reuter.)*

L'Ile-de-France verse 400 000 francs d'aides. – En accord avec l'ensemble des groupes politiques de son assemblée, Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a débloqué en urgence un crédit de 400 000 francs pour venir en aide aux réfugiés rwandais. Par ailleurs, il a fait dégager une somme de 100 000 francs sur le budget de Métropolis, l'association mondiale des grandes métropoles, dont il est président. Ces sommes sont destinées à financer des équipements de transport, du matériel d'assainissement de l'eau et des médicaments qui seront acheminés par Médecins sans frontières et la Croix-Rouge.

Au terme de son voyage en Afrique

Edouard Balladur se rendra dimanche à Goma

DAKAR

de notre envoyée spéciale

Edouard Balladur a confirmé, jeudi 28 juillet, à Dakar, au cours d'une rencontre avec la presse, des informations faisant état de son éventuel déplacement à la frontière rwandaise, au terme de son premier voyage en Afrique en tant que chef de gouvernement. Cette question a occulté toutes les autres pendant les premières heures de la visite du premier ministre, arrivé, mercredi en fin de journée, dans la capitale sénégalaise, première étape d'un périple de trois jours qui doit le conduire en Côte-d'Ivoire et au Gabon.

Certains avaient jugé impossible que le premier ministre accomplisse ce périple sans faire au retour un « crochet » par le Rwanda – raccourci pour désigner la région zaïroise frontalière – au moment où s'amorce le retrait des forces engagées dans l'opération « Turquoise » et où se profile enfin la relève tant réclamée – en l'occurrence américaine. D'autres avaient fait valoir que cette initiative risquerait de dénaturer cette première visite dans les pays du « champ », ceux – africains pour la plupart – avec lesquels la France entretient une politique de coopération.

« Témoignage de confiance »

Ce déplacement, planifié de longue date, ne visait-il pas d'abord, à l'origine, à tirer le bilan de la dévaluation du franc CFA, décidée, en janvier dernier, au sommet de Dakar ? M. Balladur doit, selon son entourage, *« saluer les chefs d'Etat pour ce qui a été fait »*, *« réaffirmer l'engagement de la France en Afrique »* et *« apporter un témoignage de confiance dans l'avenir de l'Afrique »*. Autant de thèmes liés à la dévaluation du franc CFA, dont M. Balladur revendique la paternité (Le Monde du 28 juillet).

M. Balladur ne devrait cependant entrer publiquement dans le vif du sujet qu'à Abidjan en Côte-d'Ivoire, là où la dévaluation pose le moins de problèmes, et où il doit faire, vendredi, un discours à tonalité économique. Le premier ministre devait prononcer une allocution à teneur politique devant l'assemblée nationale sénégalaise, se réservant d'évoquer, au Gabon, la question de la francophonie.

MARIE-PIERRE SUBTIL

L'UNICEF au secours des enfants « sans famille »

GENÈVE

de notre correspondante

L'UNICEF va porter secours à plus de cent mille enfants rwandais orphelins ou séparés de leur famille. *« Tous ces enfants sont des victimes de guerre, qu'ils soient enfants de parents massacrés ou de massacreurs »*, nous a déclaré Marie de la Soudière, consultante de cette organisation humanitaire. Le but est de reinsérer ces enfants dans la vie courante, soit au sein de leur propre famille, soit dans des familles ou des centres d'accueil. Cet effort est facilité par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a déjà identifié des milliers d'enfants éparpillés, dont les noms ont été inscrits dans une banque de données.

Avec le concours de l'UNESCO, l'UNICEF a mis sur pied un programme d'activités éducatives et sportives afin d'arracher ces enfants à l'inaction et, souvent, au mutisme, consécutif aux traumatismes qu'ils ont subis. Avant même que des écoles soient construites, des cours en plein air sont prévus. Six « centres de soins pour enfants séparés » accueillent déjà quatre mille « sans famille ». Le centre de N'Docho, tout près de Goma, prodigue des soins à trente enfants – de trois semaines à onze ans – qui ont été blessés, le 17 juillet, lors du bombardement de l'aéroport de cette ville.

L'UNICEF a établi avec le FPR des contacts *« satisfaisants »*. En effet, les nouvelles autorités de Kigali semblent avoir mesuré, selon Mme de la Soudière, combien il était important, pour l'avenir de leur pays, de sauver ces enfants. Pour ce faire, l'organisation humanitaire a besoin d'un grand nombre d'éducateurs, de psychologues, de travailleurs sociaux pour prendre en charge ces enfants dont beaucoup ont erré seuls, terrorisés, affamés et assoiffés, dont certains ont été découverts couchés contre les cadavres de leurs parents.

Cette tâche sera menée en coopération notamment avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Save The Children, World Vision et SOS Village ainsi qu'avec des volontaires rwandais et zaïrois. L'UNICEF a, entre autres formes de secours d'urgence, fait parvenir au Rwanda cent millions de doses de réhydratation, ce qui a eu pour effet de vider tous ses stocks.

ISABELLE VICHNIAC

ALGÉRIE : vive controverse sur l'importation de chalets américains. – L'importation de 412 chalets américains destinés à loger des personnalités dans une zone résidentielle soulève une vive controverse. Selon le quotidien *El Watan*, le ministre de la restructuration industrielle, Mourad Benachenhou, a *« menacé de démissionner »* si leur importation était refusée alors que le premier ministre, Mokdad Sifi, a *« émis de sérieuses réserves »* sur l'opportunité de ce marché, dont le financement (entre 16 et 70 millions de dollars) aurait été assuré par un crédit *« spécial »* de la Banque mondiale. – *(AFP.)*

MALI : 35 morts dans l'attaque d'un village de la région de Gao par des rebelles touaregs du Front islamique arabe de l'Azawad. – Trente-cinq habitants de la localité de Bamba, en bordure du fleuve Niger, dans la région de Gao, ont été tués, lundi 25 juillet, lors d'une attaque perpétrée par des rebelles touaregs, a-t-on annoncé, mercredi, de source officielle. Un journal indépendant a attribué cette attaque à des combattants touaregs du Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA), déserteurs de l'armée. – *(AFP.)*

ZAIRE : appel de l'Union européenne au redressement économique. – L'Union européenne a lancé, mercredi 27 juillet, un appel au nouveau gouvernement en faveur du redressement économique du pays. Elle invite *« toutes les forces politiques et économiques zaïroises à coopérer maintenant pour la transition démocratique et une stabilisation économique. Elle exhorte le président Mobutu à respecter l'autonomie du gouvernement de transition et à lui donner tous les moyens nécessaires à l'exercice de ses fonctions »*. – *(AFP.)*

REPÈRES

ANGOLA

La poursuite des combats fait craindre une nouvelle catastrophe humanitaire

L'Angola pourrait connaître une *« nouvelle catastrophe »* humanitaire, avec plus d'un millier de morts par jour, au cas où l'insécurité continuerait d'entraver les opérations de secours, ont estimé onze organisations humanitaires dans une déclaration rendue publique, mercredi 27 juillet. Elles prévoient, en outre, une vague d'exode de centaines de civils vers les principales villes. *« Il ne sera pas possible d'organiser l'acheminement urgent de semences pour la campagne agricole 1994 »*, ce qui mènera *« des millions de personnes au désespoir »*, souligne la déclaration. Les organisations humanitaires ont appelé le président José Eduardo Dos Santos et le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, à *« réfléchir sur les conséquences »* de la guerre. – *(AFP.)*

SOMALIE

Les Nations unies jugent la réconciliation nationale trop lente

Le représentant spécial des Nations unies en Somalie, Victor Gbeho, a invité, mercredi 27 juillet, lors d'une conférence de presse, les dirigeants des factions somaliennes à accélérer le processus de réconciliation nationale pour ne pas risquer d'être abandonnés par la communauté internationale. Cette dernière, a-t-il souligné, a fait beaucoup pour reconstruire les institutions, recréer un système d'éducation, réparer les infrastructures, relancer une force de police et un système judiciaire et déminer le pays. Mais, depuis la signature des accords de Nairobi le 24 mars dernier, les progrès ont été, à son avis, *« douloureusement lents »*. *« Il ne fait pas de doute que la communauté internationale perd patience, mais c'est aux Somaliens de trouver la solution sans ingérence étrangère »*, a dit le diplomate ghanéen. – *(AFP.)*

Les élections palestiniennes ont été reportées au 15 décembre

Prévues en principe pour le 15 octobre prochain, les élections générales palestiniennes ont été reportées au 15 décembre, en raison du retard dans le redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie, a déclaré, mercredi 27 juillet à Gaza, un responsable palestinien. Saeb Erakat a indiqué qu'une nouvelle loi électorale était en préparation et serait prête en une semaine.

Par ailleurs, alors même que leur mouvement est hostile au processus de paix en cours, vingt-trois cadres du Front populaire de libération de la Palestine de Georges Habache ont été autorisés à gagner, mercredi 27 juillet, les zones autonomes palestiniennes, a indiqué « l'ambassade de Palestine » à Amman. C'est la première autorisation délivrée à des cadres du FPLP par Israël, qui les a choisis sur une liste nominale de cent cinquante membres de cette organisation qui lui avait été présentée par l'OLP. – *(AFP.)*

EUROPE

Les dissensions entre les grandes puissances s'étalent au grand jour

Des dissensions entre les grandes puissances sur le conflit en Bosnie, qui risquent de remettre en cause la tenue, samedi 30 juillet, à Genève, de leur réunion ministérielle, ont été étalées au grand jour, mercredi 27 juillet, par un haut responsable de la diplomatie russe. Ces lézardes pourraient faire le jeu des Serbes bosniaques, sur lesquels pèse la menace de nouvelles sanctions.

Les ministres des affaires étrangères des pays du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne) doivent en principe se retrouver samedi à Genève pour évaluer les réponses que les belligérants ont apportées aux propositions internationales de règlement et adopter, éventuellement, de *nouvelles sanctions* contre les Serbes bosniaques si ceux-ci maintiennent leur refus du découpage territorial de la future Bosnie qui leur a été proposé.

Discussions tendues

Or, à Moscou, un haut responsable de la diplomatie russe a déclaré, mercredi, que la réunion de Genève pourrait être annulée *« si la Russie et ses partenaires occidentaux ne parviennent pas à accorder leur position vis-à-vis des Serbes bosniaques »*, selon l'agence Interfax de Moscou. Ces propos ont été accueillis avec surprise à Londres et à Bonn.

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré *« ne pas être au courant »* de cette possibilité d'ajournement. *« A notre connaissance*, a-t-il dit, *la réunion est toujours prévue. »* A Bonn, le porte-parole du gouvernement, Dieter Vogel, lui a fait écho en affirmant que la réunion *« devait toujours se tenir le 30 juillet à Genève, comme prévu »*.

En privé, des sources diplomatiques ont reconnu que les discussions menées lundi à Moscou entre les experts du « groupe de contact » avaient été parfois assez tendues, les Etats-Unis se montrant beaucoup plus fermes que la Russie.

A Moscou, selon les mêmes sources, les négociateurs ont surtout cherché à définir les détails d'une levée progressive des sanctions imposées à Belgrade et aux Serbes bosniaques, en espérant ainsi les convaincre de changer de position avant qu'il ne soit trop tard.

Mardi, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, s'est rendu à Belgrade avec le responsable du dossier bosniaque, Vitali Tchourkine. Ils ont rencontré le président serbe Slobodan Milosevic et les principaux responsables serbes bosniaques, Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic.

Selon l'agence Tanjug de Belgrade, le général Gratchev s'est déclaré *« personnellement convaincu »* que des modifications de la carte proposée par le « groupe de contact » étaient *« possibles »*. – *(AFP.)*

CROATIE : levée partielle du blocus des postes de l'ONU par des réfugiés. – Les réfugiés croates qui bloquent, depuis le 1er juillet, dix-neuf postes de l'ONU permettant l'accès à la Krajina – province de Croatie sous contrôle serbe – ont accepté de se retirer, jeudi 28 juillet, de sept d'entre eux, a annoncé le premier ministre croate, Nikica Valentic. Ce dernier avait menacé de démissionner si les barrages étaient maintenus. Les réfugiés ont entrepris leur mouvement pour protester contre l'incapacité de l'ONU à leur permettre de rentrer chez eux. – *(Reuter.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Serbes multiplient leurs attaques contre l'ONU à l'approche d'une nouvelle échéance diplomatique

Multipliant les provocations à l'encontre des « casques bleus », les forces serbes ont attaqué, mercredi 27 juillet, un convoi de l'ONU près de Sarajevo. Un soldat britannique a été tué et un autre blessé.

SARAJEVO

de notre correspondant

« Nous descendions de la montagne. Soudain, nous avons entendu quelques tirs, suivis de rafales d'armes automatiques. Nous nous sommes arrêtés et éjectés de nos véhicules en revêtant nos gilets pare-balles et nos casques. Moi, j'étais dans le cinquième camion. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des blessés à l'avant du convoi. Les Musulmans présents sur les lieux nous ont aidé à les transporter. Les camions ont commencé à brûler ; les tirs continuaient, mais nous n'avions aucun moyen de riposter. » Le jeune lieutenant britannique Johnny Mitchell, du régiment du duc de Wellington, contemple les carcasses fumantes des camions de son convoi, que des « casques bleus » français tentent de dégager de la piste.

L'attaque s'est déroulée a Hrasnica, au pied des monts Igman, juste avant l'arrivée à l'aéroport de Sarajevo. La citerne de fioul a presque fini de brûler. *« J'étais effrayé*, poursuit l'officier. *Je me suis senti totalement piégé. Les tirs ont duré près de quarante minutes. »* Johnny Mitchell s'éloigne, seul, vers la montagne ; il rejoint ses camarades. Il porte en bandoulière ce fusil qui ne lui a servi à rien. Johnny paraît hagard. *« Nous sommes choqués »*, conclut-il.

Pour la première fois en deux années de présence en Bosnie-Herzégovine, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) assiste à la destruction de l'un de ses convois. En septembre 1992, un avion humanitaire avait été abattu par un missile sur l'autre versant des monts Igman. Depuis, l'attaque du mercredi 27 juillet est la plus grave lancée contre les « casques bleus ». Quelques heures plus tard, un officier de liaison serbe *« s'est excusé auprès du général* [britannique] *Michael Rose, commandant la FORPRONU en Bosnie »*, selon le porte-parole des Nations unies à Sarajevo, Claire Grimes. *« L'officier serbe prétend que ses soldats ont commis une erreur*, précise-t-elle ; *qu'ils pensaient attaquer un convoi bosniaque »*.

« Une offensive délibérée »

Les dix camions britanniques roulaient pourtant lentement sur la piste caillouteuse d'Igman, sous un radieux soleil d'été. Impossible de confondre ces dix véhicules blancs portant le sigle de l'ONU avec un convoi bosniaque, civil ou militaire. Le fait est qu'un camion bosniaque croisait les véhicules britanniques lorsque les tirs ont commencé. Mais la première balle est allée se loger directement dans la poitrine du chauffeur de la voiture de tête, une Land Rover. Philip Bottomley, vingt-six ans, est mort en fin d'après-midi à l'hôpital de Hrasnica.

Les mitrailleuses lourdes sont entrées en action. Un camion-citerne s'est alors enflammé, et un deuxième chauffeur a été blessé d'une balle dans la jambe. Le feu a ensuite gagné tous les véhicules les uns après les autres, tandis que des positions serbes une mitrailleuse continuait de harceler les « casques bleus ».

« C'était une attaque délibérée contre la FORPRONU », affirme le lieutenant Mitchell. Le convoi ne s'est pas aventuré dans une zone de combats. Alors, l'attaque avait-elle été préparée ? Nul ne peut le dire avec certitude. Mais même les forces serbes postées dans ce secteur – une brigade réputée pour son indépendance et son intransigeance – ne prendraient pas la décision de détruire un convoi militaire de l'ONU sans ordre.

Cette attaque peut donc être considérée comme une étape supplémentaire franchie par les Serbes dans l'escalade de la violence. Après avoir tiré sur des avions du pont aérien humanitaire, en fin de semaine dernière, mitraillé des postes d'observation de la FORPRONU, bloqué tous les convois humanitaires et fermé les routes d'accès à Sarajevo, les Serbes ont, cette fois-ci, frappé très fort. Le message semble toujours aussi clair : si la communauté internationale décide de les sanctionner, les Serbes recourront à leur tour à des « sanctions » en attaquant les troupes présentes sur le terrain.

Pas de riposte aérienne

Jusque dans la soirée, une épaisse colonne de fumée noire s'est élevée vers le sommet des monts Igman. Sur les lieux de l'attaque, les « casques bleus » français ont tenté de faire disparaître les carcasses calcinées des camions. Lorsque les soldats de l'ONU ont décidé de regagner leur base, à l'aéroport de Sarajevo les tirs ont repris, provenant de la même position.

« Les Serbes, contactés par téléphone, nous ont fait savoir que personne ne pouvait circuler sur cette route une fois la nuit tombée, raconte le commandant Grégoire Verdon. *Les « casques bleus » français ont riposté à la mitrailleuse lourde et au canon de 20mm. »* Les négociations ont alors repris avec des Serbes de plus en plus déterminés. Le général André Soubirou, qui commande la FORPRONU à Sarajevo, leur a indiqué que les soldats rentreraient à leur base coûte que coûte et a envoyé des blindés en renfort.

Finalement, les Serbes ont accepté que les Français rejoignent l'aéroport de la capitale bosniaque, à condition qu'ils empruntent une route détournée, passant en secteur serbe. Au premier barrage, les « casques bleus » ont dû se plier aux « formalités » serbes, dont une fouille approfondie de tous les véhicules. Une autre section est repartie vers les hauteurs d'Igman, roulant tous phares éteints afin d'éviter un nouvel accrochage.

Selon les résolutions du Conseil de sécurité, la FORPRONU est en droit de demander, lorsque la vie de ses soldats est en danger, un soutien aérien à l'OTAN. Elle n'a utilisé ce droit que très rarement. Généralement, les avions arrivent lorsque les canons se sont tus, et ne peuvent exercer de représailles. Mercredi, à Hrasnica, il aurait été possible de faire appel à l'aviation. Les Serbes ont longuement mitraillé les camions en feu, embusqués dans un poste militaire connu des services de renseignement de la FORPRONU.

« Nous n'avons pas souhaité requérir un soutien aérien », a affirmé laconiquement Claire Grimes, sans expliquer les raisons de cette attitude. *« Nous assurions une présence aérienne*, a-t-elle précisé. *Les avions étaient dans le ciel, prêts à passer à l'action. »* Dans la soirée, le général Rose, à qui revient le droit de réclamer un soutien aérien, n'a pas accepté de s'expliquer.

Paralysés depuis plusieurs jours, anxieux, les « casques bleus » craignent visiblement d'entrer en conflit ouvert avec les forces serbes. Ils attendent une nouvelle réunion diplomatique, prévue pour samedi 30 juillet à Genève, et les consignes qui pourraient en découler. Plus que jamais, les soldats de l'ONU craignent de sanglantes représailles, si les Serbes sentent qu'ils n'ont plus d'issue.

RÉMY OURDAN

TURQUIE

Le remaniement du gouvernement ne résout pas les divisions de la coalition au pouvoir

ISTANBUL

de notre correspondante

Le ministre turc des affaires étrangères, Hikmet Cetin, a donné sa démission, mercredi 27 juillet, après avoir accueilli le président Suleyman Demirel à son retour d'Iran, mettant ainsi fin à plusieurs jours de suspense et cédant la place à son successeur, Mümtaz Soysal. La liste des onze nouveaux ministres choisis par le Parti populiste social-démocrate (SHP), membre de la coalition gauche-droite au pouvoir, a été approuvée par le chef de l'Etat.

M. Soysal, âgé de soixante-cinq ans, est une personnalité connue et respectée en Turquie. Il a exercé sa spécialité, le droit constitutionnel, aux plus hauts niveaux, participant à la rédaction de la Constitution de 1961 et servant de conseiller au président Rauf Denktas, de la « République » turque de Chypre du Nord. Après le coup d'État de 1971, il avait été emprisonné pendant dix-huit mois pour *« communisme »*, comme beaucoup d'autres intellectuels. Défenseur des libertés, il a obtenu le prix de l'UNESCO pour les droits de l'homme en 1979 après avoir été vice-président d'Amnesty International.

Rapprochement avec Bagdad

Son intelligence, sa culture et sa connaissance des langues étrangères en font un négociateur efficace, mais ses prises de position sont souvent en contradiction avec celles du gouvernement. Le premier test aura lieu à l'automne lorsque le cabinet devra se prononcer sur le renouvellement du mandat des avions alliés dans le cadre de l'opération « Provide Comfort » pour les Kurdes au sud de l'Irak, auquel M. Soysal est opposé.

Il estime que la Turquie devrait moins se préoccuper de l'opinion de ses alliés occidentaux et prône un rapprochement avec Bagdad. Partisan d'une ligne plus dure, notamment à l'égard de la Grèce, il estime que le déblocage de protocoles financiers devrait être une condition à l'union douanière avec l'Union européenne, prévue en 1995.

Après la démission de M. Cetin, le soulagement était visible sur les visages de Murat Karayalçin, vice-premier ministre, et du chef du gouvernement, Tansu Ciller, dont la fragile coalition a surmonté cette dernière crise. Toutefois, l'arrivée de Mümtaz Soysal a attisé les divisions au sein du SHP. La mauvaise gestion de ce remaniement a, de plus, renforcé les convictions de ceux qui, au sein du parti de Mme Ciller, souhaitent mettre fin à la coalition avec les sociaux-démocrates en recherchant une alliance avec l'ANAP, l'autre partie de centre droit.

NICOLE POPE

ALLEMAGNE : la coalition de Helmut Kohl en tête selon un sondage. – D'après un sondage de l'institut Forsa publié, mercredi 27 juillet, dans l'hebdomadaire *Die Woche*, les Unions chrétiennes (CDU-CSU) de Helmut Kohl obtiendraient 44 % (+ 3 %) des suffrages aux élections législatives du 16 octobre. Les libéraux du FDP, membres de la coalition au pouvoir, passent de 4 % à 6 %, tandis que l'opposition social-démocrate (SPD) est en recul de 4 points et ne recueillerait que 35 % des voix. – *(Reuter.)*

BULGARIE : approbation d'un accord sur la réduction de la dette. – Le Parlement de Sofia a ratifié, mercredi 27 juillet, un accord sur la réduction de près de la moitié de sa dette commerciale, qui s'élève à 9,27 milliards de dollars. Cet accord avait été conclu, le 29 juin, avec le Club de Londres. La dette bulgare se chiffre à 12,7 milliards de dollars. La Bulgarie avait été coupée de tous financements occidentaux lorsqu'elle avait suspendu pendant un an, en 1990, le remboursement du service de sa dette, accumulée par le précédent régime communiste. – *(AP.)*

UKRAINE : préparation d'un plan de stabilisation avec le FMI. – Le Fonds monétaire international préparera, pendant les deux prochains mois, un plan de stabilisation économique pour l'Ukraine, qui pourrait servir de base à l'octroi d'un crédit de 700 millions de dollars, a indiqué, mercredi 27 juillet, à Kiev, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, après sa rencontre avec les nouveaux dirigeants ukrainiens, le président Leonid Koutchma et le premier ministre Vitali Massol. Les négociations sur les modalités d'un tel plan sont dans l'impasse depuis deux ans. – *(AFP.)*

La Belgique sans Baudouin

Suite de la première page

Il est vrai que rien n'a changé dans les débats qui agitaient régulièrement la classe politique. Ce sont les mêmes comptes d'apothicaires pour savoir qui, des Flamands ou des Wallons, coûte le plus cher au système fédéral de sécurité sociale ; les mêmes querelles clochemerlesques sur l'emploi du français ou du néerlandais dans les régions bilingues de la périphérie de Bruxelles.

Même dans l'affaire qui a le plus mobilisé la Belgique au printemps, la candidature de Jean-Luc Dehaene à la succession de Jacques Delors, les vieilles méfiances ont réapparu. Au nom de la francophonie, Georges Clerfayt, président du Front démocratique des francophones (FDF), parti bruxellois, a ainsi publié une lettre ouverte à François Mitterrand pour lui dire tout le mal qu'il pense de son compatriote flamand et *« faire réfléchir ceux qui soutiennent sa candidature »*. On lit dans ce texte : *« Les partis flamands, inspirés par des théories fascisantes, racistes et d'exclusion, édictent des lois et imposent un régime contraire à l'esprit de l'Europe. »*

Sans aller jusque-là, une partie de la bourgeoisie francophone bruxelloise ne s'est pas privée de faire la fine bouche devant la candidature de M. Dehaene, jugé balourd et peu séduisant. Après le veto britannique de Corfou, l'apparition d'Etienne Davignon parmi les nouveaux prétendants a suscité des réactions aussi dégoûtées chez certains Flamands, aux yeux desquels le patron de la Générale de Belgique, sous contrôle de Suez, incarne l'*« oligarchie financière franco-belge »*.

Le débat sur l'amnistie

Dans le cadre étroit de ses attributions, Albert II a pris deux initiatives. Au cours des premiers mois de son règne, il a appelé à la signature d'un *« pacte social »* souhaité par le premier ministre. Il s'agissait de dégager un consensus entre les syndicats et les patrons pour adapter à la conjoncture actuelle la généreuse législation sociale dont la Belgique s'était dotée après la guerre. Cette initiative s'est heurtée à la résistance des salariés, notamment celle de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), d'obédience socialiste et particulièrement implantée en Wallonie. Le gouvernement a dû se contenter de la recherche d'un *« plan social »*, c'est-à-dire de mesures imposées et résultant de compromis compliqués lui enlevant toute valeur de symbole.

Puis, en février, le roi a lancé un débat sur l'amnistie des anciens collaborateurs, estimant que, *« dans le cadre de la pacification entre les communautés* [francophone et néerlandophone], *les mesures qui peuvent contribuer à la réconciliation entre les citoyens doivent être étudiées »*. Les réactions souvent hostiles en Wallonie ont montré que le temps n'était pas encore venu de tourner la page sur un moment de l'Histoire au cours duquel les Flamands passent pour s'être compromis avec l'occupant en plus grand nombre que les francophones. *« Le débat sur l'amnistie est devenu un point de clivage émotionnel entre le Nord et le Sud »*, constatait le rédacteur en chef du quotidien flamand *Gazet van Antwerpen*.

« La personnalité d'Albert II est très agréable mais les données politiques n'ont pas changé, confie Jean Gol, chef des libéraux francophones. *Le fait que le roi apporte un élément de concorde ne peut pas faire disparaître la discorde là où elle existe. »* M. Gol a conclu avec les francophones bruxellois du FDF (pas tous aussi radicaux que M. Clerfayt) une alliance électorale qui vise à rétablir la solidarité entre ceux-ci et les Wallons. S'il a agi ainsi, c'est parce qu'il redoute une mésentente au sein des francophones dans l'hypothèse d'une partition du royaume voulue par la Flandre. Il y a longtemps que certains hommes politiques pensent à cela. Ce qui est nouveau, c'est qu'ils le disent sans pratiquer la langue de bois.

Albert II et Paola se sont pourtant coulés dans leur nouveau rôle de rassembleurs du mieux qu'ils ont pu. Comme il est de coutume en Belgique après l'intronisation, ils ont rendu visite aux principales villes du royaume, ce qu'on appelle ici les *« joyeuses entrées »*. Ils ont, pour reprendre la formule d'un observateur, *« guéri les écrouelles »*, écoutant les doléances contre la dureté des temps, les abus ou les négligences de l'administration, répondant ou faisant répondre à un courrier qui semble aussi considérable qu'à l'époque de Baudouin. Un certain partage des rôles semble s'être opéré sans trop de mal entre Paola et Fabiola, toujours active et présente, dans le domaine des bonnes œuvres.

Albert II est monté sur le trône quelques semaines après qu'une révision constitutionnelle eut considérablement renforcé les attributions des entités régionales et linguistiques. Ancien chef de cabinet du roi Baudouin et auteur d'un livre qui fait autorité sur la fonction royale (2), André Molitor fait partie de ceux qui misent encore sur le Palais pour la pérennité du pays.

Renforcement « symbolique » de la fonction royale

Il concède que la fédéralisation a privé Albert II de plusieurs des attributions de son prédécesseur. Mais il estime que la fonction royale en sort renforcée *« dans l'ordre symbolique »*. En effet, le roi ratifie la désignation, par les parlements régionaux, des « présidents des exécutifs » wallon et flamand, des sortes de premiers ministres dans leur communauté linguistique. Ceux-ci lui prêtent serment, en témoignage de leur *« loyauté fédérale »*, souligne M. Molitor.

L'« exécutif » flamand n'a en rien modifié son langage très autonomiste depuis la mort de Baudouin. L'« exécutif » wallon a été affaibli par diverses « affaires » qui ont conduit son chef, Guy Spitaels, ancien président national du PS, à démissionner en janvier. Rien n'indique cependant que l'appareil local des partis wallons, surtout chez les socialistes, ait cessé de prendre ses distances à l'égard du pouvoir central.

Jusqu'à l'an dernier, la tâche du roi, à Bruxelles, était de maintenir une certaine cohésion nationale au sein du gouvernement de coalition entre les différents partis francophones et néerlandophones. Sa nouvelle mission consiste sans doute à se faire entendre des pouvoirs régionaux, et ce ne sera pas facile.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(2) *La Fonction royale en Belgique*, d'André Molitor, nouvelle édition revue en 1994. Editions du CRISP, 35, rue du Congrès, 1000 Bruxelles. 195 pages, environ 110 francs français.



EUROPE

ITALIE

M. Berlusconi s'expliquera devant les députés sur ses rapports avec la justice

Un mandat de détention préventive pour corruption a été lancé, mercredi 27 juillet à Milan, contre Paolo Berlusconi, frère du président du conseil italien, affaiblissant ainsi la position du gouvernement tant dans la Péninsule qu'à l'étranger. Paolo Berlusconi, âgé de quarante-quatre ans, est un des responsables de l'empire Fininvest. Salvatore Sciascia, chef des services fiscaux du groupe, en détention préventive depuis lundi, avait affirmé devant le juge Antonio Di Pietro que Paolo Berlusconi lui avait donné l'argent nécessaire pour verser des pots-de-vin à la police financière lors de contrôles fiscaux. Jeudi matin 28 juillet, le frère du président du Conseil ne s'était toujours pas présenté devant les juges. Ses avocats s'étaient entretenus la veille, au palais de justice de Milan, avec le juge anti corruption Antonio Di Pietro, mais aucun accord n'a pu être trouvé sur les conditions de l'interrogatoire.

Cette nouvelle affaire de corruption ne met pas en cause personnellement le chef du gouvernement mais jette le doute sur sa capacité à faire la distinction entre les intérêts publics et ses intérêts privés. M. Berlusconi subit un feu roulant de critiques, tant de la part de l'opposition que de certains dirigeants de la majorité, qui lui reprochent de ne pas avoir réussi, trois mois après la formation du gouvernement, à se défaire de ses intérêts privés. A la demande de nombreux parlementaires, le chef du gouvernement a accepté de s'expliquer, mardi 2 août à la Chambre, sur ses rapports avec la justice.

Silvio Berlusconi a affirmé, mercredi soir, qu'il n'envisageait pas de changement dans son gouvernement, démentant ainsi les rumeurs qui avaient circulé dans la journée sur de possibles démissions de ministres. *« L'équipe actuelle reste en place*, a-t-il déclaré, *ce gouvernement continue sans changement ».*

Interrogé sur le mandat de détention préventive envoyé par le parquet de Milan à son frère, Paolo Berlusconi, le président du conseil a estimé que, *« si, en Italie toutes les entreprises étaient gérées comme la Fininvest, il n'y aurait dans notre pays aucun problème de moralité publique ».*

Enfin, l'ancien premier ministre socialiste italien Bettino Craxi, qui vit en Tunisie depuis qu'il est poursuivi par la justice de son pays, s'est vu interdire, mercredi, le « droit à l'expatriation » par le tribunal de Rome.

Le juge Adele Rando examinait la situation de M. Craxi dans le cadre du procès en cours concernant la construction d'une ligne de métro à Rome. L'« affaire Intermetro » est un des multiples scandales dans lesquels il est inculpé de corruption. Cette mesure signifie que M. Craxi devrait rentrer en Italie, où une peine de onze ans d'emprisonnement a été requise contre lui, mardi, dans une autre affaire – celle de la faillite en 1982 du Banco Ambrosiano.

L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste italien se trouve depuis plusieurs mois dans sa propriété de Hammamet, en Tunisie, retenu, selon lui, par son mauvais état de santé. – *(AFP.)*

« Berluschino », l'éternel « petit frère »

ROME

correspondance

Paolo, le teint blafard, alors que son frère Silvio est bronzé en permanence, devra payer les pots cassés. Ce n'est pas la première fois. Depuis le début de l'opération « Mains propres », il est déjà entré et sorti de scène plusieurs fois.

Il a été d'abord accusé d'avoir payé des pots-de-vin dans une affaire de décharges publiques ; puis lors de la vente d'immeubles au fonds de retraite de la Cariplo, la plus importante des caisses d'épargne d'Italie – le procès aura lieu en octobre prochain. Cela lui a valu, en février dernier, d'être placé en résidence surveillée après être resté une dizaine d'heures aux arrêts dans une caserne. Il a eu enfin des démêlés avec la justice pour la construction d'un terrain de golf aux portes de Milan, avant d'être mis en cause pour la dernière affaire en date, celle de la corruption lors des contrôles de la police des finances.

En le désignant comme l'homme qui avait le dernier mot et surtout fournissait l'argent pour les pots-de-vin, le responsable des services fiscaux de la Fininvest, Salvatore Sciascia, a ajouté une précision qui mérite réflexion : à l'intérieur de la Fininvest – a-t-il raconté avant son interrogatoire par le juge Di Pietro – les noms présents dans l'organigramme ne veulent souvent rien dire.

Paolo Berlusconi, en effet, s'est formellement détaché des affaires de Silvio. Depuis le début des années 80, il s'occupe du secteur du bâtiment, avec la gestion et la propriété d'Edilnord et Cantieri Riuniti Milanesi. Quitte cependant à devenir éditeur en 1992 quand cette solution a permis au frère aîné de lui passer le contrôle du quotidien *Il Giornale* pour éviter une concentration excessive dans le secteur de l'information. Personne n'est dupe. Tout le monde a bien compris que c'était là le seul moyen de garder *Il Giornale* dans le giron de Silvio. En fait, comme toujours, Paolo a accepté, bon gré mal gré, de vivre dans l'ombre du frère plus célèbre et, quelquefois, de servir de paratonnerre.

Quatorze ans séparent les deux frères. Quatorze ans que Paolo n'a jamais rattrapés, en restant toujours le petit, même aujourd'hui, à quarante-quatre ans. Deux mariages, quatre enfants. Timide autant que son frère est extraverti, « Berluschino » (le petit Berlusconi) a dû avaler pas mal de couleuvres, à en croire les anecdotes que l'on raconte. Alors que sa mère est à l'hôpital, il croise le président d'une banque qui lui demande... *« Et comment va la mère de votre frère ? »*

Il est le premier à le reconnaître : *« Nous sommes différents, et des Silvio il y en a qu'un seul »*, une de ces phrases mémorables que l'on cite souvent. On lui concède au moins une qualité : être resté normal avec un frère pareil...

SALVATORE ALOÏSE

TADJIKISTAN : nouveaux combats entre soldats et rebelles. – Douze soldats gouvernementaux ont été tués et dix autres capturés, mardi 26 juillet, lors d'affrontements avec les rebelles tadjiks à Khait, à l'est de Douchanbé, a indiqué, mercredi, l'agence ITAR-Tass. Ces combats surviennent après l'enlèvement, la semaine dernière, de cinquante-six soldats par les rebelles dans la région de Tavil-Dara, au sud-est de la capitale. Ces derniers, qui avaient perdu la guerre civile contre les ex-communistes au pouvoir à la fin 1992, opèrent depuis lors à partir de l'Afghanistan. – *(AP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : décès du communiste Evzen Erban. – Evzen Erban, ancien responsable communiste tchécoslovaque, est décédé à Prague, mardi 26 juillet, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il contribua à la liquidation du Parti social-démocrate et à sa fusion forcée avec le PCT après le coup d'Etat communiste de février 1948. Il entra au bureau politique du PCT la même année, avant de siéger au comité central jusqu'en 1986 et au Parlement jusqu'en 1990. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Bill Clinton va devoir faire des choix décisifs sur Haïti et sur la réforme du système de santé

Réforme du système de santé, Haïti, affaire Whitewater : sur fond de mauvais sondages, Bill Clinton aborde une quinzaine cruciale au cours de laquelle il pourrait devoir prendre quelques-unes des décisions les plus importantes de son mandat.

WASHINGTON

de notre correspondant

Ce ne sera peut-être pas *« le mois de tous les dangers »* mais, d'ici à la mi-août, le président démocrate doit avancer de façon décisive sur l'un des dossiers qui lui tiennent le plus à cœur – la refonte du système de santé – tout en rassurant un Congrès inquiet de la perspective d'une éventuelle invasion d'Haïti. D'une certaine manière, les deux affaires sont liées : le Congrès se met en vacances le 12 août, et M. Clinton espère avoir d'ici là fait progresser sa réforme devant la demi-douzaine de commissions parlementaires qui s'en occupent, tout en ayant arrêté une stratégie sur Haïti, où, là encore, il entend consulter les élus avant qu'ils ne quittent Washington.

M. Clinton souhaite que les démocrates se présentent aux législatives du début novembre en ayant *« fait passer quelque chose »* de la réforme de la santé. Mais ce *« quelque chose »*, un début de refonte, va largement dépendre de l'humeur du Congrès, qui pourrait, à son tour, être influencée par la politique de la Maison Blanche dans la crise haïtienne. La question est de savoir, explique le *New York Times*, *« comment une décision sur Haïti affectera la bataille législative que mène le président pour qu'un projet de loi sur la santé soit déposé devant le Congrès avant le 12 août »*. C'est une date impérative si les élus doivent voter à la rentrée de septembre, en tout cas avant octobre, qui marquera la fin de la législature.

Le débat sur la santé occupe le devant de la scène et prend la forme d'un duel entre le président, qui multiplie les interventions, et le chef de l'opposition républicaine au Sénat, Robert Dole, qui, en se faisant le pourfendeur du projet de M. Clinton, peaufine son profil de candidat à la présidence (pour 1996). Le président se bat pour *« l'universalité de la couverture médicale »* – trente-cinq millions d'Américains sont aujourd'hui sans assurance – et propose de faire payer l'essentiel des primes par les employeurs.

« Trop vite et trop fort » réplique M. Dole qui, appuyé par les PME, entend épargner les entreprises pendant au moins dix ans et aider individuellement les personnes non assurées à se procurer une couverture. Si le nombre d'Américains sans assurance n'a pas sensiblement diminué au bout de dix ans, alors, mais alors seulement, le projet Dole envisage d'imposer aux employeurs d'assurer leur personnel.

D'un côté, la Maison Blanche qui, profitant d'une période d'expansion, veut prendre le risque d'augmenter les charges pesant sur les entreprises ; de l'autre, l'opposition républicaine qui juge que la reprise est trop fragile pour se permettre une réforme aussi brutale. Le problème de M. Clinton est qu'un bon nombre de démocrates ne sont pas loin de penser comme M. Dole. Pour favoriser un compromis, le président vient de donner une définition assez souple de ce qu'il entend par *« universalité »* : il s'agit de « couvrir » au moins 95 % des Américains, pourcentage qui mettrait les Etats-Unis à peu près au niveau des pays de l'Europe de l'Ouest.

Avec seulement 42 % de *« satisfaits »*, à en croire un dernier sondage de *USA-Today*, M. Clinton ne dispose que d'un faible capital dans l'opinion. Même si le *New York Times* publie un autre sondage montrant que huit Américains sur dix soutiennent sans réserve les grandes lignes de sa réforme. Sa bataille pour la santé se déroule parallèlement aux auditions, commencées mardi 26 juillet, d'une commission du Congrès sur l'affaire dite du Whitewater (les indélicatesses financières qu'aurait pu commettre le gouverneur Clinton dans l'Arkansas il y a plus de dix ans). C'est une coïncidence, mais qui, pour autant, ne créera pas forcément le climat le plus favorable à la Maison Blanche au moment précis où la crise haïtienne pourrait devenir « très chaude ». Pour l'heure, l'administration se dit confiante dans l'efficacité des pressions économiques sur les putschistes, les généraux Raoul Cédras et Philippe Biamby et le colonel Joseph-Michel François. *« Ces trois pantins auront quitté le pouvoir d'ici au 1er octobre »*, a confié William Gray, le délégué spécial de la Maison Blanche pour Haïti.

En tournée dans la région, Bill Richardson, un élu démocrate proche de M. Clinton, a été reçu la semaine dernière par le général Cédras, qu'il a trouvé plutôt conciliant. L'administration assure qu'elle n'entend rien négocier d'autre avec les putschistes que les modalités de leur départ. Déposé lundi par Washington devant les Nations unies, le projet de résolution visant à obtenir le feu vert du Conseil de sécurité pour une éventuelle intervention militaire n'a guère de chances d'être adopté avant dimanche, vu les réserves exprimées par plusieurs pays. La Maison Blanche vient de gagner un peu de répit : l'arrêt à peu près complet du flot des réfugiés haïtiens en direction de la Floride diminue la pression en faveur d'une intervention.

ALAIN FRACHON

CUBA

Fidel Castro se prive d'un discours

Fait inhabituel autant qu'inexpliqué, le président cubain, Fidel Castro, a confié à son frère Raul, « numéro deux » du régime et ministre de la défense, le soin de prononcer le traditionnel discours du 26 juillet marquant l'anniversaire de l'attaque, en 1953, de la caserne de Moncada, prélude à la révolution cubaine. Le Lider maximo, qui présidait les cérémonies organisées sur l'île de la Jeunesse, n'a pas pris la parole malgré les appels de la foule qui scandait son nom. Il avait participé les jours précédents à un sommet des dirigeants des Caraïbes, et la date de son retour était présentée comme incertaine. Raul Castro, qui avait déjà prononcé le discours du 26 juillet, mais en l'absence du chef de l'Etat, a dénoncé *« l'escalade yankee »* contre Cuba, mais il n'a pas évoqué la situation économique de l'île. – *(AFP, Reuter.)*

M. Léotard à Washington. – Le ministre français de la défense, François Léotard, devait rencontrer, jeudi 28 juillet, son homologue américain, William Perry, dans le cadre d'une visite de deux jours à Washington. Il sera reçu vendredi par le vice-président Albert Gore et par Anthony Lake, conseiller du président pour la sécurité nationale. – *(Reuter.)*

ASIE

En présence des Douze, des Etats-Unis et du Japon

La réunion de l'ASEAN, à Bangkok, a été dominée par les questions de sécurité régionale

BANGKOK

de notre correspondant

L'Association des nations du Sud-Est asiatique est sans doute un cas unique. Même s'ils regroupent plus de trois cents millions d'habitants, ses six Etats membres comptent dans leurs rangs un « tigre » (Singapour), deux « bébés tigres » (Malaisie et Thaïlande), un sultanat pétrolier (Brunei) et deux futurs « bébés tigres » (Indonésie et Philippines). Autant dire que l'ASEAN conserve encore un pied dans le tiers-monde. Elle n'en est pas moins devenue le point d'ancrage, sinon la locomotive, d'une structuration de l'Extrême-Orient depuis la fin de la guerre froide. Telle est la démonstration réussie des six jours de rencontres organisées par l'association à Bangkok, qui ont pris fin, mercredi 27 juillet.

Pour être un succès, ce genre d'exercice connaît, cependant, ses limites. Certes, tous ceux qui sont concernés, de près ou de loin, par l'Extrême-Orient, se sont retrouvés au rendez-vous, à deux exclus près, la Corée du Nord et Taïwan. Mais le Forum régional de l'ASEAN (le RFA) chargé d'étudier les problèmes de sécurité, n'a tenu, lundi, qu'une réunion formelle (*le Monde* du 27 juillet). En outre, l'ASEAN, qui fête cette année ses vingt-sept ans, a pu mesurer l'ampleur des dossiers qui l'attendent, de l'élargissement de l'association aux autres pays d'Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge et Birmanie) à la réalisation d'une zone de libre-échange, décidée l'an dernier, en passant par les contentieux frontaliers et, de manière plus générale, de cohésion interne.

Il reste que la réunion de Bangkok a été l'occasion de plusieurs rapprochements. Sans pour autant entériner l'*« engagement constructif »* prôné par l'ASEAN à l'égard de la junte birmane, les Australiens et les Européens ont assoupli leur position à ce sujet. A telle enseigne que Gareth Evans, le ministre des affaires étrangères de Canberra, a rencontré son homologue de Rangoun et que les Douze envisagent d'ouvrir un *« dialogue critique »* avec les Birmans en septembre aux Nations unies. C'était donc le moment d'une rentrée diplomatique, par la petite porte il est vrai, d'un régime qui a été l'objet d'un ostracisme quasi général.

Une autre idée a refait surface : aider le gouvernement cambodgien à remettre sur pied une armée qui a besoin d'être complètement réorganisée. En dépit des réserves de la Thaïlande, l'Australie a mis en relief la nécessité d'appuyer, quelles que soient ses lacunes et faute de choix, le régime sorti des urnes de l'ONU et qui fait face à une rébellion honnie, celle des Khmers rouges. Des discussions vont donc se poursuivre, à ce sujet, entre Washington, Paris et Canberra.

Pour l'ASEAN, des approches différentes de ces problèmes (Birmanie, Cambodge, adhésion du Vietnam) ne doivent pas occulter l'essentiel : comment gérer la montée en puissance de Pékin, qui s'arme à tour de bras, fait de la Birmanie un client et considère la mer de Chine du Sud comme un lac chinois. L'association ne peut se contenter d'offrir une tribune à partir de laquelle la région envisage de se structurer. Elle doit aussi définir ses véritables priorités, en tête desquelles figure la diplomatie musclée de Pékin dans le secteur depuis l'éclatement de l'Union soviétique et le désengagement militaire relatif des Etats-Unis.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD

Le gendre du premier ministre aurait fait défection

Les services de renseignement sud-coréens ont présenté à la presse, mercredi 27 juillet, un homme se disant le gendre du premier ministre nord-coréen, Kang Song-san. Kang Myong-do, qui a demandé l'asile à Séoul après être passé par la Chine, a affirmé que Pyongyang détenait déjà cinq têtes nucléaires et *« considérait le développement du programme nucléaire comme le seul moyen de préserver le régime de Kim Jong-il »*, successeur de Kim Il-sung. Cette politique *« prévoit que la Corée du Nord révèle son programme à la communauté internationale après avoir réalisé une dizaine d'ogives nucléaires, afin de s'assurer une position avantageuse dans ses pourparlers avec les Etats-Unis et le Japon »*. Pyongyang *« estime que les Etats-Unis ne seraient pas en mesure de l'attaquer à ce moment-là en raison de [ses bombes] nucléaires »*.

Toutefois, certains spécialistes doutent de la véracité de ces informations, voire même de l'identité du transfuge, présenté le jour même où Pyongyang fêtait sa *« victoire »* dans la guerre de Corée. *« Le gouvernement sud-coréen n'a aucune preuve à l'appui de cette déclaration »*, a indiqué un haut responsable de la présidence, tandis que le secrétaire d'Etat américain, William Perry, continue de penser que le régime du Nord ne dispose pas de plus *« d'une ou deux bombes nucléaires »*.

Pendant ce temps, à Pyongyang, on a noté l'absence des cérémonies du 27 juillet de Kim Jong-il et de son premier ministre dont la propagande avait annoncé à l'avance la retransmission de cet évènement. Kim Jong-il est, enfin, toujours uniquement présenté comme chef suprême des armées, et toujours pas comme chef de l'Etat et du Parti communiste, comme l'était son père. Ce qui semble indiquer que le processus de succession n'est toujours pas achevé. – *(AFP, Reuter, AP.)*

CAMBODGE : attaque meurtrière d'un train par des Khmers rouges. – Des Khmers rouges ont attaqué, mardi 26 juillet, un train dans le sud du Cambodge, à 130 kilomètres de Phnom-Penh, tuant neuf passagers et prenant de nombreux otages, dont trois étrangers. – *(AFP.)*

BANGLADESH : rectificatif. – Dans l'article de notre envoyé spécial à Dacca sur Taslima Nasreen, publié dans *le Monde* du 23 juillet, il fallait, bien entendu, lire : *« Un écrivain qui défend le droit des « femmes à violer des hommes », tout en s'élevant contre la « mâle tendance à déchirer les vagins » (...), avait peu de chances d'acquérir une large et durable popularité »*, et non : *« qui défend le droit des hommes à violer des femmes »*, comme écrit par erreur...

La fin d'un long processus législatif

Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution, mercredi 27 juillet, la loi sur le « respect du corps humain » et celle sur le « don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal ». La troisième des lois de cette nouvelle législation, celle sur le « traitement de données nominatives, ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé », n'avait pas été soumise au Conseil.

■ DIGNITÉ DE LA PERSONNE. Le Conseil constitutionnel a constaté que les principes sur lesquels est fondée cette nouvelle législation permettaient d'assurer le respect de la « sauvegarde de la dignité de la personne humaine » dont, s'appuyant sur le préambule de la Constitution de 1946, il a fait, pour la première fois, un principe constitutionnel.

Le Conseil constitutionnel valide les lois sur la bioéthique

Suite de la première page

La préservation de celle-ci pouvait amener à interdire toute législation la limitant, ce qui est le cas de celle sur la bioéthique, puisqu'elle revient à empêcher un individu de disposer librement de son corps. C'est pourquoi Philippe Séguin, usant d'une prérogative dont ne s'étaient pas servis ses prédécesseurs à la présidence de l'Assemblée nationale, a demandé au Conseil constitutionnel de vérifier que ces textes s'appuyaient bien sur des principes conformes à la Constitution.

Pour donner une base constitutionnelle à ces lois, le Conseil a donc procédé à une avancée jurisprudentielle. Il a considéré que *« la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre toute forme d'asservissement et de dégradation est un principe à valeur constitutionnelle »*. Pour aboutir à ce résultat, il s'est appuyé sur le préambule de 1946, ce dont il a l'habitude depuis 1971. Mais jusqu'alors il n'avait fait référence qu'aux *« principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »*, auxquels le constituant d'alors avait réaffirmé l'attachement du *« peuple français »*, et aux *« principes politiques économiques et sociaux nécessaires à notre temps »*, dont la liste constitue l'essentiel de ce préambule.

Pour « inventer » ce nouveau principe, le Conseil s'est appuyé sur l'introduction de ce préambule qui ne fait que préciser dans quelles conditions il a été rédigé : la victoire sur *« les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine »*. En quelque sorte, les gardiens de la Constitution tirent d'un « exposé des motifs » une valeur normative. Voilà qui devrait faire frémir Edouard Balladur qui, lors de la polémique de l'automne 1993 sur le droit d'asile, leur reprochait de donner une valeur constitutionnelle précise à des principes généraux. D'autant que, comme toute avancée jurisprudentielle, celle-ci pourra être utilisée dans l'analyse de futurs textes de lois, dont le Conseil estimerait qu'ils mettent en cause la dignité humaine. Il est vrai que la constitutionnalisation de ce principe avait été souhaitée par la « commission Vedel », chargée à l'automne 1992 par François Mitterrand de réfléchir à une réforme de la Constitution.

Portes ouvertes aux évolutions ultérieures

Une telle avancée était toutefois indispensable pour « contrer » la « liberté individuelle » et ainsi permettre à l'Etat d'interdire à l'individu de faire ce qu'il veut de son corps. C'est en effet, pour le Conseil constitutionnel, ce principe de la *« sauvegarde de la dignité humaine »* qui permet au législateur d'imposer à chacun le *« respect du corps humain »*, y compris du sien propre. Cela lui permet aussi de ne pas donner valeur constitutionnelle aux principes précis sur lesquels est construite cette législation. En énumérant à la fin de sa décision *(lire ci-contre)* ceux que détaille la loi sur le *« respect du corps humain »*, il explique qu'ils *« tendent à assurer le respect »* du principe à qui, à l'inverse, il donne valeur constitutionnelle, celui de la dignité humaine.

Procéder ainsi permet au Conseil constitutionnel de ne pas empêcher toute évolution ultérieure. D'ailleurs, dans le corps de sa décision, il se place dans le cadre *« de l'état des connaissances et des techniques »*. Il est vrai que sa jurisprudence l'a déjà conduit à empêcher le législateur de revenir' sur des principes posés par le Parlement, dont le Conseil avait estimé que, sans avoir une valeur constitutionnelle, il permettait un bon respect de normes constitutionnelles. En clair, les parlementaires ne pourront pas, dans l'avenir, revenir sur les protections qu'ils viennent d'accorder au corps humain ; ils ne pourraient que les améliorer. De plus, ce choix du Conseil lui évite de se prononcer clairement sur les questions soulevées par les soixante-huit députés de droite, menés par Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), qui trouvent que cette législation met à mal les valeurs morales traditionnelles.

Ainsi le Conseil a refusé de revenir, même indirectement, sur sa décision de 1975 qui avait accepté la loi « Veil » sur l'avortement. Précisant même sa jurisprudence de l'époque, et contrairement à ce que certains avaient cru y voir, il indique que *« le principe du respect de tout être humain dès le commencement de la vie »* n'a pas valeur constitutionnelle. Allant même plus loin, et contrairement à la Cour constitutionnelle allemande, il laisse le soin au législateur de déterminer quand commence la vie. Ce refus de se prononcer sur des questions essentielles le conduit même, de manière tout à fait exceptionnelle, à refuser de contrôler la façon dont les parlementaires ont respecté le principe d'*« égalité »* posé par la déclaration de 1789. Aucune des remarques de ces députés traditionalistes n'a ainsi trouvé grâce à ses yeux, et, notamment, il a estimé que l'interdiction faite à un enfant fruit d'une insémination par « tiers donneur » de rechercher l'identité de son parent « naturel » n'était pas contraire à un principe constitutionnel.

Même si la tâche du Conseil constitutionnel était facilitée par les longs travaux préparatoires de cette législation sur la bioéthique, elle restait fort complexe. En mettant à jour un principe constitutionnel de protection de la dignité humaine, il a donné une base constitutionnelle à ces lois, et ainsi fait prévaloir l'intérêt collectif de sauvegarde de l'espèce humaine sur la liberté individuelle. Ce faisant, il va décevoir ceux qui estiment que l'Etat n'a pas à légiférer en la matière, tout en ne donnant pas satisfaction à ceux qui rêvaient qu'il puisse être le gardien de la morale traditionnelle. Mais il a aussi laissé la porte ouverte à toute évolution ultérieure et fait preuve d'une prudence extrême.

THIERRY BRÉHIER

La sauvegarde de la dignité de la personne humaine

Voici les principaux extraits de la décision du Conseil constitutionnel :

« Considérant que le préambule de la Constitution de 1946 a réaffirmé et proclamé des droits, libertés et principes constitutionnels en soulignant d'emblée que : *« au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés »* ; qu'il en ressort que la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre toute forme d'asservissement et de dégradation est un principe à valeur constitutionnelle ;

» Considérant que la liberté individuelle est proclamée par les articles 1, 2 et 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; qu'elle doit toutefois être conciliée avec les autres principes de valeur constitutionnelle ;

» Considérant qu'aux termes du dixième alinéa du préambule de la Constitution de 1946 : *« la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement »* et qu'aux termes de son onzième alinéa : *« elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère (...), la protection de la santé»* ; (...)

» Considérant que lesdites lois énoncent un ensemble de principes au nombre desquels figurent la primauté de la personne humaine, le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie, l'inviolabilité, l'intégrité et l'absence de caractère patrimonial du corps humain ainsi que l'intégrité de l'espèce humaine ; que les principes ainsi affirmés tendent à assurer le respect du principe constitutionnel de sauvegarde de la dignité de la personne humaine ;

» Considérant que l'ensemble des dispositions de ces lois mettent en œuvre, en les conciliant et sans en méconnaître la portée, les normes à valeur constitutionnelle applicables ; (...) »

Dans la perspective du congrès extraordinaire du PS

M. Emmanuelli invite le Parti socialiste à « sortir de l'ambiguïté »

Dès son élection à la tête du Parti socialiste, Henri Emmanuelli avait affirmé sa volonté de donner *« un coup de barre à gauche »*. Le premier secrétaire confirme cette position dans une lettre adressée à chaque militant dans la perspective du congrès extraordinaire fixé les 18, 19 et 20 novembre. Appelant à *« clarifier la position politique et stratégique »* du parti, le député des Landes assure que le PS doit *« sortir de l'ambiguïté »* face à une *« droite cynique »*. *« Le véritable archaïsme de la gauche aujourd'hui est d'avoir perdu l'essentiel de son héritage, c'est-à-dire cette capacité de refus, de révolte, qui, depuis toujours, a fait la différence entre les renoncements du conservatisme et l'exigence du progrès. »*

Par ailleurs, M. Emmanuelli appelle les socialistes à rompre la logique des courants *« qui dépasse aujourd'hui les limites de l'acceptable »*. Il annonce aux militants qu'il leur soumettra une contribution portant son seul nom, afin d'éviter toute *« chasse aux signatures »* qui déboucherait sur des *« choix de personnes »* et non des débats d'idées. Le premier secrétaire précise qu'il demandera aux responsables des différents secteurs d'élaborer des propositions *« en s'efforçant d'associer à leur réflexion des acteurs extérieurs au parti »*.

Une circulaire des ministères des affaires sociales, de l'intérieur, de l'éducation nationale et du travail

Les étudiants étrangers ne pourront être embauchés comme maîtres auxiliaires qu'à titre exceptionnel

Les conditions d'embauche des maîtres auxiliaires étrangers, qui avaient suscité l'émoi et la mobilisation des intéressés et des syndicats d'enseignants (« *le Monde* » du 2 juin et du 27 juillet), ont été précisées dans une circulaire qui vient d'achever de multiples navettes entre les ministères des affaires sociales, de l'intérieur, de l'éducation nationale et du travail. Dès la prochaine rentrée, le recrutement des étudiants étrangers qui n'ont pas déjà été employés par l'éducation nationale avant le 1er janvier 1994 ne pourra plus se faire « que de façon tout à fait exceptionnelle ». Parmi les 39 500 maîtres auxiliaires, on compte 4 000 étrangers.

Il aura donc fallu attendre un bon mois pour que voie le jour, après moult bruits et rumeurs, la circulaire relative à *« la situation au regard du séjour des étrangers recrutés par le ministère de l'éducation nationale pour exercer les fonctions de maître auxiliaire »*. La situation des 4 000 maîtres auxiliaires étrangers, souvent précaire au regard du séjour et du travail, mais tout de même recrutés pour assurer les cours dans des disciplines déficitaires en titulaires, avait fait récemment l'objet d'une mission conjointe des inspections générales de l'administration (IGA), des affaires sociales (IGAS) et de l'administration de l'éducation nationale.

Applicables pour la prochaine rentrée, les dispositions de la circulaire qui sera adressée très prochainement aux préfets, aux recteurs, aux directeurs départementaux du travail et au directeur de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) définissent un ordre de priorité dans les embauches de maîtres auxiliaires : priorité *« impérative »* aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, et en cas de recours à des étrangers *« à ceux qui ont déjà exercé des fonctions de maîtres auxiliaires et, parmi ceux-ci, des étrangers bénéficiant d'une carte de résident, qui ont un accès permanent au marché du travail, ou d'une carte de séjour temporaire de salarié d'un an renouvelable, en cours de validité »*.

« Sachant, reconnaît la circulaire, *que l'organisation et l'intervention de l'ANPE dans ce domaine peuvent prendre quelques délais, puisque déjà les candidatures les moins abondantes y sont apparemment enregistrées dans les disciplines les plus déficitaires, les rectorats pourront faire appel à des maîtres auxiliaires étrangers, notamment à ceux qui ont été déjà recrutés les années précédentes. »* Ainsi, les titulaires d'une carte de résident ou d'une carte de séjour temporaire « salarié » ne devraient pas voir leur situation modifiée à la prochaine rentrée, sous réserve, comme pour tout auxiliaire... qu'on ait toujours besoin d'eux.

Des situations souvent irrégulières

En revanche, le gouvernement veut s'assurer que le recrutement d'étrangers sous statut étudiant pour des postes d'auxiliaires ne constitue pas un moyen détourné de pérenniser un séjour au-delà de la durée normale des études poursuivies. Dans la pratique, l'intérêt des auxiliaires étrangers qui désiraient rester en France par ce biais et celui des rectorats qui doivent toujours répondre aux urgences et aux besoins, s'étaient effectivement rejoints pour créer des situations souvent irrégulières.

Comme le remarque sans fard un proche du ministre de l'éducation nationale dans une récente note de service confidentielle, *« le problème est venu du fait que l'interministérialité n'a jamais fonctionné* [NDLR : notamment entre l'intérieur et l'éducation nationale] *et que la concertation préalable avec l'ANPE n'a jamais existé »*. Résultat : *« Les rectorats, devant l'urgence, ont recruté des maîtres auxiliaires étrangers sans connaître leur statut juridique et donc sans savoir si les recrutés avaient droit au marché du travail. »*



Actuellement, un tiers des maîtres auxiliaires étrangers, soit *environ 1 300 personnes, sont* titulaires d'une carte de séjour étudiant et d'une autorisation de travail provisoire qui leur donne droit au temps partiel pour neuf mois, théoriquement pour dix heures hebdomadaires (mais nombreux *étaient ceux qui assuraient* de fait, illégalement, des vacations de dix-huit heures minimum). A l'avenir, ceux-ci ne devraient plus être recrutés *« que de façon tout à fait exceptionnelle, pour des suppléances en cours d'année »*, et dans la limite des dix heures (étant toujours entendu que l'éducation nationale aura épuisé les solutions de recours auprès de l'ANPE).

Néanmoins, à la rentrée 1994, chaque situation devra être examinée au cas par cas. Ainsi, *« afin d'éviter de déstabiliser des équipes pédagogiques bien constituées et d'effectuer des recrutements complémentaires »*», les étudiants étrangers recrutés avant le 1er janvier 1994 (donc ceux qui ont été recrutés à la rentrée 1993), même à *temps complet, devraient* pouvoir, si les besoins l'exigent et si aucune solution ne peut être trouvée à l'ANPE, être reconduits dans leurs fonctions antérieures, éventuellement toujours à temps complet. En revanche, ceux dont le recrutement s'est opéré après le 1er janvier, et les nouveaux qui *souhaitaient* postuler à un poste d'auxiliaire, ne pourront plus être embauchés qu'occasionnellement.

Entrée en vigueur en septembre

Enfin – et c'est là que le bât pourrait blesser le plus –, les dizaines d'étrangers qui avaient été précédemment recrutés avec des *autorisations* de travail *provisoires* alors qu'ils n'avaient pas ou n'avaient plus la qualité d'étudiant ne pourront plus être recrutés s'ils n'obtiennent pas une prolongation de leur statut étudiant ou une carte de séjour temporaire portant la mention « salarié » (ce qui impliquerait qu'ils devraient alors quitter le territoire).

Au ministère de l'éducation nationale, on précise que les rectorats devraient avoir déjà procédé, pour la fin du mois de juillet, au recrutement des auxiliaires dans les disciplines déficitaires et que ces nouvelles dispositions ne devraient s'appliquer que pour les affectations complémentaires de septembre, liées aux imprévus de la rentrée. Ainsi, au rectorat de Créteil, où les *syndicats* avaient protesté contre la décision du recteur de suspendre les nominations d'auxiliaires – français ou étrangers – *(le Monde* du 27 juillet), a-t-on appris qu'un tiers de ces auxiliaires ont bien été réaffectés, *même si les lettres de nomination* ne seront effectivement envoyées qu'en septembre.

JEAN-MICHEL DUMAY

JUSTICE

Dans une cellule de l'Office central de répression de la grande délinquance financière

Un suspect de l'opération « Margarita » s'est suicidé durant sa garde à vue

Un ingénieur informaticien de 37 ans, John Velez, s'est suicidé dans une cellule de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), à Nanterre (Hauts-de-Seine), dans la nuit du 25 au 26 juillet. Français d'origine colombienne, il avait été placé en garde à vue dans le cadre de l'opération « Margarita », conduite par la police contre un réseau international de blanchiment de l'argent de la drogue (« *le Monde* » des 28 juin et 8 juillet). Une enquête à été confiée à l'IGS (inspection générale des services) pour établir les circonstances du décès.

John Velez s'est présenté dans les locaux de l'OCRGDF, lundi 25 juillet à 10 heures, comme convenu avec les policiers. Lors du déclenchement de l'opération « Margarita », le 27 juin, il était en vacances en Colombie avec son fils. Ayant appris qu'une perquisition avait eu lieu à son domicile, il avait prié son avocat, Me Hervé Temime, d'entrer en contact avec le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto, chargé de l'enquête sur ce vaste réseau de trafic de drogue et de blanchiment, lié aux cartels colombiens. Rendez-vous avait donc été pris.

Placé en garde à vue après avoir été entendu comme témoin, l'ingénieur informaticien, que les enquêteurs soupçonnent d'avoir joué un rôle dans le montage des circuits financiers, a été conduit en cellule lundi vers 20 h 30, après une première série d'auditions. C'est au cours de la nuit, entre 2 h 25 et 3 h 35, selon la police, qu'il s'est donné la mort, s'étranglant avec son pantalon. Selon les premiers éléments recueillis par l'IGS, la surveillance des cellules est assurée par un « dispositif séquentiel » de caméras vidéo qui ne fixent chaque cellule que par intermittence. En outre, M. Velez semble s'être dissimulé sous une couverture avant de s'asphyxier.

La famille qui, pour l'heure, ne songe pas à contester la thèse du suicide, s'interroge néanmoins sur la qualité de cette surveillance, et sur les *« conditions morales »* de la garde à vue. Questionné par l'IGS, l'inspecteur qui a interrogé John Velez assure qu'il ne montrait aucun signe de nervosité, et qu'avant de gagner la cellule il avait pu téléphoner à sa sœur, lui confiant que l'affaire était sérieuse. Elle-même placée en garde à vue après le coup de filet policier du 27 juin, la sœur de John Velez confirme l'existence de cet appel, mais précise que son frère lui aurait alors fait part de ses craintes. *« Ça va mal,* aurait-il dit, *ils me considèrent comme complice. »* Elle ajoute que l'inspecteur aurait ensuite pris le combiné pour lui dire que son frère devait *« dire la vérité »*, rapporte Me Hervé Temime.

De source policière, on indiquait, mardi, que John Velez avait *« commencé à parler »* et que les enquêteurs comptaient sur les auditions à venir pour faire progresser leur connaissance du réseau franco-colombien. Son nom était initialement apparu sur des écoutes téléphoniques, et les surveillances avaient permis de constater qu'il avait reçu chez lui plusieurs personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants, sans que rien ne permette de prouver qu'il y prenait une part active. La prolongation de sa garde à vue au-delà des premières vingt-quatre heures n'était d'ailleurs pas envisagée, confirment des sources policières et judiciaires. Ces dernières précisent que M. Velez devait se voir signifier ultérieurement, et par courrier, sa mise en examen.

H. G.

Trafic d'armes ou terrorisme ?

Les enquêteurs s'interrogent sur la « mission » des sympathisants du FIS interpellés à Paris et Perpignan

Eléments d'une filière de trafic d'armes ou terroristes prêts à retourner sur le terrain en Algérie après s'être organisés en Europe ? Les enquêteurs s'interrogent sur le rôle exact des huit sympathisants du Front islamique du salut (FIS) interpellés, dimanche 24 juillet, à Perpignan et, mardi 26, à Paris (*le Monde* du 28 juillet). Des armes, des munitions, du matériel de transmission, des combinaisons noires et des cagoules ont notamment été saisis en leur possession.

Selon une source policière, « via *des carnets d'adresses, des liens semblent exister entre les protagonistes de cette affaire et d'autres personnes interpellées lors de précédentes opérations anti-FIS menées sur le territoire français »*. Il apparaît également que les huit hommes interpellés à Perpignan et à Paris ont bénéficié de *« l'organisation extérieure du FIS en Europe, dont l'infrastructure de commandement est basée en Allemagne »*. Mais leur rôle exact comme leur éventuelle « mission » restent à déterminer.

Au terme de leur garde à vue, les six personnes interpellées à Perpignan devaient être transférées, jeudi, à Paris, pour être présentées, en compagnie des hommes interpellés dans la capitale, à la 14e section, chargée de la lutte antiterroriste au parquet de Paris. Ces arrestations portent à 117 le nombre de personnes interpellées en dix mois par la police dans le cadre de sa lutte contre les activités du FIS algérien et du Parti de la Renaissance (Hizb En Nahda) tunisien en France. Dix d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et une sous contrôle judiciaire.

REPÈRES

SINISTRE

Deux informations judiciaires ouvertes sur des incendies de haras

Deux informations judiciaires ont été ouvertes, mercredi 27 juillet, par le parquet de Versailles à la suite des incendies d'écuries qui se sont produits dans les Yvelines depuis le mois de mai. La première information concerne le double sinistre qui a partiellement détruit deux écuries à Maisons-Laffitte dans la nuit du 25 au 26 juillet. La deuxième s'intéresse à celui qui avait détruit, le 7 mai, les haras Camus à Mesnil-le-Roi. Une centaine de chevaux affolés avaient pris la fuite et quatorze avaient péri carbonisés. Selon la brigade criminelle de la police judiciaire de Versailles, chargée de l'enquête, il semble que ces *actes de malveillance soient sans* rapport avec les incendies qui ont *ravagé* les *poneys-clubs* de Thiais et de La Celle-Saint-Cloud il y a *une semaine* (*le Monde* du 21 juillet).

TRANSFUSION SANGUINE

Le Centre régional de Montpellier et l'UAP condamnés

Le Centre régional de transfusion sanguine *(CTRS)*de Montpellier et son assureur l'UAP ont été condamnés, mercredi 27 juillet, par la cour d'appel de Montpellier à indemniser deux frères hémophiles contaminés par le virus de l'hépatite C *et aussi, pour l'un* d'eux, par le virus du sida. Cet *arrêt confirme* un premier jugement rendu le 2 juin 1993 par la seconde chambre civile du tribunal de grande instance de Montpellier. La cour d'appel a retenu les explications apportées à l'audience par un expert judiciaire *sur « l'origine probablement transfusionnelle »* des *contaminations dont les dates* n'avaient pas été fixées avec exactitude. *« Le CRTS se devait de délivrer des produits sûrs, sains et exempts de vice »*, notent les magistrats en évoquant l'obligation de sécurité. Au total, le CRTS et l'UAP devront verser solidairement 2 750 000 francs en réparation du préjudice subi. L'indemnisation de 2 millions de francs accordée au frère aîné dans le premier jugement est *confirmée. En revanche, celle de* son frère cadet a été réduite de *650 000 francs à 250 000 francs* en raison de l'amélioration de *son état de santé. 250 000* francs seront enfin versés à chacun des deux parents. – *(Corresp.)*

LANGUES RÉGIONALES

Sursis pour les écoles bretonnes Diwan

Les écoles privées Diwan, mises en redressement judiciaire *le 4 octobre 1993 (le Monde* du 6 octobre 1993), pourront, par l'accord implicite qu'elles ont obtenu, lundi 25 juillet du tribunal de grande instance de Quimper, offrir une rentrée scolaire normale à leurs 1 100 élèves. Le tribu*nal a en effet fixé son prochain* rendez-vous avec les dirigeants de Diwan au lundi 19 septembre, soit au-delà de la rentrée scolaire. A l'évidence, les magistrats ont pris en compte la signature, mercredi 20 juillet, d'un protocole d'accord avec l'Etat, qui octroie aux écoles Diwan le statut d'éta*blissement privé sous* contrat. André Lavanant, président de Diwan, devra néanmoins présenter, lors d'une audience fixée au 4 octobre 1994, un plan de redressement de leur dette, *estimée à* 7 millions de francs, pour lequel il sollicite l'appui du conseil régional de Bretagne et des quatre conseils généraux bretons.

LOGEMENT

Gaz de France a relogé les squatters parisiens de la rue Condorcet

Les négociations entre *Gaz de* France et le DAL (Droit au logement), relatives à l'occupation de l'immeuble du 8, rue Condorcet à Paris (9e), ont abouti plus rapidement que ne l'espéraient les squatters eux-mêmes. Les soixante-trois personnes sans abri, dont quatorze familles, qui avaient pris possession de ce bâtiment il y a trois semaines, ont été *relogées*, dans la journée du mercredi 27 juillet, à la demande *de GdF, par des « bailleurs sociaux »* dans plusieurs *communes de la banlieue pari*sienne. La mairie de Paris, pro*priétaire du bâtiment de la* rue Condorcet loué par GdF, avait refusé un relogement dans la capitale. Après la Banque de France, c'est la deuxième fois, depuis le début de l'été, qu'un organisme public trouve rapidement une solution à un problème d'occupation d'immeuble par des sans-logis (*le Monde* du 28 juillet).

DROIT DU TRAVAIL

Les prud'hommes ordonnent la réintégration de deux hommes victimes de harcèlement sexuel et licenciés

Le conseil des *prud'hommes* de Valenciennes (Nord) a *ordonné*, mercredi 27 juillet, la réintégration immédiate de deux salariés de l'usine Bidermann, à Prouvy (Nord), qui avaient été licenciés après avoir porté plainte pour harcèlement sexuel à *l'encontre de leur responsable de* service. Les deux hommes, un *père et son fils, étaient* en grève de la faim depuis le 18 juillet pour obtenir leur réintégration. Le père, qui s'estimait la victime des avances, puis des représailles, de sa supérieure hiérarchique, avait déposé plainte en avril pour harcèlement sexuel. Son fils avait également porté plainte, invoquant des pressions morales exercées à son encontre. Après *avoir d'abord essayé de séparer* les trois protagonistes, la direc*tion les avait finalement licenciés* pour *« trouble apporté au bon fonctionnement du service »*. et *« initiatives déplacées »*.

RECTIFICATIF : la défense de Marc-Michel Merlin dans le dossier « Dauphiné News ». – Dans l'article sur la mise en examen du maire de Grenoble, Alain Carignon *(le Monde* du 27 juillet), c'est par erreur que nous avons écrit que la défense de Marc-Michel Merlin, PDG de la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est (COGESE), bénéficiaire du marché des eaux à Grenoble, et de la *Société de* distribution des eaux intercommunales *(SDEI)*, toutes deux filiales du groupe Lyonnaise des eaux, était assurée par le cabinet Dutaret, La Giraudière, Larroze et associés dans le dossier *Dauphiné News*. Ce cabinet est bien le conseil de M. Merlin, mais dans le dossier Pierre Botton-*bis*.

[Nous donnons acte au cabinet Dutaret, La Giraudière, Larroze et associés de cette précision. Jean-Louis Dutaret, ami proche d'Alain Carignon dont il dirigea le cabinet au ministère de l'environnement avant d'être son conseiller au ministère de la communication et PDG de la SOFIRAD, joua le rôle d'intermédiaire entre la Lyonnaise des eaux et les sociétés éditrices du *Dauphiné News* à renflouer.]

FAIT DIVERS

Le manuscrit volé de François Nourissier

L'écrivain Français Nourrissier vient de se faire dérober un manuscrit dont il ne possédait aucun double. *« C'est arrivé mardi soir à l'aéroport de Marseille, à 80 centimètres de mes pieds,* précise-t-il. *Pendant que j'attendais mes bagages, on a dérobé un porte-documents contenant mes affaires personnelles – chéquiers, cartes de crédit, agendas, etc. _ mais surtout mon manuscrit : des feuilles volantes, dans une chemise. Quarante-huit sont dactylographiées, le reste est de ma main. »*

Près de deux ans de travail, et, pour les voleurs, un tas de feuilles dépourvues d'intérêt. Mais, avant de jeter ce paquet encombrant, ont-ils seulement pris le temps de lire la première page ? François Nourissier craint que non. Il a toutefois fait paraître jeudi 28 juillet dans les éditions du *Provençal* un appel demandant aux *« emprunteurs »* de son manuscrit de le renvoyer sous pli anonyme à la rédaction du journal (13902 Marseille Cedex 20), et à toute personne qui aurait trouvé des fragments de ce texte de se manifester. En attendant, que faire ? Recommencer le livre, qui devait paraître entre janvier et mars 1995 ? *« C'est impossible,* dit François Nourissier, qui tente de ne pas perdre sa placidité, *je n'essaierai même pas. C'est trop déplaisant. On ne peut pas se remettre à marcher dans ses propres mots. »*.

Avant la désignation du lauréat à l'automne par le gouvernement

Le jury du concours d'architecture a retenu deux projets pour le Grand Stade

Le jury du concours du Grand Stade, qui s'est réuni lundi 25 et mardi 26 juillet, a retenu, mercredi 27 juillet, *« à partir de critères urbanistiques, architecturaux, fonctionnels, économiques et financiers »* deux projets sur les huit qui lui étaient soumis, ceux des architectes Nouvel-Cattani associés à l'entreprise Dragages et de Macary-Zublena-Constantini-Regembal associés à Bouygues-Dumez-SGE, avec une préférence pour le premier. Le gouvernement désignera le lauréat du concours sans doute au tout début de l'automne.

Nouvel et Cattani d'un côté, en première position : de l'autre, classés seconds, Macary et Zublena : voilà un résultat surprenant et pour le moins contrasté. Mais, dans le clair-obscur des attendus du jury, *la part d'ombre* reste prédominante pour un bon moment encore, compte tenu de la *nécessaire* clarté que demanderait un projet d'une telle envergure. Les premiers *résultats* de la consultation pour le Grand Stade avaient été déjà surprenants par leur caractère ambigu. Sept projets avaient été retenus sans que les autres soient *véritablement* exclus d'une deuxième consultation dont les contours étaient dessinés avec un admirable flou artistique sur les plans juridique et réglementaire. Fort prudemment, seuls les sept projets qui avaient la préférence du jury sont restés en lice, à l'*exception* d'Alain Sarfati qui a voulu forcer un destin initialement contraire (1). Dès lors, les bruits fondés, les rumeurs, les secrets authentiques ou de Polichinelle, *les tentatives d'intoxication* en tout genre, se sont accumulés. Il aura fallu ruser pour avoir connaissance, avec plus ou moins de clarté, des différents projets.

Or, à la surprise générale – ce qui prouve que le secret est une chose relative –, ces projets concernant le dernier des grands travaux du millénaire se sont révélés d'une *qualité exceptionnelle*. Le concours du Grand Stade aura livré au jury, situation certes embarrassante, une pléiade d'études de très haute tenue, four*millant d'idées et de solutions*, malgré la complexité d'une demande qui confinait à l'absurde.

C'est, en effet, la première fois qu'on aura demandé à des architectes d'imaginer un stade qui soit à la fois le temple d'un Mondial nécessitant quelque 80 000 places *mais aussi le lieu*, un peu plus intimiste, de matches nationaux (soit de 30 000 à 40 000 places) et, enfin, le monument susceptible d'accueillir la piste d'athlétisme *d'éventuels Jeux olympiques* parisiens. Après le calme olympien de Melun-Sénart, où des projets de grande sérénité avaient pu voir le jour, le terrain du Cornillon, en *Seine-Saint-Denis, offrait* certes aux villes alentour la chance de nouveaux équipements et d'un renouveau urbain dans un délai maîtrisable, mais elle offrait aussi, à *l'ouest, un enchevêtrement* sauvage d'autoroutes et de voies de chemin de fer, tandis que, à l'est se posait le problème d'une frange urbaine appelée à rejoindre, par *delà le canal, la ville* d'Aubervilliers.

Un troisième larron

Est-ce l'effet bénéfique de telles contraintes ? Les équipes d'architectes, en tout cas, se seront pour la plupart surpassées. Pour autant cette bonne surprise est restée nimbée d'un épais brouillard. Il n'apparaît en effet pas raisonnable de prendre vraiment au sérieux les chiffres avancés par les différents consortiums, la réelle faisabilité de *chacun des projets ni enfin* la capacité de chacun d'entre eux à s'intégrer dans le dessein tripartite exigé par l'Etat : ne faut-il faire intervenir, outre les agences et les *constructeurs, un troisième* larron, l'exploitant, dont le nom reste encore de l'ordre du mystère.

Canal Plus, en effet, qui s'était porté sur les rangs, s'est une première fois *désengagée*, soit par crainte des incertitudes du projet, soit pour faire baisser les *enchères*. La chaîne attend manifestement que l'Etat ou les autres partenaires lui donnent les cartes permettant de rendre financièrement supportable une pareille aventure. Compte tenu des obscurités qui entourent cette consultation, on peut comprendre *la* chaîne, en particulier lorsqu'elle s'interroge sur la venue ou non du Paris-Saint-Germain du Parc des Princes à Saint-Denis.

Les sept équipes restantes ont souffert mille morts, ne sachant trop sur quel pied danser face au jury. Celui-ci aura semblé bien mal à l'aise, incapable de définir autrement qu'au jour le jour ses *règles de fonctionnement*, demandant, par exemple, un jour une maquette sans format commun pour en récuser ensuite l'utilisation par les candidats, incapable *enfin de donner* aux *maîtres* d'œuvre le minimum d'assurances qu'on peut attendre d'un maître d'ouvrage. Seul le caractère enthousiasmant du Grand Stade *rendait supportable cettte situation* inconfortable, une fois de plus assez désinvolte à l'égard de la réflexion de grands professionnels pour qui la consultation se sera révélée fort *coûteuse* dans *bien* des cas.

Trois projets s'étaient véritablement détachés du *lot sur le plan* architectural. A tort ou à raison, les autres étaient sortis des *conversations*. Celui de Soler et Koolhas en raison du coût trop élevé avancé par son entreprise. Celui de Chaix et Morel paraissait sur une voie de garage *moins, peut-être*, en raison de la qualité de leur travail que de la solidité relative du tandem qu'il formait avec son entreprise, tandem peut-être un peu fragile à côté des autres grands éléphants. Vasconi non plus, bien que montrant une force et une ambition colisé*enne*, n'avait pas manifesté la force imaginative de Nouvel et Cattani, ni la pureté de la proposition de l'équipe Valode et et Pistre/Architecture Studio (VP/AS).

Assurément, ces deux derniers concurrents se révélaient les plus séduisants, les plus évidents et les plus forts, et ils présentaient, en outre, l'originalité de s'opposer l'un à l'autre de façon presque manichéenne. Si l'on se souvient qu'Architecture Studio fut le partenaire de Nouvel pour l'Institut du monde *arabe, son association* avec Valode et Pistre apparaît comme un pittoresque tour de passe-passe.

Configurations variables

Le stade de Nouvel est noir, tonitruant, brûlant, spectaculaire avec quatre *tribunes latérales* qui avancent ou reculent sur de gigantesques chariots pour former les configurations Coupe du monde et Jeux olympiques. Un projet sans aucun doute éblouissant, mais qui reste entaché par trois interrogations : celle du coût réel, une telle *structure n'ayant jamais été mise* en œuvre : celle de son réalisme technique : le sol du Cornillon restera-t-il stable sous le déplacement des colossales tribunes : *celle enfin des délais déjà* excessivement courts et sans doute difficiles à tenir au regard de la difficulté technique de l'ouvrage.

Le projet de Valode et Pistre, seul rescapé persévérant des trois vainqueurs de Melun-Sénart, contraste par sa limpidité, sa volonté de clarté et de transparence, de monumentalité lisible et le caractère raisonnable de ses *propositions techniques. Seuls* les gradins inférieurs sont mobiles, rentrant sous les tribunes, pour passer du chaudron « football » aux ambitions olympiques. Tandis *que le projet Nouvel table* sur une accumulation d'images et de signes intégrant la vision frénétique et colorée de ce tournant des années 90, le second table sur l'évolution vraisemblable de la publicité sur les stades : actuellement, un nombre limité de panneaux *qui devraient* être demain remplacés par des incrustations télévisées propres à chaque pays retransmetteur.

Les deux projets se prolongent par des *propositions urbaines* cohérentes avec l'actuel projet d'Hippodamos 93 pour la *Plaine*-Saint-Denis, Nouvel, avec son caractère sulfureux et catégorique, VP/AS avec *une idée* plus immédiatement urbaine. Mis face à face, ce dernier projet l'aurait sans doute emporté sur celui de Nouvel et Cattani, moins pour une dif*férence de qualité* architecturale que pour le caractère plus réaliste du second.

Le projet de Paul Andreu multipliait aussi les signes de cette vertu *architecturale qui consiste* à résoudre la quadrature du cercle autour d'une pelouse à géométrie variable. Cependant, si les tribunes, chez lui, répondent avec *pertinence aux variations du* nombre de spectateurs, son traitement « démontable » de la pelouse, posée sur une forêt de plots pouvait laisser sceptique. Le prestige du *concepteur de Roissy* semblait seul en mesure de compenser son handicap. Restait donc le projet Macary et Zublena, associé à Constantini et Regembal, qui, par *certains aspects* rappelle le projet Valode et Pistre/ Architecture Studio, avec un moindre niveau qualitatif mais, en revanche, un prix annoncé qui serait inférieur.

Un calcul périlleux

Cette équipe, toutefois, était surtout redoutée pour son entregent politique, son habileté à jouer du balancier et quelquefois des chiffres auprès de décideurs amateurs *d'idées simples*. Quoi qu'il en soit, personne ne s'attendait à ce que ce projet apparaisse ainsi en deuxième place sans que soit laissée ouverte l'hypothèse d'un troisième ou même d'un quatrième larron, ce qui aurait été le minimum de sagesse si l'on souhaitait *laisser la porte ouverte* à la fois à la raison et à la qualité.

Que peut-il en effet se passer maintenant ? La complexité et le coût du projet Nouvel, bien que très supérieur au projet Macary et Co, peut conduire d'office au choix du second projet, généralement reconnu pourtant comme le moins enthousiasmant des *huit derniers lauréats*. Ce calcul servirait alors d'assez médiocres dessins. Mais peut-être le jury s'est-il *enflammé* réellement pour le projet Nouvel et n'a-t-il *pas souhaité*, pour lui laisser une chance, lui opposer un véritable adversaire ? *Le calcul est* périlleux, et s'il ne se retourne pas contre Nouvel, il rendra de toute façon sujet à caution le choix d'un lauréat auquel un digne challenger n'aura pas été opposé.

Au-delà, le jury, qui s'était prononcé de façon molle et dilatoire *lors du premier tour*, offre un choix ridiculement limité au gouvernement Balladur et une marge de manœuvre tout aussi ridicule pour négocier avec le troisième partenaire que doit être l'exploitant.

Devant cette situation en forme d'impasse (à moins que des décisions n'aient d'ores et déjà été prises à l'insu même d'un jury *trop attentif aux planches du* concours pour n'être pas distrait des contingences extérieures) revient en surface un soupçon peu crédible mais persistant : celui de *la nonchalance organisée de* l'équipe balladurienne par rapport à un projet perçu comme d'essence chiraquienne. Par son choix, à tout le moins bizarre, *pourtant*, le jury concourt à la persistance de la rumeur sur ce combat des chefs. Il en reste un qui doit bien s'amuser de son château élyséen, désormais sûr d'avoir *bouclé*, lui, « ses » grands chantiers avant la fin de son second septennat.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Les huit candidats en lice étaient les *suivants : Denis Valode et Jean Pistre* associés à Bouygues-Dumez-SGE, Paul Andreu et Franck *Hammoutene* associés à Fougerolle-Citra-Ile-de-France, Pierre *Chaix et Jean-Paul Morel* associés à GTM, Macary-Zublena, Constantini et Regembal associés à Bouygues-Dumez-SGE, Jean Nouvel, Emmanuel Cattani et Hok Sport associés à Dragages et Travaux publics, Francis Soler et Rem Koo lhaas associés à *SAE-CBC-Spie-Citra-Eiffel*, Claude Vasconi, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart associés à Bouygues-Dumez-SGE ainsi qu'Alain Sarfati, associé à Quillery-Spie-Citra, exclus lors de la première session du jury en mai mais qui étaient présents pour cette seconde audition, la première sélection n'étant pas éliminatoire.


Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

La reprise du championnat de France de football de première division

Sous le signe de l'attaque et de la rigueur

Le championnat de France de première division de football devait reprendre jeudi 28 juillet avec le match avancé de la première journée, Bordeaux-Nice. Vendredi 29, le Paris-Saint-Germain, tenant du titre, se déplacera au Havre et Monaco recevra Metz. L'Olympique de Marseille disputera, samedi 30, au Stade Vélodrome, sa première rencontre en deuxième division contre Le Mans. *Les dirigeants de tous les* clubs ont été contraints de faire des économies et de composer avec *une palette de joueurs* sensiblement identique à celle de la saison précédente.

Moins de deux semaines après la fin d'une World Cup riche en buts, le championnat de France de première division 1994-1995 s'ouvre sous le signe de l'offensive. Après avoir relégué en deuxième division l'Olympique *de Marseille – la plus forte attaque* la saison dernière – dans le cadre de *« l'affaire »* de tentative de corruption de joueurs à Valenciennes, les dirigeants du football français ont estimé que le meilleur moyen pour assurer le spectacle était d'accorder 3 points (*au lieu de* 2) pour chaque victoire, comme lors de la saison 1988-1989. Un coup de barre d'un côté, un coup de barre de l'autre ? Les attaquants français devraient logiquement avoir plus de désir de pousser la balle au fond des filets.

Pour atteindre cet objectif, cependant, les clubs n'ont pas fortement renouvelé leurs effectifs. Assommés par la crise et soumis à la surveillance étroite de la Direction *nationale* du contrôle de gestion (DNCG), les dirigeants de première division ont dû mettre un frein à la frénésie de transferts mirobolants que Bernard Tapie avait naguère lancée en prenant la *présidence de l'OM*. Ils *comptent* donc plus sur les « metteurs en scène » que sur les « artistes ».

Huit clubs de première division sur vingt ont ainsi changé d'*homme* de terrain. Jacques Santini quitte Saint-Etienne (11e du championnat en 1994) et Christian Sarramagna Martigues (18e) où ils n'étaient plus en odeur de sainteté. Daniel Jeandupeux déménage de Caen à Strasbourg. Après vingt-six *ans passés au Benfica de Lisbonne*, Toni prend la direction des affaires à Bordeaux où il remplace Rolland Courbis qui part à Toulouse, rétrogradé en deuxième division. Safet Susic arrive à Cannes. Pierre Mankowski *retourne* à Caen. *Jean Fernandez* s'installe à Lille. Bref, ce chambardement dépasse bien le cadre habituel des renouvellements.

C'est ainsi que la nouveauté au Paris-Saint-Germain, tenant du titre, aura lieu sur le banc de *touche et non sur la pelouse*. Athur Jorge, le stratège portugais tombé en disgrâce chez les journalistes et les supporters, a été remplacé par Luis Fernandez. *Champion de France 1986 sous* le maillot bleu et rouge, il a quitté Cannes après un parcours fulgurant pour remettre dans le sens de l'attaque le brelan brésilien Ricardo-Valdo-Raï. *« Paris gagnait dans l'ennui. Aujourd'hui. Paris veut vaincre dans la joie*, a expliqué Luis Fernandez. *Je ne veux pas d'une équipe frileuse. Quand on a des Weah, des Ginola, des Valdo, on ne peut pas leur demander de jouer derrière. »*

A ceux-ci, le PSG aurait bien aimé ajouter le Brésilien Sonny Anderson. Mais, signe de la dureté des temps, le champion en titre n'a pas eu les moyens de faire au joueur de l'OM une *proposition* financière assez alléchante. C'est finalement sous les couleurs de l'AS Monaco que celui-ci tentera de prouver qu'il vaut bien les 28 millions versés pour son transfert (record de l'année). D'autant que *certaines transactions ont été* effectuées à moins de 6 millions de francs, l'augmentation du nombre de « chômeurs » n'étant pas étrangère à la révision des prétentions financières.

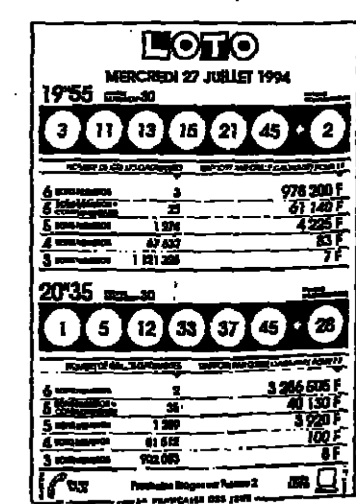
Quatre exilés

Reste qu'avec l'un des budgets les plus solides de la première division (environ 150 millions), Monaco veut faire oublier les déboires de la saison écoulée. Demi-finalistes de la Ligue des champions, *éliminés par le Milan* AC, les Monégasques, neuvièmes *du championnat national*, sont privés de Coupe d'Europe pour la première fois depuis 1987. L'attaquant vedette, l'Allemand Jurgen Klinsmann, en a racheté son *contrat de colère*. Avec Sonny Anderson, trois joueurs ont rejoint la formation monégasque : Fabien Pivetot remplaçant de Jean-Luc Ettori dans les buts, le Cannois *Michael Madar*, et le *Marseillais* Eric Di Meco.

Les autres clubs ont fait leur marché de façon fort raisonnable. Le Bordelais Stéphane Paille a rejoint *Lyon*, Xavier Gravelaine, prêté à Strasbourg, va tenter d'oublier *ses* déconvenues parisiennes. Le *vainqueur* de la Coupe de France, Auxerre, reste Auxerre. A l'affût des jeunes talents, Guy Roux a recruté deux garçons venus de Sète et d'Alès : une tradition de bon aloi dans la conjoncture. Bastia, seul club insulaire du championnat de France, qui *n'avait pas connu les honneurs de* la première division depuis huit ans, court encore après du renfort. A l'inter-saison, les Bastiais ont reçu le renfort du jeune Ziani prêté par Nantes et du Monténégrin Drobnjak, meilleur buteur de Serbie *lorsqu'il évoluait à l'Etoile* rouge de Belgrade, il y a deux ans.

La contre partie de cette rigueur nouvelle dans la gestion des clubs est l'exode des plus chers sinon des meilleurs. Après Cantona et Papin, quatre joueurs ont choisi de *jouer à l'étranger :* Boghossian part à Naples ; Didier Deschamps jouera à la Juventus de Turin ; Jocelyn Angloma au Torino ; et Basile Boli aux Glasgow Rangers. Champions devenus trop chers pour les clubs français. Hasard ? *Les trois derniers exilés – ou* ambassadeurs de prestige ? – sont issus des rangs de l'Olympique de Marseille déchu.

B. M.



Le Monde
DES LIVRES

Jaurès entre lumière et ténèbres

On réédite la thèse de philosophie du grand orateur du socialisme français, assassiné le 31 juillet 1914, il y a juste quatre-vingts ans

DE LA RÉALITÉ DU MONDE SENSIBLE
de Jean Jaurès.
Introduction de Jacques Cheminade.
Editions Alcuin, 34 p., 140 F.

Tribun exceptionnel, grande figure de l'histoire politique français et européenne, Jean Jaurès est mort assassiné alors qu'il combattait de toutes ses forces l'arrivée de la guerre, refusant de la croire inéluctable. C'était le soir du 31 juillet 1914.

Il faisait très chaud. Un simple rideau séparait de la rue Montmartre les tables du café *le Croissant*. Ni mur ni vitre. Jaurès avait passé toute la journée au ministère des affaires étrangères. Par tous les moyens, il poursuivait son effort pour éviter le carnage. Un taxi l'avait ensuite conduit à *l'Humanité*, qu'il avait fondé en 1904. Après un coup d'œil sur les dépêches, Jaurès décida d'aller dîner avant de rédiger un article qu'il estimait déjà « décisif ». Son projet : dégager la responsabilité du Parti socialiste des horreurs en préparation.

Fin du repas. Il mangeait une tartelette aux fraises. Dolié, journaliste au *Bonnet rouge*, lui parla de sa petite fille. Il venait d'en faire des photographies en couleurs. Jaurès demanda à les voir. La balle de Raoul Villain l'atteignit alors, et le tua net. Ainsi mourut l'homme qui incarnait, plus que tout autre à l'époque, le combat généreux pour la justice. Et l'intelligence politique. Il avait su en effet ne pas se laisser aveugler par la puissance des idéaux, au risque de passer pour opportuniste. Il avait su également ne jamais perdre de vue les valeurs essentielles, au risque de paraître idéaliste ou irréaliste.

On célèbre à présent le quatre-vingtième anniversaire de sa mort (1). Sa thèse de philosophie, *De la réalité du monde sensible*, soutenue en 1892, et qui n'avait pas été rééditée depuis 1937, est de nouveau disponible. C'est l'occasion de découvrir la source de sa réflexion spirituelle et métaphysique, que sa conduite politique n'a finalement pas désavouée.

Une respiration parcourt les phrases et anime les analyses. L'oral toujours s'entend dans son écriture. Selon Jean Rabaut, l'un de ses biographes (2), cette thèse aurait été dictéepar son auteur, qui dut la finir à la hâte. Tout va vite, dans la vie de Jaurès. Il est le premier, le plus jeune presque partout. Au collège de Castres, puis en khâgne au collège Sainte-Barbe, il rafle les prix d'éloquence et de dissertation, avant celui de français au concours général. Quand il est reçu, premier évidemment, à l'Ecole normale supérieure, en 1878, il a juste dix-neuf ans.

Le directeur est l'historien Fustel de Coulanges. Le bibliothécaire est Lucien Herr, socialiste convaincu, qui exerça sur plusieurs générations une influence discrète mais profonde. Fait notable : les normaliens de cette époque restaient deux ans sans choisir de spécialité, recevant une formation où la littérature, l'histoire et la philosophie s'équilibraient. Au moment de choisir une discipline pour l'agrégation, Jaurès s'oriente finalement vers la philosophie. Il prépare le concours sous la direction du spiritualiste Emile Boutroux, et du non moins spiritualiste Léon Ollé-Laprune. Le jeune homme a un grand rival : son condisciple Henri Bergson. En 1881 toutefois, aucun des deux n'est premier à l'agrégation de philosophie. Les palmarès universitaires ne ressemblent pas forcément à l'histoire intellectuelle et politique. Jaurès, pour une fois, est troisième. Bergson arrive en deuxième position. Le « cacique » se nomme Lesbazeilles, dont le nom n'est pas autrement connu que pour cet exploit obscur.



KEYSTONE

Novembre 1912 : Jaurès (ici au centre) à son arrivée à Berlin.

A la rentrée de 1881, le jeune agrégé de philosophie (il n'a que vingt-deux ans) enseigne au lycée d'Albi. Il commence à rédiger des fragments de sa thèse. A peine l'a-t-il sérieusement entamée que la politique l'interrompt : le voilà élu, en 1885, député du Tarn. Il devient le plus jeune député de la Chambre. A ce moment, sa rupture avec l'éducation religieuse qu'il a reçue paraît consommée : l'Eglise « *est devenue le centre de toutes les résistances à la démocratie et au progrès humain* ». S'il reproche à l'institution d'avoir fait cause commune avec les puissants et leurs privilèges, il demeure profondément marqué par le christianisme. Un sentiment religieux intense et vivace l'anime. Il le transpose sur de nouveaux registres, mais ne l'abandonne jamais.Le député n'est pas réélu. Le professeur reprend son enseignement en 1889, à la faculté des lettres de Toulouse. Dès l'année suivante, le voilà au conseil municipal de la ville. Ce va-et-vient entre monde universitaire et monde politique cesse bientôt : Jaurès se rallie au socialisme, et consacre toute sa vie à la lutte politique, de la grève des mineurs de Carmaux à la veille de la Grande Guerre, en passant par l'affaire Dreyfus et les méandres de l'unité du mouvement socialiste. L'année 1891 est sans doute celle où il rassemble les éléments essentiels de ses méditations. Parallèlement à sa thèse de philosophie, il rédige en effet une étude demeurée inédite jusqu'en 1959. Michel Launay, qui l'a retrouvée et publiée aux Éditions de Minuit, lui a donné pour titre *la Question religieuse et le socialisme*. Ce manuscrit et la thèse s'éclairent l'un l'autre.

Dans le manuscrit, Jaurès insiste sur l'idée que « *le socialisme serait une véritable révolution religieuse. Hors de là, le christianisme se meurt* ». Cessons donc d'opposer le royaume des Cieux et le règne terrestre : « *Les vrais croyants*, écrit-il, *sont ceux qui veulent abolir l'exploitation de l'homme par l'homme, et, par suite, les haines d'homme à homme : les haines aussi de race à race, de nation à nation, toutes les haines, et créer vraiment l'humanité qui n'est pas encore. Mais créer l'humanité, c'est créer la raison, la douceur, l'amour, et qui sait si Dieu n'est pas au fond de ces choses ?* »

La même idée est développée dans *De la réalité du monde sensible*, où Jaurès soutient notamment que Dieu « *est mêlé à tous les combats et à toutes les douleurs.* » C'est pourquoi « *le monde est en un sens le Christ éternel et universel* ». La conviction que l'absolu est incarné partout – dans le « *ciel grandiose et étoilé* » comme dans « *la modeste maison* », « *les humbles outils* » et « *le pain de chaque jour* » – fonde toutes les analyses de ce livre, où des références à Plotin voisinent avec une anecdote relative à Gambetta. Insistant sur l'essence spirituelle de la nature et des corps, Jaurès attaque l'idéalisme subjectif. Au fil des chapitres, il rompt des lances contre Bergson, contre Renan ou contre Schopenhauer. A côté de ces polémiques impossibles à détailler ici, deux thèmes frappent : la fin envisagée des clôtures individuelles, et la réflexion sur la lumière. Les deux thèmes sont liés : « *Il se peut qu'un jour les âmes, comme les bourgeons, s'ouvrent dans la pleine clarté.* » La subjectivité, close sur elle-même, son caractère fermé, son secret ne sont peut-être qu'infirmités provisoires. Jaurès rêve à la transparence universelle de toutes les formes de vie, à leur ouverture dans « *la conscience absolue et divine* ». Cette idée, héritée notamment des gnostiques néoplatoniciens, rejoint l'effervescence du temps autour du magnétisme et de l'hypnose. Jaurès va jusqu'à dire : « *Le jour où l'homme normal se serait assimilé les puissances de l'état magnétique et hypnotique, voyez comme dans la vie humaine l'organisme individuel deviendrait accessoire.* »

La métaphysique de la lumière élaborée dans ce travail rappelle également les néoplatoniciens et leurs diverses postérités mystiques. Très loin des matérialistes ou des positivistes de son temps, Jaurès écrit par exemple : « *La lumière est l'effort de l'infini pour se saisir et s'affirmer dans son unité, pour faire amitié avec lui-même par le rayonnement et la transparence. En créant la lumière, l'infini a voulu prendre possession de lui-même ; il a voulu non pas être vu du dehors, mais se voir* ». C'est pourquoi l'édification d'une humanité sans haine, en défaisant l'enfermement des individus dans le secret de leurs ténèbres, pourrait permettre l'apparition, dans la lumière du soleil, de la clarté de Dieu – ce que Jaurès appelle également « *la douce lampe de Jésus* ».

C'est une bonne idée d'avoir rendu ce texte de nouveau disponible. On peut s'étonner que ce soient les Editions Alcuin, liées au Parti ouvrier européen, souvent classé à l'extrême droite, qui aient pris cette initiative. Dans une préface aberrante, Jacques Cheminade, principale figure française depuis les années 80 de cette étrange formation, estime que l'œuvre de Jaurès aurait été défigurée par ceux qui se disent ses amis. Pis : une oligarchie puissante autant que mystérieuse s'opposerait à la démocratie voulue par le philosophe. Ces divagations peuvent être laissées de côté. Le texte de Jaurès est, par lui-même, assez surprenant.

Roger-Pol Droit

(1) A l'initiative de Paul Quilès, un spectacle intitulé « Ils ont tué Jaurès » dont le texte a été écrit par Alain Decaux (*le Monde* du 26 juillet) sera donné à Carmaux du 1er au 7 août. D'autre part, un é*Jaurès* de Madeleine Rebérioux est annoncé pour septembre chez Gallimard dans la collection « Découvertes ».
(2) *Jaurès*, Perrin, 1971 et 1981.

Histoire terrible et drôle d'une Mlle Irma

Un livre pour l'été, alerte et bien construit, de Milena Moser

L'ILE DES FEMMES DE MÉNAGE
(Die Putzfraueninsel)
de Milena Moser.
Traduit de l'allemand
par Françoise Toraille.
Calmann-Lévy, 216 p., 92 F.

Même pour les esprits peu curieux de littérature nouvelle, l'été devrait être l'occasion de quelques découvertes. Mais, partout, la déception guette : livres vite et mal écrits, excès d'inspiration autobiographique, préciosités déplacées. On pourrait aligner toute une liste. Alors, on se replie sur ce qu'on croit être les valeurs sûres. C'est compréhensible, et c'est dommage. Il ne faut pas céder. Ainsi, ceux qui, peut-être à cause du titre – et de la couverture, très « estivale » – vont acheter *l'Ile des femmes de ménage*, pourront constater que Milena Moser évite les habituels écueils.

Cette jeune femme de trente et un ans, qui vit à Zurich et a déjà publié plusieurs livres, vient d'être traduite en français pour cette *Ile des femmes de ménage*, un roman paradoxalement divertissant : d'une histoire terrible, effrayante, elle a su faire un texte alerte, bien construit. Elle a de la fantaisie, une ironie qui, à chaque instant, vient miner le tragique des situations, un humour et une tendresse rieuse qui lui permettent de ne jamais basculer dans le pathos.

Sans le talent de Milena Moser, son sens des croquis, des « petits tableaux méchants » de la société contemporaine, *l'Ile des femmes de ménage* pourrait être une aventure plutôt conventionnelle, et, pour finir, macabre. Irma, une jeune intellectuelle très diplômée devenue femme de ménage, comme pour se cacher, après des déboires sentimentaux, observe ses clients : parmi eux, la trop parfaite famille Schwarz, menée par une femme de tête, brillante avocate qui entre en politique ; Selma, une journaliste angoissée, perdue entre ses articles en retard, son compagnon photographe et son enfant adoptif Eugen ; le très distingué Hans O. Meier, qui plaît beaucoup à Irma mais reçoit des mots doux d'une certaine Andrea, qui se révélera être un jeune homme ; une bizarre communauté qui se déchire...

Irma elle-même ne va pas bien, son appartement est en désordre, elle prend de – mauvais – repas dans son lit, elle boit trop, elle est embarrassée de son corps trop grand et trop masculin. Tout cela passe à l'arrière-plan le jour où Irma découvre, chez les très convenables Schwarz, Nelly, la grand-mère, enfermée dans une sorte de réduit, au sous-sol : sale, squelettique, pathétique, mourante. Irma va prendre en charge la « résurrection » de Nelly et sa vengeance. Milena Moser fait le récit minutieux de ce méthodique châtiment, auquel participent, parfois à leur corps défendant, presque tous les clients d'Irma. Suspense, tension... Y aurait-il un espace pour le pardon ? Sûrement pas. Nelly est implacable, bien qu'elle demeure très affaiblie.

Il lui faut du soleil, des vacances, du dépaysement. Une île ? Certainement. Celle que le vendeur de l'agence de voyages désigne à Irma comme « *l'île des femmes de ménage* » ? Pourquoi pas. N'est-ce pas ce qu'on appelle « l'ironie du sort » ? Une île pour oublier ? C'est impossible pour Nelly et, dès le prologue, on a compris qu'elle ne pourrait pas aller au-delà de son magnifique règlement de comptes. Et Irma ? Comme on dit aux enfants, « ça, c'est une autre histoire ». Patience, le livre est dans les bonnes librairies.

Josyane Savigneau

LETTRES GRECQUES

Seféris, romancier ?

Le premier Prix Nobel grec de littérature était surtout un poète *« de pure race et de rare exigence », « un travailleur méticuleux du vers et du verbe »*, ainsi que l'avait défini Saint-John Perse, autre poète-diplomate. Aujourd'hui paraît en France son unique roman, *Six nuits sur l'Acropole* : un texte de jeunesse, des fragments d'un récit écrit entre 1926 et 1928, en partie retravaillé en 1954.

page 15

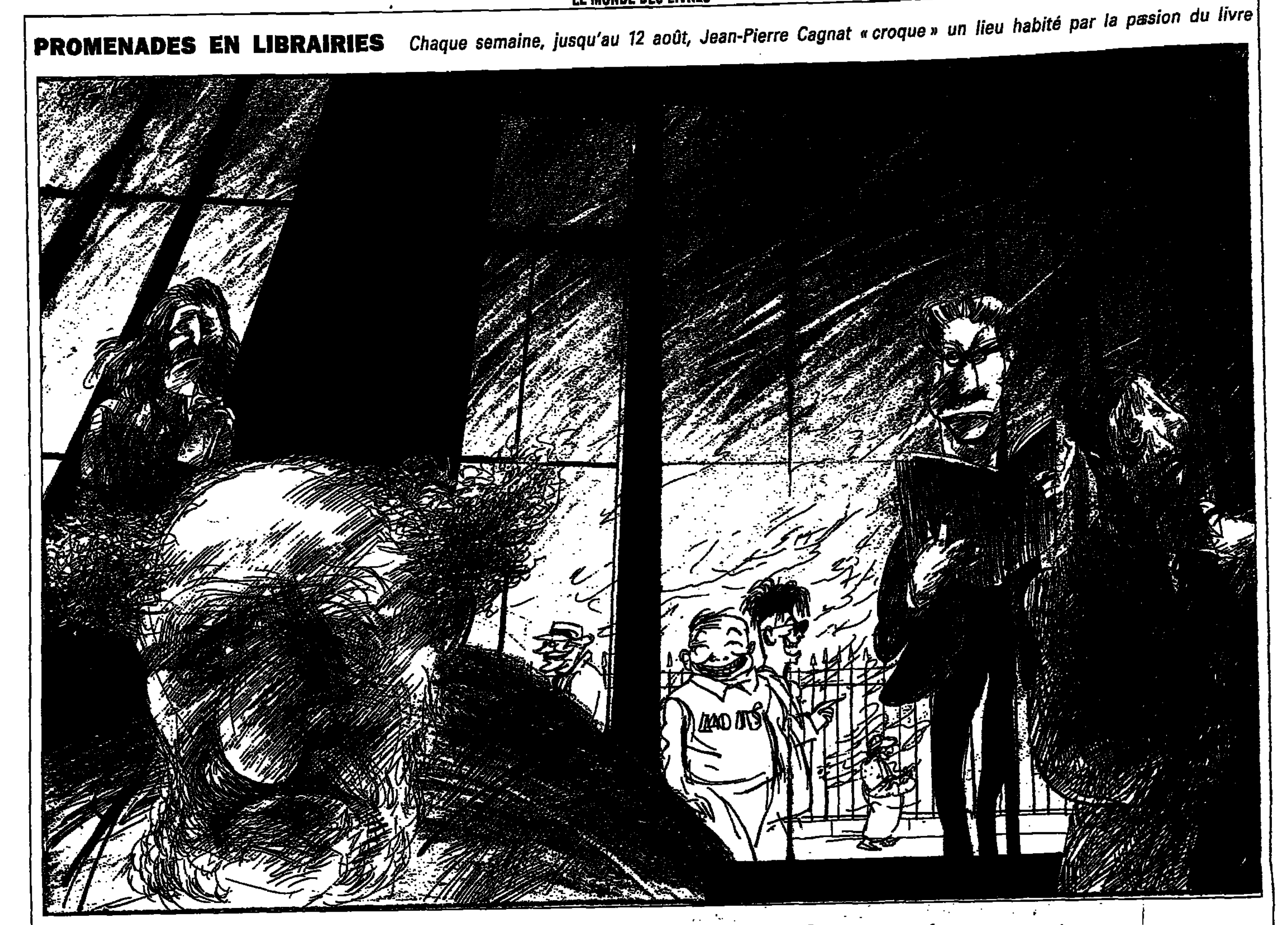
ESSAIS

Fachoda moral

Au milieu du monument livresque qui s'édifie autour du centenaire de l'affaire Dreyfus, Jacques de Langlade propose un surprenant parallèle entre le procès du capitaine juif et celui de l'écrivain homosexuel Oscar Wilde. *La Mésentente cordiale* s'attache surtout à démontrer que Dreyfus comme Wilde ont servi d'exutoires à l'affrontement de la France et de l'Angleterre comme puissances coloniales. Une thèse séduisante, qui n'est toutefois pas toujours étayée par des faits concrets.

page 14

PROMENADES EN LIBRAIRIES *Chaque semaine, jusqu'au 12 août, Jean-Pierre Cagnat « croque » un lieu habité par la passion du livre*



José Corti, 11 rue Médicis à Paris. La librairie triste. Le temple consacré au respect de la littérature. On y entre en s'agenouillant, en se signant, la main trempée dans l'encre. On chuchote, pas de gros mots. Même quand il fait beau, on dirait qu'il pleut; c'est toujours décembre chez Corti. La littérature est chose sérieuse. José Corti, libraire et éditeur fameux de Lautréamont, des surréalistes et de Gaston Bachelard, en fut le grand prêtre. Monsieur Fillandeau en est la vestale attentive, et Julien Gracq le dieu tutélaire. Son "Rivage des Syrtes" (prix Goncourt, qu'il refusa) paya les murs de la librairie. Corti en avait dessiné lui-même l'architecture intérieure. Lecteur attentif planant dans les rayons, songe à Blaise Pascal dont le jardin se trouvait sous tes pas! Les feuilles de ses arbres poussent encore dans ces livres...

Siècles d'or, siècles noirs

Le deuxième tome de l'« Histoire de la littérature espagnole » montre la régression des XVIIIe et XIXe siècles, avant la nouvelle renaissance de la période contemporaine

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE (Tome II : XVIIIe, XIXe et XXe siècles)
Ouvrage dirigé par Jean Canavaggio, assisté de Bernard Darbord, Guy Mercadier, Jacques Beyrie et Albert Bensoussan. Fayard, 830 p., 390 F.

Voici donc le nouveau tome d'une entreprise ambitieuse, et nécessaire (1). Grâce à la qualité des collaborateurs – près de cinquante, tous des professeurs, dont plusieurs sont également poètes ou romanciers, ce qui ôte à l'ensemble l'aridité habituelle de ce genre de traité – et grâce également à l'appareil documentaire, nous disposons du premier panorama de la littérature, en langue castillane, de l'Espagne.

Le Siècle d'or pèse lourd. L'Espagne a donné à l'Europe de la Renaissance, puis à celle du baroque des œuvres qui comptent parmi les plus grandes. « *Mais des raisons économiques, sociales, politiques et, secondairement, religieuses*, écrit François Lopez dans le premier chapitre, *se sont conjuguées pour la tenir durablement à l'écart du changement décisif des années 1630-1640.* » Néanmoins, dans ses deux articles fort érudits, François Lopez a pu, à la lumière de récentes découvertes, réhabiliter des genres et des auteurs qui pendant des siècles ont été recouverts par la chape de la tradition moraliste et cléricale. Analysant les raisons de la prose académique et oratoire qui suivit le fastueux siècle de Gongora, Calderon et Cervantes, il développe les travaux de Jean Sarailh, souligne l'importance de l'Espagne des Lumières et donne toute leur dimension à des novateurs comme Jeronimo Feijoo ou Gregorio Mayans.

Torres Villarroel était connu en tant que « *bouffon, imitateur sans talent de Quevedo, astrologue qui avait prédit la Révolution française, auteur d'une autobiographie drolatique, que l'on considérait tout au plus comme l'ultime résurgence de la veine picaresque* ». Dans un article qui fera désormais référence, Guy Mercadier démontre la modernité de Torres Villarroel, par le balancement incessant entre folie et sagesse, récit romanesque et narration « *de vérité* ». Il est le créateur d'un genre nouveau dans la littérature espagnole, l'autobiographie, intimement liée à une œuvre « *qui aurait préalablement exprimé le « désir » de l'auteur, selon la formule valéryenne* ».

Tout est passé en revue dans cette *Histoire...*, les *sainetes*, les *tonadillas*, l'apparition de la presse au XVIIIe siècle – avec cinquante ans de retard par rapport à la France, à l'Italie ou à la Grande-Bretagne – et même la zarzuela, genre mineur qui constitue toutefois, d'après Albert Bensoussan, la revanche du petit peuple ainsi que la réaction du théâtre espagnol au faux romantisme du grandiloquent Echegaray – hélas, le premier Prix Nobel de la Péninsule.

Le XIXe siècle espagnol n'est pas plus riche que le précédent. En émergent José de Espronceda, magnifiquement rendu par Robert Marrast ; Pérez Galdos, dont les liens avec Zola sont subtilement établis par Jacques Beyrie, et Leopoldo Alas « Clarin », introducteur du naturalisme en Espagne avec *la Régente*, le roman le plus important en langue espagnole depuis Cervantes.

L'ouverture sur d'autres cultures

Au XXe siècle, le domaine bien net et délimité de la littérature a cédé par ses deux extrêmes : d'un côté, la pression des paralittératures (roman policier, bande dessinée...). En même temps, la présence des siècles classiques tend à s'estomper au bénéfice d'une ouverture sur le monde contemporain et d'autres cultures plus ou moins lointaines. Il se produit alors en Espagne une transformation, une renaissance forgée par les auteurs de la « *génération de 1898* », dont les chefs de file, d'après le choix d'Azorin, sont Unamuno, Valle-Inclan, Pio Baroja, et le Nicaraguayen Ruben Dario. « *C'est tout simplement*, affirmait Azorin, *la fécondation de la pensée nationale par la pensée étrangère.* »

Dans un article magistral, Carlos Serrano s'insurge contre la notion même de ce mouvement, « *qui en fait un instrument aussi commode que contestable pour la critique contemporaine* ». Préférant le concept de « *passeurs de siècle* », Serrano analyse les œuvres des auteurs compris entre le précurseur Joaquin Costa et Ramon (Premier) Gomez de la Serna.

Nous entrons dans « *l'âge d'argent* », période qui va du début du siècle à la guerre civile. Grâces soient rendues à Evelyne Lopez Campillo d'avoir remis les pendules à l'heure. A côté des figures de proue, Ortega y Gasset et Eugenio d'Ors, elle montre la véritable envergure de Manuel Azaina (l'un des écrivains préférés de Leonardo Sciascia), condamné à l'ostracisme par le régime franquiste. Et, surtout, elle donne à José Bergamin l'importance que mérite cet écrivain paradoxal que toutes les forces, de droite comme de gauche, essaient de faire oublier.

Jacques Fressard souligne le rôle éminent joué par Valle-Inclan. Celui-ci a non seulement créé le théâtre moderne, l'*esperpento* (reproduction fidèle de la réalité grotesque et tragique), ouvrant la voie à tant d'écrivains (Camilo José Cela, Arrabal...) et à des cinéastes (Bunuel et même Almodovar), mais a été l'initiateur, avec *Tirano Banderas*, de la série des romans sur les dictateurs latino-américains. « *Sa plus spectaculaire audace*, conclut Fressard, *aura été, pour servir son propos, de se former une langue nouvelle qui associe intimement les principales variétés de l'espagnol d'outre-Atlantique au castillan péninsulaire.* »

Poète lui-même, Claude Esteban sait bien de quoi il parle dans les quelques pages qu'il consacre à évaluer la matière poétique dont l'écriture espagnole s'est enrichie entre 1920 et 1936. Garcia Lorca, Guillén, Alberti, Aleixandre, Salinas, Cernuda, ce ne sont que quelques noms d'une floraison multiple, imprévisible. Jamais, depuis le Siècle d'or, l'Espagne n'avait connu un tel foisonnement littéraire.

Ici, l'appellation « *génération de 1927* » est encore une fois commode, sans être abusive. « *Il s'agit bien d'une forme d'écriture nouvelle, d'une revendication d'identité culturelle, en bref, d'une poétique, au sens le plus fort du terme, qui vient battre en brèche les certitudes de la toute-puissante génération de 1898.* » Esteban décrit la « *fascination qu'a exercée Mallarmé sur ses zélateurs éblouis* ». Il résume en peu de lignes l'influence des surréalistes sur ce groupe et se demande, nostalgique : « *Qu'en était-il, désormais* [après le triomphe militaire franquiste, l'assassinat de Lorca, la mort de Hernandez dans un cachot, l'exil de Salinas, Alberti, Cernuda...] *de cet espoir d'un monde clair, d'un monde intact dans les paroles souveraines, tel qu'ils l'avaient rêvé, par ces journées transparentes d'hiver, en 1927, à Séville ?* »

Albert Bensoussan s'est chargé de la littérature d'aujourd'hui. Son article part de 1975, année du retour à la démocratie. Il tient compte des transformations profondes sur lesquelles s'interrogent aussi bien les producteurs (écrivains) que les consommateurs (lecteurs), et dont l'ampleur est telle que l'école, lieu traditionnel de l'apprentissage, est actuellement aussi perturbée qu'elle le fut naguère lors de l'entrée des mathématiques modernes dans l'enseignement. Cependant, Bensoussan ne redoute pas les aléas que peut amener l'évolution toujours incertaine des écrivains en pleine période de création. Il présente les œuvres d'auteurs nés après 1950, comme Jesus Ferrero, Javier Marias ou Alejandro Gandara, entre autres. Ainsi ce volume couvre-t-il les activités littéraires en langue espagnole de tout le XXe siècle.

Un tel ouvrage peut-il être exhaustif ? Sans omission ? Qui oserait le proclamer ? On regrettera l'absence des littératures en catalan, basque et galicien. On continuera de rêver d'une histoire de la littérature en langue espagnole incluant les écrivains d'outre-mer. Comme il l'avait fait dans nos colonnes (2), Jean Canavaggio explique dans sa préface les raisons de son choix. « *Imaginons Garcia Marquez, Vargas Llosa ou Octavio Paz embarqués dans une histoire de la littérature espagnole. Ils n'en reviendraient pas...* »

Disons que cela ne semble pas poser de problème à Mario Vargas Llosa. Il vient de faire son entrée à l'Académie espagnole de la langue.

Ramon Chao

(1) « Le Monde des livres » du 4 février.
(2) « Le Monde des livres » du 25 février.



Rose des champs

Elle était garde-barrière et auvergnate : en 1932 paraissait « le Mile des Garret », la seule œuvre de Rose Combe

LE MILE DES GARRET
de Rose Combe.
Seghers « Mémoire vive », 240 p., 99 F.

par Louis Nucera

« Jugez l'homme sur son ordinaire », recommandait Pascal. Trois cent huit ans après sa naissance, une garde-barrière, auvergnate comme l'était l'auteur des *Provinciales*, nous montra l'ordinaire des gens de son pays comme peu l'ont fait. Sans juger personne. Elle s'appelait Rose Combe. Elle tenait la halte de Pont-de-David sur la voie ferrée qui va de Vichy à Ambert.

Fervent d'authenticité, attentif à ce qui émanait des terres d'Arvernes, Henri Pourrat, sans rien savoir d'elle, lui avait déjà donné la parole dans son *Almanach des champs*. Il y publia ses croquis paysans, ses contes. Bientôt, il n'eut de cesse de l'encourager à dépasser la distance de textes brefs pour s'atteler à un livre. Elle avait tant à dire et avec une sincérité qui n'avait d'égale que sa connaissance des êtres et des choses ! Comme elle signait R. Combe, tout naturellement Pourrat écrivit à Monsieur. Elle répondit qu'elle était Madame, mère de famille et « cheminote ». Cela précisé, elle écouta les conseils, s'arc-bouta, se découragea, s'y reprit à plusieurs fois, se considéra indigne de prétendre à l'art d'écrire, revint à la charge et, en 1932, terminait son premier roman : *le Mile des Garret*. Ce devait être le seul. En 1932, malade depuis des mois, elle mourait.



JACQUES DUBOIS

En Lozère, vers 1935.

Mais elle avait connu la joie de voir son manuscrit publié grâce à Henry Poulaille, ce libertaire en majesté, directeur de collection à la librairie Valois, un éditeur qui avait le culte du beau et du vrai en littérature, quitte à y perdre ses deniers sous, car le goût pour le frelaté, le fabriqué, les paradoxes oiseux ne date pas d'aujourd'hui. Elle avait eu aussi le temps de sentir combien Lucien Gachon, Jean Giono, Tristan Rémy, Lucien Jacques, Edouard Peisson et Alexandre Vialatte l'estimaient, tandis que les doctrinaires qui veulent qu'un livre soit la démonstration des idées qu'ils professent faisaient la fine bouche.

Le Mile des Garret est une histoire d'une grande simplicité. Pupille de l'Assistance publique, Emile (« le Mile ») est élevé par une pauvre paysanne qui meurt quand l'enfant n'a pas l'âge de raison. On le place chez Garret, un propriétaire terrien fortuné mais âpre au gain. «Le Mile » est si travailleur, si doué (il lit, apprend à écrire, à réparer les horloges, à jouer de l'accordéon) qu'il sera premier valet et gagnera l'estime du patron.

Viendront le désir de retrouver qui était sa « vraie mère » puis la guerre de 14-18. Il en sortira presque indemne. C'est lui qui annoncera la mort de son officier aux parents. Il les aidera de sa tendresse, de sa force, de ses connaissances. Ils lui légueront leurs biens. Il se mariera avec Antoinette, une jeune fille discrète et digne qu'il avait croisée au village. Voilà. C'est pris dans la vie. C'est pur, c'est délicat. Rose Combe parle de ce qu'elle connaît et on est ému à chaque instant.

On a envie de partager le pain et le vin (additionné d'eau) avec « le Mile » et quelques autres qui l'entourent dans ce roman car, à l'inverse du *Marie-Claire* de la merveilleuse Marguerite Audoux, il s'agit bien d'un roman. On songe au mot de Léautaud : *« La littérature doit être physique un point c'est tout »*. Ou à celui de Proust : *« Une œuvre où il y a des théories est comme un objet sur lequel on a laissé un prix. »* Est-ce à dire que la *« littérature prolétarienne est une fin de l'art d'écrire »*, comme se le demandait Henry Poulaille ? *« Non »*, répondait-il. Mais il arrive qu'elle nous soit bien précieuse, qu'elle nous offre des bonheurs rares. Et dire que j'entendais ces jours-ci à la télévision un jeune homme de vingt-trois ans s'écrier : *« Nous sommes la génération sacrifiée ! »* Qu'il lise *le Mile des Garret* et qu'il en prenne de la graine.

AU FIL DES LECTURES CRITIQUES

par Michel Contat

La méthode génétique

Un important colloque à l'université Columbia de New-York, la parution de l'ouvrage intelligemment conçu et richement illustré *les Manuscrits des écrivains*, sous la direction de Louis Hay (Hachette/CNRS Éditions), l'existence de la revue *Genesis* (éditée par Jean-Michel Place), et à présent ces *Eléments de critique génétique* prouvent que la génétique textuelle, ou l'étude de l'écriture en mouvement, est devenue en une quinzaine d'années une discipline littéraire à part entière.

La question qui se pose n'est pas celle de l'intérêt ou de la validité des études menées sur les manuscrits – que personne ne conteste –, mais bien celle-ci : faudra-t-il désormais en passer par les brouillons, les états intermédiaires d'un texte, pour accomplir le parcours qui va du projet de l'écrivain à la réception du texte par le lecteur ? Autrement dit, la « poïétique », d'inspiration valéryenne, et qui prend en compte la totalité de la production d'un esprit dans le processus même de son élaboration, est-elle en train de supplanter la « poétique », d'inspiration rhétoricienne et structuraliste ? Le livre d'Almuth Grésillon, volontairement prudent et interrogatif dans ses propositions théoriques concernant une esthétique de la production, est d'une précision et d'une clarté exemplaires pour quiconque veut pénétrer armé de méthode dans la chambre dérobée des écrivains (1).

▶ **Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes,** *d'Almuth Grésillon. PUF, 258 p., 198 F.*

(1) A signaler aussi *les Sentiers de la création, traces, trajectoires, modèles*, Actes du colloque de Gargnano (1990), sous la direction de Maria Teresa Giaveri et Almuth Grésillon. Edizioni Diabasis (Reggio-Emilia), 1994, 277 p. (textes en français et en italien).

Rhétorique de Beckett

A titre de contre-épreuve de ce qui vient d'être dit sur les limites de la rhétorique, voici un ouvrage sur Beckett qui innove en poussant jusqu'à ses extrémités une caractéristique bien connue de la critique beckettienne : celle de s'enfermer dans le solipsisme de Beckett jusqu'à s'identifier à ses textes tout en déclarant qu' *« il n'y a pas d'œuvre »*, comme le fit Maurice Blanchot.

Bruno Clément, avec une impeccable rigueur, retourne cette idée, non pour démentir Blanchot, mais pour démontrer par l'exhaustive description du corpus beckettien que celui-ci obéit – pour les subvertir certes – aux techniques définies par la rhétorique ancienne : invention, disposition, élocution, action, mémoire. L'œuvre de Beckett aurait pour unique matrice un écart, aussi bien de pensée que de style, qui l'adosse au vide, dans un temps sans avant ni après, et aboutirait à ce vertige, drôle et terrifié : *« On ne sait plus. »*. Bruno Clément en dit là-dessus, formellement, autant qu'il est possible de savoir, et donne ainsi un maître livre sur Beckett.

▶ **L'Œuvre sans qualités, rhétorique de Samuel Beckett,** *de Bruno Clément, préface de Michel Deguy. Seuil, coll. « Poétique », 442 p., 190 F.*

Autofictions

« L'autofiction, un mauvais genre ? », se demande Jacques Lecarme dans un brillant essai qui conclut ce volume où sont explorées les voies sinueuses d'une écriture du « je » baptisée de ce terme, « autofiction », par Serge Doubrovsky en 1977 avec son roman *Fils*. C'est surtout un genre ambigu, situé sur la frontière floue entre l'autobiographie et le roman. On sait que pour qu'il y ait « autofiction », au sens théorisé par Lejeune et Doubrovsky, il faut que le personnage du roman à la première personne porte le même nom que l'auteur : que narrateur, protagoniste et scripteur se confondent.

Mais les choses sont en réalité beaucoup plus compliquées, et le Derrida d'*Otobiographies* a justement démontré que Nietzsche-auteur n'est que l'homonyme et le pseudonyme de Nietzsche-personne, puisque le propre de l'auteur est d'être autre. Les analyses de ce volume stimulant pour la réflexion générique portent notamment sur Diderot, Stendhal, Colette, Philip Roth.

▶ **Autofictions & Cie**, *sous la direction de Serge Doubrovsky, Jacques Lecarme, Philippe Lejeune. RITM, n 6, 249 p., 120 F. (Service 10/ffusion, université Paris-X, 200, av. de la République, 92001 Nanterre cedex.)*

Impuissances

Cet essai littéraire remarquable développe avec fermeté une thèse culturelle sur ce que son jeune auteur appelle *« le tragique de l'impuissance »* : *« se sentir appelé à agir, happé par l'intolérable nécessité d'un acte au bord duquel on se retrouve toutefois paralysé, écrasé par le poids d'une tâche accablante »*. On l'aura deviné à lire cette définition, l'impuissance décrite est une manière d'être-au-monde qui caractérise notre histoire. Selon Yves Citton, les défaillances masculines telles que les décrivent notamment Montaigne, Crébillon fils, Balzac, Stendhal, entrent en résonance avec un sentiment de dépossession qui affecte, différemment en chaque cas, la noblesse de l'époque : il faudrait faire quelque chose pour jouir du privilège qui s'offre, mais on s'en sent incapable. Le fiasco sexuel apparaît alors comme la métonymie d'une paralysie plus générale.

▶ **Impuissances. Défaillances masculines et pouvoir politique de Montaigne à Stendhal,** *d'Yves Citton, Aubier, coll. « Critiques », 418 p., 165 F.*

Une année d'études sur Sartre

Destinée aux étudiants mais tout autant au public lettré, l'élégante synthèse publiée sous le titre *Jean-Paul Sartre* par Jean-François Louette (Hachette, « Portraits littéraires », 350 p., 145 F), est actuellement la meilleure et aussi la plus neuve des introductions à son œuvre littéraire. Elle repose sur une belle idée critique, celle des destinataires implicites : cinq figures familiales, le grand-père, le beau-père, la mère, la grand-mère et le père *« mort en bas âge »*, incarnant chacune une part du public fantasmatique de Sartre, polémiste et séducteur.

« Les Mots » de Jean-Paul Sartre, par Claude Burgelin (« Folio-thèque », Gallimard, 212 p.) met lui aussi en lumière, avec brio et profondeur, mais sous un éclairage peut-être trop exclusivement psychanalytique, le *« galop sartrien »*, la vitesse de cette écriture autobiographique qui fait tourner la dialectique comme une toupie. *Sartre et la psychanalyse*, de Betty Cannon (traduit de l'anglais par Laurent Bury, PUF, coll. « Perspectives critiques », 390 p., 188 F) intéressera ceux qui voient dans la *« psychanalyse existentielle »* plus qu'une critique philosophique de la psychanalyse freudienne.

Avec *Sartre, le Dernier Philosophe* (Grasset, coll. « Le Collège de philosophie », 249 p., 120 F), Alain Renaut a mis à profit l'inscription de *l'Etre et le Néant* au programme de l'agrégation de philosophie pour livrer un exposé et aussi une critique qui ne renouvellent guère l'assimilation contestable de la pensée sartrienne à *« la pensée 68 »*. *Sartre. Itinéraires, confrontations*, sous la direction de Geneviève Idt, est le sixième numéro de la revue *Etudes sartriennes* (RITM, nº 5, 237 p., 120 F ; Service 10/ffusion, université Paris-X, 200, av. de la République, 92001 Nanterre cedex). Il contient notamment une étude de la correspondance Sartre/Beauvoir pendant la guerre, et un article sur « Sartre/Foucault ».

ESSAIS

Fachoda moral

Jacques de Langlade met en parallèle les condamnations d'Oscar Wilde et du capitaine Dreyfus pour démontrer qu'elles furent les exutoires de l'affrontement colonial de la France et de l'Angleterre



Le capitaine Dreyfus en famille.

COLL. J. VIGNE/BHVP



Oscar Wilde et Lord Douglas.

ROGER-VIOLLET

LA MÉSENTENTE CORDIALE
Wilde-Dreyfus
de Jacques de Langlade.
Julliard. 300 p., 125 F.

Le livre de Jacques de Langlade, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à Oscar Wilde ainsi qu'aux préraphaélites, apporte une contribution inattendue au monument livresque que le centenaire de l'affaire Dreyfus édifie peu à peu. A partir d'une coïncidence temporelle, *la Mésentente cordiale* met en parallèle le procès de Dreyfus et celui d'Oscar Wilde (à l'issue duquel l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* se verra, en 1895, infliger deux années de prison au régime dit du *hard labour*). Circonstances aggravantes : le dandy homosexuel et l'officier juif appartiennent tous deux aux couches les plus aisées de la société, et n'en sont que plus volontiers jetés en pâture à une opinion publique vindicative et à une presse hypocrite plus prompte à dénoncer les tares des nations voisines qu'à pratiquer une autocritique sociale honnête.

Dreyfus et Wilde sont-ils des martyrs de l'« âge du papier » ? Peut-être. Mais, pour Jacques de Langlade, l'officier juif comme le dramaturge d'origine irlandaise sont avant tout les jouets inconscients des rivalités entre les deux grandes puissances coloniales du moment. Paris et Londres se jettent à la tête les accusations de procès en sorcellerie, pour masquer le sordide conflit d'intérêt qui les oppose en Afrique. La thèse, quoique séduisante, manque pourtant des « médiations » qui auraient permis de mieux conduire ce vertigineux passage entre l'impérialisme colonial et les procès pour mœurs ou trahison de 1894-1895. Certes, les protagonistes de l'un et de l'autre drame, se croisent. Mais ces croisements s'avèrent le plus souvent être le fruit du hasard ou du snobisme.

Hasard que l'utilisation par le colonel Henry – dans les divers faux commis par lui afin de compromettre Dreyfus et les dreyfusards – du pseudonyme de « Speranza », lequel se trouve être aussi le prénom de la mère de Wilde. Et c'est le seul snobisme qui pousse Wilde à vouloir rencontrer Esterhazy chez le trouble Rowland Strong, correspondant du *Times*, au printemps 1898, alors que le turbulent commandant est déjà célèbre. Wilde, excité à l'idée de connaître l'aventurier dont tout le monde parle, se fatigue vite de sa découverte et de l'entêtement d'Esterhazy « *à faire de Dreyfus un traître, un juif et un Allemand* ». Et l'écrivain conclut à la suite de cette entrevue : « *D'évidence il n'avait ni intelligence ni esprit ; il était médiocre sous tout rapport.* » Oscar Wilde sera cité comme témoin des relations Esterhazy-Strong, lors de la cassation de 1899 – témoignage d'ailleurs immédiatement récusé pour immoralité. Ce sera sa seule contribution directe à l'Affaire.

L'attitude des intellectuels

Jacques de Langlade nous fait suivre, ensuite, pas à pas, la conversion progressive du très conservateur *Times* au dreyfusisme. Pour lui, les démonstrations d'indignation qui remplissent les journaux britanniques visent « *en dernière analyse* » à venger l'opinion publique britannique des attaques que la presse française a lancées contre elle lors de la condamnation de Wilde. Les comptes rendus d'outre-Manche sur l'Affaire, à un siècle de distance, frappent pourtant par leur lucidité – surtout si on les compare aux élucubrations des journaux français de la même époque. Autre ligne de partage des eaux entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Wilde : l'attitude de ceux qu'on ne nomme pas encore en France les « intellectuels ». Ceux-ci mettent bien peu d'empressement à signer les pétitions de soutien à l'amant de Lord Douglas. Zola lui-même se dérobe – et cette dérobade explique sans doute la sévérité de Jacques de Langlade pour l'auteur de *J'accuse !*, pour celui qui bientôt sacrifiera sa célébrité et sa fortune pour faire éclater l'innocence du capitaine Dreyfus.

A travers la masse de faits et de citations, à travers les incessants retours en arrière, comme dans une partie de tennis bien menée, Jacques de Langlade effleure sans cesse, sans jamais l'aborder de front, la question qui sourd de ces deux crises : la mise en relation de la poussée anti-homosexuelle dans l'Angleterre victorienne, avec la crise antisémite qui secoue la France de l'affaire Dreyfus.

De fait, ni Wilde ni, surtout, Dreyfus, ne fournissent à ce parallélisme-là une figure emblématique satisfaisante. Sans doute parce que celle du juif homosexuel, tel que Céline la haïra encore, n'est ni l'amant de Lord Douglas, et encore moins le polytechnicien stagiaire de l'état-major français, mais plutôt un jeune écrivain dreyfusard du nom de Marcel Proust...

Nicolas Weill

★ **A signaler parmi les parutions les plus récentes : Emile Zola, *l'Affaire Dreyfus, lettres et entretiens inédits*, textes réunis et présentés par Alain Pagès, CNRS-Éditions, 238 p., 145 F ; Pierre Birnbaum, *l'Affaire Dreyfus, la République en péril*. Découvertes-Gallimard, 144 p., 72 F.**

AU FIL DES LECTURES

par Roland Jaccard

Du bon usage des rêves

« *Si les gens consentaient à faire de leurs rêves un récit sincère, on pourrait, plus facilement que de leur visage, en déduire leur caractère* », écrivait Lichtenberg dans ses *Aphorismes*, annonçant par là Schopenhauer, Nietzsche et Freud. Pierre Cheymol se livre dans *les Empires du rêve* à un exercice ambitieux : récapituler les diverses formes qu'ont prises les rêves sous le regard des philosophes, des poètes, des psychanalystes et des scientifiques.

Pierre Cheymol a réussi le tour de force de concilier à la fois la rigueur qu'imposait son sujet et un ton personnel : loin d'être un traité austère ou savant, son essai nous invite à une promenade au cours de laquelle on rencontrera aussi bien Descartes dans son poêle que les romantiques allemands ou Lautréamont. Même si, comme il l'énonce, « *c'est le poète qui reste le plus apte à faire bon usage du rêve* », l'approche scientifique de la vie onirique apparaît à Pierre Cheymol non seulement légitime, mais passionnante. La liberté d'esprit dont il fait preuve, alliée à un style vif, parfois polémique, confère à ces *Empires du rêve* un charme singulier.

▶ **Les Empires du rêve**, *de Pierre Cheymol, Ed. José Corti, 468 p., 150 F.*

La féminité comme mascarade

Melanie Klein disait de Joan Rivière : « *C'est un des esprits les plus brillants et les plus incisifs du groupe anglais.* » On s'en convaincra en lisant son étude *Féminité mascarade*, qui avait vivement impressionné Lacan et qui donne son titre à un recueil d'études psychanalytiques réunies par Marie-Christine Hamon. On y trouvera des textes remontant aux premiers temps du freudisme et signés aussi bien par Anna Freud que par Otto Fenichel ou Hélène Deutsch, pour ne citer que les plus connus. Ces articles, inédits pour la plupart en français, ont constitué le débat psychanalytique des années 20 sur la féminité. C'est dire leur intérêt.

Mais revenons à Joan Rivière. Elle montre combien la féminité peut être utilisée par les femmes pour dissimuler leur masculinité profonde, pour tromper le monde en simulant la castration afin de préserver leur vœu le plus cher : être comme le père. « *Le lecteur peut se demander,* écrit Joan Rivière, *quelle distinction je fais entre la féminité vraie et la mascarade. En fait, je ne prétends pas qu'une telle différence existe.* » Voilà de quoi plonger dans des abîmes de perplexité ceux qui s'interrogent sur « *das ewig Weibliche* » (l'éternel féminin) et qui n'est peut-être qu'une mystification de plus.

▶ **Féminité mascarade**, *études psychanalytiques réunies par Marie-Christine Hamon. Seuil, 330 p., 135 F.*

Les rituels de la drogue

Thomas Szasz est aux Etats-Unis ce que Michel Foucault, son ami, était en France : un esprit libre, paradoxal, débarrassé de tout préjugé. Son étude sur *le Mythe de la maladie mentale* avait marqué une date dans l'histoire de la psychiatrie. En revanche, on n'avait peut-être pas prêté une attention suffisante à son livre, écrit en 1974 déjà, sur la drogue. Publié une première fois, en 1976, aux Editions Payot, il reparaît dans une version augmentée aux éditions du Lézard sous le titre : *la Persécution rituelle des drogués, boucs émissaires de notre temps.*

Professeur de psychiatrie, Thomas Szasz connaît parfaitement tous les problèmes posés par l'abus des drogues. Mais il lui paraît évident que la croisade, dont il retrace l'historique, lancée contre la cocaïne et l'opium s'apparente à une guerre cérémonielle et quasi religieuse pour arracher la société aux griffes du Mal. Il doute fort, en revanche, de la légitimité de cette guerre et montre les dégâts qu'elle entraîne tant sur le plan politique que sur le plan moral.

▶ **La Persécution rituelle des drogués, boucs émissaires de notre temps**, *de Thomas Szasz. Traduit de l'anglais par Monique Manin-Burke, Ed. du Lézard, 294 p., 120 F.*

A signaler également :

Harold Searles : *Mon expérience des états limites.* Par l'auteur de *l'Effort pour rendre l'autre fou*, un recueil de textes portant sur la clinique des « borderline », c'est-à-dire des patients à la frontière de la névrose et de la psychose. (Trad. de l'anglais par Brigitte Bost. Gallimard, 253 p., 150 F.)

Olivier Flournoy : *Défense de toucher ou la jouissance du dit.* Psychanalyste suisse, Olivier Flournoy envisage une méta-psychanalyse qui théoriserait les phénomènes vécus en analyse et qui du même coup pourrait légitimer la psychanalyse comme science. (Calmann-Lévy, 155 p., 110 F.)

ACTUALITÉ

Les décideurs marocains préfèrent la littérature

Les cadres estiment que Tahar Ben Jelloun est le meilleur représentant de leur pays

L'hebdomadaire casablancais francophone *l'Économiste* vient de procéder à un sondage parmi les cadres marocains des deux sexes. Il s'agissait de désigner les personnalités nationales les plus admirées ou imitées et de dire pourquoi elles sont appréciées par les sujets du roi Hassan II.

Dans une nation où la religion continue de jouer un rôle politico-social primordial (le souverain est « commandeur des croyants musulmans ») et où une réelle et récente expansion économique et financière met chaque jour en vedette, dans les médias, des chefs d'entreprise, les résultats de l'enquête sont étonnants : les cinq cents personnes interrogées, considérées comme des décideurs de premier plan, placent en tête de leurs préférences (58 %) le romancier Tahar Ben Jelloun. Les raisons le plus souvent données pour justifier ce choix sont que le prix Goncourt 1987 est « *mondialement connu et traite des problèmes marocains* ».

L'écrivain est suivi (44 % des citations) par le joueur de tennis Younes Inaoui (cinquantième rang mondial dans ce sport), le champion de course à pied Khaled Skah et le cinéaste Abderrahmane Tazi, celui-ci « *parce qu'il raconte la réalité* ». Le premier homme d'affaires choisi n'arrive qu'en cinquième position, avec 32 % des citations. Il s'agit de Fouad Filali, président de l'Omnium nord-africain et de la chaîne de télévision privée 2M, gendre du roi et fils de l'actuel premier ministre chérifien. Fouad Filali est la seule figure du monde industriel apparaissant parmi les dix premiers Marocains plébiscités par les cadres sondés.

Il est d'ailleurs immédiatement suivi d'une personnalité intellectuelle, le metteur en scène de théâtre et de cinéma Tayeb Saddiki et de Hakima Himmich – la seule femme sortie parmi les dix premiers noms et distinguée « *parce qu'elle s'intéresse à un sujet tabou* » (les maladies vénériennes et le sida).

Tahar Ben Jelloun a commenté ainsi ces résultats assez inattendus : « *C'est une très grande surprise. Ça me fait certes plaisir pour moi, mais encore plus de voir que mes compatriotes, parmi les responsables, manifestent ainsi, me semble-t-il, leur préférence pour la littérature* ».

Nouvelle rafraîchissante, en effet, dans un pays en proie depuis quelque temps à un certain vertige capitaliste...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

□ **Rectificatif.** – Ceux qui veulent lire ou relire le fameux récit érotique *Histoire d'O* peuvent, comme nous l'indiquions (*le Monde* du 26 juillet), le trouver dans « Le Livre de poche » (nº 4873), mais, contrairement à ce qu'une ambiguïté laissait supposer, il est aussi disponible dans l'édition courante, chez Pauvert (250 p. 85 F).



Seféris, romancier ?

Le premier Prix Nobel grec de littérature était surtout un poète « de rare exigence ». Aujourd'hui paraît en France son unique roman, « Six nuits sur l'Acropole »

SIX NUITS SUR L'ACROPOLE
de Georges Seféris.
Traduit du grec
et présenté par Gilles Ortlieb.
Maren Sell/ Calmann-Lévy.
256 p., 98 F.

C'était en 1963. Pour la première fois, le Prix Nobel de littérature était décerné à un Grec ; la France découvrait le nom de Georges Seféris... *« Un poète de pure race et de rare exigence »*, disait de lui Saint-John Perse. Pureté, limpidité, sobriété : Seféris détestait les *« enjolivures »*. Il faut relire *Mythologie* (1935), *la Grive* (1946), *Trois poèmes secrets* (1966)... (1), où la phrase, directe, s'impose par sa gravité et sa musicalité profondes, pour entrevoir la quête de perfection qui animait ce *« travailleur méticuleux du vers et du verbe »*. Mais Georges Seféris n'était pas seulement un grand poète. En marge d'une carrière diplomatique brillante qu'il termina à Londres comme ambassadeur, il fut aussi traducteur (de Valéry, d'Eliot, de Pound, de Yeats...), essayiste (*Cavafy et Eliot, un parallèle ; Hellénisme et création*) et même... romancier.

Romancier ? Quelle surprise ! Au lendemain du Nobel, à un journaliste qui lui demandait s'il n'avait pas été tenté par le roman, Seféris répondait, péremptoire : *« Jamais ! Dans un roman, il y a trop de mots, c'est trop prolixe* (2) *»*. Que sont donc ces *Six nuits sur l'Acropole* qui paraissent aujourd'hui et que l'on nous présente comme *« l'unique roman »* de Georges Seféris ? Un texte de jeunesse, des fragments d'un récit écrit entre 1926 et 1928 – le poète était né avec le siècle –, oublié dans une enveloppe jusqu'en 1954, date à laquelle l'auteur, selon une de ses propres notes, eut *« l'idée, risquée, de les rassembler et de les agencer de manière à les rendre lisibles »*. *« C'est ainsi,* précise-t-il, *que je me suis lancé dans ce travail que je ne destine pas à la publication. »* Trois ans après sa mort, en 1971, pourtant, ces pages seront exhumées et publiées en Grèce : elles nous parviennent, en français, aujourd'hui. Difficile de qualifier cet ouvrage posthume. Simple divertissement ? Curiosité ? Document ?


PHILIP BOUCAS/CAMERA PRESS

Georges Seféris en 1963.

Il faut se souvenir d'une autre phrase de Seféris : *« J'émonde, et ne publie que lorsque j'en ressens la nécessité... »* Pour reprendre les mots de Kundera, aurait-on *« trahi »* le *« testament »* du poète ? Denis Kohler, traducteur et spécialiste de Georges Seféris, ne dissimule pas son avis : *« Pour un critique sévère, ce roman est manqué* (3). *»* Il est vrai que sa trame est assez floue. Les personnages, comme leur projet, manquent de consistance.

Ils flottent, évanescents, comme dans les tableaux symbolistes. L'auteur lui-même n'y croit pas : *« Le héros de la pièce, c'est l'Acropole ; les autres ne sont que des pantins. »* Ce groupe de jeunes gens se défait, ne comptant bientôt plus que Stratis, un jeune poète (4), et Salomé, troublante séductrice. Décevantes, ces retrouvailles sous le Parthénon ne seront l'occasion que de bavardages cultivés, de lectures de poèmes, de déclamations et de déclarations

Pourtant, en dépit de ces défauts, les fidèles de Georges Seféris trouveront certainement un véritable intérêt à ce « roman ». Lorsqu'on aime un écrivain, peut-on vraiment résister à l'envie de connaître tout ce qui vient de lui ?

Les années de formation, qui sont souvent les plus passionnantes, nous révèlent ici un Seféris tourmenté, mal dans sa peau, incertain de ses choix. C'est l'époque, 1926, où il note dans son *Journal* : *« J'aimais la littérature (...) : on m'a persuadé que m'y consacrer tout entier serait ma perte. Durant la première année de mes études à Paris, je symbolisais cet interdit par un pistolet chargé et braqué sur moi depuis le marbre de la cheminée, chaque fois que des pensées étrangères à mon travail me faisaient lever les yeux du manuel de droit que j'étudiais. Tout mon travail littéraire était le résultat d'une volonté brisée. »*

Au cours de ses années en France, Seféris a découvert Laforgue, Gide et Valéry (il traduira en grec *Paludes* et *la Soirée avec Monsieur Teste*). Les *Six nuits sur l'Acropole* fourmillent de ces références littéraires – Gide, Valéry, mais aussi Homère, Dante, Marc-Aurèle... Elles contiennent en germe tous les grands thèmes de Seféris : l'attachement à la France et l'hésitation entre deux cultures ; l'appel de la Grèce, puissant, mais qui ne va jamais sans un certain désenchantement – *« Il y a toujours eu, en Grèce, les deux races ; la race de Socrate, et la race d'Anytos* (5) *[...] Or j'ai l'impression qu'il ne reste plus désormais que la seconde »* ; la difficulté de concilier le temps qui est le nôtre avec cet *« autre temps qui semble le contempler, immobile, à travers les paupières fermées des marbres, comme au fond d'une mer tranquille »*....

Georges Seféris a vingt-huit ans lorsqu'il se détourne des *Six nuits*. Et même s'il doit y revenir un quart de siècle plus tard, il est clair qu'avec cette période s'achève pour le jeune écrivain la phase préparatoire de son œuvre. Les fondations sont jetées, reste à construire. Les années 30 seront celles de l'édification. Dès 1931, on pourra voir *« dans la vitrine de la librairie Hestia d'Athènes, une mince plaquette publiée à deux cents exemplaires (à compte d'auteur) par Georges Seféris et intitulée « Strophi »*. En grec, note Denis Kohler, ce mot a un double sens : il signifie à la fois « strophe » poétique et « tournant ». Seféris a choisi non pas le roman, mais la poésie. Il ne l'abandonnera plus pendant quarante ans.

Florence Noiville

(1) Les *Poèmes 1933-1955* ont paru au Mercure de France en 1963, dans une traduction de Jacques Lacarrière et Egérie Mavraki, suivis de *Trois poèmes secrets*, en 1970, traduits par Yves Bonnefoy et Lorand Gaspar. Ces textes sont regroupés dans la collection de poche « Poésie », Gallimard (n° 229).

(2) *Le Figaro littéraire*, 2 novembre 1963.

(3) *Georges Seféris, qui êtes-vous ?*, La Manufacture, 1989.

(4) Stratis est le double de Seféris. Il deviendra plus tard Stratis le marin, personnage qui revient à plusieurs reprises dans son œuvre.

(5) Homme politique athénien qui fut l'un des accusateurs de Socrate.

Jeunesse en porte-à-faux

Alexis Pansélinos s'inspire de la réalité sociale de son pays

LA GRANDE PROCESSION
d'Alexis Pansélinos.
Traduit du grec
par Henri Tonnet
Éditions du Griot, 391 p., 130 F.

Notis appartient au petit peuple. Sa mère fait des ménages, son père, ancien marin, est en train de mourir au fond de quelque hôpital. Il vit dans une bicoque, presque un taudis, qu'un ruisseau sépare d'une banlieue résidentielle. Dans l'un des immeubles luxueux qu'il aperçoit de sa fenêtre habite Athéna, la fille de ses rêves, belle, élégante, sûre d'elle, inaccessible. Notis est seul, sans autre point de repère dans la vie que la moto, la musique et les héros de science-fiction dont il lit et relit les aventures dans ses illustrés préférés. Même la petite bande de copains à laquelle il appartient se défait tout à coup autour de lui ; ses amis passent leur examen d'entrée à l'université et s'intègrent cahin-caha à la société et au monde des adultes. Lui, incapable de fournir l'effort nécessaire, reste seul, désemparé et glisse peu à peu dans la marginalité.

En contrepoint de cette peinture sociale réaliste, se déploie l'univers rassurant de la bande dessinée, où l'héroïsme a encore cours. Notis s'identifie au personnage du chevalier Lancetris, dernier dépositaire des valeurs de l'humanisme et de la démocratie, résistant désespérément à l'invasion d'une super-puissance subornatrice et totalitaire. Par-delà un présent décevant et dépourvu de rêves, le passé et le futur, la mythologie et la science-fiction se mêlent allègrement dans une allégorie de l'hellénisme éternel en lutte contre la barbarie.

Tournant résolument le dos à la thématique héritée de l'histoire récente de la Grèce (la guerre civile, la dictature des colonels, etc.), Alexis Pansélinos saisit la réalité grecque à bras le corps. Il laisse la génération dite de « Polytechnique » (les étudiants du début des années 70 qui ont contribué à la chute de la dictature) à son mal-être et à ses déceptions, pour s'intéresser aux jeunes des années 80. Ceux-là n'ont pas eu à être des héros et doivent trouver leur place dans une Grèce en crise qui a évolué trop vite.

Notis, le personnage principal, se trouve en porte-à-faux entre deux mondes : le milieu rural, dont ses parents sont issus mais qui lui est devenu complètement étranger, et la société urbaine qui le rejette parce qu'il n'a pas les moyens culturels ni matériels de s'y intégrer. Pansélinos est l'un des rares écrivains grecs d'aujourd'hui à trouver son inspiration dans la réalité grecque la plus actuelle et dans les grands problèmes sociaux qui se posent à elle. Est-ce la raison du grand succès de ce roman dans son pays ?

Lucile Farnoux

Satire politique

LA COMPLAINTE DU FOSSOYEUR
d'Emmanuel Roïdis.
Traduit du grec
par Florence Lozet,
Actes Sud, 47 p. 30 F.

« Maudite soit la politique ! » Un pauvre bougre de fossoyeur raconte comment, pour avoir trop cru aux promesses d'un homme politique, il a perdu tous ses biens, ses enfants, la beauté de sa femme et la joie de vivre. Malgré les malheurs qui l'ont accablé, son récit est plein de vie et d'allant, tout animé par la colère qu'il nourrit à l'égard de ces « imposteurs » qui abusent de la confiance du peuple.

Roïdis, le plus européen des écrivains grecs peut-être, s'en prend aux mœurs électorales qui régnaient en Grèce, à la fin du XIXe siècle. On retrouve dans cette satire la verve légère et l'esprit caustique qui font tout le charme de ses œuvres, avec cependant un ton plus acerbe, une critique plus appuyée qui confine à la caricature. Renvoyant dos à dos le député véreux et le citoyen trop confiant, Roïdis conclut ironiquement à la nécessité d'instituer en Grèce une société protectrice des électeurs, géniale anticipation de nos instances de protection des droits de l'homme et des valeurs de la démocratie...

L. F.

LETTRES AMÉRICAINES

DeLillo, la résistance aux systèmes

Don DeLillo, né à New-York en 1936, est un empêcheur de romancer en rond, un « scandaleux » qui utilise des stéréotypes – polar, science-fiction, thriller... – pour mieux les dynamiter. Dans l'espoir de briser les codes et les langages qui nous emprisonnent...

Le mythe fertile du « grand roman américain » survivra-t-il à l'atomisation sociale qu'ont vu s'accentuer les années Reagan-Bush ? La vulgate littéraire en vigueur porte aux nues les particularismes (classe, sexe, race), et la vague récente de romans domestiques avoue les tentations du repli (DeLillo sourit de ces fictions *« entre maison et jardin »*). Les « minimalismes » s'étagent entre les réussites d'un Raymond Carver et l'indigence narcissique d'un quarteron de yuppies. On écrit beaucoup, ces temps-ci, avec le petit bout de la plume. Les modes passent et l'on s'étonne à peine d'entendre Ethan, dans un roman de DeLillo, *Joueurs*, parler de la *« Zeitgeist du mois »*.

Chez nous, à l'heure de la « littérature mondiale » chère à Kundera, le goût pour celle des Etats-Unis se teinte volontiers d'exotisme : la littérature de là-bas, on la veut crue et rouge. Il y faut du gratte-ciel, de fortes gueules, de grands espaces, quelques Indiens ou un privé. On s'enchante du provincialisme et des chromos qu'on vomirait ailleurs. Les grandes œuvres, elles, ennuient : trop dur, trop long, pas le temps. A excéder de petites attentes, on a vite fait d'être excédant.

Pourtant, pendant les soldes, les travaux continuent. Car si les poètes sont *« les antennes de la race »*, comme disait Pound, il est des romanciers qui en sont les scanners. Qui *« travaillent contre leur temps »* (DeLillo) plus qu'ils ne nourrissent ou ne glosent sur son image, critiquent plus qu'ils ne miment et qui, plus qu'opposants, se veulent reconstructeurs. Dans le concert des lettres, ils sont la basse obstinée. Ils s'appellent William Gaddis, Thomas Pynchon, Joseph McElroy, Robert Coover, William Gass. Ou le Richard Powers des *Gold Bug Variations*. Ou Don DeLillo. Respectés, certes. Mais de loin, et d'un petit nombre. Prêts à se vendre peu – et peu prêts à se vendre, – ils s'exposent surtout au risque d'être sous-lus. Et l'assument.

La plupart sont résignés à voir leurs gros volumes vallonner les guéridons, hausser les fesses des enfants à l'heure de la leçon de piano. Ils se complaisent peu aux petites irisations de ce que Grace Paley appelle *« le prisme des ismes »* (réalisme, « postmodernisme », régionalisme...), ne se contentent pas de jouer avec les débris de la culture, refusent l'insupportable légèreté qui menace son être. Ils auscultent un monde qui consacre toute son énergie à mettre au point les conditions de son éradication, interrogent les formes de la conscience, ses errements, ses possibles. Font œuvre de fiction.

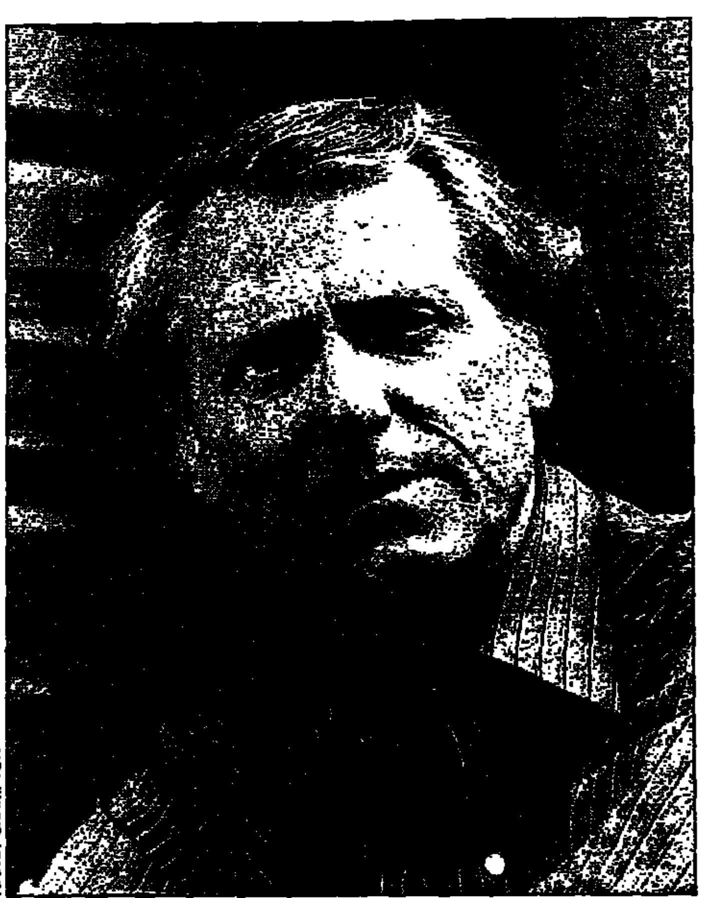
DeLillo. Don. Comme Quichotte, sans doute : sa vision réduite à la geste, à ses accroches au réel. Sous ses géants, on ne veut voir que les moulins : la maigreur des prières d'insérer n'attire l'attention que sur les symptômes. Ici Bhopal (*Bruit de fond*) ou le World Trade Center (*Joueurs*), là Kennedy (*Libra*) ou Moon et Rushdie (*Mao II*). L'Apocalypse réduite à l'écume des jours, l'intelligence des causes à l'anecdote des phénomènes. DeLillo semble nous inviter à reconnaître un cauchemar *que nous rêvons déjà* ; il se risque ainsi entre l'arbre et l'écorce, entre récupération et délaissement. Prisonnier volontaire du *double-bind* qu'illustrent ses romans, il écrit pour le plus grand public possible en mesurant le risque de n'être pas compris par ses lecteurs : alléchés par des promesses « documentaires », ils s'offusqueront des ruptures du contrat.

Ainsi, *Americana* pouvait passer pour un *road novel*. L'espionnage, le polar, paraissaient sous-tendre *Joueurs* et *les Noms*. *L'Etoile de Ratner* (1) a des allures de science-fiction, *Chien galeux* de *thriller*, *Libra* de biographie. Dans *End Zone*, il semble bien être question de sport. *Bruit de fond* bascule du roman domestique au roman-catastrophe et n'est ni l'un ni l'autre.

Or, tout est là. L'écriture de DeLillo, comme celle des autres suspects sus-nommés, est scandaleuse. Non parce qu'elle traite de ce que James appelait déjà *« l'ordure triomphante »*, qu'elle se veut « ébouage » du *dreck* cher à Donald Barthelme, mais parce qu'elle semble offrir la sécurité de genres connus et confortables et les émiette, les dénonce, les problématise, les « trahit ». Ne pas apprécier DeLillo, c'est peut-être occuper la position de qui rejetait le Manet du *Déjeuner sur l'herbe* : faute de pouvoir identifier son malaise, s'en prendre à l'obscénité des sujets alors qu'on est, au fond, choqué d'une facture non conforme. Ces genres-prétextes, DeLillo les dénonce pour leurs valeurs behavioristes et closes, leur causalité attendue, limitée : s'il multiplie les intrigues, c'est pour montrer ce qu'elles ont de réducteur ; il veut *« leur faire cracher des richesses qu'elles ne contenaient pas »*.

Il est donc inconfortable (*« déplaisant, en termes de marchandise »*, dit-il). C'est *« un empêcheur d'acheter en rond »* (2), il gène. Discret, secret (*« le silence, l'exil et la ruse »*...), il crie. Et mérite qu'on tente de suggérer la cohérence et la logique d'une œuvre que le désordre des publications en français occulte.

Manet, donc. Ou Cézanne : non *« les choses »* – fussent-elles celles de Perec, du fétichisme de la marchandise et de la société de consommation, de la délégation d'être –, *« mais les relations entre les choses »*. Ce que Joseph McElroy (qui publiera enfin en France ce gigantesque auteur ?) et Thomas Pynchon appellent les *« connextions »*, les rapports qui uniraient la nature profonde des systèmes à l'intérieur desquels nous vivons au réseau des *« métaphores qui nous font vivre »*. William Gaddis traque la valeur, noyée sous le faux, le signe, les discours de prothèse ; Pynchon s'interroge sur les conditions du sens, l'insensé qui naît du manque de liaisons, la paranoïa que leur excès fait fleurir.



NANCY CRAMPTON

DeLillo. Don. Comme Quichotte, sans doute.

Un « Trivial Pursuit » généralisé

DeLillo, lui, s'appuyant sur des formes populaires reconnaissables, les déforme pour nous montrer la manière dont les catégories conditionnent la perception, les vues partielles se substituent aux ensembles, idéologies et modèles culturels conditionnent attitudes et attentes. Dans tous les cas se pose la question de la possibilité d'une connaissance qui échapperait aux pathétiques fragmentations d'un *Trivial Pursuit* généralisé (3).

Partant de la critique d'une culture de masse qui ne fait qu'atténuer l'angoisse de la mort en proposant ses hochets, il approfondit le constat, dépasse la satire et l'anatomie culturelle – qu'il pratique à merveille, – pour procéder à l'anatomie du langage (c'est la préoccupation qui domine *les Noms*). Il débusque, sous l'« unidimensionnalité » de Marcuse, de plus fondamentales inquiétudes. Dans ce but sont convoqués les acquis récents de l'épistémologie, de l'anthropologie, de la philosophie, de la biologie, des mathématiques et de la physique.

Tressant conscience et science, dedans et dehors, le plus intime et le plus lointain, le concret et l'abstrait, le trivial et le sublime, il nous fait lire la crainte sous la violence ou la pornographie de la marchandise, des élans mutilés sous les tourments du corps et la peur de la mort, le dessèchement du religieux sous les « théologies » de l'argent, des médias, des sectarismes ; sous les innombrables structures de contrôle, la nostalgie et la dégradation de la loi. Dans les solitudes, les labyrinthes, les réseaux, les énigmes, les langues d'initiés, végète l'aspiration au communautaire. Big Brother vit en nous, dans les langages et les codes qui nous isolent : *« Toutes les conspirations commencent avec l'auto-répression. »*

Qui s'étonnera de voir DeLillo collaborer avec Pynchon dans la grande enquête sur les liens unissant le puritanisme à la paranoïa ? Qui s'étonnera de sa fascination pour la psychologie des « hors-la-loi » ? C'est qu'il y cherche les conditions et les conséquences d'un sens échappant aux récits imposés.

Surabondance d'information, cybernétique : tout communique et tout s'échange, mais l'on ne sait plus savoir. Comme Bateson, omniprésent dans son œuvre, il propose quelques *« pas vers une écologie de l'esprit »* ; comme Serres, Prigogine et Bertalanffy (4), il met en relation les modèles et les systèmes, fait communiquer sciences « dures » et sciences humaines. Sur *« Logos College »* (*End Zone*), l'ombre de Derrida plane ; *Great Jones Street* et *Mao II* doivent beaucoup à Canetti (le pouvoir et les foules) ; ailleurs Gödel prête son indécidabilité, l'école de Palo-Alto ses paradoxes, Mœbius son anneau.

Si diversement illustrée soit-elle, l'obsession de DeLillo est unique : c'est le mystère ; et si *« le plus simple est souvent le plus profond »*, il convient, au revers de tout mécanisme, de réhabiliter les complexités (Bourdieu, un jour : *« A force de simplifier, on ne comprend plus rien »*). Repousser, entre autres, la tentation des causalités simples. Le Quichotte combattait un Briareo aux cent bras. DeLillo combat l'ogre caché dans l'anagramme de l'ergo cartésien. Parce que, comme l'écrit Hofstadter, *« les circuits des systèmes vivants extérieurs à l'homme trouvent en lui leur réplique »*, il faut arracher l'espèce à la rigidité des codes qui l'enserrent, aux linéarités, aux systèmes clos, voués à l'entropie.

Par l'imagination du désastre, convier à l'optimisme des systèmes ouverts, souples, autorégulateurs, substituer aux déterminismes mortifères une ambitieuse incertitude : l'*« équifinalité »* de Bertalanffy, dont l'écosystème serait un modèle, et où les devenirs ne se déduiraient pas, comme pour le mécanisme, des conditions initiales. Pour repenser le monde, donc, intégrer l'ensemble du monde aux modèles de pensée sclérosés par leur application exclusive à un champ du savoir. Faute de quoi, comme on dit à la billetterie de *Bruit de fond*, *« seul votre code vous permet d'accéder au système »* ; or le système ne livre que ce qu'en commande le code.

Alors, DeLillo, essayiste (5), *« écrivain d'idées »* ? Ce serait faire peu de cas de son art, de sa capacité à créer les formes correspondantes. Mais comme, avec John Hawkes, il paraît convaincu que *« l'intrigue, le personnage et le thème sont les trois principaux ennemis du roman »* (un microsystème de plus) ; comme, délibérément, il limite au minimum le descriptif et le narratif, il est loin, en effet, du « romanesque » convenu. DeLillo a beau savoir tout faire (souvent drôle à pleurer, maître du dialogue, artiste de l'esquisse et de l'esquive, expert en surprises, étonnamment documenté), les choix de cet « ascète manqué » ne le portent pas non plus au lyrisme, dont il est, à l'occasion, tout à fait capable.

Ses personnages ne dialoguent pas : ils citent. Ils « codifient leurs émotions ». Ils se répètent, leurs actions aussi : *« Lésions du discours et de la conduite. »* L'ellipse est permanente : récit et sous-texte n'évoluent pas parallèlement : ils s'inversent et s'opposent, se nient. La chronologie est malmenée, les fins ramènent aux commencements : le pansement que porte au pouce Billy Twillig au début de *l'Etoile de Ratner* s'explique par la coupure qu'il se fait aux dernières pages. Son « histoire » vaut moins que celle des mathématiques, et ses enjeux ; quant à celle du monde, elle se résume peut-être à cette écoute de l'au-delà où s'entend un message envoyé par nous-mêmes, il y a bien longtemps...

Des boucles, donc. Et des échos, et des paires. Personnages dédoublés, intrigues jumelles, appartements des corps et des noms, des chiffres et des lettres, hésitations entre analogique et digital, redites, déjà vus, triple arpentage (*Americana*, *End Zone*, *Great Jones Street*) permettant d'établir la carte générale (*Ratner*), romans à lire en binômes (*Joueurs* avec *Chien galeux*), diptyques où la concrétude d'un panneau compense les abstractions de l'autre (*Bruit de fond* après *les Noms*)... Si DeLillo écrit des « polars », leur nom vient de leurs innombrables polarités. Car, pour le reste « polaroïdes », tout au plus. Ainsi, en mineur, les pseudo-polars de son ami Paul Auster et leur même obsession du double, de l'énigme, des labyrinthes, des pères et du mystère.

Non, le geste fictionnel de DeLillo n'est pas ordinaire. Il vise à *« accroître le flux du sens dans le monde, (...) à répliquer au pouvoir et à faire reculer notre peur en élargissant la portée de la conscience et des possibilités de l'homme »*. Il faut lire en bloc cet ensemble dynamique modelé sur les systèmes vivants. Et il est énormément exigé du lecteur. Peut-être, dit DeLillo, ne sont-ce pas *« les écrivains qui seuls maintiennent le roman en vie, mais une variété plus sérieuse de lecteur »*. Ecrivain, pas écriveur pour un sou, il lui faut des lecteurs et non des liseurs. Alors, comme dans les instructions du catalogue Sears que se rappelle Bill Gray dans *Mao II*, au bas de la page des chapeaux : *« Mesurez votre tête avant de commander. »*

Marc Chénetier

(1) DeLillo est l'auteur de dix romans. Stock a publié *Bruit de fond* (« Bruit blanc », dit le titre original substitué *in extremis* à « Le livre des morts américain ») et *Libra* ; Actes Sud, *Americana*, son premier roman, *les Noms*, *Chien galeux* (le titre anglais dit « Chien courant »), *Mao II*, son dixième roman, et *Joueurs*. Restent à traduire *End Zone*, *Great Jones Street* et *Ratner's Star*. Un nouveau roman est en préparation. Il « parle » du base-ball. Un peu comme *Guerre et paix*, disait Woody Allen, « parle de » la Russie.

(2) L'expression est de François Happe, *Europe*, « Ecrivains des Etats-Unis », n° 733, mai 1990, p. 55.

(3) J'ai développé cet aspect du travail de DeLillo dans *Au-delà du soupçon, la nouvelle fiction américaine de 1960 à nos jours* (Seuil, « Le don des langues », 1989).

(4) Ludwig von Bertalanffy : *General System Theory* (1968) (New-York, Braziller). L'analyse des convergences entre ces théories et l'art de DeLillo a été admirablement faite par Thomas LeClair dans *In the Loop* (University of Illinois Press, 1987).

(5) C'est ce que suggère Pierre-Yves Pétillon dans son *Histoire de la littérature américaine*, Fayard, 1992. On y trouvera les livres de DeLillo en jolies vignettes, pp. 547 à 552 et 676 à 679.

Jean-Pierre Elkabbach le rescapé

Suite de la première page

Bien sûr, comme lieu d'intimité, pour un entretien matinal, il doit exister moins convenu que le Flore. Mais c'est l'un des bistrots favoris de Jean-Pierre Elkabbach. Comme d'autres, il y retourne pour la familiarité de Sartre, surtout celle de Camus, qui y venait assez peu. Il a toujours aimé y lire, s'y assoit pour la compagnie des fantômes du quartier de Saint-Germain-des-Prés, plutôt que pour celle des vivants. Mais il se livre aux vivants. Ce matin, pas moins de deux réalisateurs de télévision, une comédienne, un confrère de *l'Evénement du jeudi*... Et comme c'est lendemain de suspension pour un présentateur vedette, Jean-Pierre Elkabbach ne peut s'empêcher de tester sa décision de la veille, de parcourir les journaux devant témoins, de jauger son effet. Même s'il se réfugie au premier étage, où écrivait Simone de Beauvoir, on le sait là. En bas, la salle doit chuchoter : *« J'ai vu Elkabbach. Il est là-haut. »* Et lui, mine de rien, se love dans cet état de fait, y appuie inconsciemment l'entretien, doit y puiser une assurance de propos et de mémoire.

Il se relève plusieurs fois, incapable de maîtriser le fonctionnement de son téléphone portable. Nathalie Coppinger, son conseiller aux affaires financières et budgétaires, monte, essoufflée de s'être hâtée, lui porter des papiers urgents. Le président travaille, même au Flore, et tous nerfs dehors. *« Une fille formidable*, explique-t-il. *Brillant inspecteur des finances. »* Heureux comme un père. Agité comme un fils. Il ne se cache ni ne se montre. Fait les deux à la fois. Jusqu'au moment où, bien évidemment, un client, téléspectateur de France 2, s'approche, s'excuse, lui dit son regret de la punition de Paul Amar. La table voisine surenchérit. Dommage, ils l'aiment bien, Amar. N'attendait-il, au fond, que cela, lui, le président-journaliste, ce dialogue direct, en direct, avec la salle ? Une explication publique d'estaminet, par un samedi matin pluvieux, sur les vertus et les devoirs de la déontologie ?

« Osons ! Osons ! »

Et soudain, comme nous-mêmes, comme tant de confrères habitués à Jean-Pierre Elkabbach avant nous, le client, la table voisine réalisent. Cet homme qui rêve d'une télé épurée de ses tics, secouée de sa somnolence, qui dit refuser de laisser les présentateurs dérober l'objet d'un journal de 20 heures au profit de leur image, ce croisé-là est un rescapé. Le diplodocus d'un temps enfoui. Non hier, mais avant-hier. 1981. La curée, un soir de 10 mai. La prise de la Bastille sur le dos d'une poignée de journalistes de la télévision, Cavada, Duhamel et son frère Patrice, Mougeotte, Elkabbach. Et très vite, dès les jours suivants, Elkabbach seul. Parce qu'il s'agissait de lui, déjà, avec son cortège d'électricité et de souffle, son magnétisme et son narcissisme, parce qu'il était le directeur de l'information d'Antenne 2, l'animateur, avec l'ami Duhamel, de « Cartes sur table », et qu'il avait péché par trop d'obéissance au pouvoir. Parce que ses questions, comme ses silences d'avant question avaient le don d'irriter Jacques Chirac et Georges Marchais, ainsi que certains proches de François Mitterrand, candidat unique de la gauche. Enfin, parce que, pour des dizaines de socialisants de la dernière heure, dans les chaînes et hors d'elles, il fallait bien un bouc émissaire. Et que Jean-Pierre Elkabbach présentait, alors, le profil idéal.

Qui s'en souvient ? *« Elkabbach à la météo ! »*, aurait crié la foule d'une poignée de militants, dans la liesse d'une soirée de victoire, historique avant d'être amère. Vérifié, le lynchage ? Plutôt donné pour sûr, car tellement promis. Même François Mitterrand demandera une enquête sur ces huées probables, plus que certifiées. Qui s'en souvient ? Même d'Elkabbach à terre ? Seul coupable, et donc martyr au centuple, avec le temps. Apte à figer le Flore dans une certaine stupeur, comme si Sartre revenait prendre sa pipe, oubliée au rez-de-chaussée. Dans les livres, comme dans les souvenirs de quelques victimes, demeure la trace des fautes commises. La censure de Claude Sérillon sur « l'affaire » des diamants de Bokassa, la « converture » du sacre du précité, les licenciements de journalistes demandés, en 1977, par Elkabbach, jeune et impétueux directeur de quarante ans... Préhistoire que tout cela. Une phrase, peut-être, claquée par Georges Marchais, *« Taisez-vous, Elkabbach ! »*, mais qui préfigurait plutôt les slogans des « Guignols de l'info ». « Nulle part ailleurs » a remis l'homme dans l'histoire de France : *« Osons ! Osons ! »* Vache, mais bien vu. Lors du dernier Festival de Cannes, le président de France Télévision s'est fait acclamer – sur les marches – par des gamins pour qui 1981 a tout d'une querelle, rapportée, de grands-parents. *« Salut, M'sieur Osons ! »*. En 1982, au bras de sa femme, l'écrivain Nicole Avril, le banni avait dû affronter, au même endroit, une forte houle de *« Taisez-vous, Elkabbach ! »*. Cela est affaire intime, blessure secrète, sans doute. Mais qui s'en souvient ?

Dans l'œil du client du Flore, comme dans l'actualité du successeur d'Hervé Bourges, s'impose plutôt l'idée que cet homme-là est partie du patrimoine national. Ce qui du passé a échappé aux oubliettes. Un mythe plutôt qu'une star. Une légende, mais brouillée par son protagoniste, une canonisation qui serait malmenée par une sorte de Woody Allen inquiet et débordé. Derrière la statue, ossifiée comme les utopies, comme les idéologies, le journaliste, celui qui porte aussi le titre envié et embarrassant de *« meilleur interviewer de France »*, bouge encore. Se porte même à merveille. Les a eus, ses procureurs et les gogos, à l'usure. A même réussi – par quel tour ? – à dégager une plus-value de son exil, alors que la plupart des acteurs de l'époque, Giscard, Mitterrand..., suivent un cours normal. C'est cela : le plus spectaculaire bannissement de la décennie socialiste vaut au Flore et au service public d'exhiber un mutant. Sans doute le sait-il, sans doute en joue-t-il, auréolé d'une mémoire des crachats patiemment, subtilement transformée en diamants. Non revanchard : sublimé.

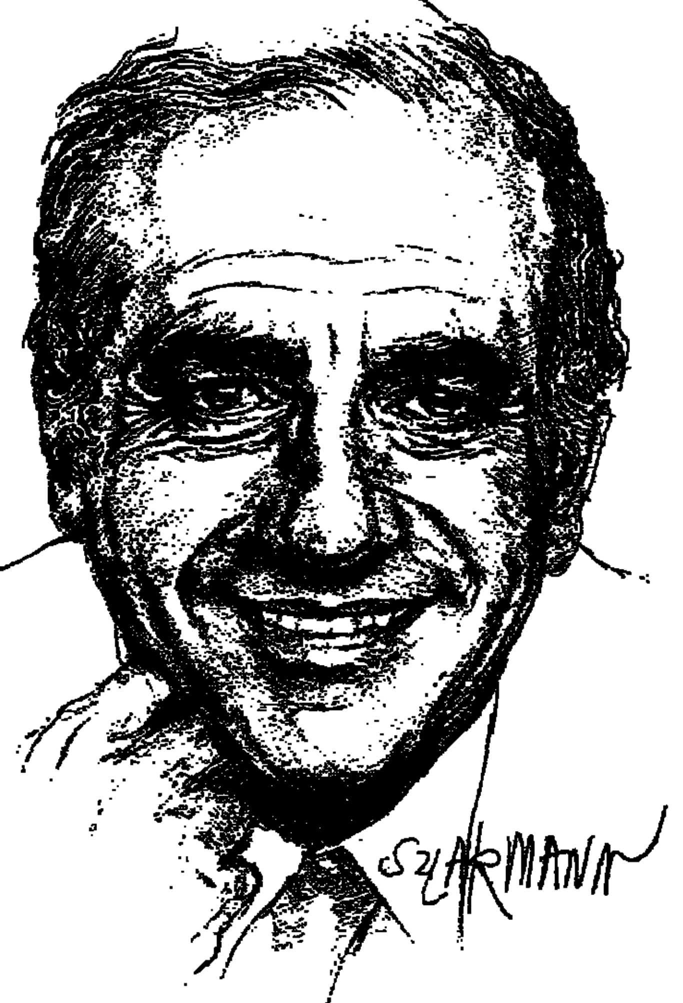
« J'ai été saqué tous les sept ans »

Ses proches collaborateurs ne cessent, d'ailleurs, de s'insurger contre le manichéisme ambiant. Président, élu confortablement en décembre dernier avec le double assentiment de Matignon et de l'Elysée, Elkabbach tiendrait enfin sa revanche sur le sort. Lui-même, d'abord, s'irrite de ces rappels antédiluviens. Ne consent à se souvenir que par fragments. *« Giscardien ? Comment le croire ? Je n'avais jamais eu une conversation personnelle avec Giscard avant le 10 mai. Je n'ai vraiment discuté avec lui que le 26 mai, lorsqu'il n'était plus rien... Même Mitterrand avait été content de son « Cartes sur table »... Cela a été difficile au début. J'avais eu le temps de me préparer, puisque je ne suis parti de la télévision qu'après les législatives de juin 1981. Les premières semaines, oui... Le pointage à l'ANPE... Ma femme, Nicole, a su rendre léger le poids de l'adversité. »*

Jean-Pierre Elkabbach découvre aussi, rude découverte, la liberté, ignorée durant un parcours pressé, largement voué à la conquête de l'écran suprême, de la radio de la guerre d'Algérie à Antenne 2, via toutes les formes d'ORTF, et France-Inter. Ses amis assurent qu'il entame alors une ébauche de réflexion sur lui-même, ses maladresses, ses impatiences, mais comme on s'embarque pour une convalescence incertaine, face à l'idée de gloire et de réussite. Après 1981, il avait déclaré : *« J'ai été saqué tous les sept ans. »* Le compte, en années, n'y est pas. En revanche, la périodicité témoigne d'une véritable difficulté à se maintenir en poste, d'une mise en danger régulière de soi-même. En 1968, son insurrection journalistique lui vaut l'exil télévisé à Toulouse, puis à Bonn. En 1974, le présentateur de la 2 paraît – mais oui ! – trop remuant pour le nouveau pouvoir giscardien, trop individualiste pour les nouvelles lois contraignantes sur l'audiovisuel. Repli sur la tranche 12-14 heures de France-Inter, avant une autre remontée, provisoire, vers les étoiles, à Antenne 2.

« J'ai surtout eu le secours de la lecture », confie-t-il. Nietzsche et quelques autres, qui font de la défaite le double dialectique de la victoire. Aujourd'hui, tout cela est loin, effacé de la mémoire collective, comme de la sienne. *« J'ai peut-être moins besoin d'être aimé. J'ai appris à laisser dire. »* A-t-il changé ? Son entourage l'assure. De ce temps reculé, lui-même préfère extraire *« de grands moments de journalisme »*. Les jours de liesse, les nuits d'insomnie pour arracher une exclusivité, comme les images du procès de la veuve de Mao. Une rédaction en état de fièvre, par sa fébrilité à lui. La découverte, avec Patrick Clément, spécialiste de l'Orient, et aujourd'hui délégué général de France Télévision à ses côtés, de la Chine et du Japon.

Comme pour nous, comme pour le client du Flore, l'oubli de 1981 a scindé la biographie de Jean-Pierre Elkabbach. Comme s'il était devenu difficile, à son propos, de remonter au-delà, pour cause de fracture nationale. S'il est nécessaire de s'y retrouver, dans les ressorts complexes d'un homme qui, selon Jean-Pierre Joulin, directeur général adjoint d'Europe 1,



« a le talent rare de ne jamais laisser personne indifférent », ne s'attacher, conseille-t-on parmi ses détracteurs et ses amis, qu'à ces dix dernières années. Celles d'Europe 1. « Découvertes », puis la tranche d'information du matin, puis ses deux interviews d'aube, tant recherchées par tous ceux qui souhaitaient conforter le succès de leur nom. Dix années en contre, à agacer une rédaction par quelques travers et, malgré tout, à se faire admirer d'elle, à lui infliger une leçon de savoir-faire par jour, à l'épuiser, à la doper sans avoir l'air d'y toucher. Impérial, plutôt solitaire, inquiet.

Orgueilleux, obsédé, épuisant

En 1982, Jean-Pierre Elkabbach se voit proposer le pire des horaires : l'après-midi. Des entretiens sur tout, sauf sur la politique. C'est à ce prix seulement qu'il retrouve un micro. Le tour des régions. Les réalisateurs de la maison ne se pressent pas pour assister le banni. Mais, tous le reconnaissent, c'est justement dans cette adversité-là que l'homme sait se distinguer. Les faits de société le passionnent autant que la politique. La science comme la littérature. Plus cultivé que l'ordinaire télé ou audiovisuel, Elkabbach. Intuitif, sur tout ce qui fait un présent, et qui, avec son concours, peut avoir un avenir. Sans mépris pour les sujets déclarés de peu de noblesse. Comme à France-Inter, dix ans plus tôt, il se remet à faire d'une infirmière une reine, d'un biologiste un Nobel virtuel.

Mois après mois, Elkabbach remonte sa propre pente et les tranches horaires de l'antenne. Son truc ? La *« reprise »*, par les confrères, par les journaux d'Europe 1, d'une information obtenue à la force de ses questions. « Découvertes » dérange la station. Peu d'écoute, mais une réputation. Bien vite, le lieu où il est bon de se faire entendre. En s'y rendant plusieurs fois, avec plaisir, François Mitterrand, au milieu des années 80, efface l'exil. Le revoilà en lice, Elkabbach, mais *« perso »*, *« solo »*, comme on l'entend dire rue François-Iᵉʳ. Il se heurte à la hiérarchie de la station, à Mougeotte, à Gérard Careyrou, à Charles Villeneuve, à Ivan Levaï, puis, en 1988, à Jean-Pierre Joulin. Orgueilleux, *« franchissant souvent*, encore selon un proche, *les limites de l'agressivité ou du dédain pour l'environnement collectif, par une passion exubérante pour l'information, et une certaine idée de lui-même »*. Epuisant ses assistantes, et les quelques journalistes qui acceptent, un temps, de présenter les flashes de son royaume sonore. Directeur d'antenne controversé, à les entendre, lorsqu'il s'agit des « programmes ». Obsédé à dénicher, à imposer des talents nouveaux, des invités d'avenir.

Durant ces années, du déchet, certes. *« Perso »*. *« Solo »*, de l'avis quasi unanime. L'art d'Elkabbach passe par lui seul. Non transmissible, sauf à quelques compagnons placides, et à quelques jeunes admirateurs. Son truc ? *« Avant qu'il ne prenne l'antenne, les informations dataient de la veille*, dit encore Anne-Marie Moreau, son chef de cabinet à France Télévision. *Avec lui, elles devenaient d'aujourd'hui, presque de demain. »* Le don de faire tout vieillir à l'inspiration, et de se mettre à dos les tenants du vieux monde, c'est-à-dire l'information d'une station d'expérience. Coûte que coûte, obtenir de son invité l'aveu qui vaut « reprise », quitte à déborder de son temps d'antenne, à repartir en s'excusant. *« Aujourd'hui, c'est exceptionnel. » « J'ai vécu les matins où il changeait d'invité au dernier moment*, raconte Philippe Aubert, *parce que ce n'était plus le bon, et qu'il se battait, jusqu'à la prise d'antenne, pour avoir l'autre, l'indispensable, même au téléphone. C'était éprouvant pour tout le monde, mais, à l'heure dite, il posait les questions qu'on avait envie d'entendre. »*

Poseur de questions... A la fin des années 80, des ronchonnements de rédaction, de sa personnalité contradictoire, Jean-Pierre Elkabbach n'en a, à le croire, plus cure. Il n'est plus tout à fait, plus seulement, là où on le croit. Plus à son magnétisme-narcissisme, ni vraiment occupé à des corridas de micros qui snobent Delarue et Aubert, et en irritent tant d'autres. L'homme pointe. Un autre homme. Qui s'efforce à l'apaisement. Qui, par exemple, part à la recherche d'Edouard Balladur et de François Mitterrand. Pour lui, plus que pour l'antenne. Pour les comprendre. Parce qu'on lui a trop répété qu'il était maladroit avec les hommes politiques. *« J'aime les approcher lorsqu'ils sont en difficulté, ou en devenir »*, explique-t-il. Après quelques mois, il devient presque leur intime, par ses questions, sa culture, son insatiable curiosité, au point d'enregistrer, pour des archives privées, les réflexions du chef de l'Etat depuis 1993.

Retour au cimetière d'Oran

Jean-Pierre Elkabbach commence souvent ses phrases par : *« Venant d'où je viens »*. D'Oran, d'une famille juive et d'une adolescence sans père. Plus que provincial. Algérien. A quinze ans, se croyant sans avenir, trop loin de la France. Fasciné par Camus, et par la réussite précoce de l'écrivain, à l'autre bout de la mer. Autant de raisons de ruer dans le journalisme, comme on rue dans les brancards, pour se persuader d'avoir vraiment franchi tous les océans. Aller au plus loin possible, au Japon, et en Chine, interroger les plus fameux, les plus connus, pour mettre entre soi et soi une distance définitive. *« J'ai eu la chance*, dit le président de France Télévision, *avec mon tempérament, mon caractère, de rencontrer les circonstances. »*

Lui-même en parle volontiers, il a même consacré à ce sujet délicat de nombreuses émissions, la mort est pour lui une sorte de moteur de vie. La mort du père. Le ressac du cimetière d'Oran. A une tombe, il a juré de faire connaître son nom de famille. De se démener, de fuir l'inexorable méditerranéen, la tragédie inscrite et paralysante. *« Quand Jean-Pierre Elkabbach évoque la mort*, confie Alain Duhamel, *il me fait penser à François Mitterrand. Il a comme lui une culture de la mort, une mémoire, un mélange d'obsession et de fascination, plus encore une façon de s'insurger. »*

Aujourd'hui, la mort s'apaise. Jean-Pierre Elkabbach assure avoir goûté à la relativité des choses. A la sérénité, qui fait dire qu'un équilibre existe bel et bien entre *« la pointe de l'instant » et « la nécessité d'un certain recul »*. Longtemps, il a surtout exprimé sa religion de l'instant, des secondes d'antenne qui ont souvent excédé ses confrères et assis la réputation d'un journaliste. Il doit lui en rester des tics, parfois une manière d'être, comme au Flore, par un samedi matin pluvieux. Magnétisme, narcissisme. *« J'ai davantage le sens du temps »*, constate-t-il. Idéal pour une présidence à hauts risques. Handicapant au micro. Il affirme avoir choisi. La mort reflue chez ce surdoué de la vitalité débridée. Au cimetière d'Oran, il pourrait revenir. Le nom, inscrit sur la tombe, est connu.

PHILIPPE BOGGIO

La notice du « Who's Who »

ELKABBACH (Jean-Pierre). Journaliste. Né le 29 septembre 1937 à Oran (Algérie). Fils de Charles Elkabbach, industriel, et de Mᵐᵉ, née Anne Sadok. Marié, le 31 mai 1974, à Mˡˡᵉ Nicole Avril, écrivain. Un enfant d'un premier mariage : Emmanuelle. Etudes : lycée Lamoricière à Oran, Institut de presse et faculté des lettres de Paris, Institut d'études politiques de Paris. Carrière : journaliste à Oran, Alger et Constantine et correspondant pour Paris de la RTF (1960-1961), journaliste à l'ORTF (France-Inter) à Paris (1961-1968), à Toulouse (1968) puis à Bonn (1969-1970). Présentateur du journal télévisé « Informations Première » sur la 1ʳᵉ chaîne (1970-1972). Rédacteur en chef adjoint chargé des magazines et présentateur du journal télévisé de la 2ᵉ chaîne et de l'émission « Actuel 2 » (1972-1974). Rédacteur en chef à France-Inter (1975) puis à la direction de l'information de Radio-France (1976). Directeur de l'information sur Antenne 2 (1977-1981). Membre de l'Association de la presse présidentielle. Auteur à la télévision des émissions « Questions de temps » et « Cartes sur table » (1978). Animateur à Europe 1 de l'émission « Découvertes » (1982). Directeur d'antenne à Europe 1 (1987). Directeur général adjoint d'Europe 1 Télécompagnie (1988). Président d'Europe News (1988). Conseiller auprès du président-directeur général et du directeur général de La Cinq (1990). Auteur du magazine « Dimanche, 20 h 10, Elkabbach », sur La Cinq (1991).

Œuvres : *Actuel 2* (1973), *Taisez-vous, Elkabbach* (1982), collaboration au livre d'Edouard Balladur *Passion et longueur de temps* (1989). Distinctions : 7 d'or pour ses émissions de radio (1977) (...)

[NDLR. – Depuis la dernière parution du *Who's Who*, Jean-Pierre Elkabbach, après avoir été l'animateur de l'émission « Repères » sur France 3, a été élu, le 13 décembre 1993, président de France Télévision.]

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

ARTS

CHEZ LES PEINTRES

Jörg Immendorff dans la violence de l'Histoire

Nous reprenons, comme les deux étés précédents, notre série de rencontres avec les grandes figures de l'art contemporain. Jörg Immendorff, peintre allemand, a créé les décors et les costumes du « Rake's Progress » de Stravinsky, présenté mercredi 27 juillet en ouverture du Festival de Salzbourg *(lire page 19, la critique d'Anne Rey)*. Dès le 6 août, les autres portraits d'artistes, seront publiés, comme à l'habitude, dans *le Monde* du samedi (daté dimanche-lundi).

L'atelier est au fond de la cour, dans un bâtiment à mi-chemin entre hangar et usine, dans un quartier de Düsseldorf reconstruit après guerre. Des rues silencieuses, des voitures chères le long des trottoirs, pas de boutiques et guère de passants : cette partie de Düsseldorf accomplit l'idéal de la ville de province tranquille et prospère.

L'atelier est en haut d'un escalier, au dernier étage. L'odeur de peinture guide le visiteur jusqu'à la pièce, très vaste, très claire, très encombrée. Les fauteuils crevés découragent qui songerait à s'y asseoir. Des tableaux sont retournés contre les murs, d'autres sur des chevalets mobiles et d'autres encore accrochés dans les coins. Ces derniers se distinguent par leur air d'esquisse et la crudité des scènes qu'ils représentent, la plupart inspirées par les mésaventures de Peer Gynt. Au centre, des tables poussées les unes contre les autres supportent des amas de papiers, de photographies, de photocopies, de magazines, de journaux et de livres. Partout, des pots et des bocaux de couleur, des pinceaux, des aquarelles et des dessins jetés sur le plancher. Dans un angle, une photographie de Joseph Beuys, qui fut le professeur d'Immendorff aux Beaux-Arts de Düsseldorf.

Une toile immense, achevée depuis peu, occupe le mur du fond, vision d'une représentation théâtrale ou d'une vente aux enchères – on ne sait – parsemée de symboles tragiques. Le peintre y a inscrit le mot « *finis* » et placé l'allégorie du Temps, vieillard farouche fumant, sa faux à la main. De dos, au centre, les effigies très reconnaissables de Beuys, de Baselitz et de Lüpertz. Non loin d'eux, plus inattendu en telle compagnie, Jean-Paul Sartre. Derrière, une salle éclairée par des lueurs rougeoyantes, feux d'enfer ou d'incendie. La toile est de tel format qu'il a fallu pour l'exécuter une échelle roulante. Une autre, également achevée, évoque le désastre d'une planète ravagée par la pollution, brûlée faute d'ozone, asphyxiée par l'oxyde de carbone – tout cela d'un prophétisme noir.

« J'étais très impressionné par le théâtre »

Immendorff est du reste vêtu de noir lui-même, comme les deux assistants qui, en bas, travaillent dans l'atelier réservé à la sculpture et à la gravure. Sur ses avant-bras, il a fait tatouer des têtes d'aigle. Ses gestes et ses expressions trahissent, parce qu'il le veut ainsi, inquiétude fébrile et humeur sombre, peu propices aux explications de détail et aux considérations trop autobiographiques. N'était-ce pas une intrusion sacrilège que d'être monté jusqu'ici et d'avoir regardé trop attentivement les œuvres et les croquis ? Le peintre ne le dit pas, mais il décide que la conversation ne peut avoir lieu dans l'atelier, mais sur une terrasse aménagée un étage plus bas, étrange citation de l'Italie, avec plantes vertes et carreaux rouges. Pour s'y rendre, il faut traverser l'appartement, peu meublé et où n'ont été accrochées que des œuvres du maître des lieux, qui ne s'attarde pas à expliquer ce point. Il est trop pressé d'en venir à ce qui l'obsède pour l'heure.

– *Ce que vous avez vu, la figure du Temps, tout vient de Stravinsky. J'achève les décors et les costumes de l'un de ses opéras, qui est représenté cet été à Salzbourg, le* Rake's Progress, *qu'il a composé d'après les tableaux de Hogarth. Dans quelques jours, je serai là-bas pour les répétitions, pour tout ce qu'il faudra mettre au point sur place... Pour comprendre Stravinsky, j'ai donc étudié Hogarth et j'ai découvert qu'il était très proche de moi. Il m'arrive de penser que le* Rake's Progress *a été fait pour moi, que c'est mon histoire que je mets en scène. Hogarth disait lui-même que ses tableaux sont une suite de scènes et qu'il agit comme un metteur en scène – ce qu'il me faut faire à mon tour pour le théâtre.*

» *J'ai commencé par le théâtre, d'ailleurs, comme danseur, avant de venir ici, à Düsseldorf, à l'Académie. Enfant, j'étais très impressionné par le théâtre, ses lumières, les sauts, les spectacles. C'était resté en moi, à l'arrière-plan, en silence, et c'est revenu à l'occasion de ce travail... Donc, en travaillant sur le* Rake's Progress, *j'ai cherché une clé pour y pénétrer. Cette clé, j'ai senti que je m'en approchais, que mes dessins allaient dans le bon sens, étape après étape, que j'étais de plus en plus près du secret, que j'étais sur le point d'entrer. Je ne voulais rien de postmoderne, rien de faussement actuel non plus. J'ai décidé que la figure centrale, ce serait moi et que tout se passerait dans un atelier.*

» *Vous vous souvenez de l'histoire. Au début, le libertin vit dans le luxe et le plaisir ; puis il veut devenir sage et ascétique, et décide d'épouser une femme à moustache : ensuite, amendé, il veut créer une machine à convertir la pierre en pain pour les nécessiteux. Nick Shadow, son alter ego, son mauvais génie – chacun a en lui son Nick Shadow –, fait en sorte que ça ne marche pas. Echec, faillite, vente aux enchères : impossible de sortir de la réalité. Pour finir, le libertin se met à jouer aux cartes, il gagne, il devient fou, se prend pour Adonis et meurt – il disparaît dans la lumière.*

« S'opposer à l'uniformité et à la confusion »

» C'est une histoire éternelle, très proche de nos problèmes d'aujourd'hui. Aussi n'ai-je qu'à me mettre à son service. Ce sera ma contribution, à d'autres de continuer. Il y a là une sorte de langage universel, la musique et la peinture ensemble. La musique de Stravinsky opère comme la couleur dans une gouache, elle suscite l'atmosphère. Vous pouvez écouter la peinture et voir la musique : voilà l'important. Rimbaud voyait les couleurs des voyelles – je me suis inspiré de cette idée dans une aquarelle... Il faut travailler dans les différents genres à la fois – pas seulement la musique et la peinture, mais aussi la poésie, la photographie. Tel était le cas à l'époque de dada, à l'époque du surréalisme, quand les arts entretenaient des connivences. »

Le temps de boire un verre d'eau, il continue sans attendre une question, comme s'il était urgent pour lui de s'exprimer sur ces sujets. « Je ne dis pas qu'il faille recommencer cela exactement, mais que la situation actuelle rend nécessaire des alliances de ce type. J'ai l'impression que, pour différentes raisons, nous sommes de plus en plus isolés, que l'individu est saturé d'informations et d'images sous lequel il est enfoui – et que, simultanément, la place des idées et des arts diminue. Depuis que la récession a commencé, il en est ainsi dans tous les pays d'Europe : les crédits qui étaient accordés à la culture sont supprimés. Sylvain Cambreling, avec qui je travaille à Salzbourg, pourrait être contraint de quitter Francfort, où il s'était installé, parce que la municipalité refuse de lui verser les crédits nécessaires à la prochaine saison... »

Le ton est moins à la conversation qu'à l'accusation. « La classe politique pense uniformément qu'en cas de crise il faut d'abord couper dans la culture – donc dans l'éducation, dans l'avenir, dans l'art qui est le meilleur moyen d'éduquer les gens en profondeur. Et pour ce qui est de la crise... Qu'a produit l'effondrement de l'Union soviétique ? Des néofascistes, des royalistes, la plus totale confusion. Et l'on prétendrait que le capitalisme l'a emporté ? Ce qui l'a emporté, c'est notre moitié obscure, cette moitié que la guerre froide obligeait à tenir cachée.

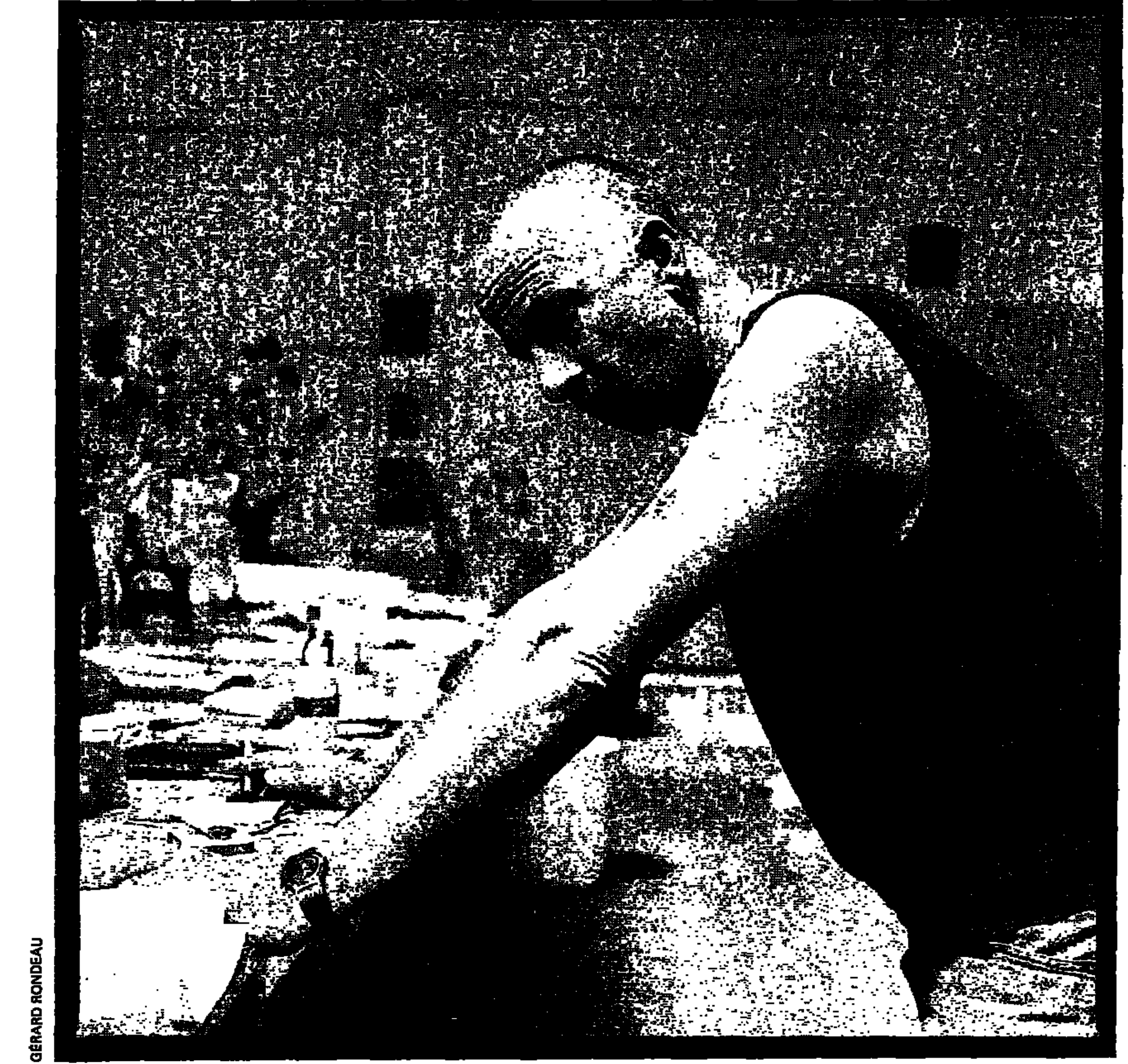
» Quel est désormais le travail quotidien de l'artiste ? Prendre soin de la paix, de la civilisation, de l'humanité. Il faut recommencer sans cesse, parce que les erreurs recommencent. Non que l'artiste doive accomplir une démarche politique, mais il doit être conscient qu'aujourd'hui les problèmes essentiels de l'homme sont dans la peinture. Les tableaux ont eux-mêmes cet arrière-plan plus lointain, plus profond. Il faut se concentrer dans l'atelier, renoncer à l'engagement politique tel que je l'ai pratiqué dans les années 70... Et ne pas faire confiance aux politiques, même aux gauchistes, même aux Verts. Il faut trouver les hommes de bonne éducation et culture, partout où ils se trouvent, et travailler avec eux.

» J'ai été maoïste longtemps – c'est un fait sur lequel je n'ai pas envie de revenir. Mais, enfin, j'ai appris quelque chose dans cet épisode. C'est qu'aller au peuple comme Sartre allait dans la rue, vendre la Cause du peuple, *quittant son bureau pour la sortie des usines, ce n'est pas le meilleur moyen. Il existe une autre ligne : refaire l'union des écrivains, des musiciens et des peintres pour s'opposer à l'uniformité et à la confusion. En Allemagne, il n'existe aucun lien entre les peintres et les écrivains. Il n'existe que des spécialistes d'un genre ou d'un autre, sans connexion entre eux, alors que l'essentiel devrait être commun aux uns et aux autres.*

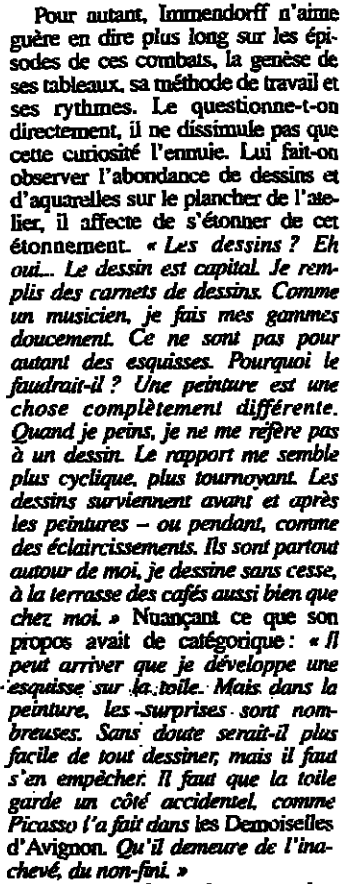
» *Dans je ne sais plus quel album d'Astérix, on voit organiser un congrès des druides. Il faut quelque chose comme ça – sans rire –, une réunion des artistes, remettre ensemble ce qui est séparé, trouver un chemin. Quitte à ne rencontrer aucun succès, pas le moindre applaudissement. Si l'opinion prévaut que l'art est un luxe, quelque chose comme une forme supérieure du design, alors c'est qu'on peut s'en passer : tout est perdu. L'art n'est pas le sucre sur le gateau, et le gateau est beaucoup trop dur pour être mangé.*

– C'est le manifeste d'un peintre d'histoire ?

– *Je n'aime pas ce terme. L'histoire qu'il m'arrive de faire servir à mes tableaux est une métaphore d'aujourd'hui. Je l'emploie comme un matériau, comme je peux employer Picasso et Matisse : ce sont des éléments. Il faut des formules chimiques pour organiser tout cela. Alors, je cherche. Du reste, travailler avec le matériau politique n'est qu'une partie de ce que je fais. Il faut voir plus loin, remonter aux raisons, y compris aux raisons qui sont en moi-même. Le seul moyen, c'est de sauter dans la peinture comme on saute dans l'eau. Si j'introduis des autoportraits dans mes tableaux, c'est pour cela : pour m'engager, pour comprendre, pour être dans la vallée, et non pas sur la colline à participer à quelque discussion académique sur la peinture pendant que le monde croule... Ce n'en est pas moins un combat solitaire.* »



GÉRARD RONDEAU



« Matisse et Picasso ont une lumière en eux »

Pour autant, Immendorff n'aime guère en dire plus long sur les épisodes de ces combats, la genèse de ses tableaux, sa méthode de travail et ses rythmes. Le questionne-t-on directement, il ne dissimule pas que cette curiosité l'ennuie. Lui fait-on observer l'abondance de dessins et d'aquarelles sur le plancher de l'atelier, il affecte de s'étonner de cet étonnement. « *Les dessins ? Eh oui... Le dessin est capital. Je remplis des carnets de dessins. Comme un musicien, je fais mes gammes doucement. Ce ne sont pas pour autant des esquisses. Pourquoi le faudrait-il ? Une peinture est une chose complètement différente. Quand je peins, je ne me réfère pas à un dessin. Le rapport me semble plus cyclique, plus tournoyant. Les dessins surviennent avant et après les peintures – ou pendant, comme des éclaircissements. Ils sont partout autour de moi, je dessine sans cesse, à la terrasse des cafés aussi bien que chez moi.* » Nuançant ce que son propos avait de catégorique : « *Il peut arriver que je développe une esquisse sur la toile. Mais dans la peinture, les surprises sont nombreuses. Sans doute serait-il plus facile de tout dessiner, mais il faut s'en empêcher. Il faut que la toile garde un côté accidentel, comme Picasso l'a fait dans* les Demoiselles d'Avignon. *Qu'il demeure de l'inachevé, du non-fini.* »

L'exemple l'entraîne vers des considérations plus historiques. « *Je ne m'intéresse qu'aux peintres qui ont une lumière en eux. Peu importe ce qu'ils veulent et font. Matisse et Picasso ont une lumière en eux. Les expressionnistes allemands ne l'ont pas. Dix, rarement, il est très inégal. Je suis plus attaché à Schwitters. Du reste, tout bon artiste est dada, il est le champ de bataille d'un combat dialectique entre bourgeoisie et anarchisme... Quant aux autres artistes, regarder leurs œuvres fait partie de mon travail.*

– Beckmann ?

– *Soit ! Il était différent des autres, très solitaire. Comme les surréalistes, il avait en lui la sensibilité au désastre. Ils étaient capables de sentir le futur – comme des druides. C'est ce qui compte : l'esprit. Sinon, sans esprit, vous n'êtes que l'un des membres d'une école, un disciple. Moi, je n'ai pas eu de maître du point de vue stylistique. Les artistes sont très égocentriques, dit-on. Il le faut. Sinon, ils s'affaiblissent. Déclarer la guerre au monde est impossible, et c'est ce qu'il faut faire cependant, pour se développer, pour grandir... Il ne peut y avoir des liens étroits entre deux artistes, rien que des jeux, des répliques, comme entre Penck et moi, comme entre Picasso et Braque à l'époque du cubisme. Il ne peut y avoir d'influence trop grande... Je n'ai pas cherché mon style, il m'est venu. Le style, je n'y pense pas. Il vient ou il ne vient pas.... Simplement, il faut faire ce que l'on veut.* »

PHILIPPE DAGEN

Biographie

Jörg Immendorff est né en 1945 à Bleukede, près de Lunebourg (Basse-Saxe). Il pratique d'abord la danse et la peinture en autodidacte avant d'être admis, en 1963, à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, d'abord dans la classe de Theo Otto, puis dans celle de Joseph Beuys, de 1964 à 1966.

Après 1968, Jörg Immendorff se distingue par son activisme politique et ses prises de positions iconoclastes, tout en participant à la Documenta de Kassel en 1972 et à la Biennale de Venise en 1976. Cette année-là, il rencontre Penck, avec lequel il organise des actions et expositions communes.

Il met en chantier, à partir de 1977 la série des *Café Deutschland*, suite de tableaux historiques et politiques dont le succès de scandale est immédiat et qui sera suivi d'autres séries non moins violentes, consacrées au passé allemand et aux questions contemporaines – pollution, guerres, crises.

Professeur à Hambourg en 1982, à Cologne en 1984, puis à Francfort depuis 1989, il vit et travaille à Düsseldorf. De nombreuses expositions lui ont été consacrées depuis les années 80 en Allemagne, aux Etats-Unis et en France.

Le Centre d'art contemporain de Meymac consacre à Jörg Immendorff une rétrospective jusqu'au 9 octobre. Abbaye Saint-André, 19250 Meymac. Tél. : 55-95-23-30.

MUSIQUES

THE RAKE'S PROGRESS, au Festival de Salzbourg

La planète des singes

SALZBOURG
de notre envoyée spéciale

La partie n'était vraiment pas gagnée d'avance. Même si cette production du *Rake's Progress*, de Stravinsky, qui ouvrait mercredi 27 juillet le programme lyrique du Festival de Salzbourg partait avec de solides atouts. L'Orchestre de la Camerata academica était dans la fosse de la petite salle du *Festspielhaus*. Sylvain Cambreling jouait à sa tête plus que le rôle d'un chef : celui d'un « M. Loyal », d'un meneur de comédie musicale, mettant, si l'on peut dire la main à la pâte, puisque se retrouvant soudain en train de brandir une miche de pain.

Cambreling a dirigé cette *Carrière du libertin* quand l'illustrissime production de John Cox, cent pour cent *british* dans les décors de David Hockney, fut reprise à Glyndebourne en 1989. Mercredi soir, les académiciens salzbourgeois ont d'abord succombé à quelque atavisme bavarois, oubliant que le bon Igor n'était surtout pas un buveur de bière mais, dans sa manière d'orchestrer, un amateur de cocktails délicats. Puis, prenant probablement conscience qu'ils jouaient trop fort dans cette salle construite pour Mozart mais sonnant gras, tous affinèrent leurs effets et allégèrent leurs interventions d'acte en acte – il y en a trois. Pour parvenir enfin à ce mélange de douceur et d'acidité, de franc-parler populaire et de poésie rêveuse, de panache nerveux, syncopé, jazzy, brutalement coupé d'accès de lyrisme italien, d'héroïque fantaisie digne des grands opéras français et de petites chansons tristes entendues peut-être dans les plaines russes par un Stravinsky faisant ici flèche de tout bois.

Un presque_sans_faute, du côté de la distribution, menée avec la rapidité d'une revue de music-hall par le metteur en scène Peter Mussbach, un habitué du théâtre de la Monnaie de Bruxelles. Il a souvent monté des opéras baroques, et cela se voit. Sylvia McNair, Jerry Hadley (le libertin d'Aix chez Arias, déjà), Monte Pederson (jeune baryton imposant, déjà remarqué dans *De la maison des morts*, ici même) et Grace Bumbry en femme à barbe triomphante composent, dans les rôles principaux, une brochette prestigieuse et parfaitement homogène.

Mais la partie, disions-nous, restait ouverte de par le choix, insolite et déterminant, d'un « décorateur » allemand pour cet opéra marqué d'emblée par la sensibilité britannique. Stravinsky en conçut l'idée après avoir parcouru, extasié, une exposition des planches gravées de William Hogarth, peintre londonien moraliste et hyperréaliste avant la lettre qui, en huit gravures gesticulantes comme des instantanés volés à une pièce de théâtre, décrivait au dix-huitième siècle l'irrésistible ascension et la chute d'un mauvais garçon. Le compositeur, qui travaillait à l'époque essentiellement aux Etats-Unis (nous sommes en 1947), demande au poète anglais Wystan Hugh Auden, déjà librettiste pour Benjamin Britten, de transformer cette suite visuelle en numéros d'opéra, ensembles vocaux, solos, duos, avec récitatifs accompagnés au clavecin et chœurs mixtes en bonne et due forme, à la manière de l'opéra mozartien.

Livret en anglais, donc, et quelques relents de Goethe dans le duo formé par le héros Tom Rakewell, animé de grands élans faustiens, et par son alter ego méphistophélique Nick Shadow. Anne Trulowe est une jeune fille pure, bien élevée, une amoureuse peu exigeante mais extraordinairement obstinée, de ces douces sangsues sacrifiées dont les romans anglo-saxons sont truffés.

La disparate absurdité de l'existence

Stravinsky n'aurait peut-être pas osé un montage aussi serré, une narration aussi elliptique, une succession aussi rapide de plans larges et de plans rapprochés s'il n'avait composé le *Rake's* (créé à Venise en 1951) à proximité de Hollywood. Revu par Auden, le libertin de Hogarth devient un aventurier, capitaliste aux dents longues, habité par un mal de vivre, un ennui maladif, très années 50. Stravinsky, qui assume ici sans complexe sa nature de caméléon, talonne cet anti-héros sous différents cadrages, sous des éclairages contrastés, comme il le ferait avec une caméra. De même que l'existence est montrée dans sa disparate absurdité, la musique refuse tout engagement stylistique et, bourrée de fausses citations, « fait toujours penser à quelque chose ». Autant dire qu'elle n'est rien, sinon affirmation d'un vide. Ce qui ne l'empêche pas d'être, presque de bout en bout, magnifique.

Toutes ces subtilités d'un après-guerre philosophique cherchant ses modèles sans les trouver, tous ces relents d'existentialisme, l'Allemand Immendorff les a repris à son compte, dans le registre qui lui est propre *(lire page 18 notre série : « Chez les peintres »)*. D'immenses toiles peintes descendent des ceintres, à l'ancienne. Mais ces toiles sont trouées, comme transpercées par des tableaux, qui n'ont pas l'air apposés sur un mur, mais venus d'ailleurs pour nous exploser à la figure. Dévidés comme des bandes dessinées, ils mettent en contre-point Hogarth, la peinture du dix-septième siècle, et l'expressionnisme allemand. Autocitations d'œuvres plus anciennes du peintre allemand ? On ne saurait le dire. Mais l'effet est là, efficace, adapté au fond du sujet : un va-et-vient permanent entre passé et présent.

Immendorff a aussi fabriqué des objets impossibles, dont un avion-jouet fluorescent que Tom chouchoute comme un grand enfant ou comme quelque star de rock s'offrant son Disneyland à domicile. La robe chaste d'Anne Trulowe est imprimée de têtes de mort. Les choristes passent, dans leurs tenues, d'un registre lourdement sexuel (robes marquées de bouches, têtes coiffées de perruques en plastique évoquant des préservatifs) au registre « petit soldat maoïste », pour se transformer à vue en chimpanzés anonymes, rangés sur des lits superposés comme d'immondes peluches animées. Nick Shadow, avec son visage et son costume rayés, est une sorte de roi des singes travesti en mafioso. Un sauvage qui joue le jeu de la société.

La carrière de Tom le libertin

On ne sait d'où est venue à Immendorff, pour un opéra si « civilisé », cette idée d'un passage progressif de l'humain à l'animalité, de cette révélation plutôt de l'animalité dans l'homme. On décrypte mal le sens du rideau de scène, évocation de Rimbaud, du sonnet des voyelles, image d'un chien pissant, bottes immenses sous une table minuscule, éclatement des perspectives spatiales et temporelles, coup de poing d'une violence extrême et d'une complète indépendance de ton avant même que tout commence.

Et puis, l'essentiel. Tom le libertin, c'est Immendorff en personne, démarche simiesque à l'occasion, tête rasée et T-shirt noir. Le peintre s'est mis au centre du tableau. La carrière du roué, ainsi, c'est la sienne. Carrière non plus montrée comme celle d'un jeune « capitaliste » sérieusement fêlé, mais comme celle d'un artiste auquel le hasard a mis de l'or dans les mains, et qui change au gré de son « ascension » cet or en révolte, en incongruités, en bizarreries, en folie, en dérision, en brutalité, en rêve éveillé, en désir de mort enfin, proclamé à la face du monde comme acte ultime de liberté. La dernière vision d'Immendorff-Rakewell le montre embarqué dans son avion de salle de jeu américaine. L'avion décolle enfin. Un astre resplendit dans le ciel. Le navire est définitivement ivre, les amarres ont lâché. Rimbaud revient.

ANNE REY

▶ Prochaines représentations : les 30 juillet, 1er, 4 et 6 août, Kleine Festspielhaus, 19 h 30. Tél. : (19-43) 662-80-45-352.
▶ Une importante exposition intitulée « Aspects de l'art allemand 1964-1994 » est installée à Salzbourg jusqu'au 31 août, dans trois lieux : la Galerie du Festival, la Bibliothèque Max Gandolph et la Galerie Ropac. Tél. : (19-43) 662-84-15-61.

THÉÂTRE

Plus de cent mille spectateurs à la 48e édition du Festival

Avignon 94, premiers bilans

Bernard Faivre d'Arcier, directeur, pour la deuxième année consécutive, du Festival d'Avignon, devait présenter le jeudi 28 juillet à Avignon, lors d'une conférence de presse, un premier bilan – largement positif – de la 48e édition du festival, qui s'achèvera le 2 août : 100 000 billets ont été vendus et 115 000 spectateurs ont assisté aux représentations. Il devait indiquer aussi quelques « pistes » pour le programme 1995, comme l'invitation lancée à la chorégraphe allemande Pina Bausch, au metteur en scène français Jean-Louis Martinelli et à de nombreux artistes indiens.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Avignon avait misé pour sa 48e édition sur une légère baisse du nombre des représentations (15 %). Pourtant, 100 000 billets ont été vendus cette année, soit 2 000 de plus qu'en 1993. Au total, 115 000 spectateurs ont pris le chemin d'un ou plusieurs des dix-huit lieux de spectacles du festival pour un indice global de fréquentation de 73 %. Les festivaliers ont choisi de faire la fête avec Zingaro et les rêveries indiennes de Bartabas : « 110 % » de remplissage pour *Chimère*, soit plus de 18 000 spectateurs au total. *Andromaque*, d'Euripide, dans la mise en scène de Jacques Lassalle, a réuni 15 000 personnes dans la Cour d'honneur du Palais des papes, tandis que près de 9 000 spectateurs ont assisté dans la Carrière de Boulbon au spectacle de nô contemporain et de nô classique dirigé par Hiroshi Teshigahara.

Cinq mille spectateurs « seulement » se sont rendus aux intégrales de *Henry VI*, de Shakespeare, dans la mise en scène de Stuart Seide adaptée aux dimensions de la Cour d'honneur. *« C'est certainement une erreur de programmation de ma part*, estime Bernard Faivre d'Arcier. *Les troupes sont très mobilisées, elles ont envie de relever le gant de ces cérémonies marathon, mais j'aurais dû proposer deux ou trois intégrales en alternance avec une présentation en deux soirées. »* Intégrales qui se sont multipliées cette année et dont le directeur du festival estime qu'il est temps de réduire le nombre.

Deux spectacles à hauts risques écrits par des auteurs vivants se partageaient deux des lieux importants du festival. Dans la Cour du lycée Saint-Joseph, la trilogie des *Pièces de guerre*, d'Edward Bond, mises en scène par Alain Françon, a réuni 5 000 spectateurs environ (60 % des places disponibles) tandis qu'au Cloître des Carmes, *Angels in America*, de Tony Kushner, mis en scène par Brigitte Jaques, a rassemblé près de 4 000 spectateurs (85 % des places disponibles). Ces résultats confirment la curiosité des festivaliers pour la création contemporaine dans ses écritures les plus radicales.

L'importance donnée à la danse

« C'est la bonne surprise de cette édition, souligne le directeur du festival. *Nous avons voulu ouvrir en 1993 un nouveau lieu fort, de 650 places, au centre d'Avignon. Investir le lycée Saint-Joseph était un moyen de répondre à la crainte – plutôt fantasmatique – des décideurs avignonais qui redoutaient la « multiplication » des lieux éloignés des remparts et surtout de créer un lien nouveau entre le festival et la création la plus actuelle. C'est d'autant plus vrai que, dans ce même lycée, s'est installée la Maison du théâtre, regroupement des principaux partenaires de la vie théâtrale, qui a suscité plusieurs rencontres de grande qualité. L'année prochaine, nous essaierons de continuer sur cette voie en proposant à Jean-Louis Martinelli, directeur du Théâtre national de Strasbourg, de s'y installer. »* Ce dernier pourrait y reprendre, entre autres projets, la mise en scène de *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, qu'il créera à Strasbourg le printemps prochain.

Bernard Faivre d'Arcier ne sait pas encore s'il pourra disposer des moyens nécessaires pour investir une nouvelle fois la Carrière de Boulbon. *« On ne peut l'ouvrir que si l'on est sûr de disposer d'un projet fort. En 1995, mon rêve serait d'y installer non pas un lieu de spectacle mais plusieurs pour permettre un parcours dans la culture indienne, qui commencerait en fin d'après-midi et s'achèverait beaucoup plus tard. »* Si aucun engagement n'a encore été pris, les responsables du festival ont multiplié les contacts avec les milieux culturels indiens et Bernard Faivre d'Arcier a séjourné il y a quelques mois en Inde en compagnie, entre autres, de Pina Bausch, la chorégraphe allemande dont un récent film diffusé par ARTE montrait la connivence avec la chorégraphe Chandraleka...

C'est dans la Cour d'honneur pour le coup d'envoi du 49e festival que devrait s'installer l'impératrice de Wuppertal. Pina Bausch a séjourné près de dix jours à Avignon cette année, elle qui n'y était pas venue depuis la présentation triomphale de *Nelken* en 1983 à l'invitation, déjà, de Bernard Faivre d'Arcier. Si Pina Bausch ouvrait le festival, le directeur du festival souhaiterait que lui succède dans la cour *« une œuvre du répertoire classique qui n'y a jamais été jouée sous la direction d'un jeune metteur en scène »*. Le nom de Stéphane Braunschweig, qui a présenté cette année *Amphitryon*, de Kleist, au Théâtre municipal, est cité avec insistance.

Bernard Faivre d'Arcier *« aimerait aussi recevoir la chorégraphe Lucinda Childs »* dès 1995. Une façon d'affirmer encore l'importance donnée à la danse cette année. Enfin, il est question aussi d'un programme anglais ; des contatcs ont été pris avec Sam Mendes, Duclan Donovan et le directeur du Royal Court de Londres, Stephen Dawldry.

Beaucoup de ces projets sont liés aux moyens dont disposera le festival. Si des nouvelles rassurantes sont venues de l'Etat, qui a annoncé que les budgets du spectacle vivant ne seraient pas touchés en 1995 par les restrictions demandées aux ministères, Bernard Faivre d'Arcier s'inquiète de la tenue des élections municipales en juin prochain et surtout du fait qu'il doive travailler chaque année *« entre les budgets votés et les budgets supplémentaires. Cela crée une grande précarité. Par ailleurs, je n'ai à ce jour aucun engagement d'aucun de mes partenaires, locaux et nationaux, pour la prochaine édition »*. En 1994, le budget d'Avignon était de 40 millions de francs. *« Nous devrions finir en équilibre, à quelques francs près »*, indique le directeur du festival. Une nouvelle rassurante dans la situation actuelle du théâtre public et à deux ans d'un cinquantième anniversaire qui devrait être placé sous le signe de la Chine.

OLIVIER SCHMITT

Une mesure dénoncée par le CE de Presse-Alliance

Robert Hersant supprime les suppléments gratuits de « France-Soir »

Robert Hersant, PDG de la Socpresse, a confirmé, mardi 26 juillet, devant le comité d'entreprise de Presse-Alliance, société éditrice de *France-Soir*, sa volonté de supprimer les éditions régionales gratuites du quotidien populaire (*le Monde* du 11 juin et du 7 juillet).

Après leur suspension traditionnelle en juin, les « gratuits » (trois éditions « ouest », « est » et « sud »), ne reparaîtront pas en septembre. Conçus pour drainer de nouvelles recettes publicitaires, ces suppléments, lancés en 1989 par Philippe Villin, ancien PDG de *France-Soir*, s'étaient révélés lourdement déficitaires.

Les élus du comité d'entreprise de Presse-Alliance *« dénoncent la manière brutale, sans concertation ni consultation, par laquelle a été abordé un problème aussi grave »*. Ces trois éditions employaient vingt et un journalistes et dix-sept ouvriers du Livre CGT.

Choisi à l'unanimité par le comité directeur

Ian Hargreaves devient directeur de « The Independent »

Le quotidien britannique *The Independent*, passé récemment sous le contrôle d'un consortium mené par le groupe de presse Mirror, s'est choisi un nouveau directeur de publication. Mardi 26 juillet, Ian Hargreaves, quarante-trois ans, actuel vice-président du quotidien économique *The Financial Times* où il travaille depuis dix-huit ans, a été nommé directeur de la publication de *The Independent*, en remplacement d'Andreas Whittam-Smith, un des trois fondateurs du titre, qui reste président de News Paper Publishing, société éditrice du quotidien.

Ian Hargreaves, qui prendra ses fonctions le 15 août, a été choisi à l'unanimité par le comité directeur. Ce changement intervient à une période très délicate pour *The Independent*, qui a perdu plusieurs dizaines de milliers de lecteurs en un an. La guerre des prix à laquelle se livrent les quotidiens britanniques avait fragilisé le journal et l'avait amené à s'adosser à un groupe de presse plus puissant.

DANS LA PRESSE

L'inculpation du frère de M. Berlusconi

Financial Times : « S'il est vrai que les révolutions dévorent leurs enfants alors l'Italie devrait s'attendre à un festin bien peu digeste. (...) Silvio Berlusconi a été élu vraisemblablement pour mettre un terme aux malversations et à la corruption florissantes. A moins qu'il ne se mette au-dessus de tout soupçon, ses chances d'y parvenir s'affaiblissent. »

La Repubblica (Antonio Calabro) : « Les temps sont durs pour le gouvernement Berlusconi. Les marchés financiers ont manifesté un net pessimisme à l'encontre du gouvernement comme l'a montré la baisse de la bourse, de la lire et des obligations d'Etat. »

International Herald Tribune : « Les résultats du sondage d'opinion publique du mercredi 27 montrent que la cote de popularité du Premier ministre est affectée par le déferlement de controverses qui le mettent en cause, lui et son entourage. Selon une enquête réalisée par une agence habituellement favorable à M. Berlusconi, seulement 70 % des électeurs qui disent avoir voté pour son parti aux éléctions nationales de Mars, affirment qu'ils feraient de même si des élections avaient lieu aujourd'hui. Dans une autre enquête menée par le parti d'opposition de la gauche démocratique (les anciens communistes) seulement 60 % de l'éléctorat de M. Berlusconi resterait fidèle. »

Le Soir (Vanja Luksic) : « Le chef du gouvernement se dit tranquille et optimiste sur l'avenir de celui-ci, tandis que selon M. Fini, leader d'Alleanza Nazionale, les aventures de Paolo Berlusconi ne pourront avoir aucune répercussion sur la stabilité du gouvernement. Un gouvernement où, selon M. Bossi, leader de la ligue, « tout va bien ».

InfoMatin (Isabelle Berdoll) : « Le système de corruption qui aura perdu la première République italienne n'a pas, loin s'en faut, disparu avec elle. En France, les « affaires » s'accumulent et le rythme s'accélère. A l'instar de l'exemple italien, la vie politique française est-elle pour autant menacée dans ses fondements ? Et la comparaison même est-elle recevable ? (...) Alors que les juges italiens ont profité du vide politique pour s'imposer, les juges français ont – pour leur part – voulu prendre leur revanche sur les lois d'amnistie du gouvernement Rocard et profitent en ce moment des lois de décentralisation. Parce qu'en multipliant les centres de décisions, on multiplie aussi les centres de dérapages. »

Libération (Eric Joszef) : « Aujourd'hui, nombre d'italiens s'interrogent sur le risque de voir Silvio Berlusconi à son tour inquiété par la justice. Dans ce cas, après émission d'un avis d'ouverture d'enquête *« les magistrats devront demander la levée de l'immunité parlementaire »*, explique un politologue, *« un tribunal des ministres constitué de juges spéciaux aura la charge de statuer sur la requête, ensuite la décision passera devant le Parlement »*. Un scénario catastrophe qui semble encore relever de la politique-fiction. »

Réaménagement du contrat d'impression entre *InfoMatin* et Le Monde Imprimerie. – *InfoMatin* et Le Monde Imprimerie ont signé, mardi 26 juillet, une série d'avenants au contrat d'impression qui les lie. Ces aménagements définissent de nouvelles conditions tant sur le plan technique que financier qui rendent plus flexible la production du quotidien lancé le 12 janvier et qui prépare sa relance pour septembre.

Après l'autorisation accordée par la Commission européenne

British Airways proteste contre la recapitalisation d'Air France

Le feu vert donné, mercredi 27 juillet, par la Commission de Bruxelles à la recapitalisation à hauteur de 20 milliards de francs d'Air France a été accueilli avec fraicheur par certains concurrents européens de la compagnie française. British Airways envisage de porter l'affaire devant la Cour européenne de justice. Les pouvoirs publics français ont décidé de débloquer 1,5 milliard de francs sur la première tranche de 10 milliards qui doit être versée d'ici la fin de l'exercice 1994.

■ PRIVATISATION. – La privatisation d'Air France ne figure pas formellement parmi les conditions fixées par la Commission de Bruxelles pour donner son aval. L'engagement du gouvernement français était toutefois énoncé dans sa décision. Le gouvernement français conteste l'obligation qui lui est faite de renoncer à un apport de 1,5 milliard de francs effectué par la Caisse des dépots.

Le premier ministre, Edouard Balladur, a précisé, mercredi 27 juillet, le calendrier suivant lequel la compagnie nationale recevrait 20 milliards de francs de l'Etat. Une première tranche de 10 milliards sera versée avant la *fin de l'année de* l'exercice 1994, dont 1,5 milliard et demi avant la fin de l'année. Les tranches de 1995 et 1996, de 5 milliards de francs chacune, *seront* versées *« au vu de la bonne exécution du plan »*. La compagnie nationale Air France étant la seule bénéficiaire de la dotation en capital, la décision de la Commission s'applique *« exclusivement »* à celle-ci, précise les services du premier ministre. En d'autres termes, Air Inter ne fera pas les frais, comme elle le craignait, de la privatisation d'Air France.

La création d'une société holding visant à la fois à dissocier les deux dossiers a fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel* en date du 27 juillet (*le Monde* du 28 juillet). Cette société détiendra une participation majoritaire dans les deux compagnies, *« afin que chacun puisse tirer le meilleur parti de ses atouts spécifiques et mobiliser toutes ses énergies pour son développement »*. Ces dispositions visent notamment les personnels d'Air Inter, qui réclament une « autonomie » à l'égard de leur maison mère. *Le rôle du holding central, placé sous l'autorité du président d'Air France, Christian Blanc, « sera de garantir la pleine efficacité du partenariat »*, précise le communiqué.

Le gouvernement a confirmé à la Commission européenne l'inscription d'Air France *dans la liste* des sociétés privatisées, aux termes de la loi du 19 juillet 1993.

Le gouvernement français estime, pour sa part, *« injustifiée »* la décision de la Commission européenne de déclarer incompatible avec la réglementation communautaire la souscription, décidée par la Caisse des dépôts et consignations, en février 1993, de titres Air France à hauteur de 1,5 milliard de francs. Il déposera, par conséquent, un recours devant la Cour de justice européenne pour obtenir l'annulation de cette décision.

British Airways a protesté, mercredi 27 juillet contre la décision de la Commission d'autoriser une aide d'Etat de 20 milliards de francs à Air France. *« Lorsque nous aurons étudié le texte complet de la décision, nous déciderons s'il y a lieu de la contester devant la Cour européenne de justice »*, a indiqué Sir Colin Marshall, son président. *« Il n'existe aucune justification à une subvention de cette importance, et les conditions qui sont imposées* [à Air France] *sont inadéquates »*, a-t-il estimé.

La Swissair émet des réserves

Moins véhémente, la compagnie Swissair a émis également des réserves. *« Il est faux de soutenir artificiellement une compagnie, il faut laisser jouer les lois du marché »*, a déclaré un porte-parole de la première compagnie helvétique à Zurich. Swissair ne redoute cependant pas une concurrence accrue de la part d'Air France dans l'immédiat, a toutefois précisé le porte-parole.

Du côté des syndicats d'Air France, FO et la CFTC se sont déclarées satisfaites de la décision de Bruxelles, la CFTC jugeant cependant *« sévères ou injustifiées »* certaines conditions posées par l'exécutif européen. Plus réservée, la CFDT s'est contentée de *« prendre acte »*. La recapitalisation *« ne fait pas disparaître le contentieux »*, notamment *« sur la privatisation que la CFDT combattra »* et *« sur les conséquences sociales du projet pour l'entreprise (5 000 suppressions d'emplois, gel des salaires, augmentation du temps de travail) »*, indique le syndiquat dans un communiqué.

La privatisation, un engagement du gouvernement français

La commission européenne ne demande pas la privatisation d'Air France au terme du plan de restructuration de la compagnie, a déclaré, mercredi 27 juillet, le commissaire européen chargé des transports, Marcelino Oreja. *« La privatisation est un engagement libre pris par le gouvernement français »*, a-t-il *précisé*.

Le gouvernement français respecte l'engagement *« que le processus de privatisation d'Air France soit engagé lorsque la situation économique et financière de l'entreprise sera rétablie, en conformité avec le plan, en tenant également compte de la situation des marchés financiers »*, stipule toutefois la décision communautaire sans imposer cette condition qui n'est pas de son ressort.

La perspective de la privatisation d'Air France a pesé de tout son poids dans la balance et *« arrangeait la Commission vis-à-vis des Etats libéraux »*, expliquait-on de source gouvernementale française et Matignon a confirmé à la commission européenne *« l'inscription d'Air France dans la liste des sociétés destinées à être privatisées »*, ont annoncé les services du premier ministre dans un communiqué du 27 juillet.

CLÉS/ *Les difficultés des compagnies européennes*

En Europe, c'est Air France qui a enregistré les pertes les plus importantes des compagnies aériennes en 1993. Mais les autres transporteurs communautaires affrontent eux aussi des difficultés.

■ **LUFTHANSA** : les pertes de 1,2 milliard de francs en 1992 ont été ramenées à 320 millions de francs en 1993 (après impôts). La compagnie allemande prévoit de redevenir bénéficiaire en 1994. Une augmentation de capital de l'ordre de 3,8 milliards de francs a été décidée en juillet. Ce redressement s'est appuyé notamment sur 8 000 suppressions de postes *ces deux dernières années*, portant les effectifs à 44 000 personnes en juin.

■ **ALITALIA** : les pertes se sont élevées à 1,23 milliard de francs en 1993. Un plan de restructuration, annoncé le 12 mai, prévoit une réduction du personnel de 3 000 à 3 500 personnes sur 19 000 d'ici à 1997, afin de diminuer la masse salariale de 20 %. *La compagnie italienne* souhaiterait bénéficer d'une recapitalisation.

■ **IBERIA** : les pertes de 3 milliards de francs en 1993 sont deux fois plus importantes que celles de 1992. Bruxelles a autorisé l'Etat espagnol à injecter dans Iberia 4,8 milliards de francs en 1992. Depuis cette date, 4 000 postes (sur 27 500) ont été supprimés sans licenciement, et un nouveau plan, en cours de négociation, prévoit 2 000 suppressions supplémentaires en trois ans. Les salaires sont bloqués depuis 1993 et probablement jusqu'en 1996.

■ **AER LINGUS** : les pertes de l'exercice 1993-1994 devraient dépasser celles de 1992-1993 (– 1,56 milliard de francs). La compagnie irlandaise a benéficié en février d'une recapitalisation de 1,45 milliard de francs. Un plan de restructuration en deux ans, adopté en 1993, prévoit la suppression de 1 200 emplois sur 4 500 et un gel des salaires au moins jusqu'en mars 1995.

■ **KLM** : la compagnie néerlandaise *a enregistré des bénéfices* de 310 millions de francs en 1993-1994. Après les pertes record de 1,7 milliard de francs en 1991, un plan de réorganisation a permis à la compagnie néerlandaise d'améliorer sa productivité de 36 % et de réduire ses coûts de 16 % entre 1991 et 1994.

■ **SABENA** : les pertes ont atteint environ 740 millions de francs en 1993. En 1992, l'aide du gouvernement belge de 1,5 milliard de francs et l'entrée d'Air France dans le capital de la compagnie ont accompagné un plan de sauvetage comprenant une réduction de 2 700 emplois (dont seulement *250 licenciements)* sur un effectif de 12 000 personnes. La compagnie aérienne belge a élaboré en août 1993 un plan de réduction progressive des salaires.

■ **TAP** : la compagnie portugaise *a enregistré des pertes de 1,2* milliard de francs en 1993. Un apport de 6 milliards de francs, étalé sur quatre ans, a été approuvé en juillet, en échange d'un plan de restructuration comprenant le départ de 2 500 salariés sur un *effectif de 9 690 personnes et une* privatisation partielle du transporteur.

■ **OLYMPIC AIRWAYS** : la Commisssion a approuvé, mercredi 27 juillet, les aides d'Etat visant à combler les dettes de la compagnie grecque (estimées à plus de 2 milliards de dollars) contre un plan d'assainissement prévoyant notamment le départ de 1 500 à 1 700 personnes sur 10 767 (*le Monde* du 28 juillet).

RECTIFICATIF. – Le graphique sur les résultats de British Airways, publié dans *le Monde* du 28 juillet, comportait un titre erroné. Il ne s'agit pas des pertes avant impôts de l'entreprise mais des bénéfices. Depuis l'exercice 1981-1982, qui s'est soldé par des pertes avant impôts de 111 millions de livres, la compagnie britannique n'a connu que des résultats bénéficiaires.

La création d'un holding devrait apporter plus d'autonomie à Air Inter

Une société holding « groupe Air France SA » chapeautera les compagnies Air France et Air Inter, comme le prévoit Bruxelles dans sa décision de recapitalisation. Autorisée par décret paru au *Journal officiel*, mercredi 27 juillet, cette structure aura pour actionnaire l'Etat et détiendra la majorité des actions dans le capital des deux compagnies. Logiquement, le holding devrait donc acquérir les parts qu'Air France détient dans Air Inter.

Cette structure sera présidée par le président du groupe Air France, Christian Blanc, et aura pour mission de définir *« les grandes options stratégiques du groupe et de veiller à leur mise en œuvre »*. Annoncée en mai dernier par le ministre des transports, Bernard Bosson, elle constitue à la fois un garde-fou pour éviter que la dotation à la compagnie Air France n'aille à Air Inter et constitue un signe adressé aux personnels de cette dernière qui réclament plus d'*« autonomie »* vis-à-vis de leur maison mère.

En dépit de cette avancée, les syndicats de la compagnie intérieure, à l'exception de FO, ont refusé d'assister, mercredi 27 juillet, à *un réunion* avec leur PDG, Michel Bernard, Christian Blanc et les syndicats d'Air France, visant à les informer à la fois sur la recapitalisation et sur le hoding. *« Les missions et perspectives d'avenir d'Air Inter relèvent de discussions avec les syndicats d'Air Inter et non pas avec ceux d'Air France »*, estime l'intersyndicale de la compagnie intérieure. Cette réaction illustre les difficultés qui attendent les responsables du holding lorsqu'il s'agira de mettre en place une stratégie de groupe.

Réponse à l'automne

« La culture d'entreprise à Air Inter s'est bâtie contre Air France, explique un proche du dossier. *Il faut que toutes deux comprennent aujourd'hui qu'elles doivent compter l'une avec l'autre pour survivre. »* Le holding devra clarifier les relations entre les deux sociétés, comme le déclarait Michel Bernard dans nos colonnes (*le Monde* du 7 juin), et répondre à plusieurs questions : qui fait quoi ? Où ? Avec quel type de produits ? Le principal enjeu est le rôle réciproque dévolu aux deux compagnies sur l'Europe.

Depuis plusieurs mois, les responsables des deux compagnies planchent sans avoir pu, encore, trouver une réponse. Comment une montée en puissance progressive d'Air Inter sur l'Europe peut-elle s'articuler avec le réseau d'Air France ? Le rapprochement des activités de la première et du secteur Europe de la seconde est-il compatible avec la décision de la Commission qui prévoit que les 20 milliards bénéficient exclusivement à Air France ? Des réponses devront être trouvées d'ici à l'automne.

M. L.

La « guerre du thon » et ses prolongements

« Les Français tuent la mer... », s'insurgent les pêcheurs espagnols

PASAJES (Cantabrique)

de notre envoyé spécial

Une double rangée de bateaux barre l'entrée du port de San Pedro. Bien serrés, flanc à flanc, la *trentaine de thoniers monte* la garde. Rien ne passe sinon quelques barques sous le regard débonnaire d'un groupe de pêcheurs assis à la proue de l'*Antonio de la Hoz*. Tout est calme. Les marins pêcheurs discutent sans entrain, jetant de temps en temps un regard de l'autre côté du chenal d'entrée en direction d'un vieux cargo rouillé venu d'Anvers.

Le blocus est tranquille mais la détermination féroce. *« Cette fois*, disent les pêcheurs, *nous irons jusqu'au bout. Nous voulons du concret, de l'écrit noir sur blanc. Finies les bonnes paroles et les promesses jamais tenues »*. Angel Izaguirre rappelle que chaque été, depuis cinq ans, *« le problème avec les Français »* se repose sans qu'une vraie solution soit apportée. L'an dernier, le conflit avait duré quinze jours et au bout du compte le compromis trouvé à Bordeaux n'a rien résolu. *« Nous tiendrons la tête haute tant que nous pourrons »* parce que, comme tous les autres, Angel en a *« ras la casquette »*.

C'est pour cela que depuis mardi matin les pêcheurs espagnols bloquent les principaux ports de la côte cantabrique. Plus de 300 bateaux se sont amarrés côte à côte aux entrées des rades de Gijon, Santander, Bilbao, Bermeo, Pasajes et sur l'estuaire de la Bidassoa. Le trafic commercial et de passagers est paralysé. Depuis les incidents du 16 juillet, la pêche s'est arrêtée. Une perte énorme qui aujourd'hui est amplifiée par l'arrêt de l'activité commerciale. La « guerre du thon » prend les allures d'un véritable défi pour le gouvernement espagnol qui lance des appels au calme et demande à ses pêcheurs de reprendre la mer.

Pas question, répondent ces derniers, tant que nous n'aurons pas des assurances écrites que les infractions à l'utilisation des filets maillants dérivants par les Français ne seront pas sanctionnées par des contrôleurs indépendants. L'accord entre Jean Puech, et les armateurs de l'île d'Yeu ne les satisfait pas du tout. *« On s'est trop fait avoir*, s'insurge Luis. *Maintenant on veut un accord en béton »*. Ce qui signifie que si les normes européennes limitant à 2,5 kolomètres les fameux filets ne sont pas respectées, les Espagnols vont exiger la saisie du filet et l'obligation pour le contrevenant de rejoindre le port le plus proche. Plus question de se contenter d'un simple constat qui n'aboutit à rien.

Jaime Tejedor, président du syndicat des pêcheurs de Pasajes, sort de son dossier les procès-verbaux d'infractions qui, selon lui, se perdent dans les fonds de cale de l'administration. Il en a des centaines. *« Pas besoin d'aller bien loin*, dit-il. *Sur les livres de bord de* La Gabrielle *tout est inscrit. Jamais elle n'a péché avec moins de huit kilomètres de filet. Nous avons les preuves. Maintenant c'est terminé. Nous ne voulons plus de cela car les Français tuent la mer »*. Pas d'animosité, pas de sentiment anti-français cependant, les Espagnols veulent seulement une application stricte des règles et donc un contrôle efficace. *« Ce sont des pêcheurs comme nous*, insiste calmement Jorge. *Il n'y a pas de rivalité. Juste un peu de frustration... »*.

Le véritable cœur du conflit ? Préserver le futur en sauvant la mer. Jaime Tejedor ne comprend pas que les autorités françaises autorisent cette manière de pêcher qui est le plus sûr moyen de faire du golfe de Gascogne un désert marin après avoir laissé piller le littoral français avec la méthode dite pélagique, c'est-à-dire une sorte de grande nasse qui prend tout à mi-profondeur. Si encore les longueurs de 2,5 kilomètres étaient respectées il n'y aurait rien à redire mais pour les Espagnols c'est loin d'être le cas.

La pêche espagnole à la ligne est évidemment plus sélective, plus écologique, plus respectueuse des espèces et permet de capturer des poissons vivants en bon état alors que les autres traînent des heures dans l'eau et se détériorent par le contact du filet et de la masse capturée. Chez les Espagnols, le déchet est pratiquement nul et la qualité du produit permet de vendre à un prix quatre fois supérieur. Ils rappellent que l'ONU et le Parlement européen ont désapprouvé la pêche avec des filets maillants.

« La mer n'est pas une machine à produire »

« Voilà des siècles que nous pêchons de façon artisanale, fait remarquer Manuel Oliden, président du syndicat de Saint-Sébastien, *et l'on veut que nos fils et nos petits-fils puissent continuer à le faire »*. Cela les amuserait de se faire traiter de *« pirates »*, alors que pour eux les *« brigands »* sont les dévastateurs, sans aucun respect pour *« la mer qui les fait pourtant vivre »*, si ce qui est en jeu n'était pas tout simplement leur survie. *« Les Français ne sont qu'une quarantaine de bateaux, nous nous en avons 500*, s'insurge Jaime Tejedor. *6 500 familles en dépendent. 85 000 personnes en vivent. La pêche, c'est notre manière de vivre »*.

En quelques phrases tout est dit. De la Galice à la frontière française, une population entière vit en étroite symbiose avec la mer. Des fabricants de casiers aux pêcheurs à la ligne en passant par les industries de la conserve et les ramasseurs de crabes et de langoustes, des milliers d'Asturiens, de Basques, dépendent de cette activité qui fait partie de leur manière de vivre. 10 600 bateaux de pêche sont recensés, dont plus de 9 000 pour la seule Galice, ce coin de l'Espagne planté dans l'océan. *« La pêche doit être un effort, le fruit d'un vrai travail et non pas la recherche d'un profit maximum »*, estime encore Jaime Tejedor. *« Si nous sommes une quinzaine sur chaque bateau alors que les Français sont six ou sept, c'est pour que le travail soit bien fait, qu'il n'y ait pas de gâchis »*, ajoute-t-il en soulignant que c'est simplement une question de bon sens.

Pour les Espagnols, il est évident que les réserves diminuent, que le poisson blanc se fait de plus en plus rare et que le moment est venu de mettre le holà à des pratiques qui n'ont que trop duré. Greenpeace a pris ouvertement leur défense, dénonçant les atteintes irrémédiables occasionnées à la faune marine. *« On nous accuse de pratiques de pêche archaïques, arriérées. Mais qui sont les archaïques, les sous-développés sinon ceux qui vident la mer ! »*, s'indigne avec véhémence un groupe de pêcheurs de Bermeo, ajoutant que leur métier est *« un art et que la mer n'est pas une machine à produire »*. Par une étrange ironie du sort, les marins pêcheurs de la côte cantabrique constatent que les prises effectuées par leurs collègues français sont ensuite exportées en Espagne, pays gros consommateur de poisson (40 kilos par habitant chaque année), ce qui évidemment occasionne pour eux un manque à gagner mais fait aussi baisser les cours car la qualité est nettement inférieure à ce qu'ils offrent.

Une bourrasque de ras-le-bol s'est mise à souffler sur la côte cantabrique. Contre l'Europe d'abord, accusée de n'avoir pas de véritable politique de la pêche et de traiter l'Espagne de façon *« inégalitaire »*. *« Nous sommes un pays de troisième zone et il faudra encore attendre le 1er janvier 1996 pour que l'Espagne ait les mêmes droits que les autres pays de la Communauté »*, entend-on à Santander. Importante puissance dans le domaine de la pêche avec 19 000 bateaux et 100 000 emplois dépendant directement de ce secteur d'activité, Madrid estime avoir été traité de façon discriminatoire par rapport à ses voisins depuis son entrée dans le Marché commun en 1986 avant de pouvoir accéder pleinement à l'Europe bleue.

Contre le gouvernement central ensuite accusé à son tour de ne pas défendre suffisamment ses pêcheurs. *« Quand l'on crie au voleur il ne faut pas se contenter de protester, il faut empêcher le voleur de récidiver. On n'a fait que baisser une fois encore le pantalon alors qu'il faut exiger des mesures concrètes, définitives. Nos hommes politiques doivent faire respecter les lois »*.

Luis Atienza, ministre de l'agriculture et de la pêche, a expliqué mercredi devant les députés que l'attitude des responsables avait été *« correcte »* et que les garanties obtenues étaient jugées suffisantes. Ce n'est pas l'avis des auteurs du blocus alors que le pouvoir considère qu'il s'agit désormais d'une affaire *« d'ordre public »*. Au troisième jour de l'épreuve de force, les pêcheurs répètent : *« Nous ne voulons plus faire la guerre en haute mer. Nous voulons pêcher »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

ÉCONOMIE

Pour mettre fin à l'exemption britannique

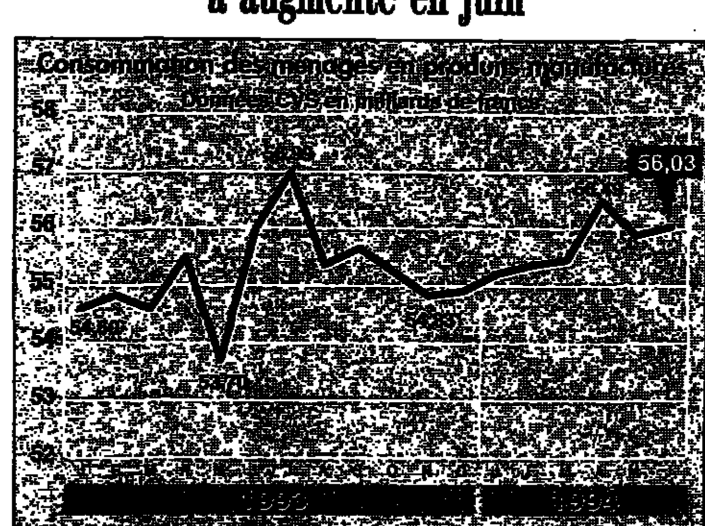
Bruxelles prône la réunification de la politique sociale européenne

Un Livre blanc sur une politique sociale européenne unique d'ici à la fin du siècle, qui s'ajoute à celui de Jacques Delors sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, a été adopté, mercredi 27 juillet à Bruxelles, par les dix-sept commissaires de la Commission européenne. Ces textes devront servir de base à une concertation entre les Etats membres pour mettre au point un plan d'action pour l'emploi lors du sommet européen d'Essen, les 9 et 10 décembre, sous présidence allemande.

Parmi les options retenues par ce Livre blanc, la Commission suggère de créer une situation en Europe où les normes sociales minimales s'étendent à tous les pays membres, alors que le Royaume-Uni bénéficie d'une exemption du protocole social adopté par onze Etats, en marge du traité de Maastricht. *« Si on veut avoir les avantages du marché unique, il faut accepter l'ensemble des règles du jeu »* et non faire *« bande à part pour obtenir un avantage concurrentiel »*, a souligné Padraig Flynn, commissaire aux affaires sociales, en rappelant que le principal souci de la Commission était de *« réunifier »* la politique sociale de l'Union européenne afin d'éviter l'apparition d'une forme de *« dumping social »*.

En ne proposant aucun programme législatif, et en ne prévoyant pas de mesure contraignante, le texte peut être considéré comme une perche tendue au Royaume-Uni. Cela n'a pas empêché Michael Portillo, ministre britannique de l'emploi, catalogué comme un « eurosceptique », de réagir vigoureusement. *« L'exception britannique sur le social restera »*, a-t-il déclaré depuis Londres.

La consommation des ménages a augmenté en juin



La consommation des ménages français en produits manufacturés a augmenté de 0,3 % en juin par rapport à mai après avoir baissé de 1,1 % en mai par rapport à avril. Cette progression s'explique surtout par les achats de textiles et de chaussures. Les achats de biens durables, eux, sont restés stables : la forte croissance de la consommation de produits bruns (radio, télévision, hifi...) a compensé la baisse du nombre d'immatriculations d'automobiles françaises et étrangères (-4,1 % en juin). Par rapport à juin 1993, la consommation des ménages en produits manufacturés est quasiment stable. Mais sur l'ensemble du deuxième trimestre, elle croît de 1,4 % par rapport au premier trimestre.

Un réseau de courtiers soupçonné de délits d'initiés

La Bourse de Francfort secouée par un scandale

La Bourse de Francfort a annoncé, lundi 25 juillet, avoir demandé à la commission de contrôle des opérations d'initiés de la place boursière d'examiner les soupçons de délits d'initiés formulés contre un groupe de courtiers, confirmant indirectement des informations parues dans la presse sur ce qui apparaît comme un énorme scandale boursier. La Bourse de Francfort (Deutsche Boerse AG) a indiqué que cette décision avait été prise par son directoire à la suite de diverses informations de presse relatives à des soupçons d'opérations de *front running* (littéralement « courir devant »). Ces opérations consistent, pour les courtiers, à faire précéder d'importants ordres d'achats, notamment sur des valeurs dont le marché est très étroit, d'opérations pour leur propre compte (ce qui fait « grimper » le cours du titre), avant d'exécuter les ordres de leurs clients. Ce qui leur permet d'empocher des bénéfices confortables.

La Bourse allemande a toutefois précisé qu'il s'agissait d'examiner des *« reproches non confirmés pour l'instant »*. S'ils se confirmaient, ils constitueraient une infraction aux règles sur le négoce et le conseil en Bourse.

Selon le magazine *Focus*, une trentaine d'enquêteurs ont perquisitionné, le 13 juillet, la banque privée Merck Finck et Co. à Francfort. Celle-ci servait de plaque tournante à de fructueuses opérations de *front running* réalisées par un cercle de vingt-quatre courtiers qui a fonctionné pendant plusieurs années, selon *Focus*. Les opérations transitaient sur un compte de la société genevoise de gestion de fortune, Confide, auprès de la banque Merck Finck. Le magazine évoque des bénéfices en centaines de millions de marks pour les courtiers associés à ces opérations. Celles-ci sont passibles d'amendes et de peines de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans, depnis l'entrée en vigueur, début juillet, d'une nouvelle loi.

Toutefois, le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a souligné, lundi, que les auteurs des délits d'initiés n'auraient pas à craindre de poursuites en justice, cette nouvelle loi, qui comblait un vide juridique en Allemagne, n'étant pas rétroactive. Selon *Focus* et la publication financière *Czerwensky Intern*, il pourrait s'agir du scandale boursier le plus grave de l'Allemagne de l'après-guerre.

F. Bn

SÉCURITE SOCIALE : la loi au « Journal officiel ». _ Adoptée le 13 juillet, la loi sur la Sécurité sociale a été publiée, mercredi 27 juillet, au *Journal officiel*. Ce texte instaure l'autonomie financière des quatre branches (maladie, accidents du travail, vieillesse et famille) et oblige chacune d'elles à assurer son propre équilibre sans pouvoir utiliser la trésorerie des autres pour y parvenir. Il précise également que, chaque année à l'automne, le Parlement sera appelé à se prononcer sur un rapport du gouvernement qui détaillera les prévisions de recettes et de dépenses des régimes obligatoires de la Sécurité sociale pour l'année en cours et pour l'année suivante.

CARNET

Naissances

Martine et Michel DERDEVET
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Manon,

le 25 juillet 1994.

52, rue Balard,
75015 Paris.

Marie DUNCAN

est née le 26 juin 1994.

William et Mireille
sont heureux (énormément) de l'annoncer.

Catherine CLARISSE,
François LECLERCQ,
Pierre Louis et Jean,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 3 juillet 1994.

12, rue de Bretagne,
75003 Paris.

Mariages

Myriam ASTRUC
et
Stéphane DAVET

ont le bonheur d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 30 juillet 1994, en l'église de Saint-Félix (Aveyron).

Décès

– Paulette Balzeau,
Ses enfants et petits-enfants,
Joëlle et Jean Périch
et leur fils Simon,
Françoise Châteauvieux et Roland Moreau
et leur fille Chloé,
Christiane et Alain Benamouzegh
et leurs enfants, Sandra, Matthieu et Déborah,
Jean-Marie et Sylvie Châteauvieux
et leurs filles, Sybille et Lucie,
Ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Jean-Claude et Gisèle Balzeau
et leurs enfants,
Micheline Viaux
et ses enfants,
Paul et Denise Balzeau
et leurs enfants,
Jacqueline et Jean Thiercelin
et leurs enfants,
Henri et Jeanne Balzeau
et leurs enfants,
Bernard et Liliane Balzeau
et leurs enfants,
Martine et Jean Brossard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Martial BALZEAU,

le 17 juillet 1994, dans sa soixante-douzième année.

La messe a été célébrée par le Frère Vincent Cosmao, dominicain, prieur du couvent Saint-Jacques à Paris, le jeudi 21 juillet, en la chapelle de Notre-Dame-de-Sanilhac.

L'incinération a eu lieu à Notre-Dame-de-Sanilhac.

Des dons peuvent être adressés à des organismes de lutte contre le cancer.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés. »
(Saint Matthieu.)

La Douch,
24260 Le Bugue.

– Jean Paget
a la tristesse de faire part de la mort de

Suzanne BEAULIEUX,

sa mère,

inhumée dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

Il vous rappelle le décès, survenu en mars 1981, de

l'ambassadeur
Amédée BEAULIEUX,

son mari.

22, rue Spontini,
75116 Paris.

– Cannes.

Mme Alexandra Blanche,
son épouse,
Le docteur et Mme Pierre Blanche,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lenis BLANCHE,
professeur de philosophie honoraire
au lycée de Cannes,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 24 juillet 1994, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Docteur Pierre Blanche,
72600 La Fresnaye-sur-Chédouet.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Natalie Castetz,
Paulette et Robert Champinot,
Claude et Anne Champinot
et leurs enfants,
Rémi et Laëtitia Champinot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard CHAMPINOT,

survenu à l'âge de quarante-quatre ans.

Une célébration religieuse aura lieu en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 août 1994, à 10 h 30, suivie, selon ses volontés, de l'incinération.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, début septembre, avant le dépôt de ses cendres dans le caveau familial, aux Roches-de-Condrieu (Isère).

12, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.
19, rue Vaucresson,
69001 Lyon.

– Le professeur Jean Coulomb,
Pierre et Geneviève Coulomb,
leurs enfants et petits-enfants,
René et Françoise Coulomb,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Blanche et Pierre Dor,
et leurs enfants,
Geneviève et Robert Courtade,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice COULOMB,
née Gaydier,

survenu le 26 juillet 1994, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, à Mane (Alpes-de-Haute-Provence).

4-6, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.
8, rue André-Delieux,
31400 Toulouse.
15, rue Sarrette,
75014 Paris.
2, avenue Mangin,
78000 Versailles.
Sorhoeta,
64990 Mouguerre.

– M. et Mme Guy Desclozeaux,
Mme Jean-Baptiste Desclozeaux
et ses enfants, Cécile, Emilie et Frédéric,
Mireille et Jean-Claude Fernique,
Muriel et Antoine,
Christophe et Sybille Desclozeaux,
Thomas, Jean-Loup, Benjamin, Dorothée, Grégoire, Loïc, Sophie et Laëtitia,
Claire et Olivier Dorbec,
Cécile, Loïc, Sophie, Paul et Nadine,
Benoît et Aude Desclozeaux,
Gaston, Chloé et Margaux,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Baptiste DESCLOZEAUX,

survenu accidentellement le 24 juillet.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Nicolas de Pertuis, le vendredi 29 juillet, à 14 h 30.

52, rue de Varenne,
75007 Paris.
Le Gondard,
route de Villelaure,
84120 Pertuis.

– Ma mère,

Andrée DONOT,
née Bughin,

s'en est allée après un long combat contre la maladie.

Ses obsèques seront célébrées le 30 juillet 1994, à 11 heures, en l'église d'Ormesson-sur-Marne.

Elle était tout pour moi.

Jean-Pierre Donot,
63, rue de Courcelles,
75008 Paris.

– Mme François Laînes,
M. et Mme Michel Laînes
et leurs enfants, Frédérick et Anouk,
M. et Mme Gilles Laînes,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François LAÎNES,
conseiller honoraire
du commerce extérieur,
ancien journaliste
du groupe AGEFI-*la Tribune*,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,
officier de l'ordre du Mérite italien,
officier de l'ordre
de Léopold de Belgique,
médaillé d'or du travail,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 27 juillet 1994, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme François Laînes,
44, boulevard Périer,
13008 Marseille.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Michael Blum,
son époux,
Anne,
sa fille,
Monique et Jean-François Sennequier
Christiane et Gérard Rittershaus,
Marie-Claude Martel et Nicolas Grenier,
Jean-Charles Martel,
Agnès et Jacques Garneau,
Paul et Claudia Martel,
Xavier et Martine Martel,
Leon et Mary Blum,
Susan et Robert Squire,
Jeffrey et Roseann Blum,
ses neveux et nièces,
Rose Lumbala,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Chantal MARTEL-BLUM,

survenu à Paris, le 26 juillet 1994, à la suite d'une longue maladie. Elle nous manquera toujours.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er août, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

129, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Mme Martine MOEC,
sa mère,
M. Jean-Jacques LE COUVIOUR,
son père,
Ses grands-parents,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Stéphane,

survenu le 23 juillet 1994, dans sa dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce jour, en l'église Saint-Jeanne, à Sucy-en-Brie.

– Dijon (Côte-d'Or). Miribel-les-Echelles (Isère).

On nous prie de faire part du décès de

Mme veuve Pierre PEGON,
née Marie Dumézil,

survenu le 26 juillet 1994, à Dijon, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 29 juillet, à 14 h 30, en l'église de Miribel-les-Echelles (Isère).

De la part de
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.

– Catherine Poughon-Péan
a la douleur de faire part du décès brutal de son époux,

Gérard POUGHON,

survenu le 26 juillet 1994, à l'âge de quarante-deux ans.

Sa dernière pensée fut pour tous ses amis qu'il aimait, en particulier les musiciens.

Rassemblons-nous le lundi 1er août à 9 h 45, en l'église du Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e.

L'incinération aura lieu à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Ses cendres seront déposées à 15 h 30, au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

15 *bis*, rue Saint-Léger,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Grenoble.

Mme Robert Silber,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

M. Robert SILBER,
professeur honoraire d'université,
ancien adjoint au maire de Grenoble,
vice-président national honoraire
de l'Union fédérale
des anciens combattants,
président départemental
de l'UFAC et de l'UMAC.

Un recueillement aura lieu le vendredi 29 juillet 1994, à 11 heures, au centre funéraire intercommunal de La Tronche, suivi de la crémation dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni plaques, mais dons possibles au profit de la recherche sur le cancer.

Condoléances sur registres.

– Marie-Françoise Toutan,
Olivier Toutan,
Daniel et Gwenaëlle Toutan,
Nolwenn, Mannaïg et Maël,
Isabelle Toutan et Bernard Delhomme,
Benoît et Vincent,

Monique Bach,
ses enfants et petits-enfants,
Pierre-Marie et Brigitte, Benjamin, Jean-Baptiste, Barthélemy, et Ivan-Loris,
Benoît et Annick, Florie, Coline et Noé,
Vincent et Isabelle, Aurélie, Clément et Samuel,
Marie-Emmanuelle et François,
Guillaume, Nicolas et Anne, Marie, Emmanuel et Raphaël,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Michel TOUTAN,

le 26 juillet 1994,

qui a rejoint

Colette TOUTAN,
née Salvy.

La célébration aura lieu en l'église Saint-Merry, 74, rue de la Verrerie, Paris-4e, le vendredi 29 juillet, à 16 heures.

Nous ne souhaitons pas de fleurs. Dons à ATD-Quart monde, BP 7726, 95046 Cergy-Pontoise Cedex.

Familles Toutan-Bach,
14, rue des Réservoirs,
94410 Saint-Maurice.

– Le directeur,
Le conservateur,
Et les membres du personnel du Musée de la Révolution française (château de Vizille),
ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

Mme Danièle WILLEMART,
bibliothécaire du musée
de 1985 à 1994.

Ils présentent à toute sa famille l'expression de leurs sincères condoléances.

Remerciements

– Mme Paul Devisme,
née Geneviève Brunnarius,
Mme Christian Devisme,
née Claude Gibrat,
Et toute la famille,
très touchées par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été adressées lors du décès de

Christian DEVISME,

remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur douleur.

– Françoise Theveny,
Carole et Anne-Cécile,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Michel THEVENY,

adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 29 juillet 1974,

Paul BANCHERIT

disparaissait brutalement.

Que tous ceux qui l'ont connu, admiré, aimé, se souviennent.

– Le 31 juillet 1944,

Raphaël et Lucie LEVY,

arrêtés, à Lyon, par la Milice française, livrés aux Allemands, internés à Montluc, puis à Drancy, quittaient ce camp pour Auschwitz-Birkenau, où ils furent gazés le 5 août.

Ni pardon ni oubli.

« Les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits, tant que la horde des fripons dominera. »
M. de Robespierre,
26 juillet 1794.

Le Comité Robespierre salue la mémoire de

l'Incorruptible,

guillotiné le 28 juillet 1794, à l'âge de trente-six ans.

Communications diverses

Monique SAINT HELIER.

Nous qui aimons l'œuvre de Monique, nous pourrions – si peu nombreux que nous soyons – nous connaître à l'occasion du centenaire de sa naissance, en 1995, et participer à sa célébration. Ecrivez-moi : J.-P. Yaher, 89660 Montillot.

Illustrant la politique industrielle de l'administration Clinton

L'Etat fédéral devrait aider la société commune créée par IBM et ATT pour la fabrication de « puces »

Les géants américains de l'informatique IBM et du téléphone ATT ont confirmé, mercredi 27 juillet à New-York, leur intention de créer une société commune chargée de mettre au point les méthodes de fabrication des « puces » de l'an 2000. D'autres firmes – Motorola et Loral notamment – pourraient se joindre à cette initiative et participer à un investissement total de quelque 100 millions de dollars (550 millions de francs), investissement auquel l'Etat fédéral devrait *lui aussi* prendre part. Une nouvelle illustration de la politique industrielle de l'administration Clinton

NEW-YORK

de notre correspondant

Pour que l'Amérique retrouve, partout, le leadership technologique mondial, le candidat Bill Clinton avait promis, lors de la campagne présidentielle de 1992, *qu'une fois élu il doterait* les Etats-Unis d'une véritable politique industrielle. En nommant à la tête de ses conseillers économiques Laura Tyson, une économiste qui prône ouvertement partisan affichée d'un certain volontarisme étatique, il annonçait qu'il tiendrait sa promesse. Il le confirmait à travers une politique commerciale plus agressive que celle de ses prédécesseurs.

Depuis quelques semaines, l'administration américaine multiplie aussi les initiatives tendant effectivement à démontrer que *« le partenariat entre l'Etat et l'industrie privée »* n'était pas pure rhétorique. Cette semaine, Washington a confirmé son soutien, financier notamment, à la création, par quatre grands groupes privés américains, d'une société commune chargée de travailler au micro processeur du prochain siècle.

Face à la puissance japonaise dans les secteurs de haute technologie, l'administration Clinton *avait déjà pris plusieurs initiatives* notamment en faveur de la voiture propre ou des industries de l'environnement. Fin avril, la Maison Blanche et le ministère de la défense avaient annoncé un plan de bataille pour venir en aide à l'industrie américaine des écrans plats pour ordinateurs. Dominé pour l'instant à 95 % par des entreprises japonaises, ce marché connaît une véritable explosion. Le gouvernement américain a donc décidé d'aider ses industriels à construire et à développer leurs unités de production dans ce domaine. Un *plan de reconquête du marché a* été défini en commun par l'administration et les grandes firmes concernées (ATT, Xerox et d'autres). L'Etat fédéral va mettre dans ce secteur près del milliard de dollars (5,5 milliards de francs), distribué sous diverses formes (aides à la recherche et au développement, soutien à l'investissement, promotion à l'exportation, etc.).

Début juin, le ministère de l'énergie et les industries de l'informatique décidaient de créer un groupement commun chargé de favoriser l'utilisation commerciale des « superordinateurs ». Activement souhaitée par Cray, numéro un du secteur, cette initiative, qui représente un investissement d'une cinquantaine de millions de dollars, *n'avait pu aboutir sous George* Bush. Elle a reçu l'approbation de la nouvelle administration qui s'est engagée à financer la moitié de l'effort prévu.

Les rayons X après les ultraviolets

Après la voiture propre, les écrans plats et les superordinateurs, le gouvernement Clinton s'apprête à investir dans le micro-processeur de l'an 2000. Là encore, les groupes japonais ont déjà constitué des sociétés communes pour partager les dépenses de recherche et de développement sur ce produit, *déterminant* pour l'avenir. L'Etat fédéral devrait participer au financement du projet auquel *IBM et ATT travaillent.* Avec le groupe aérospatial Loral et la firme électronique Motorola, IBM et ATT préparent la création d'une coentreprise dont la mission sera de concevoir de nouvelles méthodes de fabrication des micro processeurs.

Aux Etats-Unis comme au Japon, les experts fondent de grands espoirs sur une technologie nouvelle de fabrication des puces utilisées dans les ordinateurs. Au lieu d'imprimer les circuits sur les plaques de silicium en utilisant les rayons ultra violets, l'impression pourrait être *réalisée en ayant recours aux* rayons X. Cette méthode, à laquelle travaillent déjà les équipes d'*IBM*, permettrait de fabriquer des « puces » plus puissantes, plus rapides et disposant de capacités de mémoire bien supérieures à celles fabriquées actuellement dans le monde. Des deux côtés du Pacifique, le coût de telles recherches est trop élevé pour pouvoir être supporté par une seule entreprise et même trop important pour le secteur privé dans son ensemble. Washington a donc décidé d'apporter sa contribution au *budget initial de cette société* commune, un budget qui pourrait approcher les 100 millions de dollars (550 millions de francs), dans une première étape. Tout en ayant obtenu avec Tokyo la reconduction, pour deux ans, de l'accord de partage du marché nippon des microprocesseurs (le quart au moins devant aller à des fabricants non japonais), Washington continue ainsi son combat avec le Japon.

ERIK IZRAELEWICZ

Coopération européenne dans l'équipement automobile

Valeo et Siemens souhaitent regrouper certaines activités

L'équipementier automobile Valeo et la société Siemens envisagent de regrouper leurs activités liées à la climatisation des véhicules. *Le projet est suffisamment* avancé pour avoir fait, mercredi 27 juillet, l'objet d'un communiqué du groupe franco-italien (Valeo est détenu à 35 % par Cerus, du groupe De Benedetti). *« L'étude qui s'engage devrait aboutir à la fin de l'année 1994 »*, précise ce texte.

Ce regroupement pourrait se concrétiser sous la forme de deux holdings. Le premier, pour les systèmes de climatisation, serait *détenu majoritairement* par Valeo qui a fait de ce secteur d'activité un axe majeur de son développement depuis plusieurs années. Le chiffre d'affaires annuel de ce holding serait de l'ordre de 4 milliards de francs, dont 3 milliards en provenance de Valeo et 1 milliard de son partenaire. Le second holding serait dédié à la fabrication de petits moteurs électriques *utilisés dans les systèmes de climatisation.* Il serait détenu majoritairement par Siemens. Son chiffre d'affaires serait de l'ordre de 2,6 milliards de francs dont l'essentiel (2,4 milliards de francs) en provenance de l'électrotechnicien allemand.

Complémentarité industrielle

Pour les sociétés concernées, ce projet d'alliance semble intéressant à double titre. Leur complémentarité dans ce domaine est en effet *industrielle, mais aussi géographique.* Un accord avec Siemens devrait ouvrir plus largement à Valeo les portes du marché des constructeurs automobiles *allemands traditionnellement* fermées. En outre, ce partenariat intervient sur un secteur en pleine croissance en Europe. Actuellement, 15 % des automobiles sont climatisées sur le Vieux Continent, contre 90 % en Amérique du Nord et au Japon.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PARTICIPATION

SAINT-GOBAIN dépasse les 20 % des droits de vote d'Essilor. – Le groupe français de verre et de matériaux de construction Saint-Gobain *a confirmé avoir dépassé, par des* acquisitions en Bourse, le seuil de 20 % des droits de vote dans le groupe d'optique Essilor International et détenir 16,6 % du capital de cette société, a indiqué mercredi 27juillet un communiqué du groupe. De ce fait, Essilor sera mise en équivalence dans les comptes du groupe à compter du 1erjuillet, précise Saint-Gobain. Saint-Gobain *avait annoncé en janvier1993 son* intention d'atteindre ce seuil de 20 % des droits de vote dans Essilor.

RÉSULTATS

EURO DISNEY : perte nette de 546millions de francs au troisième trimestre. – Euro Disney a enregistré une perte nette consolidée *de 546 millions de* francs au troisième trimestre (1er avril-30 juin) de son exercice 1994, mais sa perte *d'exploitation (avant prise en* compte des charges liées à la restructuration financière de la *société) a été réduite de 49 %* à 194millions de francs (contre 381millions de francs pour la même *période de 1993)*. Le chiffre d'affaires du parc à thèmes et des hôtels a chuté de 20,7 % à 1,162milliard de francs, contre 1,466milliard de francs pour la même période de l'exercice précédent. La société explique cette baisse par le *« tassement de la fréquentation principalement lié »*, selon elle, au *« climat d'incertitude »* qui a entouré les *négociations sur la restructuration* financière, et à une politique de prix *« plus agressive »*. L'augmentation de capital de *5,95milliards* de francs devrait s'achever à la mi-août, a précisé Euro Disney qui souligne que le produit net de cette augmentation de capital sera utilisé au remboursement d'une partie importante des dettes bancaires du groupe.

SURVEILLANCE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : Moody's abaisse la notation de dettes à long terme. – L'agence américaine de notation financière Moody's a décidé, mercredi 27 juillet, de baisser la notation des dettes à long terme d'un montant de 5,1milliards de dollars (27,49milliards de francs) de la *Société générale* et de ses filiales de Aa1 à Aa2. Moody's, qui vient de baisser la notation du *Crédit lyonnais (le Monde du* 27juillet), estime que la Société générale pourrait avoir des *difficultés à améliorer sa capacité bénéficiaire.* Pour sa part, la banque réagit en indiquant que malgré tout elle *« continue à figurer parmi les banques internationales les mieux placées en matière de notation de la dette à long terme »*. La Société générale ajoute que la mise sous surveillance de la notation de la banque en juin s'expliquait par des raisons communes à l'ensemble des banques françaises (changements structurels persistants avec diminu*tion des marges d'intérêt* provoquée par la concurrence, haut niveau des coûts de refinancements et une structure de frais généraux élevée).

RÉSEAU

EUNETCOM va prendre en charge une partie des télécommunications de Bull. – Eunetcom, *la filiale commune de France* Télécom et de Deutsche Telekom, et Bull ont signé un accord de principe pour la prise en charge par Eunetcom d'une partie du réseau de télécoms du groupe informatique français, indique un communiqué d'Eunetcom, mercredi 27juillet. Eunetcom, récemment créée, est spécialisée dans la fourniture aux entreprises internationales de solu*tions globales de télécommunications.* L'accord, qui devrait donner lieu à un contrat sur plusieurs *années, porte sur la reprise par* Eunetcom de l'exploitation d'une partie (le *backbone*, c'est-à-dire l'ensemble des lignes à très grande vitesse) du réseau international de transmission du groupe Bull. A ce stade de la négociation, aucun montant n'est avancé pour ce contrat.

NOMINATIONS

L'IRI, holding de l'Etat italien, sera présidé par Michèle Tedeschi. – Michele Tedeschi a été nommé, mercredi 27juillet à Rome, président de l'IRI (l'Istituto per la Ricostruzione industriale, holding public) par le *ministre italien du* Trésor. M.Tedeschi, qui était jusqu'à présent l'administrateur *délégué de Stet, groupe de télé*communication public en cours de privatisation, remplacera à la présidence de l'*IRI* Romano Prodi qui avait démissionné fin mai. Ce dernier ne partageait pas les conceptions du gouvernement de Silvio Berlusconi sur la façon de mener le processus de privatisation.

PECHINEY et SEITA : renouvellement et confirmation de PDG. – Jean-Pierre Rodier a été nommé, mercredi 27juillet en conseil des *ministres, président-directeur général* de Pechiney (*leMonde* daté 24-25juillet). Il succède ainsi à Jean Gandois, candidat à la présidence du CNPF. Par ailleurs, et toujours au conseil des ministres du 27juillet, Jean-Dominique Comolli a été renouvelé dans ses fonctions de président du conseil d'administration de la SEITA.

PARIS, 27 juillet ▼ Accès de faiblesse

Après deux séances haussières, la Bourse de Paris a perdu du terrain mercredi 27 juillet. En repli de 0,39 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait finalement, à l'issue des transactions, 1,02 % pour s'inscrire à 2 055,69 points. Les échanges sur le marché à règlement mensuel se sont élevés à 3,1 milliards de francs contre 4 milliards de francs la veille.

Outre la correction technique, le marché boursier *a surtout souffert*, mercredi, de la mauvaise tenue du marché obligataire parisien et de la *tension sur les taux à long terme.* Le rendement de l'emprunt à 10 ans s'est tendu à 7,28 % contre 7,19 % la veille. *Alors que* les opérateurs avaient pris une certaine distance par rapport aux marchés obligataires depuis le début du mois de juillet, ils sont redevenus attentifs et se sont inquiétés du regain de tension outre-Atlantique sur les taux. L'emprunt à 30 ans s'inscrivait, *mercredi, à 7,61 % contre 7,55 %* la veille, après l'annonce d'une progression de 1,3 % des commandes de biens *durables, en juin, aux Etats-Unis.* Ce chiffre que les opérateurs attendaient beaucoup plus modéré a relancé les *spéculations sur une* surchauffe de l'économie américaine avec, comme corollaire, une résurgence de l'infla*tion, a noté* un intervenant parisien.

Du côté des valeurs, le titre Pinault Printemps, qui devrait bientôt entrer dans la composition de l'indice CAC 40, a progressé de 3,27 % à 980 francs. Depuis un mois, le titre a gagné, dans la perspective de son entrée dans le CAC 40, 12,17 %. Après *la hausse du* début de la semaine, Eurotunnel, fidèle à sa réputation de valeur spéculative, a perdu *3,27 % mercredi.*

NEW-YORK, 27 juillet ▼ Modeste recul

Wall Street a enregistré un modeste recul mercredi 27 juillet en raison d'une hausse des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire, à la suite d'une progression plus forte que prévu des commandes de biens durables en juin aux Etats-Unis. Ces commandes ont augmenté de 1,3 % contre 0,5 % attendu par les experts, *faisant renaître le spectre de l'inflation.* En conséquence, au terme des échanges, l'indice Dow Jones des *valeurs vedettes a terminé* à 3 720,47 points, en baisse de 15,21 points, soit un repli de 0,41 %. L'activité est restée *limitée avec quelque 252 millions* d'actions échangées.

« La principale pression sur la Bourse provient du marché obligataire », a indiqué Alfred Goldman, analyste chez A. G. Edwards. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, a progressé à 7,60 % contre 7,54 % la veille.Du côté des valeurs, Bethlehem Steel a perdu 1 3/4 à 20 3/4. Le premier groupe sidérurgique américain a annoncé un bénéfice de 14 cents par action au deuxième trimestre contre une perte de 27 cents un an *plus tôt*, mais les analystes tablaient sur un bénéfice de 30 cents.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Alcoa	80 5/8	77 7/8
Allied Signal Inc.	36 5/8	37 1/4
American Express	26 3/4	26 1/8
ATT	54 3/8	54 5/8
Bethlehem Steel	22 1/2	20 3/4
Boeing	45 1/8	45 3/8
Caterpillar Inc.	108	106 5/8
Chevron	43	42 7/8
Coca-Cola	43	43 3/8
Disney Corp.	41 5/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	60 1/4	59 7/8
Eastman Kodak	48	48 1/4
Exxon	58 1/4	58 5/8
General Electric	49 1/8	48 3/4
General Motors	50 5/8	49 1/2
Goodyear Tyre	36	35 3/4
IBM	62 3/8	62 1/2
International Paper	72 5/8	71
Morgan (J.P.)	61 3/4	61 3/4
McDonnell Douglas	111 3/8	113 7/8
Merck and Co.	29 3/4	29 5/8
Minnesota Mining	50 7/8	51 3/8
Philip Morris	54 5/8	54 7/8
Procter & Gamble	54	54 1/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/2	47 1/4
Texaco	62 1/8	62 3/4
Union Carbide	27	27 3/4
United Tech.	61 3/4	61 7/8
Westinghouse El.	11 7/8	12
Woolworth	15 1/2	15 1/8

LONDRES, 27 juillet ▼ Déprimée

Les valeurs ont nettement reculé mercredi 27 juillet à la Bourse de Londres après avoir été déprimées par l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 34,9 points, soit 1,1 %, à 3 082,3 points. L'activité est restée assez élevée pour une journée estivale, avec 599 millions d'actions échangées contre 548,9 millions la veille. Avant de fortement baisser avec Wall Street, le Footsie avait été déçu par les résultats de l'adjudication d'Etat de 2 milliards de livres qui n'a été souscrite que 1,29 fois.

La crainte d'une hausse des taux d'intérêt britanniques a déprimé les banques : Barclays a perdu 7 pence à 544, *LLoyds Bank 17 pence à 550 et* National Westminster 10 pence à 460. Reuters, qui a annoncé une hausse de 14 % de son bénéfice imposable pour le premier semestre à 245 millions de livres, a lâché 21 pence à 459, victime de prises de bénéfices après sa hausse des derniers jours.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Allied Lyons	5,83	5,83
BP	4,11	4,11
BTR	3,77	3,71
Cadbury	4,24	4,38
Glaxo	5,70	5,57
GUS	5,92	5,87
ICI	8,39	8,31
Reuters	4,81	4,62
RTZ	8,55	8,43
Shell	7,31	7,25
Unilever	10,14	10,09

TOKYO, 28 juillet ▲ Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse jeudi 28 juillet grâce à des achats à bon compte opérés alors que l'indice Nikkei était passé dans la matinée sous la barre psychologique des 20 000points. Au terme des échanges, *l'indice Nikkei a progressé de* 110,62points à 20 247,85points soit un gain de 0,55 %. L'indice était tombé à *un plus bas niveau de 19 993,70points* en cours de matinée.

Selon les boursiers, la chasse aux bonnes affaires associée à des achats des fonds publics ont compensé les ventes des investisseurs étrangers.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 28 juillet
Bridgestone	1 590	1 610
Canon	1 720	1 700
Fuji Bank	2 240	2 240
Honda Motors	1 680	1 710
Matsushita Electric	1 660	1 630
Mitsubishi Heavy	766	770
Sony Corp.	5 650	5 780
Toyota Motors	2 110	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3760 ▼

Jeudi 28 juillet, le dollar poursuivait son mouvement de repli en milieu de matinée sur le marché des changes parisien à 5,3760 francs, contre 5,3930 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4198 francs, contre 3,4166 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	27 juillet	28 juillet
Dollar (en DM)	1,5795	1,5720

TOKYO	27 juillet	28 juillet
Dollar (en yens)	98,03	98,44

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris *(28 juillet)* .... *5 1/4 % - 5 3/8 %*

New-York (27 juillet) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	26 juillet	27 juillet
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 076,84	2 055,69
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 428,63	1 416,47
Indice SBF 250	1 380,14	1 370,32

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	26 juillet	27 juillet
Industrielles	3 735,68	3 720,47

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	26 juillet	27 juillet
100 valeurs	3 117,20	3 082,30
30 valeurs	2 423	2 398,20

FRANCFORT

	26 juillet	27 juillet
Dax	2 151,96	2 140,44

TOKYO

	27 juillet	28 juillet
Nikkei Dow Jones	20 137,23	20 247,85
Indice général	1 615,82	1 621,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3750	5,3770	5,3840	5,3875
Yen (100)	5,4568	5,4645	5,5022	5,5122
Ecu	6,5257	6,5309	6,5172	6,5251
Deutschemark	3,4196	3,4221	3,4235	3,4274
Franc suisse	4,0363	4,0409	4,0474	4,0537
Lire italienne(1000)	3,3901	3,3935	3,3630	3,3680
Livre sterling	8,2318	8,2376	8,2326	8,2419
Peseta (100)	4,1457	4,1506	4,1195	4,1262

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 11/16	4 13/16	5 3/16	5 5/16
Yen	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne(1000)	8 3/16	8 7/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	7 15/16	8 3/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,60 % (2043,42)

Règlement mensuel

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
6119	EDF-GDF 3%	6170	6150	−0,32
1055	B.N.P. (T.P)	1057	1059	+0,19
1044	Cr.Lyonnais(T.P.)	1048	1049	+0,10
2300	Renault (T.P.)	2269	2279	+0,44
2199	Rhone Poulenc(T.P)	2250	2250	—
1200	Saint Gobain(T.P.)	1218	1218	—
1119	Thomson S.A (T.P)	1125	—	—
675	Accor 1	693	687	−0,87
810	Air Liquide 1	818	817	−0,12
630	Alcatel Alsthom 1	622	622	—
575	Alcatel Cable 1	580	584	+0,71
335	Alspi 1	362	366	+1,10
490	AGF-Ass.Gen.France	452,30	448	−0,95
270	Axa 1	270,20	266,20	−1,48
930	Bail Invest. 1	954	950	−0,42
535	Bancaire (Cie) 1	519	519	—
137	Bque Colbert C2#	133,90	134,50	+0,45
640	Bazar Hot. Ville 2	670	655	−2,24
1190	Berger (M) 2	1180	1180	—
559	Bertrand Faure 2	577	571	−1,04
1240	BIC 1	1288	1278	−0,78
320	BIS 1	333	340	+2,10
260	B.N.P. 1	258	256	−0,78
375	Bollore Techno.1	398,60	398,80	+0,05
3100	Bongrain 1	3185	3200	+0,47
790	Bon Marche (Au) 1	769	772	+0,39
620	Bouygues 1	624	629	+0,80
915	Canal + 1	919	920	+0,11
175	Cap Gemini Sogeti1	179,50	179	−0,28
183	Carnaudmetalbox 1	175	174	−0,57
2050	Carrefour 1	2043	2020	−1,13
161	Casino Guichard 1	155	155	—
118	Casino Guich.ADP 1	115,30	114	−1,13
715	Castorama Dl (Li)1	726	726	—
400	Cementerie Part(M)2	400	—	—
235	C.C.F. 1	231	229,90	−0,48
70	CCMC-Monaghd(Ly) 2	71,50	72	+0,70
510	Cegid (Ly) 1	499	505	+1,20
18	Centrest SDR (Ny)2	21,30	21,90	+2,82
585	CEP Communication1	514	513	−0,19
114	Cerus Europ.Reun 1	113,20	113,50	+0,27
1230	Cetelem 1	1200	1200	—
1160	CGIP 1	1215	1197	−1,48
1370	Chargeurs 1	1400	1395	−0,36
440	Christian Dior 1	447	452,30	+1,19
285	Ciments Fr.Priv.B2	307	309	+0,65
525	Clarins 1	553	553	—
405	Club Mediterranee1	409	406,60	−0,59
1030	Colas 1	1069	1065	−0,37
700	CGP (Papiers)(Ly)2	719	690	−4,03
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1250	Comptoir Moder. 1	1360	1375	+1,10
405	CPR Paris.Reesc. 1	418	413	−1,20
1040	Cred.Fon.France 1	1052	1048	−0,38
415	Credit Local Fce 1	412,10	415	+0,70
465	Credit Lyonn.CIP 1	496,20	486	−2,06
520	Credit National 1	508	505	−0,59
545	CSEE 1	538	557	+3,53
5800	Damart 1	5900	5900	—
815	Danone (ex BSN) 1	823	823	—

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
465	Dassault-Aviation1	455	459	+0,88
425	Dassault Electro 1	430	430	—
2700	De Dietrich 1	2700	2650	−1,85
490	Degremont 1	498,50	505	+1,30
63	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	68,70	70,25	+2,26
70	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	83	83	—
460	DMC (Dollfus Mi)1	452,60	450	−0,57
660	Docks France 1	683	678	−0,73
142	Dynaction 1	152,50	153,50	+0,66
540	Eaux (Gle Des) 1	556	555	−0,18
940	E.B.F 1	955	958	+0,31
665	Ecco 1	683	680	−0,43
1380	Eiffage 1	1360	1335	−1,84
410	Elf Aquitaine 1	411,90	405,60	−1,53
850	Eridania Beghin 1	892	888	−0,45
710	Essilor Intl 1	774	778	+0,52
585	Essilor Intl ADP 1	537	535	−0,37
980	Esso 1	970	966	−0,41
2020	Eurafrance 1	2045	2055	+0,49
12	Euro Disney 1	10	9,95	−0,50
630	Euro RSCG W.W 1	650	641	−1,38
1730	Europe 1- 1	1695	1699	+0,24
25	Eurotunnel 1	25,60	25,70	+0,39
895	Filipacchi Medias1	933	940	+0,75
142	Finextel 1	147	149	+1,36
630	Fives-Lille 1	645	645	—
5250	Fromageries Bel 1	5220	5250	+0,57
2020	Galeries Lafayet.1	2200	2170	−1,36
410	GAN 1	410	404	−1,46
500	Gascogne (B) 1	495	—	—
2180	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2117	2155	+1,79
540	Geophysique 1	585	587	+0,34
455	G.F.C. 1	445	—	—
580	Groupe Andre S.A.1	540	544	+0,74
760	Groupe De La Cite1	792	810	+2,27
430	GTM-Entrepose 1	464	457	−1,51
500	Guilbert 1	496,90	496	−0,18
1400	Guyenne Gascogne 1	1445	1420	−1,84
445	Havas 1	453,10	456	+0,64
190	I.D.I.A 1	195	195	—
590	Imetal 1	590	590	—
480	Immeubl.France 2	480	475	−1,04
79	Immob.Phenix 1	80,30	—	—
122	Ingenico 1	120	120	—
440	Interbail 1	444	448	+0,90
595	Intertechnique 1	632	630	−0,32
1190	Jean Lefebvre 1	1230	1230	—
630	Klepierre 1	655	—	—
759	Labinal 1	743	743	—
450	Lafarge Coppee 1	434,50	433,70	−0,18
136	Lagardere (MMB) 1	132,20	132,90	+0,53
310	Lapeyre C1	332	317	−4,52
315	Lebon 2	320	—	—
6440	Legrand 1	6750	6660	−1,33
4450	Legrand ADP 1	4445	4460	+0,34
300	Legris indust. 1	328	331,90	+1,19
925	Locindus 1	920	915	−0,54

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
850	LVMH Moet Vuitton1	858	853	−0,58
535	Lyonnaise Eaux 1	528	527	−0,19
375	Marine Wendel 1	389	389	—
118	Metra-Hachette 1	115,80	115,90	+0,09
77	Metaleurop 1	82	81	−1,22
9	Metrologie Intl 1	10,10	—	—
255	Michelin 1	258,90	255,80	−1,20
120	Moulinex 1	117,20	119	+1,54
975	Navigation Mixte 1	987	985	−0,20
135	Nord-Est 1	142,90	142,90	—
550	Nordon (Ny) 1	564	—	—
565	NRJ # 1	588	589	+0,17
18	Olipar 1	23,45	23,45	—
1240	Oreal 1	1220	1201	−1,56
390	Paribas 1	393,80	392	−0,46
395	Pechiney CIP 1	383,20	381	−0,57
161	Pechiney Intl 1	187,90	185	−1,73
340	Pernod-Ricard 1	340	341	+0,29
840	Peugeot 1	830	827	−0,36
890	Pinault-Prin.Red.1	980	967	−1,33
675	Plastic-Omn.(Ly) 1	683	682	−0,15
425	Polliet	440	439,80	−0,05
935	Primagaz 1	980	979	−0,10
950	Promodes 1	968	960	−0,83
465	Publicis 1	500	500	—
440	Radiotechnique 1	468	470	+0,43
220	Remy Cointreau 1	217	219	+0,92
615	Rexel 1	630	630	—
137	Rhone Poulenc A 1	129,50	125,50	−3,09
48	Rochette (La) 1	46,10	46	−0,22
570	Roussel Uclaf 1	573	572	−0,17
3750	Rue Imperiale(Ly)1	3780	3780	—
165	Sade (Ny) 1	170	170	—
2720	Sagem 1	2675	2630	−1,68
780	Saint-Gobain 1	685	685	—
1850	Saint-Louis 1	1645	1640	−0,30
1870	Salomon (Ly) 1	1856	1875	+1,02
490	Salvepar (Ny) 2	490	—	—
990	Sanofi 1	962	959	−0,31
2580	Sat 2	2630	2631	+0,04
1110	Saupiquet (Ns) 1	1110	—	—
410	Schneider 1	411	408	−0,73
124	SCOA act.regroup	125	125	—
130	SCOR S.A 1	128	130	+1,56
510	S.E.B. 1	530	525	−0,94
420	Sefimeg 1	428	428	—
169	Selectibanque 1	177,40	—	—
970	SFIM 2	990	985	−0,51
230	SGE 1	230,10	228,50	−0,70
590	Sidel 1	979	979	—
515	Simco 1	506	494	−2,37
765	S.I.T.A 1	779	789	+1,28
1940	Skis Rossignol 1	2020	2005	−0,74
445	Sligos 1	444	442	−0,45
595	Societe Gale A 1	599	595	−0,67
49	Sodecco (B) 2	52,50	52,50	—
31	Sodero (Ns) 2	37	37,50	+1,35

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
920	Sodexho 1	921	934	+1,41
128	Sogeparl (Ny) 2	132,10	134	+1,44
2130	Sommer-Allibert 1	2166	2170	+0,18
460	Sophia 1	456	454	−0,44
505	Sovac 1	528	525	−0,57
360	Spie Batignolles 1	381,50	380,10	−0,37
610	Strafor Facom 1	635	632	−0,47
285	Suez 1	279,40	276,70	−0,97
197	Synthelabo 1	192	194	+1,04
164	Thomson-CSF 1	164	164	—
315	Total 1	305,80	306	+0,07
157	UAP 1	154,50	153,70	−0,52
385	UFB Locabail 1	392	392,90	+0,23
230	UGC DA (M) 1	235	234,50	−0,21
405	UIC 1	419	410,30	−2,08
520	UIF 1	512	520	+1,56
245	UIS 2	247	245	−0,81
515	Unibail 1	527	516	−2,09
285	Valeo 1	286,90	284	−1,01
295	Vallourec 1	315	315	—
395	Via Banque 1	400	399	−0,25
280	Worms & Cie 1	284	282	−0,70
300	Z Gr.Zannier (Ly) 1	292	291,50	−0,17
2170	Zodiac 1	2240	2230	−0,45
1030	Elf Gabon 1	1130	1060	−6,19
127	American Barrick 1	124	126,90	+2,34
146	American Express 1	142	140,10	−1,34
285	Anglo American 1	289,60	292	+0,83
515	Angold 1	516	520	+0,78
290	A.T.T. 1	295,40	295,70	+0,10
190	Banco Santander 1	216,50	202,20	−6,61
1030	B.A.S.F. 1	1050	1040	−0,95
1210	Bayer 1	1211	1209	−0,17
26	Blenheim Group 1	21,20	20,60	−2,83
52	Buffelsfontein 1	54,50	54,50	—
280	Chase Manhattan 1	202,60	—	—
2500	Daimler Benz 1	2675	—	—
129	De Beers 1	130,20	130,50	+0,23
2480	Deutsche Bank 1	2490	2536	+1,85
1340	Dresdner Bank 1	1365	1350	−1,10
78	Driefontein 1	80,30	81,50	+1,49
330	Du Pont Nemours 1	330	—	—
260	Eastman Kodak 1	262	259,30	−1,03
6	East Rand 1	6,40	6,50	+1,56
62	Echo Bay Mines 1	65,45	65,40	−0,08
255	Electrolux 1	270	—	—
280	Ericsson 1	278	282	+1,44
315	Exxon Corp. 1	316,70	—	—
165	Ford Motor 1	165,10	165	−0,06
80	Freegold 1	73,40	74	+0,82
13,50	Gencor Limited 1	14,45	14,20	−1,73
265	General Electric 1	263,50	262,50	−0,38
275	General Motors 1	275	268,10	−2,51
370	Generale Belgique1	380	378	−0,53
35	Grd Metropolitan 1	34,65	34,10	−1,59
37	Guinness Plc 1	37,30	37,30	—
22	Hanson Plc 1	21,70	21,50	−0,92

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
29	Harmony Gold 1	29,70	30	+1,01
410	Hewlett-Packard 1	411	—	—
55	Hitachi 1	53	52	−1,89
1110	Hoechst 1	1141	1145	+0,35
330	I.B.M 1	336	336,40	+0,12
68	I.C.I 1	70	70	—
460	I.T.T. 1	462,50	460,80	−0,37
285	Ito Yokado 1	288	287,90	−0,03
95	Matsushita 1	90,85	88,65	−2,42
156	Mc Donald's 1	146	145,30	−0,48
159	Merck and Co 1	160,20	160,10	−0,06
275	Minnesota Mining 1	276	—	—
65	Mitsubishi Corp. 1	65,90	66	+0,15
465	Mobil Corporat. 1	450	—	—
335	Morgan J.P. 1	335,70	330,30	−1,61
4730	Nestle SA Nom.1	4879	4850	−0,62
82	Nippon MeatPacker1	80	—	—
191	Norsk Hydro 1	198,50	197,50	−0,50
1690	Petrofina 1	1710	1716	+0,35
295	Philip Morris 1	295	295,10	+0,03
161	Philips N.V 1	161,60	—	—
115	Placer Dome Inc 1	113	115	+1,77
295	Procter Gamble 1	293,60	293	−0,20
245	Quilmes 1	245	—	—
56	Randfontein 1	60,20	59,55	−1,08
189	Rhone Poul.Rorer 1	182	185	+1,65
605	Royal Dutch 1	591	595	+0,68
71	R T Z 1	71	71,50	+0,70
12	Saatchi & Saatchi1	11,80	11,80	—
415	Sega Enterprises 1	415	417	+0,48
52	Saint-Helene 1	52,20	54	+3,45
325	Schlumberger 1	324,90	317	−2,43
62	Shell Transport 1	60	60	—
2280	Siemens 1	2326	2301	−1,07
325	Sony Corporation 1	313,60	318,90	+1,69
106	Sumitomo Bank 1	106	—	—
240	T.D.K 1	238,30	233,90	−2,26
75	Telefonica 1	75,25	78,85	+4,78
42	Toshiba 1	40,10	39,65	−1,12
570	Unilever 1	575	578	+0,52
340	Unit.Technologie 1	335,70	—	—
405	Vaal Reefs 1	487,90	487,50	−0,08
1670	Volkswagen A.G 1	1710	—	—
475	Volvo (act.B) 1	510	—	—
235	Western Deep 1	229	233	+1,75
545	Xerox Corp. 1	546	—	—
105	Yamanouchi 1	104,70	105	+0,29
4,99	Zambia Copper 1	4,96	4,96	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	6,550
CEPME 8,5% 88 CB	105	0,629
CEPME 9% 89 CA#	108,10	8,458
CEPME 9% 92-06 TSR	109	0,863
CFD (CCCE)8,7%88CB	—	4,598
CFD exCCCE8,6%92CB	107,35	3,958
CFF 10% 88-98 CA#	110,70	7,644
CFF 9% 88-97 CA#	106,80	7,349
CFF 10,25% 90 CA#	114,60	3,761
CLF 8,9% 88 CA#	109,35	1,487
CLF 9%88-93/98 CA#	106,20	4,364
CNA 9% 4/92 CB	—	2,866
CRH 8,6% 92-93 CB	106	0,683
CRH 8,5% 87-88 CA#	105,57	3,377
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,60	3,841
EDF 8,6% 92 CA#	107,36	2,592
Emp.Etat 10,8%79	100,47	9,676
Em.Etat10,26%86 CA	105,50	3,879
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,43	0,197
Finansder 9%91CB#	109,45	6,016
Finansd.8,6%92 #CB	106,30	4,288
Florai9,75% 90 CA#	111,10	0,187
OAT 9,9% 94 CA #	100,71	8,164
OAT 8,70%5/95 CA#	102,20	1,525
OAT 9,6% 1/96 CA#	104,89	4,806
OAT 8,50% 6/97CA #	105,12	0,768
OAT 9,90%12/97 CA#	109,60	6,157
OAT 88-98 TME CA	101,05	3,643
OAT 9/1998 TRA	—	4,974
OAT 8,50%88-98 CA#	109,17	8,859
OAT TMB 01/99 CA	99,23	3,001
OAT 8,125% 99 CA#	105,21	1,425
OAT 8,50%90/00 CA#	107,18	2,841
OAT 9/00 TRA CA	103,90	5,639
OAT 10% 5/00 CA#	114,10	1,698
OAT 01 TME CA	100,70	3,643
OAT 8,5%11/02 CA #	107,52	5,705
OAT 8,50% 19 CA #	106,65	6,427
OAT.8,50%92-23 CA#	106,28	2,189
PTT 11,2% 85 CB#	108,10	8,766
SNCF 8,8% 87-94CA	105,90	4,243
Lyon Eaux 6,5%90CV	885	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	480	480
Baies C.Monaco 2	780	743
B.N.P.Intercont.2	321	—
Bidermann Intl	108,50	—
B T P (la cie) 2	23,80	24
Cambodge	881	—
Carbone Lorraine 2	605	604
Cace Poclain 2	2,30	—
CBC 1	335	330
Centenaire Blanzy	349	—
Ceragen Holding	21,30	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	335	337
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	370	375
Concorde-Ass Risq2	920	850
Gpe Valfond ex.CMP	18,40	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	85	—
Darblay	460	—
Didot Bottin	625	—
Eaux Bassin Vichy	2351	—
Ecia 1	775	775
Ent.Mag. Paris	4770	—
Eridania Beghin CI	772	—
Fideifranmobilier2	279	280
Finalens	390	—
F.I.P.P.	240	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	648	—
Fonciere Euris	303,10	—
Foncina	500	—
France I.A.R.D	500	—
France S.A 1	1165	1155
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	712	—
Genefim	293	297
Gevelot	909	—
G.T.I (Transport)	422	—
Immobail 2	393,70	394
Immobanque 2	795	795
Im.Marseillaise 2	6700	—
Invest.(Ste Cle.)	1675	—
Lille Bonnieres	1400	—
Locafinanciere	447	—
Louvre 1	199,50	199
Lucia	119	—
Machines Bull 2	19,10	—
Mag.Uniprix	178,90	—
Metal Deploye	380	—
Mors 2	29,80	29
Navigation (Nle)	140	—
Oreal (CI)	1835	—
Origny-Desvroise	1395	—
Monoprix	1200	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	282	—
Paris Orleans	262	—
Piper Heidsieck	660	—
Porcher	299	—
Promodes (CI)	683	—
Rochefortaise Com.	196	195
Rosario 2	218	—
Rougier #	733	720
S.A.F.I.C Alcan	270	—
Saga	600	—
Salins du Midi 2	430	429
Savoisienne M.	162	—
Silec 2	769	—
S.I.P.H.	170	—
Sofal	390	—
Sofio	230,10	—
Softam	75	—
Sofragi	3950	—
Soudure Autogene	846	—
Sovabail	487	—
Taittinger 1	2500	—
Tour Eiffel	275	—
Ufiner Cofresh	1840	—
Vicat 2	581	592
Virax	183,60	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	650	—
Alcan Aluminium	130,10	—
Arbed	647	—
Asturienne Mines	135,10	—
Banco Pop. Espanol	625	—
Banque Regl.Inter.	36500	—
Chrysler Corp.	285	—
C.I.R SPA	7,55	—
Commerzbank AG	1199	—
Dow Chemical Co.1	359,80	363
Fiat Ord.	22,10	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	710	—
Gevaert	1387	—
Glaxo Holdings Plc	46,55	—
Goodyear T.& R.Cy	200	—
Honeywell Inc.	165	—
Johannesburg Cons.	120	—
Kubota Corp.	39	—
Noranda Mines	92	—
Olivetti Priv.	7,90	—
Pfizer Inc.	349	—
Ricoh Cy	47,60	—
Robeco	342,20	345
Rodamco N.V.	189,70	189,70
Rolinco	358,10	358
Saipem SPA	8,05	—
Seme Group Plc	37	—
SKF Aktiebolaget	99,90	—
Tenneco Inc.	240	—
Toray Ind.	41	—
West Rand Cons.	5,85	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	180	—
Bque Hydro Energie	328	—
Bque Hypoth Europ.	80	—
Benedictine* nom.	5550	—
Bianzy-Ouest*	985	—
Brasseries Maroc	307,50	—
Calciphos*	180	—
Canadien Pacifique ■	78,35	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	547	—
Cr.Universel (Cie)	455	—
Cyrcos	12,55	—
CEAC.*	74,85	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	209	—
Guinoli	725	—
Table France*	329,60	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	181	—
Molex	155,10	—
Off.Com.Pharm. *	851	—
Partic.Percier *	200	—
Roranto	264	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1895	—
Schlumberger Ind.*	585	—
SEPR *	919	—
SPR "B" nom.	285,60	—
Waterman *	982	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	505	497
Boisset (Ly)#	263	—
C.A. Paris IDF 1	975	970
Calberson	380,50	—
Cardif SA 1	959	959
CEGEP #	153,60	—
CFPI	244,90	—
C.N.I.M 1	1260	1251
Codetour	210,50	—
Creaks	157	—
Dauphin OTA	385	—
Devanlay 2	1150	—
Labor.Dolisos	173	—
Editions Belfond	113	—
Europ Propulsion 2	345	345
Finabail	164	—
Finacor	172	—
G.I.M. S.A.	1010	—
Gravograph	217,50	—
I.C.C. 2	201	204
Idianova	69,50	—
Immob.Hotel. 2 #	233	232
Int. Computer	151	—
IPBM	77	—
N.S.C Schlum.Ny	1155	—
Rallye(Cathiard)Ly	183	—
Seribo CB	530	538
Sylea 2	436	434
Solco (Ly)	187	—
Sopra	320	—
TF1-1	541	538
Thermador Hold(Ly)	395	403
Unilog	290	—
Union Assur.Fdal	629	624
Viel et Cie #	230	230
Vilmorin et Cie#2	395	380

Sicav (sélection) 27 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33649,99	33649,99
Actimonétaire D	32069,22	32680,22
Améri-gan	7950,82	7644,83
Amplia	105246,72	105246,72 ◇
Amplitude Monde D	778,85	755,97
Antigone Trésorerie	773448	773448
Arbitr. Court Terme	8567,20	8567,20
Associa Première	34456,74	34456,74
Associc	1134,27	1134,27
Atout Amérique	102,13	99,64
Atout Asie	113,85	111,07
Atout Futur C	581,10	568,93
Atout Futur D	572,31	558,35
Aurecic	1656,71	1608,46
Avenir Alizes	1946,31	1908,15
Axa Capital	208,74	202,68
Axa Court Terme	9488,23	9488,23
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1084,44	1052,85
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	934,24	907,03
Axa Europe	129,86	126,08
Axa Investisments	125,61	121,95
Axa NPI	153,27	148,81
Axa Ob.Fr.Extrans	155,16	150,64
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	140,92	136,82
Axa Prem.Ex.Agepre	119,82	116,33
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	158,14	153,53
Axa Valeurs PER	161,77	157,06
Cadence 1	1082,57	1052,05
Cadence 2	1067,44	1056,87
Cadence 3	1057,88	1047,41
Capimonétaire	7352,57	7345,22
Capiobli	7513,45	7439,06
Capitacic	1564,55	1531,58
Cicamonde	1216,22	1180,80
Conais	1584,94	1535,76
Comptavalor	4154,35	4148,13
Crédit Mutuel Capital	1475,55	1446,62
Créd.Mut.Ep.Cour.T	774,76	774,76
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	107,41	104,54
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	104,79	101,99
Créd.Mut.Ep.J	20475,83	20475,83
Créd.Mut.Ep.long.T	224,08	218,08
Créd.Mut.Ep.Monde	1289,87	1255,35
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104,69	1075,12
Dinze	1634,58	1604,02
Drouot France	1058,42	1027,59
Drouot Sécurité	224,82	218,27
Ecocic	1234,05	1198,11
Ecoper	130,18	128,39
Ecur. Actions futur	207,18	201,15
Ecur. Capicourt	200,99	200,49
Ecur. Capitalisation (2)	200,05	198,07
Ecur. Expansion (4)	287505,88	286360,44
Ecur. Géovaleurs	2841,03	2758,28
Ecur. Investissement	170,26	165,39
Ecur. Monepremière (3)	9942,83	9942,83
Ecur. Monétaire	23215,39	23215,39
Ecur. Trésorerie	2857,14	2857,14
Ecur. Trimestriel	2021,01	2001
Elancial D	132,48	128,62
Elicash	832118,38	832118,38 ◇
Emergence Poste D	108,59	105,43
Energia	370,96	354,14
Eparcic	4288,70	4288,70
Eparcourt-Sicav (1)	203,10	202,59
Epargne-Unie	1513,47	1476,58
Epi Cash capi	9268,98	9268,98 ●
Eurco Solidarité	1200,83	1188,94
Eurocic Leaders	1312,63	1274,40
Eurodyn	1468,37	1432,58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8068,39	7758,07
Fonsicav	17212,97	17178,61
France-gan	14212,70	13666,06
France Garantie	263,42	262,89 ◆
France Obligations	461,48	456,91
Francic	541,35	525,58
Francic Pierre	128,09	124,36
Francic-Regions	1464,04	1421,40
GAN Rendement	5081,81	5005,92
Gestilion	17668,53	17668,53
Horizon	1593,78	1547,36
HLM Monétaire	16552,74	16552,74
Indicia	1224,79	1194,69 ◆
Indust.Fse.Court.T	1762,28	1753,51
Intensys D	106,25	105,99
Interepar	107508,39	104377,08
Interoblig	5644,83	5588,94
Intersélection Fce	579,48	568,12
Japacic	198,85	193,06
Jeunepargne	333,78	328,85
Latitude C	2647,01	2643,05
Lion Association	11334,21	11334,21
Lion Institution	36138	36047,88
Lionplus	1189,60	1165,27
Lion Trésor	2204,35	2182,52
Livret Bourse Inv.	653,69	634,65
Livret Portefeuil.	819,61	795,74
Méditerranée	218,24	211,88
Mensuel CIC	10238,58	10137,21
Monedem	81012,38	81012,38
Mone.J.	10618,98	10618,98 ◇
Monévalor	48639,68	48639,68
Mutualité dépôts	16186,37	16154,06
Natio Court Terme	37430	37318
Natio Court Terme2	338587	338567
Natio Epargne	21193,42	20983,58
Natio Ep. Capital	13168,08	13037,70
Natio Ep. Croissance	2055,81	2000,79
Natio Ep. Obligations	210,38	204,75
Natio Epargne Retraite	144,97	141,08
Natio Epargne Trésor	9367,12	9248,62
Natio Epargne Valeur	504,57	491,07
Natio France Index	1144,37	1113,74
Natio Immobilier	1383	1345,99
Natio Inter	1788,77	1862,55
Natio Monétaire	9830,49	9830,49
Natio Opportunités	154,29	150,18
Natio Patrimoine	1526,31	1485,46
Natio Perspectives	1308,13	1271,17
Natio Placements	69784,25	69784,25
Natio Revenus	1084,11	1053,57
Natio Sécurité	11979,10	11979,10
Natio Valeurs	993,98	967,30
Nippon-Gan	7758,48	7452,39
Nord Sud Dévelop	1900,23	1896,44 ◆
Oblicic-Mondial	3862,49	3817,23
Oblicic-Régions	1087,30	1071,23
Oblifutur	3349,60	3287,14
Oblig. tres coté	208,59	205,51
Oblilion	1634,36	1618,18
Oblisécurité Sicav	15343,28	15343,28
Oblitys D	520,17	512,48
Oraction	1578,33	1539,83
Parvalor	651,28	638,51
Plénitude D	163,51	158,75
Poste Croissance C	3205,32	3282,12
Poste Gestion C	39104,93	39104,93
Première Oblig. C	11550,76	11550,76
Première Oblig. D	10751,30	10745,93
Prévoy. Ecureuil	108,23	99,24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pm'Associations	34671,86	34671,86
Proficius	931,57	914,20
Restacic	168,91	166,41
Revenus Trimestr.	5404,77	5351,26
Revenu-Vert	1158,27	1136,87
St Honoré Vie & Santé	1164,72	1111,90
St Honoré Bons du Tr.	13216,07	13150,32
St Honoré Invest	996,83	961,63
St Honoré Pacifique	901,93	868,17
St Honoré Real	17694,36	17623,86
Sécuricic	2037,64	2037,64
Sécuri-Gan	12950,85	12898,91
Sécuritaux	1635,78	1635,78
Sensivalor	31329,43	31329,43
SEVEA	106,59	103,90 ◆
SFI-CNP Assur	761,37	739,19
S.G. France opport. C	1580,39	1549,40
S.G. France opport. D	1566	1535,29
S.G. Monde opport. C	1024,81	1004,72
S.G. Monde opport. D	1024,81	1004,72
Sicav Associations	2164,93	2164,93
Sicav 5.000	517,97	504,11
S.I. Est	1417,85	1378,36
Silvafrance	832,98	810,61
Silvarn	451,28	439,20
Silvarenta	216,39	212,15
Sivinter	539,06	524,63
Sogenfrance C.	1430,10	1402,06
Sogenfrance D.	1358,78	1333,12
Sogépargne	324,68	321,45
Sogevar	1178,94	1155,82
Sogiinter	1640,76	1608,59
Soleil Investissements	684,68	658,35
Solstice D	2252,51	2246,89
State Street Act. Eur	12656,14	12228,15 ◆
State Street Act. Frce	12601,35	12234,32
St. Str. Act.Japon	16303,84	15751,73
State Street Emer. Mts	1800,72	1722,72 ◆
St.Street OAT Plus	12716,08	12466,73
Stratégie Actions	1048,65	1008,32
Stratégie Rendement	1649,88	1597,75
Synthesis	13248,48	12989,69
Techno-Gan	6613,48	6359,12
Thésora D	788,38	781,56
Trésor Plus	1538,30	1523,07
Trésor Trimestriel	1041,18	1030,87
Trésoricic	155026,74	155026,74
Trilion	5247,49	5180,15
Uni-Associations	123,01	123,01 ◇
Uni-Foncier	1413,16	1378,69
Unifrance	664,32	649,12
Uni-Garantie C	1434,54	1407,79
Uni-Garantie D	79830,39	79830,39
Uni Régions	1610,58	1571,22
Univer	274,53	274,53 ◇
Univers Actions	1622,37	1582,74
Univers Obligations	1949,21	1912,87
Valorg	2387,07	2378,63
Valrea	62937,92	62986,47
Winterthur St-Honoré	255,85	244,34

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4300	5,3930	5,20	5,80
Ecu	6,5400	6,5320	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7700	341,5600	331	355
Belgique (100 F)	16,6040	16,6090	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	304,6700	304,4900	294	316
Italie (1000 lires)	3,4265	3,4035	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87,0300	86,9500	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,1890	8,1570	7,90	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,2845	8,2500	7,85	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2615	2,2800	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,0800	403,3700	392	415
Suède (100 krs)	69,8700	69,7300	65	75
Norvège (100 k)	78,4400	78,4100	74	83
Autriche (100 sch)	48,5730	48,5580	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1540	4,1510	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3450	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9348	3,8987	3,75	4,35
Japon (100 yens)	5,5298	5,5014	5,30	5,85

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/07
Or fin (kilo en barre)	67300	67100
Or fin (en lingot)	67750	67500
Napoléon (20f)	387	387
Pièce Fr (10 f)	317	—
Pièce Suisse (20 f)	390	388
Pièce Latine (20 f)	388	387
Souverain	495	494
Pièce 20 dollars	2420	2460
Pièce 10 dollars	1312,50	1300
Pièce 5 dollars	640	—
Pièce 50 pesos	2520	2510
Pièce 10 florins	404	400

Matif (Marché à terme international de France)

27 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 115 512

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,76	117,18	116,28
Précédent	116,20	117,78	116,90

CAC 40 A TERME
Volume : 34 000

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2054	2064,50	2074
Précédent	2083	2091,50	2099,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Accueillant soixante-dix-sept étudiants

Une « faculté libre » proche de l'extrême droite est subventionnée par la Ville de Paris

Dans un entretien publié par le quotidien « Présent », le doyen d'une « faculté » libre de Paris affirme que ce journal, proche du Front national, est mis à la disposition de ses étudiants comme « publication contrepoison ». Par la même occasion, il indique qu'il reçoit des subventions de l'Etat et de la Ville de Paris.

En vacances en France, Jacques Chirac se serait bien passé de cette publicité. Il avait quitté Paris après avoir, croyait-il, réglé le problème des rapports de la Ville avec l'enseignement supérieur. Principe constamment réaffirmé : la *municipalité* n'a pas l'intention d'assumer les responsabilités de l'Etat. Bien qu'elle en soit préoccupée, ce n'est pas son affaire si les universités parisiennes débordent et si des étudiants occupent Jussieu. Cependant, puisqu'elle est propriétaire de plusieurs *facultés*, dont la *Sorbonne*, elle fera un effort particulier pour entretenir convenablement ces bâtiments. Ce « plan d'action », annoncé à l'improviste au Conseil de Paris (*le Monde* du 22 juin), semblait autoriser le maire à partir tranquille.

Les déclarations d'un universitaire viennent brouiller le tableau. François Natter, doyen de la « Nouvelle Faculté libre de Paris et de l'Ile-de-France », accorde un copieux entretien au quotidien *Présent*, qui revendique hautement son lepénisme.

471 100 francs en 1994

Après avoir estimé que les universités d'Etat sont politisées, amorales, intellectuellement médiocres et pléthoriques, M. Natter présente sa propre institution comme *« une entreprise de formation, de salubrité et de désintoxication intellectuelle »* dont l'enseignement, *« étranger aux agitations politiques et à tout asservissement doctrinal »*, est *« respectueux des valeurs traditionnelles de la civilisation chrétienne »*. Il était était donc normal qu'il l'expliquât dans l'organe quotidien de l'intégrisme d'extrême droite, mis à la disposition de ses étudiants comme *« publication contrepoison »*.

Questionné sur ses ressources, le doyen indique, dans *Présent*, que sa faculté recevra cette année une double subvention de François Fillon (RPR), ministre de l'enseignement supérieur, et de Jacques Chirac (RPR), maire de Paris. En effet, la faculté de M. Natter – elle compte soixante-sept *étudiants – a bénéficié, en 1994*, d'une aide de 471 100 francs. Cette assistance financière est assurée depuis 1982 et, à l'époque, lors de sa création, elle avait déjà suscité une polémique au Conseil de Paris. Car elle n'est pas la seule. Au chapitre de l'enseigne*ment supérieur privé*, Paris subventionne aussi la Faculté libre d'économie et de droit (FACO), la Faculté libre de philosophie comparée (FLPC) et l'Université libre des sciences de l'homme (ULSH). Avec celui de M. Natter, ces trois établissements sont fédé*rés* par l'Association des parents pour la promotion de l'enseignement supérieur libre (APPESL).

Fondées en 1968 et en 1969 par des membres du patronat français, *des professeurs « remerciés »* par l'Institut catholique et des parents, ces institutions accueillent aujourd'hui un millier d'étudiants. Trois d'entre elles ont signé des conventions avec Paris-IV-Sorbonne et toutes ont reçu, de 1975 à 1981, une aide de l'Etat. Celle-ci *ayant été « oubliée »* en 1982, la Ville a pris le relais. A l'époque, M. Chirac avait expliqué qu'il était *« obligé de suppléer à la défaillance sournoise de l'Etat »*. La subvention totale, qui était alors de 1 754 460 francs, atteint aujourd'hui 2 465 300 francs.

En outre, Paris, comme le ministère de l'Education nationale, accorde depuis des lustres une subvention annuelle à l'Institut catholique (715 000 francs en 1994). Depuis dix ans, nul n'avait plus reparlé de cela, y compris dans les rangs de l'opposition municipale. Les aides à l'enseignement privé sont reconduites d'année en année à l'instar de centaines d'autres subventions, et cela sans débat. Les déclarations tonitruantes de M. Natter ne vont pas manquer de soulever quelques questions.

Il parait normal que la ville entretienne *le patrimoine dont elle* est propriétaire. Il semble tout aussi logique qu'elle modernise les laboratoires des Prix Nobel de l'Ecole supérieure de physique et de chimie, qui est une institution municipale. Il s'agit même d'ardentes obligations. Mais audelà ? Malgré ses déclarations de non-intervention, la Ville a déjà, par un coup de pouce de 35 millions de francs, permis le maintien intra-muros de Paris-Dauphine. Pourquoi aider cette université-là et *pas* les autres ? Pour quelle urgence ? Sur la base de quel contrat avec l'Etat ?

La municipalité peut-elle faire deux poids, deux mesures ? Elle ne veut pas compenser les défaillances du ministère lorsqu'il s'agit des universités parisiennes publiques, *mais elle le fait bien* volontiers pour les facultés privées. Il est vrai que, dans ce cas, c'est une question de survie et que le « geste » ne coûte pas cher. M. Fillon, le ministre de l'enseignement supérieur, vient d'annoncer à Aimé Aubert, président de *l'APPESL, que l'aide de l'Etat lui* serait à nouveau versée pour l'année scolaire prochaine. Dans ces conditions, la Ville, qui doit faire des économies, doublera-t-elle la mise et, notamment, pour la faculté de M. Natter ? *« Il faudra trancher à la rentrée »*, reconnaît *Jean Tibéri, premier adjoint* de M. Chirac.

L'aide municipale doit-elle être assortie de conditions de neutralité confessionnelle et politique ? Si le *contribuable parisien* est appelé à soutenir des institutions catholiques – thomistes ou classiques –, pourquoi ne pas aider aussi des centres de formation supérieure protestants, juifs, musulmans et bouddhistes. Tout récemment, le maire de Paris a annoncé que la Ville apporterait son concours à l'extension de l'institut de théologie de la grande *mosquée de Paris. Mais il sera* plus difficile de faire admettre aux conseillers de la capitale qu'il est urgent de financer un minuscule établissement dont le doyen semble tendre les bras à Jean-Marie Le Pen. *« M. Natter m'a assuré qu'il n'était pas engagé avec le Front national »*, indique M. Tibéri.

Sur ce point, la solution viendra peut-être de l'APPESL ellemême. Une de ses facultés – et de loin la plus importante –, la FACO, a refusé de répondre aux questions de *Présent*. Une autre a accepté, mais son doyen, André Clément, a sagement évité toute allusion politique. Les positions sont donc différentes d'une faculté libre à l'autre. A entendre *les dirigeants de* l'APPESL, il est probable que M. Natter, dont l'engagement idéologique est transparent, ne sera pas reconduit, l'an prochain, dans ses fonctions de doyen.

MARC AMBROISE-RENDU

A Saint-Maur-des Fossés (Val-de-Marne)

La Ligue des droits de l'homme dénonce une prime discriminatoire

Y aurait-il deux catégories de citoyens-contribuables à Saint-Maur-des-Fossés ? La Ligue des droits de l'homme (LDH) s'estime fondée à le croire, elle qui vient de découvrir que Jean-Louis Beaumont (UDF), député du Val-de-Marne, a une pratique d'attribution de prime au premier enfant sur laquelle il ne ferait pas bon qu'un tribunal administratif se penche.

Pour être bénéficiaire de cette allocation locale, il suffit d'être unis par les liens du mariage et par ceux de l'inscription sur les listes électorales de la commune. A ceux-là, et à eux seulement, en effet, le centre communal d'action sociale (CCAS), établissement public dont le maire est président du conseil d'administration, accorde, depuis quelques années déjà, une prime pour le premier nouveau-né. Alertée, la LDH vient d'envoyer une lettre au procureur du tribunal de grande instance de Créteil pour attirer son attention sur ce qu'elle considère comme une mesure discriminatoire.

C'est en *1988* que le conseil d'administration du CCAS, composé de représentants de la majorité municipale et de membres nommés par le maire, a voté la création de cette *prime, sans la lier au niveau de reve*nus des parents mais en l'assortissant de conditions d'attribution assez déconcertantes. Il a décidé que les parents devraient être mariés (une fiche familiale d'état civil de nationalité française est exigée), que ces conjoints « légaux » devraient être inscrits *tous les deux sur* les listes électorales de la ville (les cartes d'électeurs doivent être présentées) et qu'ils devraient résider dans la commune depuis au moins six mois. Les couples non mariés et les mères célibataires, français ou étrangers, étaient ainsi priés de s'abstenir.

Pratique *raciste* à l'égard des étrangers ? Acte *ségrégationniste* à l'égard des concubins ou des foyers monoparentaux ? Joëlle Conan, directrice de la communication à la mairie de Saint-Maur, s'en défend. N'ayant pas les moyens d'accorder cette prime à tous, le CCAS devait, confie-t-elle, établir des critères : *« Nous avons choisi d'accorder une prime aux Saint-Mauriens qui paient leurs impôts sur la commune et prouvent leur attachement à la ville en s'inscrivant sur ses listes électorales. »* Pour sa part, la Ligue des droits de l'homme *« relève la conception de l'ordre moral du maire qui lie la prime au premier enfant au fait d'être marié»*. Elle dénonce ce qu'elle estime être *« une mesure discriminatoire, xénophobe et électoraliste »*.

M. Beaumont n'est pas le premier maire a faire voter un texte excluant, sur des critères autres que les revenus, une partie de la population, pour l'octroi d'une allocation. Ainsi, le 26 novembre 1984, le Conseil de Paris avait réservé, à quelques exceptions près, le versement de l'allocation de congé parental d'éducation au troisième enfant aux seules familles françaises. Le MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, estimant que ces dispositions, *« ouvertement xénophobes »*, étaient contraires à l'article 2 de la Constitution, au traité de Rome et aux règlements communautaires, avait introduit un recours auprès du tribunal administratif de Paris. Le 17 avril 1986, ce tribunal avait considéré que l'on ne pouvait fixer de *« conditions discriminatoires »* à *« une prestation versée sur fonds publics »*. Il avait annulé la mesure. Cette décision a été confirmée, le 30 juin 1989, par le Conseil d'Etat.

CHRISTIANE CHOMBEAU

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits.

• Code rural

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la partie législative du livre IX du code rural. Ce livre groupe l'ensemble des dispositions relatives à la santé publique vétérinaire et à la protection des végétaux. [...].

• Les régions et la formation des jeunes

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur les régions et la formation des jeunes.

S'agissant des autres formations, la loi quinquennale prévoit que le transfert doit s'opérer sur la base de conventions conclues entre l'Etat et les régions pour une durée de cinq ans. C'est la première fois qu'une mesure de décentralisation est subordonnée à la réalisation d'un accord entre l'Etat et les collectivités locales sur la date et les modalités financières et techniques du transfert. Il est ainsi plus facile de tenir compte des particularités de chaque région.

Les conventions étant conclues pour cinq ans, l'Etat pourra s'assurer de la poursuite de l'effort qu'il avait lui-même engagé en faveur des jeunes disposant d'une formation insuffisante. Deux conventions ont déjà été signées, avec les régions Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

• Les Jeux de la francophonie

Le ministre de la culture et de la francophonie et le ministre de la jeunesse et des sports ont présenté une communication sur les deuxièmes Jeux de la francophonie, qui se sont déroulés du 5 au 13 juillet à Paris et dans l'Essonne.

Les deuxièmes Jeux de la francophonie ont été un succès. Ils ont réuni deux mille athlètes et sept cents artistes, représentant quarante-quatre Etats, contre neuf cents participants pour les *premiers Jeux, qui s'étaient tenus* en 1990. Les compétitions et les manifestations culturelles ont attiré un public important.

Le *ministre de l'économie* a rendu compte de son déplacement au Vietnam, au Cambodge et à Singapour, qui s'est déroulé du 20 au 26 juillet.

1. – *Cette visite a été l'occasion de conclure plusieurs accords financiers importants* avec le Vietnam (*le Monde* daté 24-25 juillet).

2. – Le ministre de l'économie a signé avec les autorités *cambodgiennes plusieurs accords* pour aider le Cambodge dans sa reconstruction (*le Monde* du 26 juillet).

3. – A Singapour, le ministre s'est entretenu avec les milieux financiers et industriels des perspectives favorables que la reprise de l'économie française offre aux investisseurs d'Asie du Sud-Est.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

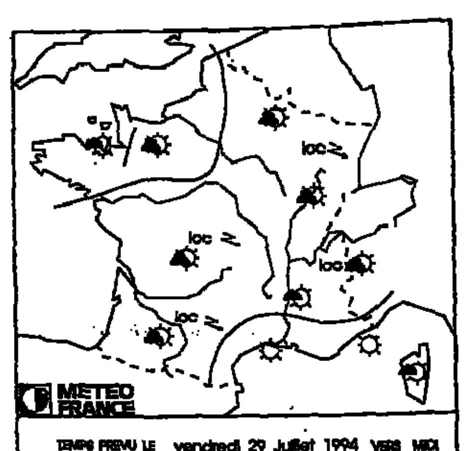
L'ANNEAU DE CRIN. *Film franco-polonais-britannique-allemand* d'Andrzej Wajda, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

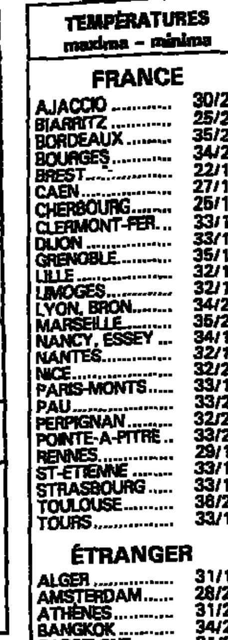
BAD BILLY. Film américain de Nick *Mead, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e* (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

UN ANGE GARDIEN POUR TESS. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f.* : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-*68-75-55) ; Gaumont Convention*, 15e (36-68-75-55).

VOYAGE. Film européen de John MacKenzie, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : Gaumont Opéra* Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont *Gobelins*, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	30/20
BIARRITZ	25/20
BORDEAUX	35/20
BOURGES	34/20
BREST	22/12
CAEN	27/16
CHERBOURG	25/15
CLERMONT-FER.	33/19
DIJON	33/19
GRENOBLE	35/19
LILLE	32/17
LIMOGES	32/19
LYON, BRON	34/20
MARSEILLE	35/22
NANCY, ESSEY	34/18
NANTES	32/17
NICE	32/24
PARIS-MONTS	33/17
PAU	33/20
PERPIGNAN	32/21
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	29/17
ST-ETIENNE	33/19
STRASBOURG	33/19
TOULOUSE	36/22
TOURS	33/18
ÉTRANGER	
ALGER	31/19
AMSTERDAM	28/20
ATHÈNES	31/23
BANGKOK	34/28
BARCELONE	31/22
BELGRADE	31/16
BERLIN	33/21
BRUXELLES	31/19
COPENHAGUE	27/19
DAKAR	31/26
GENÈVE	32/18
ISTANBUL	29/22
JÉRUSALEM	27/18
LE CAIRE	34/24
LISBONNE	29/17
LONDRES	27/17
LOS ANGELES	23/18
LUXEMBOURG	34/21
MADRID	36/23
MARRAKECH	34/17
MEXICO	23/14
MILAN	32/19
MONTRÉAL	24/15
MOSCOU	23/11
NAIROBI	24/11
NEW-DELHI	32/26
NEW-YORK	28/22
PALMA-DE-MAJ.	32/19
PÉKIN	33/25
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	31/20
HONGKONG	30/25
SÉVILLE	40/23
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	34/20
SYDNEY	16/ 6
TOKYO	34/27
TUNIS	37/22
VARSOVIE	34/17
VENISE	32/23
VIENNE	33/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-07-1994 à 6 heures TUC et le 28-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Vendredi : nuageux le matin, orageux l'après-midi. – Le matin, de la Bretagne au Cotentin et aux pays de Loire, les passages nuageux et les éclaircies se partageront le ciel ; sur le quart sud-est du pays le temps sera bien ensoleillé. Par contre, partout ailleurs la couverture nuageuse sera importante avec des ondées résiduelles des Ardennes à la Bourgogne, au Massif Central et au Sud-Ouest.

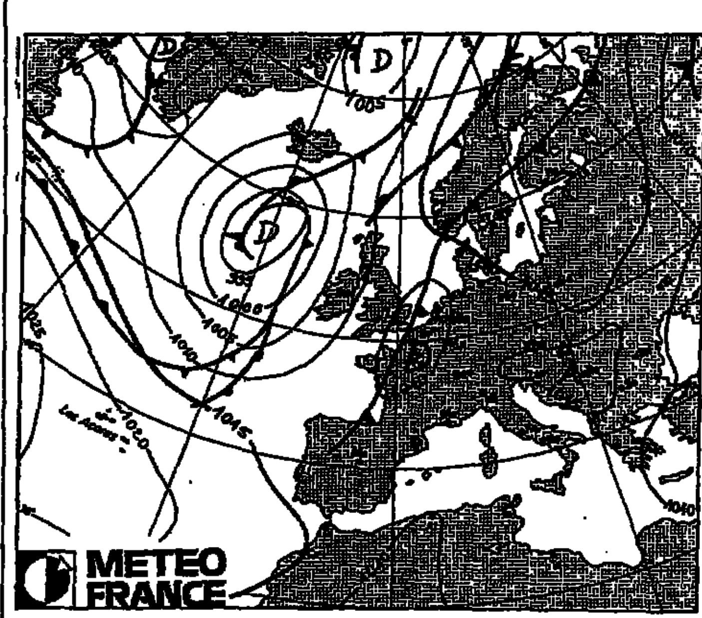
L'*après-midi*, le *pourtour méditerranéen aura* un ciel voilé, mais l'impression de beau temps l'emportera. Le long des côtes de la Manche, le ciel *restera nuageux avec de petites averses en* début de soirée, de la Bretagne à la Basse-Normandie. Sur les autres régions, le temps *deviendra lourd et des orages remonteront* du sud-ouest du pays. Ils seront plus marqués du Centre à la Bourgogne et à l'est du Massif Central. *En soirée, les orages atteindront les régions* du Nord-Est.

Les températures matinales seront toujours un peu plus douces que de saison : il fera de 12 à 14 degrés sur la Bretagne et entre 16 et 22 degrés du Nord au Sud.

Dans l'après-midi, les températures élevées persistent, le mercure affichera 22 à 24 degrés près de la Manche, 26 à 30 degrés dans l'intérieur au nord de la Loire, ainsi que sur la côte aquitaine. Sur le reste de la moitié sud, le thermomètre affichera de 30 à 35 degrés.

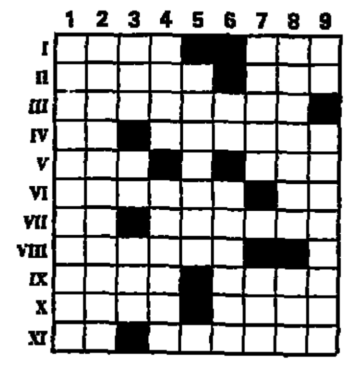
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6354



HORIZONTALEMENT

I. Est toujours sur des charbons ardents. Elle tourne au studio dès qu'elle est engagée. – II. Nourrissons de Polymnie. Point noir vite éclairci par un esprit lumineux. – III. Argument sans répliques. – IV. Paire de jumelles. Que la froideur échauffe. – V. Un dur difficile à ébranler. Orientation. – VI. Gros chat. Conjonction. – VII. Vaste cuvette. Fit des tas de choses. – VIII. Fruits. – IX. Avec elle, tous les espoirs sont permis quand rien ne va plus. Préfixe. – X. Eau. Ebranla. – XI. Fin de participe. Parricide involontaire.

VERTICALEMENT

1. Une affaire qui se juge au palais. – 2. Provoque des douleurs qui ne sont pas sans fondement. – 3. Vide en partie. Démonstratif. Marque le nivellement. – 4. Fleuve. Mouillent peut-être la chemise. – 5. Sérieuse atteinte à la constitution. – 6. Abréviation. Tient donc moins de place. – 7. Bave quand il tombe sur un os. Ville étrangère. – 8. Se pavanent dans la savane. Cage. – 9. Partie de pêche. Cent pour cent.

Solution du problème n° 6353

Horizontalement

I. Quitus. Cr. – II. Mariage. – III. Imminente. – IV. Eres. Ni. – V. Anées. – VI. URSS. Ers. – VII. Daine. St. – VIII. Tolérée. – IX. Rebutant. – X. De. Séance. – XI. Eze. Ger.

Verticalement

1. Quiétude. De. – 2. MR. Râ. Raz. – 3. Immensité. – 4. Tais ! Snobs. – 5. Urn. Elues. – 6. Sienne. Eta. – 7. Anier. Rang. – 8. CGT. Essence. – 9. Réels. Téter.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 28 JUILLET

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Premiers baisers.**
18.50 **Série : Hélène et les garçons.**
19.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : Julie Lescaut.** De Caroline Huppert.
22.35 **▶ Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. L'Héritage, d'Anne Gallois.
23.35 **Documentaire : Atlantides.** Delta du Danube.
0.30 **Série : Super-force.**

FRANCE 2

13.45 **Série : Le Lyonnais.** La Reine du fleuve.
15.10 **Tiercé, en direct d'Enghien.**
15.25 **Série : Riptide.**
16.15 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission avec Jean Raphael.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Animé par Laurent Romejko.
17.35 **Série : Goal.**
18.05 **Série : Génération musique.**
18.35 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.50 **Jeu : Les Trésors du monde.** Au Mont-Saint-Michel.
22.20 **Cinéma : La Triche.** ■ Film français de Yannick Bellon (1984).
0.00 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.25 **Feuilleton : Heimat.**

FRANCE 3

13.30 **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire : Incendies et inondations.** De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** En direct d'Hendaye (Pyrénées Atlantiques). Invités : Herbert Leonard, Eric Thomas.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : La Métamorphose des cloportes.** □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1965).
22.35 **Journal et Météo.**
23.05 **Opéra : Mefistofele.** D'Arrigo Boïto, mise en scène de Michael Levine, direction musicale de Maurizio Arena, avec Samuel Ramey, Dennis O'Neill, Gabriela Benackova, Judith Christin, Emily Manhart, Daniel Harper, Douglas Wunsch, l'Orchestre et les Chœurs de San Francisco.
1.45 **Musique : Cadran lunaire.** *Méditation de Thaïs*, de Massenet ; *Cinq Danses roumaines*, de Bartok, par Annick Nicolas, violon, Laurent Cabasso, piano.

CANAL +

13.30 **Cinéma : Aux cœurs des ténèbres.** ■ ■ Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.).
15.05 **Court métrage : Vers les quais.** De Stacy Title.
15.30 **Surprises.**
15.45 **Cinéma : L'Œil écarlate.** □ Film français de Dominique Roulet (1992).
17.15 **Surprises.**
17.40 **Canaille peluche.** Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.35 **Série animée : Les Simpson.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Best of.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Sport : Football.** Bordeaux-Nice. Match de première journée du championnat de France, en direct. À 20.30, coup d'envoi.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Ballroom Dancing.** ■ ■ Film australien de Baz Luhrmann (1992, v.o.).
0.05 **Cinéma : This Is Spinal Tap.** ■ Film américain de Rob Reiner (1984).
1.30 **Cinéma : Double rêve.** ■ Film italien de Salvatore Maira (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : L'Invitation.** ■ ■ Film suisse de Claude Goretta (1973, rediff.).
18.40 **Court métrage : La Valse aux adieux.** De Dagmar Brendecke et Berhnard Frey (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Court métrage : Chiens à roulettes.** De Félix Dünnemann.
19.40 **Documentaire : Peke Peke, le bruit des bateaux.** De Patrick Jan.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Jaurès est-il mort ?**
20.41 **Téléfilm : Jean Jaurès, vie et mort d'un socialiste.** D'Ange Casta.
22.35 **Cinéma d'animation : Un monde fou, fou, fou.** De Noureddin Zarrinbelk.
22.40 **Documentaire : Jaurès est-il mort ?** De Jean Lassave et William Karl Guérin. *Ce film interroge des hommes politiques, des historiens et des ouvriers qui, en Europe, se réclament aujourd'hui de Jean Jaurès.*
23.35 **Cinéma d'animation : L'Equilibre de la peur.** D'Edouard Nazarov.
23.40 **Moyen métrage : Les Mains au dos.** De Patricia Valeix, avec Olivier Cruveiller, Marie Matheron (65 min).

M 6

13.25 **Série : Le Saint.**
14.30 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : E = M 6** (et à 5.40). Sida, sur les pistes du vaccin.
20.50 **Cinéma : Classe tous risques.** ■ Film français de Claude Sautet (1960).
22.45 **Série : Les Contes de la crypte.** La Dernière Emission, de Peter Medak. La Perle noire, de Tobe Hooper. Un amour éternel, de Tom Mankiewicz. Avec David Warner, Whoopi Goldberg, Andrew McCarty.
0.05 **Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Fréquenstar** (et à 3.50). Les Francofolies de La Rochelle.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Fiction.** Ta femme en cassette, de Simone Schwarz-Bart.
21.32 **Avignon 94.** Débat autour d'Antoine Vitez (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** « Et l'amour, comment va ? » (3).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Raymond Jean (Cézanne et Zola se rencontrent).
0.50 **Coda.** Cinq îles dans quatre coins du monde. 4. Bali.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert (donné le 19 juillet à Montpellier) : La Clémence de Titus, extrait, de Mozart ; Phidylé, Chanson triste, Au pays où se fait la guerre, de Duparc ; Shéhérazade, Cinq chansons grecques, de Ravel ; Jeremiah, de Bernstein ; Folklore israélien ; Les Noces de Figaro, extrait, de Mozart ; Maometto II, Le Barbier de Séville, extraits, de Rossini, par Hadar Halevy, mezzo-soprano, Jonathan Zak, piano.
22.00 **Concert** (en direct de Montpellier) : Nuits dans les jardins d'Espagne, de de Falla ; Les Djinns, poème symphonique pour orchestre avec piano op. 45, de Franck ; Shéhérazade, suite symphonique op. 35, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre philharmonique de Novosibirsk, dir. Arnold Katz ; sol. : Jean-Marc Luisada, piano.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Glorious Hill, de Bryars ; La Marche de Gandhi, de Limborg ; Kandinsky Decisions, de Mose ; Rosula d'Orienti, de Zazou ; Tsmïndao Chmerto, du Rustavi Choir ; Sahib Teri Bandi, d'Ali Khan.

IMAGES

Traces

NON seulement les voyages forment la jeunesse mais ils la perpétuent. Prenez le cas de Pépé Théodore, qui roule sa bosse au Sahara depuis 1923. Il a quatre-vingt-onze ans mais aucune semelle de vent n'est plus légère que la sienne. Il fallait le voir, mercredi soir, à « La marche du siècle » ! Jean-Marie Cavada lui donnait en majuscules du « Monsieur Monod » par-ci, « Professeur Monod » par-là et lui, comme d'habitude, répondait avec l'humour d'un gamin ! Il s'est fait un plaisir de confirmer que le nombre des échantillons-souvenirs ramenés de ses expéditions scientifiques en Mauritanie et ailleurs s'élève actuellement à 19 400 et qu'il a *« décidé de ne pas mourir »* avant d'en avoir 20 000 dans sa collection.

Au passage, Pépé Théodore a naturellement fait la leçon aux débutants. Il a sorti de sa poche le trésor minéral auquel il tient le plus : un biface en forme de coup-de-poing trouvé là où cette pierre, taillée de main humaine, reposait depuis environ 100 000 ans. Restée exposée aux vents des sables, l'une des faces de ce caillou est lisse comme un miroir ; l'autre, à l'abri des intempéries, a conservé son état brut. Pépé a magistralement démontré que cet objet n'avait pas bougé depuis les temps paléolithiques où l'un de nos ancêtres l'avait abandonné au sol... jusqu'à ce que, lui, Théodore Monod, le ramasse en passant par là à dos de dromadaire. C'est l'une de ses marottes à Pépé : enseigner aux gens pressés le sens de la durée...

Pour cette veillée de France 3 consacrée aux grands voyageurs Mémée Ella Maillart, que seule l'arthrose a convaincu de se retirer dans les montagnes de sa Suisse natale, nous avait envoyé une belle cassette-vidéo. Nous l'avons écoutée dans un silence de cathédrale. Quand elle parle de ses mille découvertes de l'Asie, c'est comme un ruisseau d'argent pétillant au soleil. A vingt ans, traumatisée par les massacres de 14-18, elle a pris la route pour fuir la folie meurtrière des hommes. En allant à la rencontre des peuples des contrées lointaines, pleine de certitudes, elle voulait *« découvrir comment on peut vivre en accord avec son cœur »*. Aujourd'hui, à quatre-vingt-onze ans, elle se hasarde à penser que chacun de nous *« est sur Terre pour se rapprocher d'un équilibre personnel »*. En vérité, Mémé Ella a découvert bien d'autres choses. Elle a compris, en particulier, que le fait de trouver une réponse à un problème ne suffit jamais à résoudre le problème. Mais elle n'éprouve pas le besoin d'en faire toute une émission.

Au fait, pourquoi voyage-t-on aujourd'hui ? Si vous posez la question à Françoise et Claude Hervé, qui ont mis quinze ans pour faire le tour du monde à vélo, ils vous répondront par une métaphore en vous disant que cela n'a pas d'importance parce que, de toute façon, le voyageur pacifique rencontre partout, comme par magie, une main charitable tendue vers lui. Mais ne vous fiez pas trop à la tranquillité de ces jeunots. Pépé Théodore et Mémé Ella vous le diront : on ne rencontre jamais vraiment que les pierres, les cœurs et les mains qu'on cherche désespérément.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 29 JUILLET

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Série : Mésaventures.**
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney club été.** La Bande à Picsou ; Les Gummi ; Bricolage ; Reportage.
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances.** Les Quatre Filles du Dr March ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Sailor Moon ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Premiers baisers.**
18.50 **Série : Hélène et les garcons.**
19.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Feuilleton : Les Cœurs brûlés.** De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (4e épisode).
22.25 **Série : Perry Mason.** Meurtre en direct, de Ron Satlof.
0.05 **Magazine : Formule Foot.** Reprise du Championnat de France.
0.40 **Feuilleton : L'Ultime Secret** (4e épisode).
2.20 **Journal et Météo.**
2.30 **Jeu : Millionnaire.**
3.00 **TF 1 nuit** (et à 3.45).
3.05 **Concert : Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine.** *Ouverture de Russlan et Ludmilla Glinka*, de Borodine.
3.50 **Documentaire : Histoire de la vie.** L'homme entre en scène.
4.45 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoires naturelles.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Série : Un couvert pour deux.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
9.45 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Cyrano ; Les Jetsons ; Les Fous du volant ; Capitaine Caverne ; Roquet Belles Oreilles.
10.45 **Magazine : Eclats de rue** (et à 5.35). En direct de Minerve (Languedoc).
11.10 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.20).
12.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 19.20, 3.35). Animé par Nagui.
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Le Lyonnais.** Cérémonie religieuse.
15.15 **Série : Riptide.**
16.10 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments.
17.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Animé par Laurent Romejko.
17.40 **Série : Goal.**
18.05 **Série : Génération musique.**
18.30 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 **Téléfilm : Mortelle amnésie.** De Gabriel Pelletier.
22.30 **Divertissement : Ainsi font, font, font.** Les meilleurs moments.
23.15 **Journal, Météo et Journal des courses.**
23.35 **Documentaire : Paul Delvaux, le somnambule de Saint-Idesbald.** D'Adri Maben.
0.40 **Téléfilm : Guérison fatale.** De Stephan Meyer.
2.15 **Documentaire : Planète Europe** (2e partie).
3.10 **Documentaire : Aventuriers de la dent Crolles.**
4.05 **24 heures d'info.**
4.20 **Jeu : Pyramide** (et à 4.15).
4.45 **Série : Naumachos.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.** Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon.
7.45 **Les Minikeums.** Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe n° 2.
10.10 **Magazine : Emplois du temps.**
10.45 **Continentales d'été.** Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments de l'année des émissions des pays de l'Est.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.** Salmis de homard.
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** Le Maine.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire : La Fin de l'isolement.** De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** En direct d'Hendaye (Pyrénées Atlantiques). Invités : Shana, Images.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **▶ Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. Les Loutres du Bengale, de Robert Minangoy et Jean-Michel Vennemani.
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** Japon : Petit sumo deviendra gros, de Philippe Lallet ; France : Minuit Grévin, de Corinne Glowacki et Arnaud Vincenti ; Syrie : Les savonniers d'Alep, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau (rediff.).
22.40 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine : Aléas.** Pont coupé, de François Porcile ; Le grillon du métro, de Guy Olivier ; L'héritage, d'Irène Richard ; Le milieu de nulle part, de Michel Arowns.
23.55 **Documentaires : Les Cavales de la nuit.** Patrimoine arabe : Sana'a et Shibam : les tours de sable, Pétra : le silence rouge, Fès : promenade dans la médina, trois films d'Olivier Descamps.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.25

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 0.44).
7.00 **CBS Evening News.**
7.24 **La Coccinelle de Gotlib.**
7.25 **Canaille peluche.**
8.25 **Série animée : Les Simpson.**
8.45 **Surprises.**
9.00 **Cinéma : L'Œil écarlate.** □ Film français de Dominique Roulet (1992).
10.30 **Court métrage : Le Chien.** D'Yannis Xanthopoulos (v.o.).
10.55 **Cinéma : Cold Front.** □ Film canadien de Paul Bnarbic (1989).
12.28 **Court métrage : Zoo Cup.**

En clair jusqu'à 13.30

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Documentaire : Mourtala Diop, voyageur de l'art.** De Laurence Attali. *Un sujet traité avec complaisance.*
13.28 **Guignol, le retour.**
13.30 **Cinéma : Obsession fatale.** ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1992).
15.20 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.45 **Cinéma : Ballroom Dancing.** ■ ■ Film australien de Baz Luhrmann (1992).
17.15 **Surprises** (et à 6.45).
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.35 **Série animée : Les Simpson.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Best of.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.**
20.35 **Téléfilm : Le Silence d'un homme.** De Harry Winer.
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 1re journée du championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : L'embrouille est dans le sac.** □ Film américain de John Landis (1990).
0.45 **Cinéma : Filofax.** ■ Film américain d'Arthur Hiller (1990, v.o.).
2.30 **Cinéma : Apocalypse Now.** ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979, v.o.).
4.55 **Cinéma : Lettres du Vietnam.** ■ ■ ■ Film américain de Bill Couturie (1987).
6.20 **Court métrage : Vers les quais.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités françaises et soviétiques de la semaine du 23 juillet 1944, commentées par Marc Ferro et le général Jean Delmas (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Bossa Nova. Documentaire de Walter Salles (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire : Voyage à Hawaï.** De Matthias Wendt.
19.40 **Documentaire : La Balade des étalons arabes et des fougueux mustangs.** De Wolfgang Ebert. *A bride abattue, d'Afrique du Nord en Amérique, via l'Andalousie. Presque un film d'action.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Téléfilm : Jules Ferry.** De Jacques Rouffio.
22.30 **Documentaire : Joanna, de retour.** De Joanna Helander et Bo Persson. *Photographe et écrivain, Joanna Helander, issue d'une famille germano-polonaise d'origine juive, est arrêtée en 1968, alors qu'elle était étudiante à Cracovie, pour avoir protesté contre l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie à Prague. Elle émigrera en Suède. Ce film est un pèlerinage en Allemagne et en Pologne, à la recherche des siens morts pendant la guerre.*
23.30 **Cinéma : Embrasse-moi.** ■ ■ Film français de Michèle Rosier (1988) (88 min).

M 6

7.00 **M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique** (et à 14.30). Télé-achat.
9.35 **Boulevard des clips** (et à 10.05, 0.55).
10.55 **Série : Campus Show.**
11.20 **Série : Lassie.**
11.40 **Infoconsommation.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Série : Le Saint.**
14.40 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.50 **Série : Extra-large.** L'épée du samouraï, d'Alessandro Capone.
22.25 **Série : Mission impossible.** L'An 2000.
23.20 **Série : Amours secrètes.** L'Histoire de Jacques.
23.50 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 6.35). Atterrissage en catastrophe : la déréglementation aux Etats-Unis.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Culture rock.** La saga de 1967.
2.30 **Rediffusions.** Fréquenstar ; Les Seychelles ; Blues for two ; Trio bravo ; Airlift rodeo.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Paul Eluard à la radio – 1949.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Night and Day, avec Noël Hervé.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** « Et l'amour, comment va ? » (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Raymond Jean.
0.50 **Coda.** Cinq îles dans quatre coins du monde. 5. Taquilé.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Symphonie n° 6 en ut majeur, de Schubert ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Sinfonia, de Bério, par Electric Phœnix et l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Arturo Tamayo.
22.40 **Concert** (donné le 9 mai en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris) : Fantaisie en sol majeur BWV 572, Six chorals Schübler BWV 645 à 650, de Bach ; Fantaisie et fugue sur Ad nos ad salutarem undam, de Liszt, par Jean Boyer, orgue.
0.05 **Jazz nuit.** Par Xavier Prévost. Le Trio de Bobby Rangell, saxophone avec Vincent Charbonnier, contrebasse, David Pouradier-Duteil, batterie ; le Trio de Pierre Boespflug, piano avec Louis-Michel Marion, contrebasse, et Charles Davot, batterie.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

La guerre bleue

LE thon baisse. Le ton monte. Et il faut en convenir : il y a encore des Pyrénées dans l'Europe bleue. La guerre des chalutiers fait rage. Le port d'Hendaye est bouché par une flotille basque espagnole qui bloque une flotille basque française, d'ailleurs hors de cause.

La guerre du thon, dans le fond, est une querelle des anciens et des modernes. Fichu métier ! Les anciens mentent. Les modernes mentent. Et tous, ou presque, à leur manière, exercent une activité noble, la pêche, et une autre, ancestrale et presque jumelle, le braconnage. Il y a le réglement. Et le reste.

Il suffit d'écouter les accusations réciproques. Les Espagnols accusent les Français de pratiquer la razzia organisée, le pillage systématique des ressources par une pratique de la mer brûlée : le filet maillant dérivant, cette immense nasse aveugle qui ne discerne pas les espèces. Et ils n'ont pas tort, la pêche française utilisant ici, réglementairement, ce qu'elle dénonce ailleurs.

Les Espagnols accusent les Français de faire plus, en ajoutant le filet de secours à l'autre pour que le piège soit plus radical encore. Et ils n'ont pas tort, à en juger par l'accord intervenu entre le ministre de l'agriculture et les professionnels de l'île d'Yeu : les filets de secours seront désormais embarqués sur un bateau d'assistance et non sur les navire de pêche. Histoire d'éradiquer le soupçon, « d'éviter toute contestation », indiquera le ministre Jean Puech. Histoire aussi, mais cela n'est pas dit, d'éviter une tentation bien réelle.

Les Français accusent les Espagnols de mener une piraterie d'arrière-garde pour imposer leur politique de la pêche gardée. Et ils n'ont pas tort, à considérer la violence qui leur est faite, ces actes inconcevables pour tout marin-pêcheur qui consistent à mettre en péril le bateau, le gagne-pain, sinon même la vie du collègue.

Les Français accusent les Espagnols de cacher sous des méthodes pseudo-propres et des arguments présumés écologiques des appétits féroces et peu regardants. Et ils n'ont pas tort à voir les saisies effectuées régulièrement sur les cargaisons. De toute évidence, ni les tailles, ni les espèces ne leur sont un remords.

C'est ainsi, la bataille fait rage. Réglements et garde-pêche n'y changeront rien. Dans une mer de moins en moins nourricière, deux logiques et presque deux Europe s'affrontent : la logique française du haut rendement contre la logique espagnole de sauvegarde de l'emploi. En ce sens, la guerre bleue illustre bien la réalité de cette fameuse Europe à deux vitesses.

Afin de récupérer une partie de sa créance

Le Crédit lyonnais fait enlever le mobilier de Bernard Tapie

Le Crédit lyonnais a fait enlever, jeudi 28 juillet, les meubles de Bernard Tapie de son hôtel particulier parisien. Afin de récupérer une partie de sa créance, la banque publique entend ainsi préparer la vente aux enchères de ce mobilier, dont la saisie conservatoire, effectuée le 20 mai, était devenue exécutoire.

Les déménageurs sont moins matinaux que les policiers. A la porte de l'hôtel particulier de Bernard Tapie, rue des Saints-Pères, où la brigade financière s'était présentée à 6 heures, le 29 juin (*le Monde* du 1er juillet), les camions de déménagement sont arrivés à 8 h 10, jeudi 28 juillet, porteurs d'une consigne du Crédit lyonnais : procéder à l'enlèvement du mobilier de M. Tapie, qui faisait déjà l'objet d'une saisie conservatoire depuis le 20 mai. Cette mesure avait été prise, alors, pour s'assurer d'un remboursement partiel de la dette du député-homme d'affaires à l'égard de la banque, qui avoisine 1,2 milliard de francs. Un mois plus tard, au terme du délai légal, M. Tapie n'ayant fait aucune proposition de vente amiable de son mobilier, et ses avocats n'ayant déposé aucun recours devant le tribunal de grande instance de Paris – à la grande surprise des dirigeants du Crédit lyonnais –, la saisie conservatoire est tout naturellement devenue exécutoire. Restait alors à la faire exécuter.

L'opération est donc programmée depuis plusieurs semaines. Irrémédiablement fâchée avec celui qui fut longtemps l'un de ses clients privilégiés, la banque présidée par Jean Peyrelevade est résolue à constituer le plus rapidement possible un catalogue détaillé du mobilier de Bernard Tapie afin d'organiser, si possible à l'automne, une vente aux enchères qui pourrait être spectaculaire. Le fruit de cette vente sera partagé entre les deux principaux créanciers de l'ancien président de l'OM, c'est-à-dire le Crédit lyonnais et le Trésor, qui avait à son tour fait procéder, le 16 juin, à une saisie conservatoire du même mobilier (*le Monde* du 18 juin).

Il va sans dire qu'à l'issue d'une telle vente, la banque publique sera loin, très loin, de rentrer dans ses fonds : au lendemain de l'intervention des huissiers, le Crédit lyonnais estimait, *grosso modo*, la valeur des pièces saisies à environ 70 millions de francs...

C'est dans un souci pratique, indiquait-on jeudi matin au siège du Crédit lyonnais, que les meubles devaient être rassemblés en un même lieu – une partie avait été placée dans un entrepôt de Gennevilliers, le 20 mai, après que M. Tapie eut tenté de la soustraire aux scellés des huissiers –, pour être pris en photo et expertisés. A cette préoccupation pourrait s'ajouter une crainte. Celle de constater, une fois le recensement effectué, que certains des biens figurant sur la liste fournie au Crédit lyonnais par l'expert Jean-Pierre Dillée le 18 février se seraient envolés, en dépit de la saisie conservatoire.

Saisis sous le contrôle d'un officier de police judiciaire et en présence d'un huissier, d'un commissaire-priseur et du commissaire de la 5e division de police judiciaire, enlevés par les employés du transporteur André Chenue, spécialisé dans le transit d'objets d'art, les meubles de M. Tapie ont été chargés dans une dizaine de gros camions bleus. Le tout sous la surveillance d'une voiture et d'une camionnette de police et... sous l'œil indiscret de quelques caméras. Interrogé par l'AFP, le nouveau député européen, présent à son domicile à l'arrivée des camions, qualifiait jeudi matin ce déménagement impromptu d'« *acte illégal contraire aux intérêts mêmes du Crédit lyonnais (...) alors que la justice est saisie du litige* ». M. Tapie a en effet assigné sa banque devant le tribunal de grande instance de Paris, l'accusant de n'avoir pas respecté ses accords. Le litige doit être examiné le 26 octobre prochain. Mais le Crédit lyonnais n'a plus envie de se montrer patient.

H. G.

A la suite des attentats à Buenos-Aires, Londres et Panama

Renforcement des mesures de sécurité autour des institutions israéliennes et juives

A la suite des attentats qui ont visé à Buenos-Aires, Londres et Panama des cibles juives et israéliennes (*le Monde* du 28 juillet), l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Gad Yaacobi, s'est entretenu, mercredi 27 juillet, avec le président du Conseil de sécurité pour lui demander que les Nations unies déclarent « *la guerre totale* » contre le terrorisme.

Le Conseil devait tenir, vendredi, des consultations privées à l'initiative de l'Argentine, dont le ministre des affaires étrangères, Guido Di Tella, devait présenter un rapport sur l'attentat de Buenos-Aires. Mercredi, les autorités ont annoncé que deux personnes restaient détenues par la police argentine, un homme et une femme de nationalité iranienne. Le gouvernement a rappelé son ambassadeur à Téhéran et réclamé du gouvernement libanais l'extradition d'un ancien dirigeant du Hezbollah pro-iranien, Cheikh Sobhi Toufayli, qu'il tient pour responsable de l'attentat.

D'ores et déjà, l'Iran a rejeté les accusations portées contre lui. Ces affirmations sont faites « *sans l'ombre d'une preuve* », a déclaré l'ambassadeur iranien à l'ONU, qui a affirmé que son pays « *condamne fermement les actes terroristes contre des innocents quelles que soient leur nationalité ou leur croyance* ».

Le Liban, de son côté, s'est indigné des accusations et menaces israéliennes qui lui ont été adressées. « *Nous condamnons tout acte terroriste dans le monde et considérons que toute menace, tout acte de piraterie contre le Liban et toute agression contre le sud du pays ou la plaine orientale de la Bekaa serait, au même titre, un acte terroriste* », a déclaré mercredi le ministre de l'information, Michel Samaha.

« Une riposte douloureuse »

A la suite des attentats de Buenos-Aires et de Londres, et de la mort d'un officier israélien lors d'un accrochage avec le Hezbollah pro-iranien dans la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif au Liban sud, plusieurs responsables de l'Etat juif ont menacé le Liban. Le coordinateur des activités israéliennes au Liban, Uri Lubrani, a évoqué une « *riposte douloureuse* ».

Le Hezbollah et le Mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas ont eux aussi nié être impliqués dans les attentats. La politique du Hamas « *est de lutter contre l'occupation sur la terre de Palestine et ne prévoit pas de porter le conflit en dehors de la Palestine* », a déclaré le porte-parole du Hamas en Jordanie, après que le Foreign Office eut fait état d'une « *revendication* (des attentats de Londres) *par une personne prétendant appartenir au Hamas* ». De son côté, « le numéro deux » du Hezbollah, Cheikh Naïm Kassem, a qualifié de « *risible* » la mise en cause de son mouvement, qui, a-t-il dit, « *n'a aucun lien avec les attentats de Londres et Buenos-Aires* ».

Quoi qu'il en soit, en Grande-Bretagne comme en France, en Allemagne, en Belgique, aux Etats-Unis et au Canada, des mesures de sécurité renforcées ont été prises autour des ambassades d'Israël et des institutions israéliennes et juives. A Londres, les représentants de la communauté juive – estimée à 350 000 personnes – ont affirmé que la police n'avait pas pris au sérieux leurs mises en garde après l'attentat de Buenos-Aires.

Parallèlement, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Israël était convoqué au ministère des affaires étrangères, où le directeur adjoint lui a exprimé l'espoir que les autorités britanniques « *feraient davantage d'efforts* » pour assurer la sécurité des établissements juifs et israéliens. Les Israéliens qui se trouvent à l'étranger ont été appelés, quant à eux, à la plus grande vigilance par leur gouvernement. – (AFP, Reuter.)

L'ESSENTIEL

LA TRÉS GRANDE GUERRE

La mort des écrivains

Alain Fournier, Péguy, Psichari et tant d'autres : des centaines d'écrivains illustres ou encore peu connus perdent leur vie sur les champs de bataille. Et toutes ces morts symbolisent bientôt le consentement de la France, au-delà de ses élites, à la guerre (page 2).

INTERNATIONAL

Etats-Unis : l'heure des choix pour Bill Clinton

Réforme du système de santé, Haïti, affaire Whitewater : sur fond de mauvais sondages, le président américain aborde une quinzaine au cours de laquelle il pourrait devoir prendre quelques-unes des décisions les plus importantes de son mandat (page 6).

La réunion de l'ASEAN à Bangkok

L'Association des nations du Sud-Est asiatique qui regroupe plus de trois cents millions d'habitants dans six Etats membres est devenue le point d'ancrage d'une structuration de l'Extrême-Orient depuis la fin de la guerre froide. Telle est la démonstration réussie des six jours de rencontres organisées par l'association à Bangkok (page 6).

SOCIÉTÉ

Football : les nouveaux habits de l'OM

Le championnat de France de D1 redémarre. Sans l'Olympique de Marseille. Mais, malgré sa relégation, le club phocéen a rebâti une équipe qui tient la route, une équipe constituée pour tenir l'objectif prioritaire de la saison : ne pas faire de vieux os en D2 (page 10).

CULTURE

Avignon 94, premiers bilans

Plus de 100 000 spectateurs ont assisté à la 48e édition du Festival. Ils ont choisi de faire la fête avec Zingaro tandis que Jacques Lassalle a réuni 18 000 spectateurs dans la Cour d'honneur du Palais des papes avec *Andromaque*, d'Euripide. Mais la création contemporaine dans ses écritures les plus radicales a aussi rencontré son public (page 19).

ÉCONOMIE

« Guerre du thon » : la détermination des pêcheurs espagnols

Le blocus est tranquille mais la volonté féroce. Les pêcheurs espagnols interdisent l'accès des principaux ports de la côte cantabrique. Plus de trois cents bateaux se sont amarrés côte à côte aux entrées des rades de Gijon, Santander, Bilbao, Bermeo, Pasajes et sur l'estuaire de la Bidassoa. Le trafic commercial et de passagers est paralysé. « Cette fois, disent les pêcheurs, nous irons jusqu'au bout » (page 20).

SERVICES

Abonnements	10
Annonces classées	19
Carnet	21
Marchés financiers	22-23
Météorologie	24
Mots croisés	24
Radio-télévision	25

DEMAIN

Temps libre

Vanuatu, le retour aux mythes : devenu indépendant en 1980, l'archipel reconquiert peu à peu son identité. En particulier dans l'île de Tanna. Versailles superstar : il y a mille et un Versailles, mille et une façons d'aborder cette encyclopédie vivante de tous les arts. Mystère en filigrane : le timbre, vedette de polar.

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté **jeudi 28 juillet 1994 a été tiré à 439 811 exemplaires**

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde TEMPS LIBRE

L'enquête sur la corruption dans le Var

La requête en autorisation d'arrestation contre Maurice Arreckx examinée au Sénat

Très calme, porteur de ses décorations de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite, le sénateur du Var, Maurice Arreckx (UREI), est arrivé, jeudi 28 juillet, vers 9 h 30 au Sénat, heure à laquelle le bureau de la Haute Assemblée devait examiner la « requête en autorisation d'arrestation et de placement en détention provisoire » formée à son encontre. Dans un document transmis par la chancellerie, le procureur général d'Aix-en-Provence estime qu'il existe « des indices graves et concordants » contre l'ancien président (UDF) du conseil général du Var soupçonné d'avoir touché un pot-de-vin de 1,5 million de francs à l'occasion de la construction d'une école d'ingénieurs à Toulon. A son arrivée au palais du Luxembourg, Michel Dreyfus-Schmidt, vice-président du bureau, sénateur socialiste du Territoire de Belfort, s'est exclamé : « Je suis choqué par toute cette publicité... La présomption d'innocence existe (...). Il aurait été plus simple de demander la levée pendant la session parlementaire. ».

Les différentes enquêtes lancées après l'assassinat du député Yann Piat (*le Monde* du 20 juillet) vont-elles mettre un terme au règne de celui qui se présentait benoîtement comme le « *parrain du Var* » ? En tout cas, la confusion des genres entre le monde politique et celui des truands révélée par les enquêtes conduites sous la responsabilité du juge Thierry Rolland amène le sénateur Maurice Arreckx, soixante-dix-sept ans, à devoir rendre compte d'abord devant ses pairs, puis, éventuellement, devant la justice, de son rôle dans la passation de certains marchés publics.

Transmise par le parquet de Toulon à la chancellerie, la demande examinée, jeudi, par le bureau du Sénat, a pour but de permettre au magistrat instructeur d'user de mesures coercitives à l'égard du sénateur sur lequel pèse un soupçon de corruption nourri par les confidences de certains de ses proches et des écoutes téléphoniques. En l'occurrence, il s'agirait d'une commission occulte de 2 millions de francs versée par la société Campenon-Bernard à l'occasion de la construction de la maison des technologies de Toulon.

Le dirigeant de cette entreprise, Jean-Louis Germain, a reconnu devant le juge d'instruction avoir été convoqué par M. Arreckx au début de l'année 1992 et prié de verser cette commission dont ont également fait état Guy Liautaud, ancien conseiller de Maurice Arreckx, et un intermédiaire, Raymond Lafforgue. L'enquête du juge Rolland a établi qu'une partie de cette somme (500 000 francs) a été versée sous forme de don au Parti républicain. Le solde serait passé entre les mains de Raymond Lafforgue, puis de deux proches du sénateur, Guy Liautaud et Jean-François Barrau, pour aboutir sur un compte à l'étranger, hypothèse que M. Arreckx a qualifié, de « *serpent de mer* ».

A l'exception de M. Germain, placé en détention le 20 mai, puis libéré le 14 juin, toutes les personnes mises en examen dans ce dossier par le juge Rolland restaient incarcérées, (leurs demandes de mise en liberté devant être examinées jeudi 28 juillet). Dans la requête transmise au Sénat (*le Monde* du 26 juillet), le procureur général d'Aix-en-Provence, Claude Salavagione, estimait que l'incarcération du sénateur constitue « *l'unique moyen de conserver les preuves et indices matériels (...) et d'empêcher qu'une fois acquise la connaissance personnelle des éléments du dossier Maurice Arreckx ne fasse pression sur les divers témoins ou n'organise une concertation frauduleuse avec les autres personnes mises en cause* ». Le procureur général concluait sa requête en notant que la détention serait « *nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par ces infractions déjà suffisamment graves en elles-mêmes dès lors qu'elles ont pu être commises dans un système mis en place par des élus chargés de l'intérêt public* ».

Mort de l'écrivain espagnol Rosa Chacel

Considérée par ses compatriotes comme l'une des plus grandes romancières espagnoles du XXsiècle, Rosa Chacel est morte, mercredi 27août, dans un hôpital de Madrid, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Auteur de romans, mais aussi d'essais et de poèmes, cette survivante du groupe d'écrivains que l'on a appelé la « *génération de 1927* » – auquel appartinrent, notamment, Garcia Lorca et Rafael Alberti –, était née le 3 juin 1898, à Valladolid.

Après des études d'art, elle publia ses premiers textes dans la *Revista de Occidente*, de José Ortega y Gasset, dont elle se considérait comme une disciple. Exilée en Argentine et au Brésil à la fin de la guerre civile, elle collabora à la célèbre revue *Sur*, traduisit Racine et Mallarmé et publia un grand nombre d'ouvrages. En 1971, elle revint en Espagne où elle obtint le Prix de la critique (1976) et le Prix national des lettres espagnoles (1987), ce qui ne l'empêchait pas de considérer, peu de temps avant sa mort, qu'elle n'avait pas été comprise dans son pays d'origine. Ses romans, parmi lesquels seul *Mémoires de Leticia Valle* a été traduit en français(1), privilégient l'exploration des souvenirs et d'une intimité qui évoquent les drames des individus.

(1) Ramsay, 1991

EUROPE : M. Méhaignerie défend le rôle politique de la Commission. – Dans un « point de vue » publié, mercredi 27 juillet, en première page de *Ouest-France*, Pierre Méhaignerie, en sa qualité de président du CDS, estime que le choix des membres de la Commission européenne « *doit se porter sur des responsables politiques, ayant une expérience et une existence politiques propres* ». « *Ce serait une erreur de céder à la tentation technocratique* », poursuit le ministre de la justice qui « *reste convaincu qu'après les turbulences actuelles que traduisent les sondages, l'Europe redeviendra un thème porteur* ». « *La France, qui a su se placer en tête du combat pour l'Europe, doit s'y maintenir* », ajoute M. Méhaignerie qui se prononce contre les défenseurs des concepts de « *l'autre Europe* » oui de « *l'autre politique* ».